



La fabrique de la recherche



L'histoire de la recherche Culture et des savoirs qu'elle produit est principalement abordée à travers ses jalons institutionnels, ses structures et ses grandes figures scientifiques. Œuvrent néanmoins « dans les coulisses » un très grand nombre de femmes et d'hommes ; leurs métiers sont souvent méconnus, alors que la recherche ne pourrait contribuer sans eux à une société de la connaissance. La recherche est complexe par définition, mais également par la structuration de ses opérateurs et de ses modes de financement.

Ce numéro 150 donne à comprendre et à rendre visibles l'importance et la richesse des métiers de l'écosystème de la recherche Culture, à travers celles et ceux qui la fabriquent et la transmettent. Ces exercices professionnels peuvent être pluriels pour un même corps, car ils sont pratiqués sur tous les terrains de la recherche (structures et laboratoires de recherche, établissements d'enseignement supérieur, institutions culturelles, associations et société civile, etc.). L'ensemble peut donner une impression d'hétérogénéité ou d'exercices multiformes : ces femmes et ces hommes incarnent pourtant des cœurs de métiers, porteurs d'expertise, veilleurs, observateurs, passeurs de connaissances, en proposant une science avec, par et pour la société.

L'approche de ce numéro ne repose pas sur la dénomination et la classification de métiers, mais sur les compétences et aptitudes que ces fonctions mobilisent et valorisent. Trois axes ont été retenus pour cette mise en lumière :

- Documenter et analyser ;
- Mettre en chantier et étayer ;
- S'encapaciter et médier.

Les autrices et auteurs de ce numéro, aux avant-postes de la recherche Culture, incarnent un engagement particulièrement agile. Je les en remercie chaleureusement et vous souhaite une belle découverte de leurs histoires et de leurs quotidiens ! ■

NAOMI PERES

Directrice générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche



© DR

La fabrique

- 1 Édito,
Naomi Peres
- 4 Préface,
Catherine Graindorge



8-91

Documenter et analyser

10-29


Historiciser la trace

- 10 Au cœur des collections : les acteurs du récolement décennal,
Sophie Marmois
- 13 Documentation et régie des collections au Musée national de l'histoire de l'immigration,
Marie-Odile Klipfel
- 16 De l'outil scientifique à la sauvegarde patrimoniale indispensable : perspectives changeantes de la documentation numérique en archéologie,
Philippe Martinez
- 20 L'historien de l'architecture au service des architectes en chef des monuments historiques : un savoir-faire « invisible » et essentiel,
Jean-Baptiste Corne, Alexandre Roy et Emmanuel Sarméo
- 24 Dans les coulisses de la commission des Ordonnances ou l'exigeante mise en lumière des actes des rois de France,
Roseline Claerr

- 26 L'Association des amis des Archives de l'Anjou, trente ans d'actions et de publications au service des sources de l'histoire angevine.
Élisabeth Verry

30-61

Cartographe la ressource

- 30 Bibliométrie en coulisses : du silo applicatif à l'écosystème partagé,
Guillaume Godet
- 34 Le Réseau des bibliothèques des musées nationaux, un accès unique à des collections précieuses,
Valérie Chanut-Humbert
- 37 Les ressources documentaires du musée Saint-Raymond au service de la recherche en archéologie : démarche et pratiques,
Christelle Molinié
- 41 Le portail numérique du Centre Daniel Marchesseau : agrégation, liage et interopérabilité des ressources patrimoniales des musées d'Orsay et de l'Orangerie,
Benoît Deshayes
- 46 Les coulisses des campagnes de reproduction des manuscrits médiévaux des bibliothèques de France,
Gilles Kagan et Véronique Trémault
- 50 De la préparation matérielle des fonds à leur mise à disposition aux chercheurs : comment la présence de compétences internes en restauration et en numérisation permet la prise en charge de fonds complexes,
Marsha Sirven
- 55 La carte archéologique, une mission à redécouvrir,
Valérie Schemmama
- 59 La plateforme CoCoON – passerelle du scientifique au patrimonial,
Séverine Guillaume, Michel Jacobson et Audrey Viault
- 61  L'archivage numérique à l'heure d'eIDAS v2 : des intentions nationales à la norme européenne,
Dominique Naud

62-91

Œuvrer pour protéger et conserver

- 62 Les chantiers des collections organisés pour le département des Objets d'art au Centre de conservation du Louvre à Liévin,
Anne Labourdette
- 65 Le travail caché de l'archiviste,
Pascal Raimbault
- 68 Concevoir une exposition, une approche scientifique à construire. Retour sur quelques expositions récentes des Archives départementales de la Seine-Maritime,
Vincent Maroteaux
- 72 La vie secrète des coupes stratigraphiques : quand les prélèvements anciens révèlent de nouvelles découvertes,
Stéphanie Duchêne
- 75 Les missions des gestionnaires demobilier archéologique.
Christine Redien-Lairé
- 78 Le dossier de protection au titre des monuments historiques : chargés de la protection des monuments historiques (CPMH) et conservateurs des antiquités et objets d'art (CAOA) au cœur de la recherche dans les territoires,
Charlotte Leblanc, Marianne Mercier et Emmanuel Moureau
- 82 L'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Traduire et interpréter le langage unesquien,
Lily Martinet
- 85 'En cOURSe pour l'Unesco'. L'anthropologue et la fabrique des Fêtes de l'Ours comme Patrimoine culturel immatériel (PCI), 2014-2022,
Claudie Voisenat
- 88 Du geste artisanal à l'identification d'un objet patrimonial. Rencontre entre une archetière et un conservateur du musée de la Musique,
Éric de Visscher



92-159

Mettre en chantier et étayer

94-127

Accompagner et veiller

- 94 Les missions des chargés et chargées d'études documentaires des Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) dans les unités de recherche,
Pascal Fort et Stéphanie Millot
- 98 Rôle et impact des professionnels des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'accompagnement de la recherche publique,
Cécile Swiatek Cassafieres
- 101 Bibliothèques d'écoles d'art en réseau : des ressources pour la recherche,
Juliette Beorchia et Marie-Hélène Desestré
- 105 Les services de ressources documentaires : partenaires des réseaux professionnels et acteurs de la recherche, dans une « dynamique servicielle » encore fragile,
Corinne Jouys Barbelin
- 108 Au cœur de mécanismes de structuration et d'accompagnement de la recherche à la Fondation des sciences du patrimoine (FSP) pour accompagner la structuration européenne et internationale des sciences du patrimoine,
Alexandre Caussé

de la recherche

Dossier coordonné par

CATHERINE GRAINDORGE

Rédactrice en chef, Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche / Service des enseignements et de la recherche / Sous-direction des politiques transversales des enseignements, de la vie étudiante et de la recherche / Bureau de la recherche

112 ARTCENA, lieu de ressources et espace de partage pour les communautés de recherche en théâtre,
Gwénola David

116 Les coulisses de la recherche: construire, accueillir et transmettre dans un espace européen et international,
Faïsl Bousta et Corinne Bélier

119 Le rôle des intermédiaires dans l'art contemporain. L'exemple des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC),
Julie Binet

121 Le Pôle international de la marionnette, dans les coulisses de la recherche,
Sarah Andrieu

125 Soutenir la recherche en théorie et critique d'art,
Estelle Kesztenbaum

146 Le développement et l'accompagnement des compétences numériques en archéologie: retour sur une transformation régulière et profonde dans la formation et les pratiques d'un domaine professionnel,
Christophe Tufféry

150 Les responsables d'atelier matière, partenaires discrets du doctorat dans les écoles d'art et de design,
Charlotte Poupon

153 La recherche dans les pôles de la création artistique en environnement numérique: des objets-frontière à la R & D créative,
Franck Bauchard

157 Le Centre national des arts du cirque (CNAC) au service de la recherche en cirque,
Peggy Donck

166 Le GeoDock: d'une bibliothèque de recherche à un lieu de médiation scientifique,
Caroline Abela

169 Être commissaire d'exposition: l'expression d'une vision,
Caroline Chenu

173 L'association ArkéoMédia: l'archéologie comme médiation entre science et société,
Isabelle De Miranda-Chauvel

177 Quelle proposition photographique pour une étude d'Inventaire du patrimoine culturel? Dialogue entre un photographe et une chercheuse,
Manuel de Rugy et Stéphanie Dupont

181 Théâtre et arts associés: la recherche hors laboratoires, de l'artiste multitâches au public-test,
Annabel Poincheval

184 Canal-U: un site dédié aux ressources audiovisuelles de la recherche,
Damien Poivet

187 Glossigne: un outil pédagogique en langue des signes pour l'accessibilité de la danse,
Jos Pujol

190 La terminologie, un outil au service de la diffusion des sciences et des techniques,
Étienne Quillot

193 Comment l'innovation terminologique accompagne l'innovation scientifique et technique,
Pierre-Charles Pradier

197 Accompagner le *blogging* scientifique sur Hypothèses, une plateforme incontournable dans le paysage de la Science ouverte en Sciences humaines et sociales,
Nathalie Casanova et François Pacaud

201 Les humanités numériques, enjeux des métiers de l'édition scientifique en archéologie,
Virginie Fromageot-Laniece

203 Dans les coulisses du service éditorial du département de la Recherche, de la Valorisation et du Patrimoine culturel immatériel,
Dorine Bertrand et Nathalie Meyer

206 Monuments historiques, partager et valoriser le résultat des missions: ressources, tendances et évolutions,
Judith Kagan et Hélène Lebedel-Carbonel

210 13-Novembre: dans les coulisses d'un projet hors-norme sur la mémoire des attentats,
Géraldine Poels (coord.)

128-159

Concevoir une production de recherche

128 Form@doc: construire le socle informationnel du jeune chercheur en architecture, urbanisme et paysage,
Françoise Acquier, Audrey Carboneille, Camille Lesouef et France Martin

132 Être responsable de la recherche dans les écoles d'architecture et de paysage aujourd'hui,
Laëtitia Bouvier en complicité avec Julie Ambal

135 Développer l'appui à la recherche à la bibliothèque de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon: le dépôt électronique des thèses comme catalyseur,
Cyrielle Avisse et Marie Brard

138 La recherche à l'Institut national du patrimoine: organisation, pratiques et diffusion dans le champ patrimonial,
Alice Desprat, Justine Lecuyer et Rachel Suteau

142 Les grands principes de l'Intégrité scientifique - Être référente au sein de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP),
Marie-Claire Le Bourdellès



160-213

S'encapaciter et médier

160-193

Incarnier l'interface

162 Médiation et intermédiation au service de la participation à la recherche,
François Millet

165 Reconnaître les espaces de coproduction des connaissances: un outil pour favoriser l'émergence de territoires apprenants?,
Stéphanie Bost

194-213

Valoriser la production

194 Accompagner les chercheurs et chercheuses dans les nouveaux cadres de l'édition scientifique,
Catherine Chauveau

196 Renforcer le lien avec les éditeurs scientifiques de la sphère francophone,
Isabelle Gérard

En couverture



Vue des cintres depuis la scène de l'Opéra royal du château de Versailles, 10 mai 2025.

© AlSepPhoenix: https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Op%C3%A9ra_Versailles_-_Scene_-_Cintres.jpg (CC BY-SA 4.0).

Dans les coulisses de la recherche Culture¹

CATHERINE GRAINDORGE

Rédactrice en chef, Direction générale
de la démocratie culturelle, des
enseignements et de la recherche /
Service des enseignements et
de la recherche / Sous-direction
des politiques transversales des
enseignements, de la vie étudiante et de
la recherche / Bureau de la recherche

« *Je tiens ce monde pour ce qu'il est :
un théâtre où chacun doit jouer
son rôle.* »

(William Shakespeare,
Le Marchand de Venise,
acte I, scène 1).

Si l'histoire de la recherche est jalonnée, durant les siècles précédents, de « figures tutélaires », de savants emblématiques incarnant génie, voire héroïsme, la société de la connaissance reconnaît désormais l'apport et la force du collectif. Néanmoins et à l'instar de la catégorisation des disciplines, l'écosystème de la recherche repose encore aujourd'hui sur une structuration des communautés d'acteurs assignés à des rôles spécifiques.

Côté cour

Dans cette longue histoire puisant ses sources dans le XVIII^e siècle des Lumières, la société savante change progressivement d'échelle : du cabinet et du « laboratoire maison » à des espaces dédiés à l'exploration ; du « personnel familial » à des équipes spécialisées ; d'un champ de recherche unique à des travaux de plus en plus multi, puis interdisciplinaires, voire indisciplinaires².

On pourrait penser à une forme de déterminisme si, du XIX^e siècle à la deuxième moitié du XX^e siècle, l'organisation du travail de recherche n'avait pas été modifiée considérablement par son institutionnalisation : création d'organismes et de corps affectés à des fonctions de recherche, caractérisation des compétences à mobiliser. Parmi ces jalons, la création du CNRS en 1959 est d'importance. Pour autant, peu d'études sur l'ensemble des « personnels de recherche » seront menées avant les années 80³.

Ces approches sociologiques offrent une analyse de la division et de la hiérarchisation dans l'écosystème de la recherche. La production scientifique est ainsi fortement attribuée aux seuls chercheurs et enseignants-chercheurs.

Dans les cintres

Pourtant, aucune recherche ne pourrait être réalisée, enseignée et diffusée sans les acteurs souvent identifiés par leurs fonctions « support », « d'accompagnement et d'appui », « techniques ». S'y joignent d'autres dénominations découlant de l'organisation administrative de la recherche en « corps⁴ ». Cette dernière classification n'a pas toujours contribué à faire connaître les différents métiers et les compétences plurielles qu'ils mobilisent pour « fabriquer » la recherche. Parfois qualifiés de « couteaux suisses », « moutons à cinq pattes », « multitâches », ces hommes et femmes sont au cœur de la machinerie et produisent des savoirs très diversifiés tout au long de la chaîne de fabrication de la recherche, loin d'un travail sans pensée.

Côté jardin

Acte I : Les acteurs de l'information scientifique et technique

Ils et elles cultivent des compétences hautement spécialisées : le seul récolement des œuvres mobilise des documentalistes, des régisseurs, des assistants de conservation, des restaurateurs, des photographes. Ces acteurs et actrices incarnent une expertise fondée sur l'expérience, la mémoire institutionnelle et la connaissance intime des collections. Les chargé(e)s d'études documentaires se situent ainsi à l'interface entre la conservation, la recherche, la valorisation et transforment profondément les pratiques scientifiques. Car la documentation tend à devenir un

1. Françoise Waquet, *Dans les coulisses de la science. Techniciens, petites mains et autres travailleurs invisibles*, CNRS Éditions, 2022.

2. Voir : *La recherche indisciplinée, Culture et Recherche*, n° 149, automne-hiver 2025.

3. Françoise Waquet, *op. cit.*, p. 10-11.

4. Par exemple, les Ingénieurs techniciens administratifs (ITA) en 1970, puis les Ingénieurs et techniciens (IT) en 1999.

substitut partiel de l'objet de recherche, permettant une étude fine, à distance, et une sauvegarde mémorielle face aux risques de disparition. Après une phase marquée par l'urgence du recensement et de la vérification, l'enjeu se déplace désormais vers la qualité scientifique, la « valeur ajoutée » des données produites.

Car la trace n'est jamais immédiatement historique. « Historiciser la trace » apparaît comme un processus actif, fondé sur des gestes savants et souvent invisibles : observer, sélectionner, croiser, éditer, contextualiser et transmettre.

Pour ce faire, cartographier la ressource est indispensable. Il s'agit de relier les informations en les extrayant du silo pour aboutir à un écosystème de données partagées. Ce décloisonnement peut se décliner à différentes échelles : nationale avec une logique de réseau institutionnel (réseaux de bibliothèques de musées), stratégique (bibliométrie), local et opérationnel (musées).

Les conditions de production et de transmission sont associées à ce décloisonnement. La préparation matérielle des fonds (archives) pour leur numérisation n'est pas une simple opération technique, mais un acte scientifique et patrimonial (carte archéologique), indissociable de normes, de métadonnées, de pratiques partagées et désormais des principes FAIR⁵ et de l'interopérabilité, garantissant à la fois la conservation à long terme et la réutilisation des images par la communauté scientifique. Car les conditions de pérennité, de fiabilité et de reconnaissance de l'archivage numérique, à l'articulation entre pratiques de recherche (Science ouverte), exigences patrimoniales et cadres normatifs européens, reposent sur des actions de protection.

Cœuvrer pour protéger et conserver donne à voir, depuis des points d'observation différents, les coulisses du travail patrimonial.

Les chantiers de collections constituent un outil décisif pour la connaissance et la gestion des œuvres. Ils permettent d'étudier de façon systématique des ensembles lors d'opérations collectives et pluridisciplinaires qui combinent conservation, documentation et recherche historique.

Les collectes d'archives mettent en œuvre une chaîne d'opérations (classement et conditionnement, inventaire, conservation) qui transforme des masses documentaires brutes en ressources accessibles, intelligibles et juridiquement communicables.

L'exposition d'archives va au-delà d'une opération de diffusion culturelle ; elle constitue un projet scientifique à part entière : état des sources, rédaction de textes, et souvent production de nouvelles recherches. De même, les missions des experts des matériauthèques de prélèvements anciens, des gestionnaires de mobilier archéologique, des chargés de la protection au titre des Monuments historiques dépassent le cadre d'une procédure technique ou administrative pour devenir un acte de médiation pour la recherche. Ces missions « de traduction » des données scientifiques et de coconstruction, dans lesquelles les différentes communautés sont engagées dans des relations d'interdépendance, sont aussi très présentes dans les travaux préalables à l'inscription sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité (PCI), véritable reconnaissance institutionnelle. La patrimonialisation y apparaît comme un processus relationnel, fondé sur le dialogue et les savoirs multiples et qui engage une réflexion collective sur ce que signifie transmettre et soutenir.

Acte II, les acteurs de la mise en chantier et de l'étalement

Les missions des bibliothécaires et documentalistes dans l'enseignement supérieur Culture ont profondément évolué. Outre la gestion des collections, elles incluent l'accompagnement des chercheurs, la structuration des données, la diffusion en accès ouvert et la préservation des savoirs. Ces professionnels jouent aussi un rôle clé dans la mise en conformité avec les politiques nationales et européennes de recherche. Leur expertise technique leur permet de traduire des cadres initialement complexes en pratiques adaptées aux chercheurs et aux doctorants. Elle accompagne aussi des formes de savoirs hybrides (images, performances, écrits expérimentaux), valorise des fonds très spécifiques et soutient la production et la diffusion des mémoires et des travaux artistiques, tout en favorisant l'inclusion et l'expérimentation. Les réseaux professionnels des bibliothèques mutualisent ces compétences, renforcent la visibilité des productions scientifiques et transforment ainsi les bibliothèques en infrastructures intellectuelles vivantes, indispensables à une recherche ouverte, collaborative et durable.

Dans cette logique de consolidation et de structuration, les « ingénieurs de projets » montent et coordonnent les dispositifs

européens complexes, jouant un rôle clé dans l'influence et l'internationalisation de la recherche française. Les montages de projets s'accompagnent souvent, à l'échelle nationale, de dispositifs d'accueil de chercheurs étrangers, de résidences d'artistes mobilisant de multiples compétences telles que celles des enquêtes de terrain et de l'expérimentation méthodologique.

Ces actions ne reposent pas seulement sur des dispositifs et des cadres. Elles nécessitent des fonctions spécifiques de pilotage, afin de mettre en cohérence les acteurs et les exigences institutionnelles : les responsables, les directeurs et directrices de la recherche dans les Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) coorganisent des parcours doctoraux, coordonnent des laboratoires, portent les stratégies de recherche et valorisent les productions scientifiques. Pivots opérationnels de l'organisation de la recherche, ils construisent un socle commun de compétences (données de la recherche, HAL⁶, identité numérique, bibliographie et dépôt des thèses) à destination des doctorants et doctorantes. Dans les champs de la création artistique, ce sont les acteurs d'autres écosystèmes hybrides, articulant lieux de pratiques, ressources, réseaux territoriaux, qui dessinent la « fabrique » artistique où l'expérimentation matérielle devient méthode de recherche (design, cirque, création numérique).

L'organisation de la recherche, portée par cette ingénierie, irrigue non seulement les formations initiales et continues (INP), mais impose aussi une pédagogie renouvelée des apprentissages des outils numériques. Les enjeux sont importants : la qualité des données et la responsabilité environnementale des pratiques numériques nécessitent un cadre fort. Les missions des « Référents à l'intégrité scientifique », dans un contexte marqué par l'essor de l'intelligence artificielle, structurent ainsi les pratiques, encadrent les comportements et contribuent ainsi à la confiance de la société dans la recherche.

5. Pour les données « Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables ».

6. Hyper articles en ligne (HAL) est une plateforme destinée au dépôt et à la diffusion en libre accès des travaux scientifiques des chercheurs : articles de revues, chapitres d'ouvrages, actes de colloque, posters...

Acte III : les acteurs de la médiation et de la valorisation

Il ne s'agit plus seulement de transmettre et de diffuser des savoirs, mais de créer les conditions de leur coproduction avec les citoyens. Cette évolution se traduit par l'émergence de nouveaux lieux et de nouveaux métiers de l'intermédiation, chargés de créer et d'animer les coopérations entre chercheurs, institutions culturelles et société civile. Il convient de soutenir des dynamiques de territoires apprenants : documentation, outils numériques, programmation culturelle se conjuguent pour donner à voir les méthodes, les données et les résultats de la recherche (GeoDock). Dans cette approche, les commissaires d'exposition transforment un discours scientifique en parcours sensible et spatial. Leur regard incarné par et pour le public se retrouve dans les missions du photographe qui devient « les yeux du chercheur », le partenaire de terrain, l'interprète rigoureux du réel et le co-auteur implicite de la recherche (Inventaire général). Dans cette coproduction, les publics sont essentiels : scolaires ou territoriaux, partenaires d'un travail critique sur les représentations, la mémoire et les discriminations (ArkéoMédia) ; « publics-tests », « cobayes » assumés ou co-acteurs du processus exploratoire dans le champ du théâtre.

La restitution de ces logiques collaboratives trouve une expression dans les missions d'autres experts insuffisamment identifiés : ingénieurs de Canal-U, infrastructure publique de valorisation des productions audiovisuelles francophones de la recherche ; chorégraphe inventrice de Glossigne, outil pédagogique bilingue en langue des signes française, conçu pour rendre la danse plus accessible aux personnes sourdes et malentendantes ; experts de la terminologie et de l'enrichissement du vocabulaire français qui créent des termes précis, cohérents et accessibles, afin de rendre les savoirs compréhensibles au plus grand nombre. L'innovation lexicale participe ainsi d'une Science ouverte et critique.

Les acteurs de l'édition, fer de lance de la valorisation, s'inscrivent dans cette trajectoire de médiation. Ces professionnels assurent la qualité, la lisibilité et la diffusion des travaux scientifiques. Ils pilotent des comités éditoriaux et l'ensemble du flux éditorial, veillent à l'intégrité scientifique, le respect du droit d'auteur, la prévention du plagiat et de l'autoplégat, la gestion des usages de l'intelligence artificielle ou encore la conformité aux critères internationaux (accès ouvert, évaluation par les pairs, indexation) et imposent aux éditeurs une fonction de médiation entre les exigences réglementaires et les pratiques parfois encore empiriques des chercheurs.

Dans ce contexte, les réseaux professionnels (Médici) jouent un rôle fondamental de veille, de formation et de mutualisation des savoir-faire. Enfin, une autre facette de l'édition scientifique est le *blogue*⁷ de recherche, incarné par la plateforme Hypothèses. Longtemps perçu comme un espace informel ou marginal, le billet de blogue s'est progressivement imposé comme un outil légitime de communication scientifique, favorisant la réflexivité, l'expérimentation éditoriale et l'ouverture à des publics élargis. Cette reconnaissance repose toutefois sur un important travail de formation et une mobilisation importante de ressources humaines : outils numériques, diffusion de bonnes pratiques éditoriales, aide technique, animation communautaire et coordination avec d'autres infrastructures de la Science ouverte.

Cette adaptation incarnée par ces professionnels permet de mettre en évidence la richesse et la diversité des travaux scientifiques produits par le ministère de la Culture, notamment dans le domaine des patrimoines (monuments historiques) : fiches conseils, actes de colloques, bilans de protection, collections éditoriales régionales et ouvrages de synthèse témoignent d'un fort dynamisme, nourri par des approches interdisciplinaires associant historiens, architectes, conservateurs, restaurateurs et scientifiques du patrimoine.

Cette agrégation de forces d'expertises multiples est à même de produire des projets hors-normes, porteurs d'une restitution puissante, tels le programme scientifique et mémoriel d'envergure lancé par l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) en 2016, visant à comprendre la construction de la mémoire collective des attentats de novembre 2015.

Équipes de tournage, personnels techniques, documentalistes, juristes et responsables éditoriaux, archivistes sont les nombreux acteurs de la valorisation scientifique et culturelle du projet.

La « fabrique de la recherche » est structurée par une pluralité d'acteurs, de métiers et de compétences qui œuvrent conjointement à toutes les étapes du processus scientifique, de la constitution des données à leur médiation et leur diffusion auprès des publics. La hiérarchisation traditionnelle des rôles ne résiste plus à l'analyse des pratiques effectives. Les gestes savants, les choix épistémologiques, les arbitrages normatifs et éthiques conditionnent la qualité, la pérennité et la portée des savoirs produits. Ces points de jonction essentiels entre disciplines, institutions, territoires et sociétés ont la capacité de traduire des cadres initialement complexes en pratiques partagées et intelligibles. Mettre en visibilité, c'est aussi interroger les modes de reconnaissance et de valorisation de la recherche. Pour ce numéro, le comité éditorial de Culture et Recherche⁸ n'a cessé, dans l'ombre, de poursuivre ce travail... ■

7. Un blogue ou blog, est un type de site *Web* – ou une partie d'un site *Web* – utilisé pour la publication périodique et régulière d'articles personnels, généralement succincts, rendant compte d'une actualité autour d'une thématique particulière.

8. Voir, en fin de numéro, la composition du comité éditorial. Tous nos remerciements vont à Carine Prunet qui a œuvré au sein de ce comité avant de se consacrer désormais à d'autres missions.



© GabrielleW

Théâtre d'ombres, Fée,
2014.





Documenter et analyser

« Allez là où il n'y a pas de chemin et laissez une trace »
(Ralph Waldo Emerson), 2 mai 2012.

© Erwan de Kerhister :
[https://commons.wikimedia.org/wiki/
file:%22Allez_l%C3%A0_o%C3%B9_il_n%27y_a_pas_de_chemin_et_
laissez_une_trace%22_\(Ralph_Waldo_Emerson\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/file:%22Allez_l%C3%A0_o%C3%B9_il_n%27y_a_pas_de_chemin_et_laissez_une_trace%22_(Ralph_Waldo_Emerson).jpg) (CC BY-SA 4.0).

Au cœur des collections : les acteurs du récolement décennal

Au sein des musées de France, une diversité de professionnels œuvre chaque jour à documenter, à vérifier, à protéger et à étudier les collections patrimoniales en vue de leur présentation au public. Leur présence est si constante qu'elle en devient parfois invisible. Pourtant, sans ces métiers dits de conservation, aucune politique de connaissance ou de recherche ne pourrait se déployer. Les opérations de récolement décennal, en particulier, révèlent l'ampleur et la finesse de leurs compétences.

SOPHIE MARMOIS

Conservatrice en chef du patrimoine, cheffe du Bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels, Sous-direction des collections, Service des musées de France, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, ministère de la Culture

1. Loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France (JORF du 5 janvier 2002).

2. <https://www.culture.gouv.fr/aides-demarches/protections-labels-et-appellations/appellation-musee-de-france> (page consultée le 16/03/2026).

3. Les conditions de mise en œuvre des dispositions réglementaires ont été précisées par l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement, dont l'article 11 définit très exactement la nature comme étant une « opération qui consiste à vérifier sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire la présence du bien dans les collections, sa localisation, l'état du bien, son marquage et la conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues ».

4. Article 2 du décret n° 2013-788 du 28 août 2013 (JO du 30 août 2013) portant statut particulier du corps des conservateurs du patrimoine : « Les conservateurs du patrimoine exercent des responsabilités scientifiques et techniques visant notamment à inventorier, récolement, étudier, classer, conserver, entretenir, enrichir, mettre en valeur et faire connaître le patrimoine [...] ».

Récolement dans les réserves de la Monnaie de Paris.

Une expertise discrète mais décisive pour le récolement

Le récolement décennal, inscrit dans le Code du patrimoine dès 2004, constitue un exercice de vérification systématique des collections conservées dans les musées de France. Vaste entreprise mise en place en 2002 par le Parlement lors de la discussion de la loi relative aux musées de France¹, le récolement décennal est alors une opération inédite en France par son caractère systématique et par son ampleur. Ancrée dans l'histoire des musées, la pratique du récolement s'est développée en parallèle de la domanialité publique des collections françaises. Elle accompagne et éclaire l'évolution des inventaires, dont elle constitue l'un des outils essentiels. La loi du 4 janvier 2002 en a consacré le principe en imposant un rythme décennal pour les collections protégées au titre de l'appellation « Musée de France »².

Au-delà d'un simple pointage des œuvres, le récolement est un travail minutieux³, relevant à la fois de la responsabilité juridique de la collectivité propriétaire du musée et des missions scientifiques des conservateurs du patrimoine⁴. Par conséquent, l'exercice du récolement mobilise les responsables des collections, mais il repose tout autant sur une constellation de métiers « supports » aux musées dont la contribution reste encore trop peu reconnue. Néanmoins, depuis les années 1980, on constate en France une professionnalisation et une hyperspécialisation de ces métiers. La diversification des missions des musées et institutions patrimoniales (conservation préventive, gestion des risques, documentation) a rendu indispensable l'apparition de profils experts⁵. Ainsi, documentalistes, régisseurs d'œuvres⁶, assistants de conservation, restaurateurs, photographes, étudiants ou chercheurs participent tous à l'élaboration d'un savoir partagé sur les œuvres, leur localisation,

leur état de conservation et leur parcours au sein de l'institution.

Ces métiers sont souvent regroupés sous des appellations génériques – « personnels de conservation », « personnels de documentation » – qui masquent la diversité des compétences mobilisées. Leur rôle dépasse largement l'exécution de tâches logistiques : ils incarnent une expertise nourrie d'expérience, de mémoire institutionnelle et d'une connaissance intime des collections. Leur travail constitue un maillon indispensable



© Monnaie de Paris – Dominique Antérion

entre la recherche documentaire, les exigences réglementaires et les réalités matérielles des œuvres. Concrètement, dans le cadre du récolement décennal, ces professionnels assurent la préparation des campagnes, le recensement des sources documentaires et historiques de référence (registres d'inventaires, fiches, catalogues, carnets de fouilles...), la vérification des numéros, marques et étiquettes, la mise à jour des bases de données, la coordination des mouvements d'œuvres, la rédaction de procès-verbaux de campagne, la gestion des réserves et la documentation photographique. Ils garantissent ainsi la fiabilité des informations, condition première de toute recherche. Leur action contribue ainsi à la transparence, à la traçabilité et à la recherche matérielle des biens manquants. À l'échelle locale, au sein des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), le conseiller pour les musées joue un rôle déterminant dans ces opérations. Il relaie la politique du ministère de la Culture, centralise les données issues du terrain, accompagne et conseille les musées dans leurs démarches méthodologiques. Son action peut également prendre la forme de subventions, qu'il s'agisse de soutenir l'emploi de « récoleurs » ou de financer l'acquisition de matériel.

Des compétences multiples au service de la connaissance

L'hétérogénéité apparente de ces métiers ne doit pas masquer leur cohérence profonde : tous participent à la construction et à la circulation de

la connaissance. Le récolement décennal met en lumière cette articulation entre savoirs techniques, savoirs documentaires et savoirs scientifiques. Les professionnels qui y contribuent sont souvent « multitâches », non par dispersion, mais parce que leur champ d'action exige une polyvalence maîtrisée. La régie des œuvres, par exemple, mobilise des compétences en conservation préventive, en logistique, en gestion de projet, en sécurité et en documentation.

Les régisseurs apportent une connaissance fine des réserves, des conditionnements, des matériaux et des manipulations. Les documentalistes et gestionnaires de bases de données, quant à eux, assurent la cohérence des informations, la normalisation des vocabulaires, la structuration des notices, la mise en relation des sources et la diffusion numérique des données patrimoniales. En complément, les photographes produisent des données essentielles à l'étude matérielle et historique des objets.

Le « récoleur » entretient avec les œuvres qu'il étudie une relation faite de rigueur scientifique et de curiosité. Au fil des campagnes de récolement, il développe un regard singulier : à la fois enquêteur et passeur de savoirs. Son engagement repose sur une conviction forte : chaque œuvre, même la plus discrète, mérite d'être comprise, replacée dans son histoire, et transmise avec exactitude. Son rôle exige une polyvalence rare, ce fameux « mouton à cinq pattes » que les institutions recherchent. Il doit mobiliser des compétences solides en histoire de l'art, pour identifier les œuvres, leurs techniques,

5. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/musees/formations-et-metiers-des-musees/les-metiers-des-musees>

(page consultée le 16/03/2026).

6. Métier qui a émergé en France à la fin du xx^e siècle sur le modèle anglo-saxon.





Récolement au musée Granet d'Aix-en-Provence.

leurs inscriptions. Mais cette expertise ne suffit pas : il lui faut aussi une appétence pour la redécouverte, pour l'étude minutieuse des provenances, des parcours parfois chaotiques des objets, et pour l'analyse de leur état de conservation, qui suppose une connaissance fine des matériaux, des altérations, des interventions anciennes. Le récolement amène à devenir un contributeur direct à la recherche. Chaque fiche enrichie, chaque incohérence résolue, chaque œuvre retrouvée ou mieux documentée nourrit la connaissance collective. Ce travail s'inscrit dans un dialogue constant avec les collègues du terrain : régisseurs, restaurateurs, conservateurs, documentalistes. Ensemble, ils tissent une compréhension plus complète des collections, croisant observations matérielles, archives et pratiques muséales. Après deux décennies de récolement⁷, le métier évolue. D'une logique quantitative – vérifier et localiser –, il glisse vers une approche plus qualitative, centrée sur la valeur scientifique des données produites. Le « récoleur » devient alors un acteur essentiel, garant de la fiabilité des inventaires et de l'historique des collections.

7. En 2026 commence le 3^e récolement décennal.

Ces métiers constituent un socle de stabilité et de continuité. Leur expertise cumulative est précieuse : elle permet de comprendre les évolutions des collections, les déplacements successifs, les choix de conservation, les lacunes documentaires. Dans un contexte où les musées doivent concilier exigences réglementaires, contraintes budgétaires et ambitions scientifiques, ces professionnels incarnent une forme de résilience organisationnelle.

Leur contribution à la recherche est réelle : ils identifient des incohérences, repèrent des objets oubliés, signalent des besoins de restauration, enrichissent les notices, facilitent l'accès aux données. Ils sont souvent les premiers à détecter des problématiques matérielles ou documentaires qui orienteront ensuite les investigations des conservateurs et chercheurs. Leur travail, loin d'être périphérique, constitue une condition de possibilité de la recherche.

Rendre visible l'invisible

Le récolement décennal agit comme un révélateur : il met en lumière non seulement l'importance des collections conservées dans les musées de France, mais aussi celle des métiers qui gravitent autour des conservateurs du patrimoine et des autres personnels scientifiques. Ces femmes et ces hommes, dont les fonctions sont parfois fragilisées ou insuffisamment reconnues, portent pourtant une part essentielle de la mission des musées : garantir la connaissance, la protection et la transmission des collections publiques. Rendre visibles ces métiers, c'est reconnaître que la recherche ne se construit jamais seule. Elle s'appuie sur un écosystème professionnel riche, exigeant et profondément engagé. Valoriser ces compétences, c'est aussi rappeler que les musées sont des lieux de travail collectif, où chaque geste, chaque vérification, chaque mise à jour contribue à la compréhension et à la préservation du patrimoine commun. ■

Documentation et régie des collections

au Musée national de l'histoire de l'immigration

Les missions que peuvent exercer les chargés d'études documentaires (CHED) sont clairement définies par décret¹ : la recherche, l'acquisition, le classement, la conservation, l'analyse, l'exploitation et la diffusion de la documentation nécessaire aux missions des ministères dont ils relèvent. Ils assurent la constitution et la gestion des bases de données, la conception d'outils multimédias. Enfin, l'élaboration et la réalisation de programmes de publications incluant la traduction de documents, la sélection ou la rédaction d'études, d'articles et de notes de synthèse peuvent leur incomber.

D'après le Code du patrimoine², les missions d'un musée sont de conserver, restaurer, étudier et enrichir ses collections, tout en les rendant accessibles au public et en menant des actions d'éducation et de connaissance.

Ces définitions posent le cadre des fonctions que j'exerce au sein de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée (EPPPD). Chargée d'études documentaire au Musée national de l'histoire de l'immigration (MNHI) – Palais de la Porte Dorée, je me situe à l'interface des différents rôles du musée tels que définis dans le Code du patrimoine. J'y suis responsable de la régie des collections et administratrice de la base de gestion des œuvres. Mon travail quotidien constitue ainsi le socle sur lequel s'appuie le travail des personnels des corps scientifiques des musées, conservateurs du patrimoine, personnels de recherche, et contribue directement au travail scientifique.

La régie au service de la connaissance des œuvres

En tant que régisseuse des collections, je pilote la gestion matérielle de l'ensemble des biens culturels constituant la collection affectée au MNHI. Cela inclut, notamment, le récolement des collections, institué par la loi de 2002 relative aux musées de France³.

Pour rappel, le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence de ce bien dans les collections ; sa localisation ; son état ; son marquage ; la conformité de



MARIE-ODILE KLIPFEL

Chargée d'études documentaires (CHED), régisseuse des collections, Établissement public du Palais de la Porte Dorée, Musée national de l'histoire de l'immigration

1. Article 2 du décret n°98-188 du 19 mars 1998 fixant les dispositions statutaires applicables aux corps des chargés d'études documentaires.
2. Livre IV du Code du patrimoine.
3. Article L. 442-8 du Code du patrimoine (ancien article 6 de la Loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France).

Séance de récolement en réserve, Madeleine Chauveau, Paris, 2025.

4. Article 11 de l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire.

5. Article II-2 répartition des tâches de la circulaire n°2006/006 du 27 juillet 2006 relative aux opérations de récolement des collections des musées de France.

6. Règlement délégué (UE) 2019/2015 de la Commission du 11 mars 2019 complétant le règlement (UE) 2017/1369 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des sources lumineuses et abrogeant le règlement délégué (UE) n°874/2012 de la Commission.

7. ISO 14001, ISO 45001 et ISO 9001, respectivement relatives à l'environnement, à la santé et la sécurité, à la qualité des savoir-faire et des compétences.

l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues⁴.

Les opérations de contrôle et de validation, ainsi que les recherches complémentaires, sont confiées à des collègues ayant une qualification scientifique ou documentaire⁵.

Le récolement répond donc à l'objectif de bonne gestion de la collection et à sa connaissance.

Les opérations qui en découlent (mise à jour des fiches documentaires, plan de restauration) permettent leur valorisation ainsi que leur préservation.

Cet exercice professionnel me confronte également aux problématiques liées à l'utilisation de certains matériaux par les artistes pour créer leurs œuvres. Je contribue ainsi pleinement à la meilleure connaissance de ces matériaux, à leur vieillissement, à leurs réactions physico-chimiques dans l'environnement muséal.

Pour illustrer ce propos, je pense à l'œuvre de Taysir Batniji, *L'homme ne vit pas seulement de pain #2* (inv. 2021.18.1), acquise récemment et constituée de savons de Marseille, matériau particulièrement sensible aux variations environnementales. Cet exemple montre à quel point les échanges avec le personnel scientifique des laboratoires du ministère de la Culture, du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et du Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) peuvent être essentiels pour assurer ensemble la conservation de la collection.

Je suis également confrontée à l'obsolescence de certains matériaux et techniques, qui nécessite non seulement de rechercher des solutions afin de maintenir la pérennité de ces œuvres au sein de la collection nationale, mais aussi de s'assurer du respect et de la pérennisation du processus créatif originel de l'artiste, tout en tenant compte de la législation. Je citerai les créations en néon, dont le MNHI compte plusieurs items dans sa collection. En effet le règlement 2019/2015/UE de l'Union européenne⁶ fixe l'arrêt de la production de certaines ampoules fluocompactes et des ampoules halogènes basse tension, de sorte que seuls les stocks restants pourront être vendus. Les œuvres d'art bénéficient certes d'une exemption, mais les difficultés d'approvisionnement doivent être anticipées.

J'ajoute que mon intérêt pour la question des matériaux et techniques inclut l'évolution des produits utilisés dans le conditionnement des biens culturels, dans une démarche davantage respectueuse de l'environnement, afin de diminuer l'utilisation des matériaux petro-sourcés.

Documenter la collection pour mieux la valoriser

En tant qu'administratrice de la base de gestion des collections, mon rôle commence dès l'acquisition des biens culturels, avec l'inventaire des biens entrant dans la collection du musée. Il est essentiel d'être méticuleux, exhaustif et systématique. Le rôle du CHED est de centraliser l'information pour mieux la restituer. J'apporte mes connaissances métier pour faciliter le travail de recherche des conservateurs et personnels de recherche.

Je dois également m'assurer de la pérennisation des données, de vérifier les vocabulaires utilisés et de respecter les normes⁷.

Afin d'améliorer la visibilité de la collection du MNHI, et plus largement pour lutter contre l'invisibilisation du patrimoine relatif aux migrations humaines, j'apporte une grande attention à l'indexation de la collection, afin qu'elle soit la plus juste et la plus précise possible. Pour mener à bien l'enrichissement et le nettoyage des référentiels utilisés pour l'indexation, travail d'ampleur, je m'appuie sur deux groupes de travail. Le premier est interne, en lien avec mes collègues du Service de la conservation et avec le soutien du « guichet référentiels » du Service du numérique du ministère de la Culture. Le second, qui réunit plus d'une vingtaine d'institutions culturelles et que je coanime aux côtés de la cheffe du Service de la conservation, est dédié à l'inventaire des patrimoines des migrations humaines. Cela m'a permis de créer une dynamique et une émulation entre collègues du musée et ceux d'autres institutions.

☐ [*Document et Imprimerie]

☐ [*document à valeur administrative ou juridique]

— carte de membre

— *document administratif

☐ [*document comptable ou fiscal]

— *déclaration fiscale

— livre de comptes

— *pièce comptable

☐ [*document lié à l'état civil]

☐ [*acte]

— acte de décès

— acte de mariage

— acte de naissance

— *acte de naturalisation

— *carte d'électeur

Extrait du thesaurus « Dénominations », base de données « Webmuseo » du MNHI, Paris, 2026.



© Établissement public du palais de la porte dorée

Section 1917 de l'exposition permanente, Anne Volery, Paris, 2023.

Le travail de documentation de la collection est en constante évolution, de nouveaux centres d'intérêt et de nouvelles problématiques se faisant jour grâce aux travaux de recherche menés sur nos collections. Ainsi, la réflexion menée en vue de l'élaboration du nouveau parcours permanent du MNHI⁸ nous a poussés à réétudier la collection à l'aune de ces nouvelles réflexions. L'indexation des biens a été enrichie. Ainsi, les récents travaux de recherche menés par des universitaires autour des femmes migrantes⁹ nous ont, par exemple, encouragés à réétudier la collection avec ce nouveau prisme et à compléter l'indexation des biens.

Enfin, le MNHI accueille également chaque année des chercheurs en résidence dont les travaux et les échanges qu'ils suscitent nourrissent la documentation des œuvres.

La mise en ligne des collections¹⁰ offre également une vitrine pour la valorisation de ce travail de fond mené sur la collection du MNHI. C'est pourquoi j'ai œuvré à la mise en ligne de l'intégralité de la collection sur le site Internet du musée, en complément de l'éditorialisation d'une sélection de biens. Pour toucher des publics les plus larges possibles, et pour tenir compte de la variété de la collection du musée, à la fois art contemporain, histoire et collection de société, il a été choisi de multiplier les plateformes de mise en ligne : outre le site de l'établissement, la collection est diffusée progressivement sur Joconde, le catalogue collectif des musées de France porté par POP (Plateforme ouverte du patrimoine)¹¹, celle d'art contemporain est diffusée sur la base commune de Videomuseum. Le musée participe également au projet de portail des collections de société piloté par le MUCEM.

Pour conclure, en tant que CHED, je développe une connaissance fine de l'ensemble de la collection, dans sa matérialité et dans son historique, ce qui me permet d'en assurer la conservation et la valorisation, et de venir soutenir le travail mené par les personnels scientifiques et de recherche, dans et hors de l'institution. La sélection des œuvres pour les projets d'expositions temporaires s'en trouve ainsi facilitée, de même pour les projets d'édition. Grâce à ce travail « en profondeur » mené depuis plusieurs années sur la collection du MNHI, sa connaissance et sa visibilité se sont fortement accrues.

L'exercice professionnel de la documentation et de la régie, invisible aux yeux du grand public et au sein même de l'institution muséale, reste souvent méconnu. Pourtant, il constitue bien le socle sur lequel peuvent s'appuyer les différentes missions d'un musée. ■

8. Romain Bertrand et Patrick Boucheron (dir.), *Faire musée d'une histoire commune. Rapport de préfiguration de l'exposition permanente du Musée national de l'histoire de l'immigration*, Seuil, 2019.

9. Pour n'en citer qu'un : Camille Schmall, *Les Damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2020.

10. <https://webmuseo.com/ws/musee-histoire-immigration/app/collection?vc=ePkH4L7w119geon4t0FPp6gAQDq5iCL&page=1> (page consultée le 18/03/2026).

11. Plateforme ouverte du patrimoine : <https://pop.culture.gouv.fr> (site consulté le 18/03/2026).

Capture d'écran de la mise en ligne de la collection du MNHI sur le site internet de l'établissement, Paris, 2026.



© Établissement public du palais de la porte dorée

De l'outil scientifique à la sauvegarde patrimoniale indispensable :

perspectives changeantes de la documentation numérique en archéologie

Égyptologue de formation, je me consacre depuis près de quarante ans à la documentation scientifique de monuments pharaoniques majeurs. Mes travaux m'ont conduit à intervenir à Karnak, Louxor, au Ramesseum, dans la Vallée des Rois et la Vallée des Reines, ainsi que dans des chapelles privées du Nouvel Empire. Ces interventions ont toujours dû tenir compte à la fois d'un état de conservation fragile et de l'évolution constante des outils, devenus plus précis, mais aussi plus complexes. Au fil du temps, cette pratique m'a conduit à des compétences en perpétuelle adaptation, mais aussi à une conscience accrue des enjeux scientifiques et de la fragilité d'un patrimoine souvent en danger de disparition.

PHILIPPE MARTINEZ

Ingénieur de recherche, Laboratoire d'archéologie moléculaire et structurale (LAMS), UMR 8220, CNRS – Sorbonne Université

Au commencement était l'analogique

À peine diplômé d'une licence d'archéologie, je découvris pour la première fois les monuments pharaoniques dans le cadre d'un projet de description systématique du décor de plus de 12 000 blocs découverts en remploi à Karnak. Cette première expérience me confronta immédiatement aux difficultés propres à la documentation archéologique. Les blocs étant conservés dans des réserves inaccessibles, l'étude devait s'appuyer exclusivement sur de petits tirages en noir et blanc. Malgré l'ampleur de l'effort documentaire initial, ce fait limitait fortement l'observation détaillée et masquait toute information relative à la polychromie. L'enrichissement de la documentation reposait donc essentiellement sur une médiation interprétative textuelle, inévitablement imparfaite.

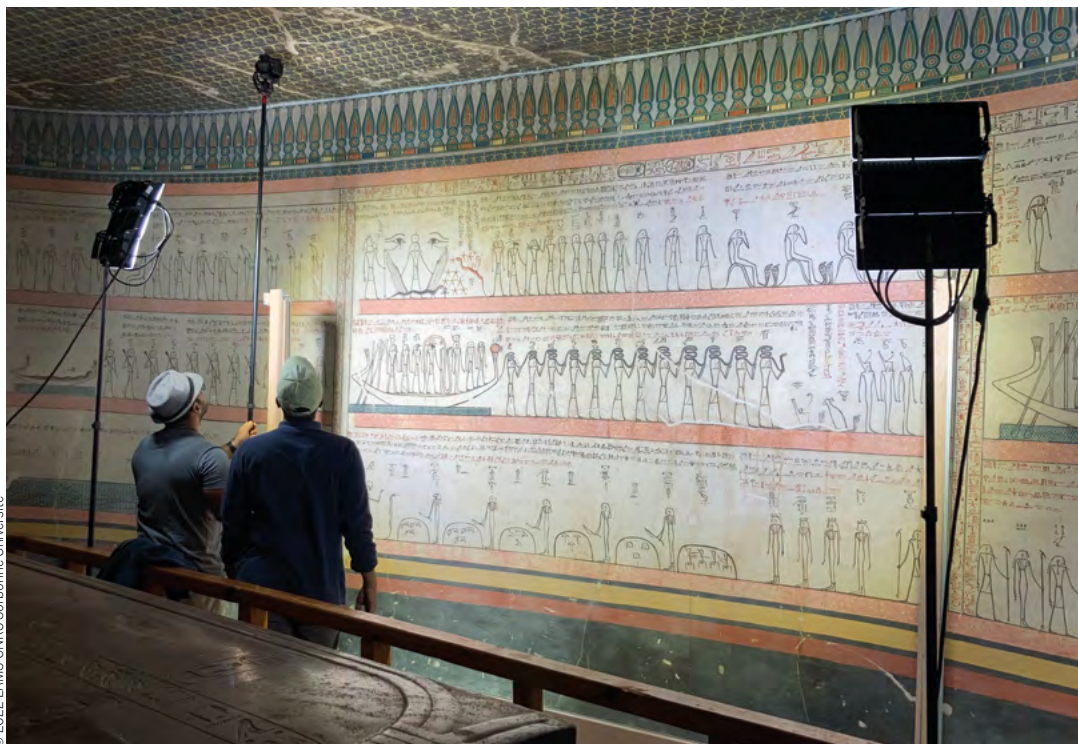
Le relevé de plus de 1 200 blocs de plus grande taille et richement décorés d'Amenhotep I^{er} (1525-1504 avant notre ère) me permit d'ajouter à ma pratique la copie dite en « fac-similé » réalisée sur film transparent. Pour un chercheur dépourvu de formation artistique, cette méthode constituait un outil à la fois pratique et relativement précis,

à condition d'être utilisée avec rigueur et dans un souci constant de fidélité.

Appliquée à des monuments tridimensionnels et polychromes, elle ne pouvait aboutir qu'à une restitution schématique et incomplète. L'égyptologie considère le dessin comme un moyen fidèle et économique de transmettre l'information portée par les monuments et cette tradition demeure bien vivante dans les publications, malgré l'usage courant de la photographie.

Par nature bidimensionnel, le dessin demeure une interprétation, opérant un tri raisonné de l'information et offrant une première synthèse intellectuelle qui facilite la compréhension de l'objet étudié par une reconstruction partielle. Le terme même de « fac-similé » est d'ailleurs abusif : si le style peut être rendu avec une certaine fidélité, il demeure très difficile de rendre la matérialité complexe de l'artefact.

Face au défaut documentaire généralisé de ma discipline, je pris la décision de ne plus jamais fouiller.



© 2022 LAMS CNRS Sorbonne Université

Membres de l'équipe égyptienne du Centre d'études et de documentation sur l'Ancienne Egypte (CEDAE), formés au relevé photogrammétrique, documentant une paroi de la tombe de Thoutmosis III dans la Vallée des Rois.

Au millénaire advint le numérique

Les années 1990 virent l'apparition de la photographie numérique qui, malgré une résolution encore limitée, ouvrait la voie à de nouvelles approches, permettant d'envisager des visualisations inédites, auparavant coûteuses, voire impossibles.

À l'approche des années 2000, j'eus l'occasion de découvrir la numérisation tridimensionnelle par scanner laser, au sein d'EDF Recherche, où je m'intéressais à la « modélisation au plus près du réel », mais aussi à la modélisation 3D normative, qui permet notamment la reconstitution virtuelle des temples de Karnak et de Louxor.

Ces travaux pionniers présentaient un intérêt scientifique considérable. Mais leurs coûts élevés pouvaient décourager un épigraphiste habitué aux budgets modestes alloués à l'archéologie.

Au début des années 2000 apparut progressivement une nouvelle approche avec la photogrammétrie numérique. Je bénéficiais des expérimentations menées sur le terrain thébain par Alban Pimpaud, qui mettait également en place un système d'information géographique (SIG) couvrant l'ensemble des monuments de la rive gauche de Louxor (Thèbes-Ouest).

Parallèlement, les travaux documentaires menés au Ramesseum sur l'ensemble du site bénéficièrent du soutien du groupe de recherche californien *insightdigital* qui permet la numérisation systématique des structures ainsi que le remontage virtuel de plusieurs statues.

Ce qui peut sembler aujourd'hui naturel constituait alors un difficile terrain d'expérimentation. Les méthodes et les outils évoluaient rapidement, mais les puissances de calcul nécessaires restaient largement hors de portée des sciences humaines.

Les relevés obtenus grâce à des scanners laser de différentes portées servaient désormais de base métriquement validée à l'assemblage d'images photographiques gigapixels¹. Sur écran, ces dispositifs offraient une visualisation proche du réel, permettant de rendre accessible ce qui ne l'était pas – avec un monument s'élevant à plus de vingt mètres – et de révéler ce qui restait invisible, en s'affranchissant des jeux de lumière d'un site constamment baigné par un soleil mouvant.

Ces réalisations inédites suscitèrent un intérêt réel du public et des médias, sans se traduire pour autant par des moyens supplémentaires pour la recherche. Elles révélaient aussi certaines réticences au sein même de l'équipe, certains ne percevant pas encore leur intérêt scientifique. « Publicité à bon marché », « trop de points tuent le point » étaient autant de réserves émises dans un débat qui, in fine, optera pour un relevé sélectif des points significatifs, à l'aide d'un théodolite numérique².

Pour ma part, dans ma quête d'une image toujours plus fidèle des décors et des textes, je restais partagé. La résolution encore limitée des outils accessibles ne me satisfaisait pas pleinement. Le relevé scientifique se trouvait ainsi dans une forme d'entre-deux : je me formais aux technologies tridimensionnelles, tout en poursuivant une approche bidimensionnelle mêlant relevés sur film plastique et photographie numérique.

Le grain de sable qui enclenche le futur

Alors que ces relevés étaient bien avancés, un arrêté du ministère égyptien des Antiquités interdit soudain toute technique impliquant un contact physique avec les monuments. Il devenait impératif de produire une nouvelle archive géographique, dépourvue de déformations optiques et

1. Une image gigapixel contient plus d'un milliard de pixels. À titre de comparaison, une image haute définition standard compte environ deux millions de pixels.
2. Instrument de visée muni d'une lunette, servant en géodésie à mesurer les angles, à lever les plans.

susceptible de servir de base au relevé épigraphique. Le moment était venu d'embrasser pleinement les approches photogrammétriques.

Mobilisant mes propres compétences et ressources, j'entrepris de photographier systématiquement les reliefs, réalisant parfois plus de 2 000 clichés par jour. Le traitement de ces données restait lourd et produisait des fichiers volumineux. Mais il en résulta une base de données graphiques sans précédent, permettant pour la première fois d'observer et d'étudier avec la même acuité que sur site.

La méthodologie, relativement simple une fois maîtrisée, pouvait désormais être transmise à d'autres collègues, en envisageant même l'usage d'un smartphone pour la prise de vue.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet international et pluridisciplinaire *Painting like an Egyptian*. Grâce aux outils désormais disponibles, il devenait possible d'envisager un relevé tridimensionnel systématique, avec l'objectif à long terme de constituer un véritable atlas 3D des tombes thébaines. Le projet intègre des outils d'analyse chimique portables, permettant d'étudier la matérialité des peintures et de mieux comprendre les recettes et les gestes des artistes antiques.

Dans cette perspective, les relevés graphiques cessent d'être un pur outil de recherche pour devenir un objectif en soi : ils permettent d'établir un état des lieux précis, avec une résolution inférieure au millimètre, et de mettre ces données à la disposition des chercheurs, des restaurateurs, mais aussi du grand public, notamment grâce à

des visites virtuelles réalistes ou à la réalisation de maquettes à taille réelle.

Équipé aujourd'hui d'un appareil photographique haute résolution et d'une LiDAR³ d'une portée de 25 mètres, je travaille en totale autonomie. Ces gestes sont souvent perçus comme purement techniques, alors qu'ils offrent une toute nouvelle lecture efficiente et pertinente.

L'approche véritablement interdisciplinaire du projet a déjà permis plusieurs découvertes majeures, remettant en question notre perception de la peinture pharaonique. Plutôt que de chercher à décrypter à tout prix le message sémantique de ces monuments, notre équipe s'attache à documenter et à comprendre leur réalité physico-chimique et visuelle.

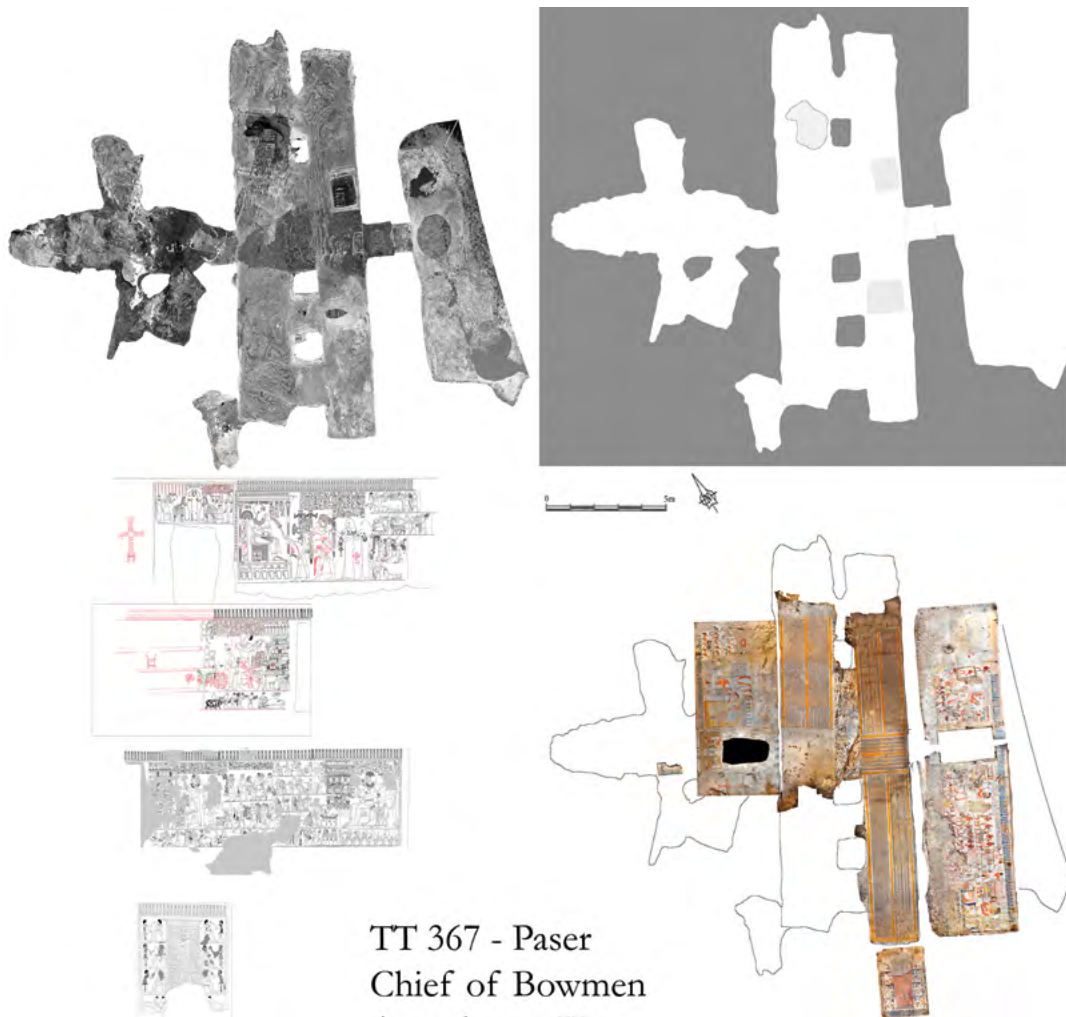
Ma propre démarche s'en trouve transformée. Le moment photographique, réalisé selon une approche quasi macrophotographique, exige un travail patient et minutieux, mais il offre, avec une rapidité d'exécution appréciable, une observation renouvelée des surfaces. Le résultat est saisissant et multiscale.

Ainsi, la documentation multidimensionnelle et pluridisciplinaire devient progressivement un substitut relativement neutre de l'objet patrimonial. Elle facilite l'étude à distance, contribue à la pérennisation mémorielle d'un héritage mondial fragile, participant, par un partage facilité, à une meilleure connaissance et à une conservation plus raisonnée. ■

3. La télédétection par laser, LiDAR, acronyme de l'expression en langue anglaise *Light Detection and Ranging* ou *Laser Imaging Detection and Ranging* (soit en français «détection et estimation de la distance par la lumière» ou «par laser»), est une technique de mesure à distance fondée sur l'analyse des propriétés d'un faisceau de lumière généré artificiellement et renvoyé par la cible vers son émetteur. Si des mesures sont effectuées sur une surface, elles permettent d'en dresser une cartographie 3D à distance. Voir Alexandre Guyot, Laurence Hubert-Moy, Marc Lennon et Thierry Lorho, «L'IA et la télédétection LiDAR. Un exemple d'application à la prospection archéologique en Bretagne», in *Culture et Recherche*, n°147, «Recherche et intelligence artificielle», automne-hiver 2024, p. 98-101 ; dans ce numéro : Valérie Schemmama, «La carte archéologique, une mission à redécouvrir», p. 55.

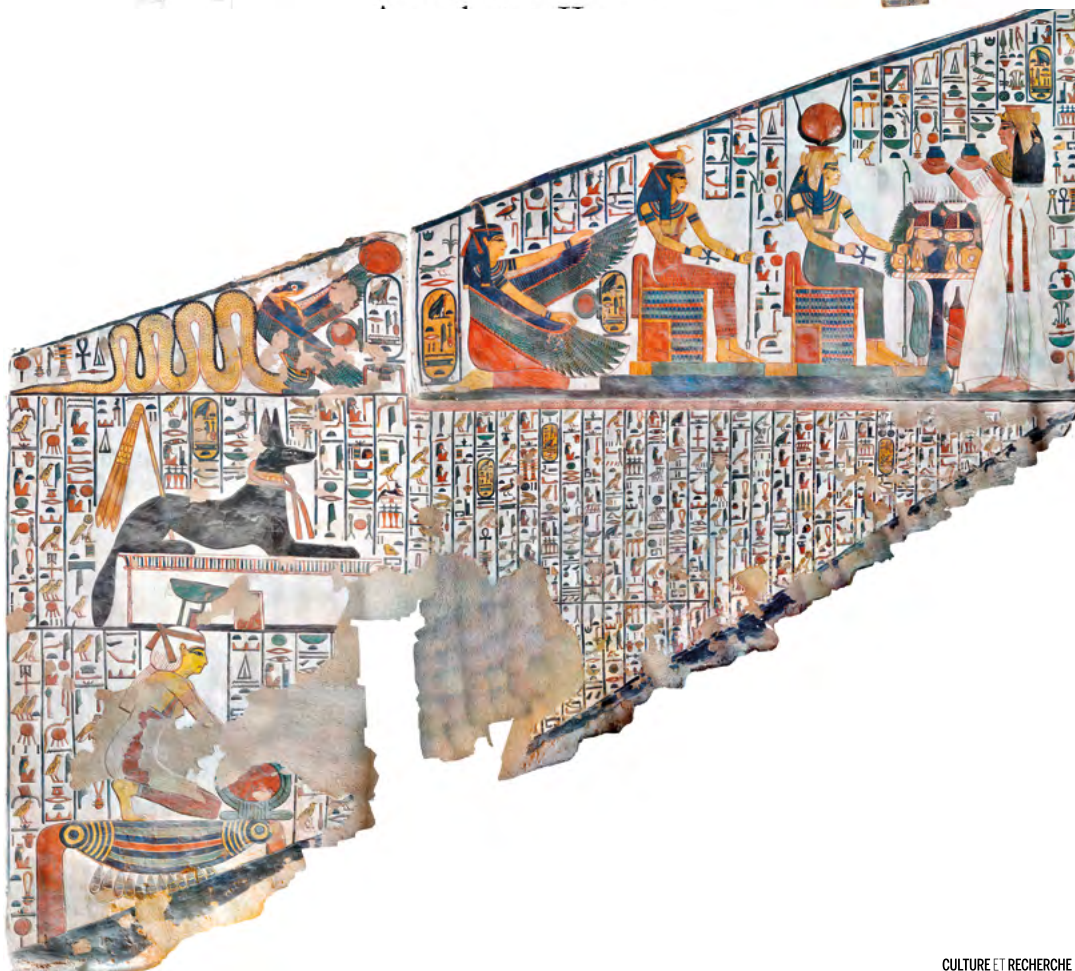


Utilisation du laboratoire portable dans des chapelles peintes de Thèbes-Ouest : à gauche, imagerie multispectrale, au centre XRF, à droite, Raman.



TT 367 - Paser
Chief of Bowmen

Fiche signalétique de la chapelle
de la tombe de Paser (TT367).
© 2020 LAMS CNRS, Sorbonne
Université



Restitution photogrammétrique
de la paroi droite de la descenderie
de la tombe royale de Néfertari
dans la Vallée des Reines (QV 66).
© 2026 LAMS CNRS, Sorbonne
Université.

L'historien de l'architecture au service des architectes en chef des monuments historiques : un savoir-faire « invisible » et essentiel

L'agence d'architectes en chef des monuments historiques, 2BDM Architectes, a pour particularité, depuis sa création en 2010, de compter au sein de ses effectifs une équipe permanente de trois historiens de l'architecture, issus du milieu universitaire : un titulaire d'un master (Université Paris-Sorbonne Paris IV) et deux autres d'un doctorat (Université Grenoble-Alpes et École pratique des hautes études de Paris). Leur formation académique et leurs acquis scientifiques sur différentes périodes apportent à la structure une rigueur méthodologique et une connaissance des différents fonds d'archives existants, privés et publics, des bibliothèques spécialisées et des institutions, et des outils de recherches documentaires.

JEAN-BAPTISTE CORNE

Chargé d'études historiques, Agence
2BDM-Architectes – Agence de Versailles

ALEXANDRE ROY

Chargé d'études historiques, Agence
2BDM-Architectes – Agence de Paris

EMMANUEL SARMÉO

Chargé d'études historiques, Agence
2BDM-Architectes – Agence de Paris

Produire un diagnostic préalable enrichi

Ces compétences permettent de produire des synthèses historiques argumentées dans le cadre des diagnostics patrimoniaux réalisés en amont des projets de restauration menés au sein de l'agence, mais aussi d'accompagner les chefs de

projet lors des phases de chantier, où la confrontation des sources archivistiques s'avère souvent essentielle pour comprendre dans sa globalité l'évolution d'un monument, d'une œuvre, d'un site classé ou inscrit.



© Archives du château de Dampierre

Anonyme, *Élévation du château de Dampierre du côté de la cour*, n.d. [première moitié du XVIII^e siècle].



Dominique Berretty, *Secrétariat de l'Unesco (Unesco I)* construit par Bernard Zehruss, Marcel Breuer et Pier Luigi Nervi, mai 1958.

Lorsqu'un propriétaire, public ou privé, sollicite l'agence 2BDM, l'édifice fait l'objet d'une analyse historique et architecturale approfondie. La première étape consiste à établir un état des connaissances existantes : consultation du dossier de protection au titre des monuments historiques, analyse de la bibliographie disponible, recherche iconographique (dessins, gravures et photographies anciennes) et dépouillement d'archives. Cet ensemble constitue un premier corpus documentaire appelé à s'enrichir au fil des investigations.

Chaque étude se construit en fonction de la nature et de la période de l'édifice étudié. Les méthodes diffèrent sensiblement selon qu'il s'agit, par exemple, d'une église clunisienne de la fin du XI^e siècle en Bourgogne, d'un château et de son parc paysager du XVIII^e siècle en Île-de-France, à l'instar du château de Dampierre-en-Yvelines, d'une abbaye du Maine-et-Loire, telle l'abbaye royale de Fontevraud, d'un édifice parisien du XIX^e siècle (Palais de Justice ou Palais-Royal) ou encore d'un bâtiment moderne en béton du XX^e siècle comme le siège de l'Unesco à Paris ou le Centre national de la danse à Pantin.

L'objectif est de retracer l'histoire du site depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine, en identifiant autant que possible l'action

des commanditaires, propriétaires et architectes successifs. Il ne s'agit pas de porter un jugement sur les interventions passées, mais de fournir à l'équipe chargée du projet les informations et une chronologie précise, nécessaires à la compréhension des transformations esthétiques, architecturales ou structurelles du bâtiment. Ces informations constituent un socle essentiel pour l'élaboration de partis pris de restauration argumentés et justifiés.

Appréhender les sources

La mission se heurte toutefois à deux difficultés majeures : l'absence d'archives ou, au contraire, leur abondance. Dans le cas d'un monument emblématique comme le château de Versailles, la masse documentaire peut rendre l'analyse particulièrement complexe. L'enjeu consiste alors à sélectionner les informations les plus pertinentes afin de produire des synthèses à la fois précises et compréhensibles. Si l'historiographie du château est riche pour les XVII^e et XVIII^e siècles ainsi que pour le milieu du XIX^e siècle, certaines périodes demeurent moins étudiées, notamment le règne de Napoléon III ou les transformations opérées au cours du XX^e siècle, ce qui incite à orienter les recherches vers ces phases encore mal connues.



Archives du château de Purnon lors de leur découverte, octobre 2020.

©Château de Purnon.

Dans d'autres contextes, notamment lors de chantiers menés pour des propriétaires privés, des découvertes fortuites peuvent enrichir considérablement la connaissance d'un site. À plusieurs reprises, des archives conservées *in situ* ont permis de découvrir des informations inédites.

Au château de Purnon à Verrue (département de la Vienne), c'est notamment un ensemble remarquable d'archives anciennes qui a été découvert dans une armoire comprenant des plans, des élévations aquarellées, des mémoires de travaux, des comptes, etc. Ces derniers ont non seulement révélé le nom de l'architecte, Laurent Bourgeois (1729-1808), mais aussi les différents protagonistes qui ont œuvré à sa construction entre 1779 et 1785, ou encore les nombreuses phases de transformations ou campagnes de travaux survenues au cours des siècles, tant sur le château que sur son parc¹.

C'est un fonds tout aussi remarquable et inexploré qui fut encore découvert en 2025 au château de Noyen-sur-Seine (département de la Seine-et-Marne) : un édifice classique construit entre 1766 et 1770 par l'architecte parisien Claude-Martin Goupy (1730-1793) en conservant, pour faire office de communs, l'ancien haras royal de 1555 attribué à Philibert Delorme. Parmi les innombrables

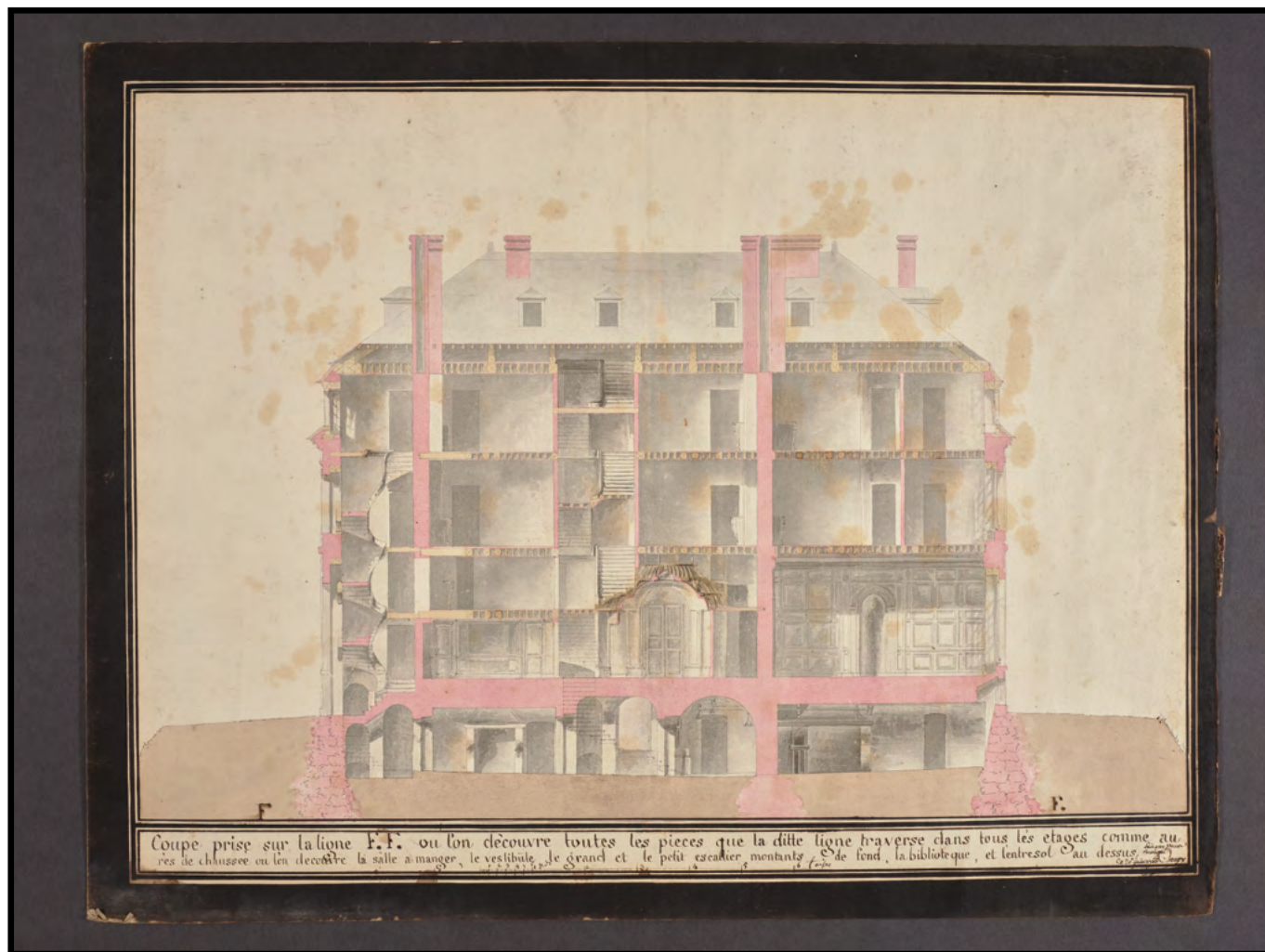
papers de famille, actes notariés ou documents liés à la gestion du domaine de Noyen, se trouvait un exceptionnel et rare recueil complet des plans, coupes et élévations du château, composé et aquarellé par Goupy en 1766.

Observer « en mode augmenté »

Cependant, ces belles surprises restent exceptionnelles, en particulier pour le petit patrimoine privé ou religieux, pour lequel il faut bien souvent faire le deuil des archives. Les destructions dues aux incendies, aux événements historiques majeurs, comme la période révolutionnaire, ou aux changements de propriétaires ont fréquemment entraîné la disparition des documents de première main. Dans ces cas, l'étude repose sur des comparaisons avec des édifices contemporains situés dans une aire géographique comparable, ainsi que sur une collaboration étroite avec les archéologues et les restaurateurs.

L'observation directe du bâti joue alors un rôle central. Elle peut être complétée par différentes méthodes d'analyse scientifique : dendrochronologie, relevés par scanner 3D ou imagerie infrarouge, études stratigraphiques des enduits et des peintures, analyses métallurgiques, etc.

1. L'important fonds archivistique de Purnon a fait l'objet, en 2021, d'un versement complet aux Archives départementales de la Vienne afin d'être protégé, classé et porté à la connaissance des chercheurs.



©Recueil Goupy, archives du château de Noyen-sur-Seine.

Claude-Martin Goupy, *Coupe longitudinale sur le château de Noyen-sur-Seine*, 20 juin 1766.

Les sondages réalisés par les ateliers de restauration se révèlent souvent déterminants pour restituer des décors disparus ou identifier des états anciens du bâtiment. À ces sources matérielles peuvent s'ajouter des témoignages oraux provenant d'anciens propriétaires, d'artisans ou d'érudits locaux, qui contribuent parfois à éclairer certaines zones d'ombre.

Le travail des historiens ne s'achève pas avec la remise du diagnostic préalable à la restauration. Il se poursuit fréquemment pendant le chantier lui-même, au gré des découvertes réalisées par les entreprises et les artisans : vestiges archéologiques, éléments décoratifs enfouis, fragments de peintures murales dissimulés sous des couches successives de revêtements muraux (papiers peints, peinture, enduits...), qu'il convient alors de documenter. L'ensemble de ces recherches, souvent menées dans l'ombre, participe pleinement à la compréhension d'un monument et à l'élaboration des projets conduits par les architectes en chef des monuments historiques. Elles peuvent donner lieu à des publications rendant compte des découvertes faites dans les archives et sur les chantiers, qui rappellent ainsi le rôle fondamental de l'historien dans le progrès de la connaissance. ■

« L'ensemble de ces recherches, souvent menées dans l'ombre, participe pleinement à la compréhension d'un monument et à l'élaboration des projets conduits par les architectes en chef des monuments historiques. »

Dans les coulisses de la commission des Ordonnances ou l'exigeante mise en lumière des actes des rois de France

L'équipe de recherche appelée « commission des Ordonnances », constituée entre la fin des années 1950 et le début de la décennie suivante, est l'héritière de la prestigieuse *Collection des ordonnances des rois de France*¹. De nos jours, elle est relativement méconnue, d'autant qu'elle a été réduite en effectif au fil du temps et que ses méthodes d'investigation sont moins visibles. Il n'en demeure pas moins que l'œuvre qu'elle accomplit a bénéficié d'évolutions récentes qui ont contribué à sa mise en valeur, sans rien céder à son exigence scientifique.

ROSELINE CLAERR

Ingénieure de recherche, responsable de la commission des Ordonnances, Centre Roland Mousnier (UMR 8596), CNRS-Sorbonne Université

1. Marie-Noëlle Baudouin-Matuszek, « La publication des ordonnances des rois de France. Trois cents ans de travaux », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 167, 2009, p. 487-537 ; Roseline Claerr, « Archives d'Ancien Régime. Les actes des rois de France : nouvelles approches », *Culture et Recherche*, n°129, « Archives et enjeux de société », hiver 2013-2014, p. 10-11.

2. Caroline Muller et Frédéric Clavert, « Naviguer, bricoler, braconner, cueillir : de quelques gestes de la recherche en histoire à l'ère numérique », *Culture et Recherche*, n°149, « La recherche indisciplinée », automne-hiver 2025, p. 28-31.

3. Yves-Marie Bercé, « Situation de l'entreprise de publication des ordonnances des rois de France (note d'information) », in *Académie des inscriptions & belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année 2008, juillet-octobre*, p. 1033-1039, à la p. 1035.

Brève présentation de la commission

La commission des Ordonnances est aujourd'hui affectée au Centre Roland Mousnier, implanté à la Sorbonne, tout en étant hébergée sur le site parisien des Archives nationales et placée sous le patronage de l'Institut de France. Son rattachement au CNRS lui permet d'être inscrite à l'accord-cadre de cet organisme avec le ministère de la Culture. Une ingénieure en analyse de sources assume désormais seule le travail d'une équipe qui rassembla jusqu'à cinq professionnelles d'appui à la recherche.

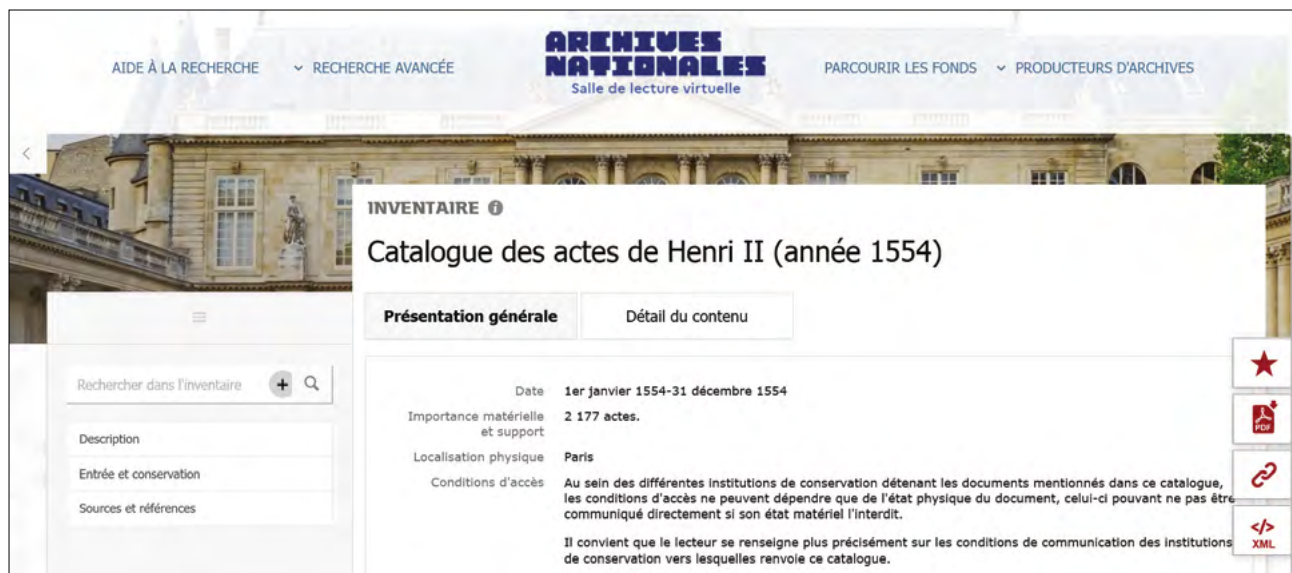
La commission des Ordonnances s'est adaptée aux nouveaux contextes de travail des historiens en développant des pratiques numériques. Certes, elle continue de procéder à une « cueillette » d'actes royaux, mais ceux-ci deviennent des données traitées sur écran. Par ailleurs, la quête de ces sources se passe dorénavant d'abord *via* les inventaires d'archives en ligne, ce qui permet de cibler et d'optimiser les dépouillements à venir².

Le fonctionnement contemporain de la recherche et les nouvelles tendances historiographiques ne jouent sans doute pas en faveur

d'entreprises au long cours *a priori* francocentrées. Aussi, à l'aube du XXI^e siècle, pourrait sembler loin le temps où, dans les premières décennies de la III^e République, « la reprise de la *Collection des ordonnances* prenait tout de suite figure de grande œuvre nationale³ ».

De l'ombre à la lumière

Jusqu'aux années 2010, la diffusion limitée et la lenteur d'élaboration de l'édition papier du *Catalogue des actes de Henri II*⁴, composante de la *Collection des ordonnances*, concouraient à son manque de visibilité. Convaincue qu'il fallait faire évoluer le *Catalogue* et l'adapter aux nouveaux usages des chercheurs, la commission des Ordonnances a conçu un nouvel outil d'analyse de ce corpus de sources normatives. À partir de 2019, quelque 10 000 lettres patentes de Henri II datées de 1554 à 1559 ont été encodées en XML DTD EAD⁵. En outre, afin de proposer au public un corpus cohérent, homogène et consultable sous une forme plus dynamique, la commission a piloté la rétroconversion de la partie du *Catalogue des actes de Henri II* qui avait connu une publication

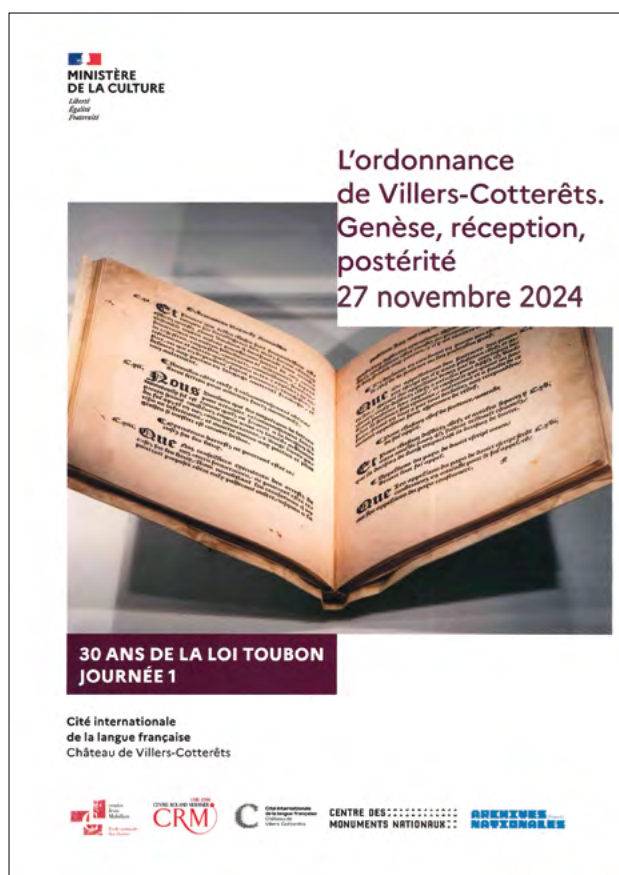


Page d'accueil du *Catalogue des actes de Henri II* (année 1554) dans la salle de lecture virtuelle des Archives nationales.

papier. Les Archives nationales ont ensuite publié les fichiers XML du *Catalogue* dans leur salle de lecture virtuelle. L'accès en ligne des actes de l'ensemble du règne de Henri II représente un progrès décisif dans la connaissance de cet instrument et en décuple le potentiel d'exploitation.

La récente inauguration de la Cité internationale de la langue française a mis à l'honneur l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François I^{er} en 1539. Identifiée comme experte de cette loi parmi les plus importantes du xvi^e siècle, la commission

a participé à la réalisation de diverses écritures alternatives (documentaire, reportages, pages de site Internet, vidéo sur *YouTube*) et organisé avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France une rencontre autour de l'ordonnance, qui s'est tenue à Villers-Cotterêts en 2024⁶. Mais ce coup de projecteur médiatique ne saurait faire oublier le travail scientifique de fond mené par la commission des Ordonnances, dans l'ADN de laquelle sont inscrites ambition d'exhaustivité et qualité de la donnée. ■



Affiche de la journée d'étude : *L'ordonnance de Villers-Cotterêts. Genèse, réception, postérité*, Villers-Cotterêts, Cité internationale de la langue française, 27 novembre 2024.

« Mais ce coup de projecteur médiatique ne saurait faire oublier le travail scientifique de fond mené par la commission des Ordonnances, dans l'ADN de laquelle sont inscrites ambition d'exhaustivité et qualité de la donnée. »

4. https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?ird=FRAN_IR_058360

(page consultée le 18/03/2026).

5. Pour le XML DTD EAD, voir Florence Clavaud et Jean-François Moufflet, « La fabrique "indisciplinée" des données du portail ORESM selon la perspective des Archives nationales », *Culture et Recherche*, n° 149, « La recherche indisciplinée », automne-hiver 2025, p. 21-27, notamment note 6 page 23 : La DTD EAD (*Encoded Archival Description*) publiée par la Society of American Archivists (SAA) est aujourd'hui de loin le format XML d'encodage le plus utilisé dans le monde par les institutions qui conservent des archives et qui ont choisi XML pour structurer leurs instruments de recherche ou les diffuser sur internet, directement ou via des agrégateurs. La majorité des services publics d'archives français l'emploient.

6. *Quelles politiques pour nos langues ? De l'ordonnance de Villers-Cotterêts à la loi Toubon. Actes du colloque du 27 novembre et du 6 décembre 2024*, éd. Roseline Claerr, Linda Marchetti et Paul de Siney, Honoré Champion, coll. « Lexica. Mots et dictionnaires », 2025.

L'Association des amis des Archives de l'Anjou, trente ans d'actions et de publications au service de l'histoire angevine

Dans les « coulisses de la recherche » se découvrent aussi des initiatives originales, déployées hors des cadres institutionnels habituels, qui permettent la rencontre des professionnels et du public dans de nouveaux formats et donnent à la valorisation des travaux de recherche une nouvelle dimension. C'est toute l'aventure de l'Association des amis des Archives de l'Anjou, qui depuis trente ans œuvre à la diffusion et au partage des connaissances de l'histoire locale.

ÉLISABETH VERRY

Directrice honoraire des Archives départementales de Maine-et-Loire

Le 13 février 1996, la presse angevine se faisait l'écho d'une naissance, celle de l'Association des amis des Archives de l'Anjou, qui devait bientôt adopter le sigle « les 4 A », qui en rendit très vite la désignation familière. À la manœuvre, les trois conservateurs à la tête des services d'archives angevins : Élisabeth Verry, directrice des Archives départementales de Maine-et-Loire ; Brigitte Pipon, conservatrice-adjointe ; Sylvain Bertoldi, conservateur des Archives de la ville d'Angers. Par cette initiative, saluée le jour même de son lancement, dans la salle de conférences des Archives de Maine-et-Loire, par un public nombreux et attentif, il s'agissait non seulement de soutenir et d'amplifier l'action des scientifiques, mais également de créer le support d'une valorisation plus vaste, réunissant toutes les institutions participantes, de près ou de loin, à la préservation et à la mise à disposition des sources de l'histoire angevine.

Des fondations solides pour un objectif partagé

La composition du premier bureau de la nouvelle association manifeste ces intentions. La jeune association a souhaité se placer sous la présidence de François Lebrun, éminent historien de l'Anjou et de l'Ouest, professeur émérite de l'Université de Rennes, qui, ayant très vite accepté le parrainage, est venu rehausser de sa présence la

soirée de lancement. Les vice-présidents, directement opérationnels, sont Jacques Maillard (alors vice-président de l'Université d'Angers) aux côtés d'Élisabeth Verry et Sylvain Bertoldi, leurs collègues Claudine Belayche et Patrick Le Nouène, respectivement directrice des bibliothèques de la ville d'Angers et directeur des musées d'Angers, et des secrétaires et trésoriers qui sont, eux aussi, des scientifiques impliqués tant dans la recherche que dans la conservation des collections¹. Enfin, la dimension départementale n'est pas oubliée avec la participation de Jean-Yves Leclerc, archiviste de la ville de Saumur, et d'Élisabeth Loir-Mongazon, conservatrice des musées auprès de la ville de Cholet.

Mais l'association ne se veut pas seulement une réunion de professionnels. Aussi, parmi la centaine d'adhérents qui la rejoignent dès la première année, se trouve-t-il autant d'amateurs, novices ou éclairés, que d'étudiants et de scientifiques. C'est d'ailleurs le souhait qu'exprime le président François Lebrun dans sa première prise de parole, lorsqu'il forme le vœu que cette « réunion des savoirs » soit avant tout un lieu de partage et de dialogue, car « une saine appréhension de l'identité régionale doit s'appuyer sur une connaissance précise de l'identité de chaque région » et « les efforts de préservation et d'études des sources de cette histoire doivent être portés à la connaissance du plus grand nombre² ».

1. Les secrétaires sont Marc Bergère, maître de conférences en histoire contemporaine, Dominique Deschère, de la bibliothèque municipale d'Angers, et Isabelle Émeriau, de l'Université catholique de l'Ouest. Les trésoriers sont Étienne Vacquet, de la Conservation des antiquités et objets d'art de Maine-et-Loire, et Jean-Yves Leclerc; Élisabeth Loir-Mongazon est chargée de communication.

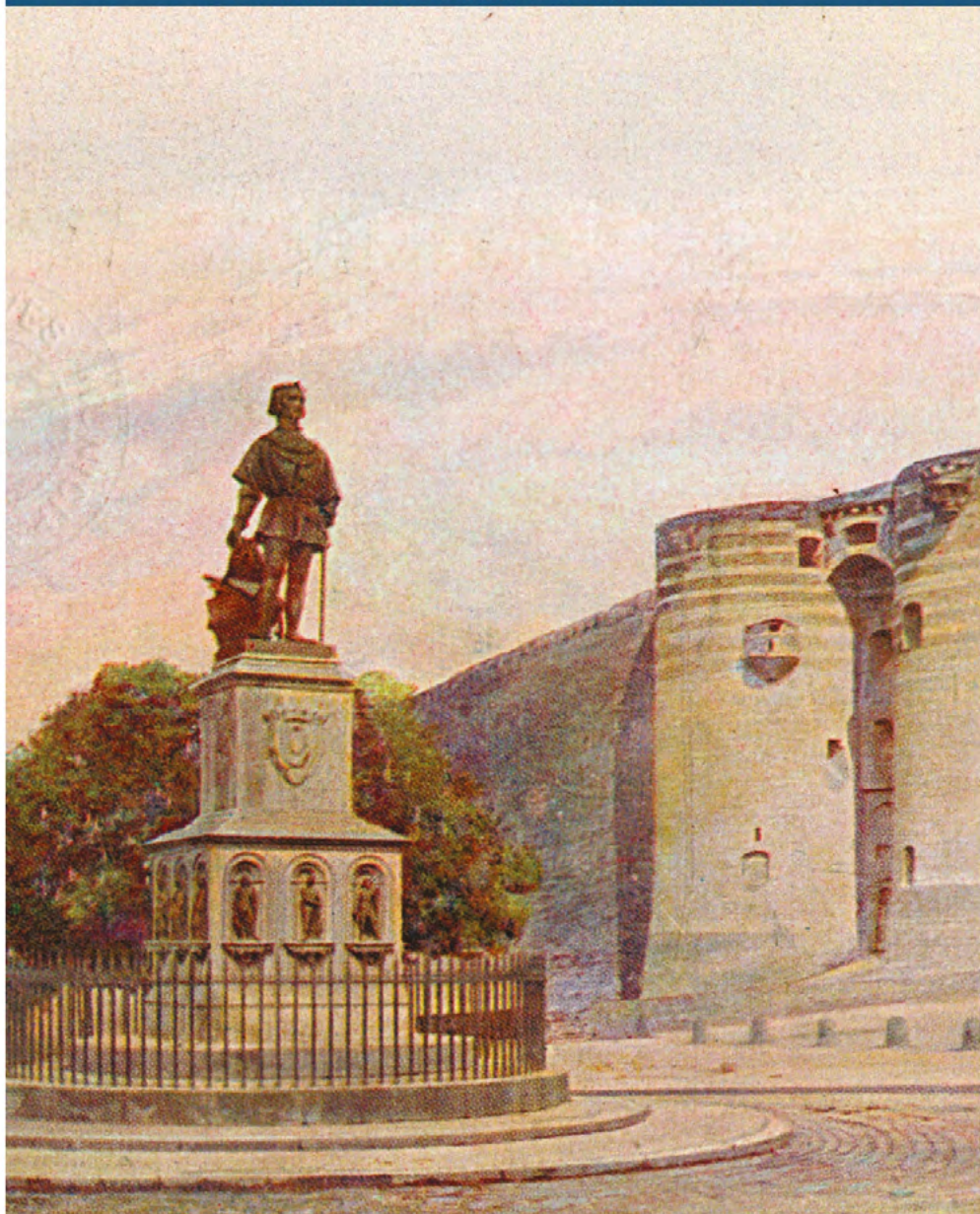
2. Fonds des amis des Archives de l'Anjou, Archives patrimoniales d'Angers (APA), 30 J.

MARQUE PAGE



ASSOCIATION DES AMIS DES ARCHIVES D'ANJOU / ÉTUDES D'HISTOIRE ANGEVINES

BULLETIN DE LIAISON BIANNUEL - SEPTEMBRE 2025 - N° 74

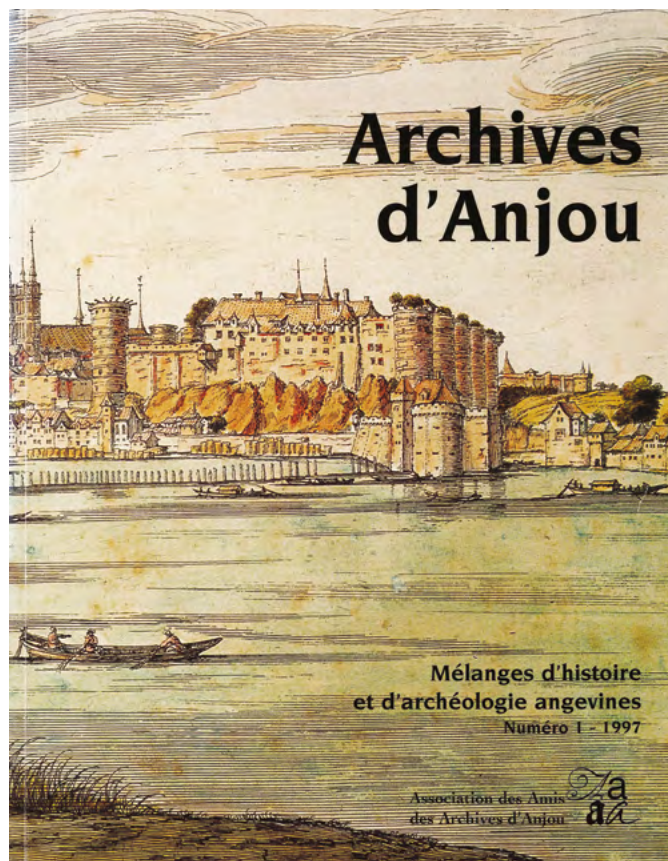


Marque-Page. Bulletin de liaison biannuel de l'Association des amis des Archives de l'Anjou. Études d'histoire angevines, n° 74, septembre 2025.

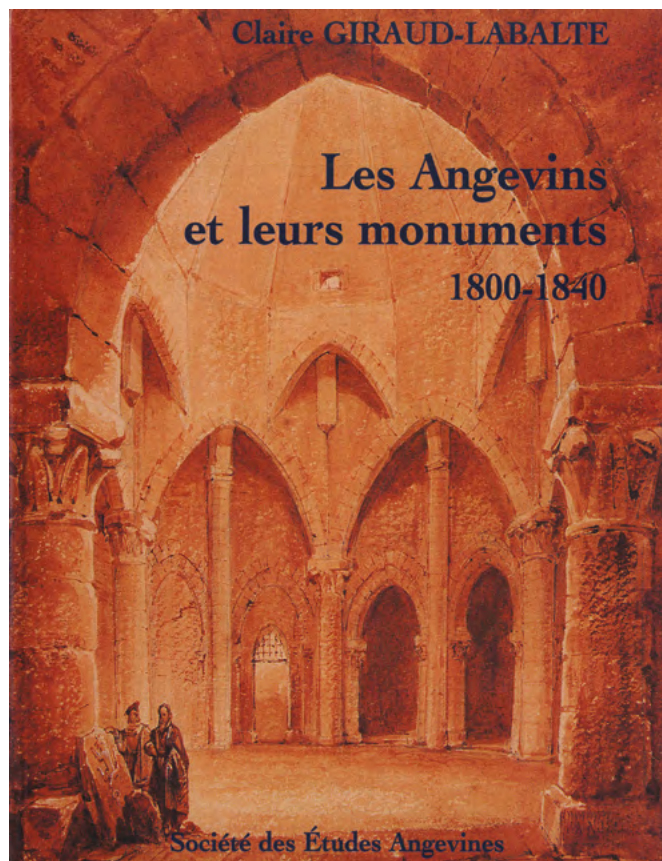
Connaître et faire connaître l'histoire angevine : les publications

Dès les premiers mois, les objectifs de l'association se matérialisent. Le premier numéro d'un bulletin de liaison destiné aux adhérents paraît à la fin d'avril 1996, deux mois après la création de l'association. Sous le nom de *Marque-Page*, ce bulletin d'abord de facture modeste – quatre, puis huit pages en noir et blanc reprographiées – met en avant les enrichissements des collections, la réalisation d'instruments de recherche ou la

valorisation des fonds à travers des expositions. *Marque-Page* devient vite une référence et un repère pour tous les amis de l'histoire angevine, même si son intention de parution initialement trimestrielle laisse bientôt la place à un rythme semestriel. Aujourd'hui encore, le bulletin *Marque-Page*, qui n'a pas varié dans sa périodicité et vient de faire paraître son 75^e numéro, a conservé sa fonction de bulletin d'information et de liaison, avec une ligne éditoriale en couleur, modernisée et professionnalisée.



Archives d'Anjou.
Mélanges d'histoire et d'archéologie angevines,
Association des amis des Archives de l'Anjou, n°1, 1997



Claire Giraud-Labalte,
Les Angevins et leurs monuments,
1800-1840, Société des études angevines, 1996.

Mais la principale ambition de l'association n'est pas là. Les historiens de l'Anjou se sont, au cours des XIX^e et XX^e siècles, exprimés dans les pages de grandes revues, comme *La Revue de l'Anjou* ou *L'Anjou historique*. En cette fin de XX^e siècle, aucun de ces titres n'a perduré et les historiens angevins publient désormais leurs travaux dans des revues à audience régionale ou nationale, dont aucune n'a son siège en Anjou³. C'est donc bien le retour de cette ambition, faire vivre une revue d'histoire angevine, à la fois scientifique et accessible, que veut promouvoir la nouvelle association. Très vite, c'est chose faite. En 1997 paraît le premier volume du nouvel *opus*, intitulé *Archives d'Anjou. Mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, qui annonce d'emblée une périodicité annuelle. La table des matières manifeste l'éclectisme qui sera désormais sa signature : toutes les périodes de l'histoire y ont leur place, du Moyen Âge aux temps contemporains. Toutes les disciplines aussi, de l'archéologie à l'héraldique, tandis que les historiens non professionnels y côtoient les scientifiques, et que l'illustration est largement présente. Par la suite paraîtront, avec une périodicité quelquefois bisannuelle en fonction des thématiques, vingt-quatre numéros de même format, dont le dernier, consacré principalement à « Architecture et décor⁴ » constitue un beau témoignage de la permanence de la collection (le n° 25 est annoncé pour 2026).

Une politique résolument tournée vers le public : les cours et conférences

Dès les premières années, cette active politique de publication se double d'un ensemble de propositions destinées à fournir à un public le plus large possible les clés d'accès aux recherches historiques. Des cours de paléographie sont proposés, tant d'initiation pour les néophytes que de perfectionnement pour les plus avertis. Plus tard, l'offre s'enrichira de cours de paléographie médiévale ou de latin. Parallèlement, chaque année est proposé un cycle de conférences d'initiation à la recherche – comprenant cinq à six rendez-vous d'octobre à mars –, principalement tournées vers l'exploration des fonds d'archives ou des sources conservées dans les différentes institutions patrimoniales, avec souvent une approche transversale. Au fil du temps d'autres activités sont intégrées, suivant les suggestions et attentes du public, notamment des visites de sites ou d'expositions commentées par des professionnels⁵ dont rendent compte les colonnes de *Marque-Page*.

L'année 2013, un tournant décisif : la réunion des « 4XA » avec la Société des études angevines

En 2013, le président Jacques Maillard, qui a succédé en 1998 à François Lebrun, se trouve confronté à une évolution importante. La Société des études angevines (SEA) – fondée en 1981 par

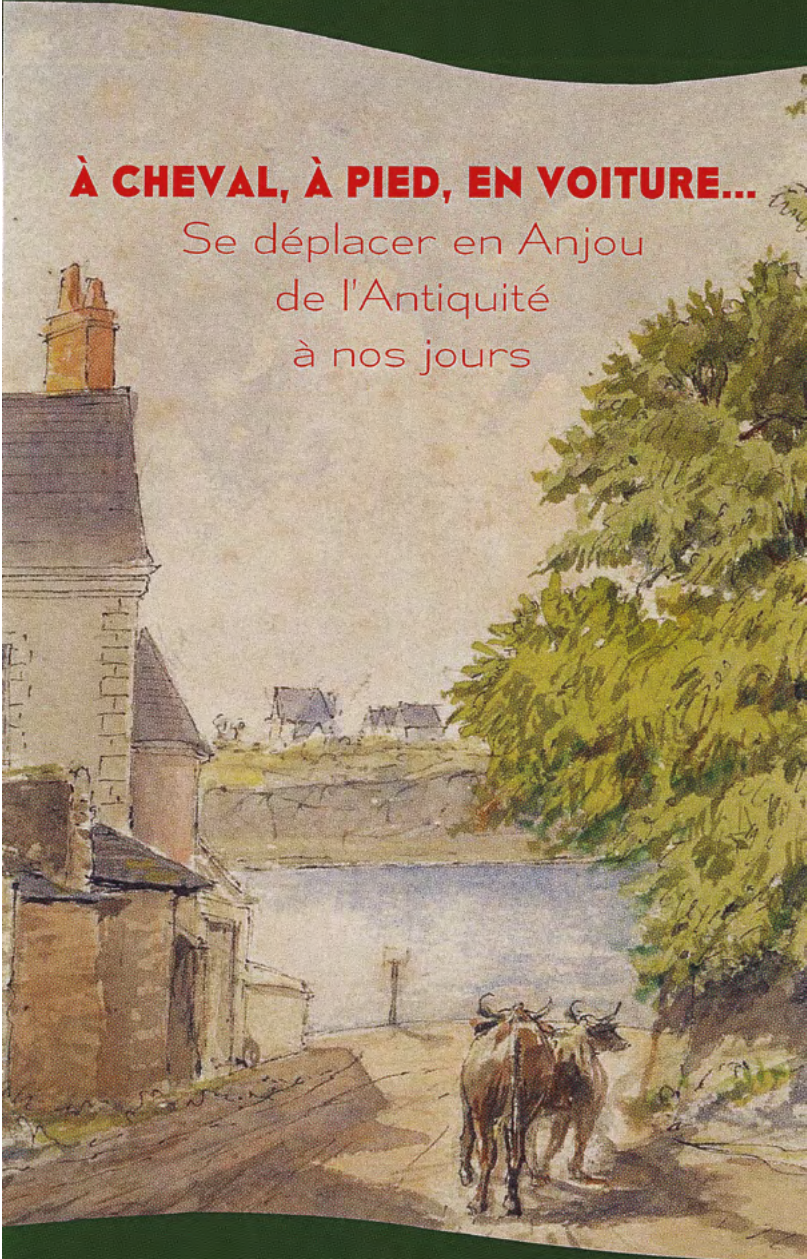
3. Notamment les *Annales de Bretagne*.
4. *Archives d'Anjou. Mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, n°24, 2025.
5. Comme en novembre 2025 la visite du logis de la Prévôté à Saint-Laurent-du-Mottay, remarquable édifice de la Renaissance commentée par Ronan Durandière, chargé d'études Inventaire à la Conservation départementale du patrimoine.
6. L'association portera désormais le titre Association des amis des Archives d'Anjou. *Études d'histoire angevines*.
7. Le premier à ouvrir le ban est François Comte, dont l'étude du chartrier de l'abbaye Toussaint d'Angers est publiée en 1985. La dernière publication a mis en valeur le travail d'Énora Juhel, *Le Culte des saints à la Baumette à la fin du Moyen Âge*, Société des études angevines, 2011.

un groupe de jeunes chercheurs réunis autour de Jacques Bonnot, professeur de lettres supérieures au lycée d'Angers, et qui connut des heures glorieuses à travers notamment un cycle de conférences très suivi dans les années 1990 - est en difficulté et son président Jean-Luc Marais envisage sa dissolution. Les deux associations décident alors d'unir leurs forces sous l'égide des 4XA⁶. Le 20 mars 2013, une assemblée générale extraordinaire entérine la fusion. La SEA apporte aux 4XA non seulement le savoir-faire de ses membres, mais aussi un catalogue de publications. Entre 1981 et 2011, sont ainsi publiés de nombreux travaux angevins inédits sous forme d'éditions d'ouvrages⁷.

En 2015, une dernière initiative marquante voit le jour : la Journée de l'histoire. La première édition a lieu le samedi 28 mars, aux Archives départementales de Maine-et-Loire. Sur le thème « À cheval, à pied, en voiture... Se déplacer en Anjou de l'Antiquité à nos jours », toute une journée de débats et d'ateliers, rassemblant les amateurs d'histoire angevins, est ponctuée de présentation et de vente des publications de l'association, et de pauses conviviales. Le succès de cette journée a permis qu'elle soit répliquée chaque année, l'édition 2026 s'étant tenue le 28 mars sur le thème « Redécouvrir l'histoire et l'archéologie de l'Anjou à travers les âges ». Un retour aux sources, en somme...

Écrire l'histoire d'une association n'est pas chose si courante. Pourtant, l'observation de l'évolution de ces initiatives bénévoles, mises en œuvre dans un objectif commun, dit beaucoup de la société dans laquelle elles s'insèrent et de la santé, bonne ou mauvaise, de la discipline à laquelle elles s'appliquent. Aujourd'hui, les 4XA, sous la présidence d'Isabelle Mathieu, maîtresse de conférences en histoire médiévale à l'Université d'Angers, ont gardé leur modèle au service de l'histoire angevine. La volonté des professionnels est, pour la plupart, toujours intacte ; le public répond également présent, mais il peine à se renouveler et, en matière de publications, la facture est lourde et le soutien des pouvoirs publics se restreint. L'université a quitté le terrain de l'histoire locale ; les recherches des étudiants les conduisent souvent à privilégier les sources accessibles à distance, dans des thématiques transversales. La diffusion des travaux reste confidentielle.

Alors, quel avenir pour les 4XA, à l'heure où l'association célèbre son 30^e anniversaire ? L'élan des fondateurs est toujours là. L'appétence du public pour l'histoire, toujours vivante. Plusieurs publications d'envergure sont en préparation. Restons optimistes ! ■



Association des Amis
des Archives d'Anjou
Études d'histoire angevines

Journée de l'histoire

À CHEVAL, À PIED, EN VOITURE...
Se déplacer en Anjou
de l'Antiquité
à nos jours

Samedi 28 mars 2015
aux Archives départementales
de Maine-et-Loire

Dépliant de présentation de la première Journée de l'histoire,
Angers, Association des amis des Archives de l'Anjou.
Études d'histoire angevines, 28 mars 2015.

Bibliométrie en coulisses : du silo applicatif à l'écosystème partagé

L'équipe fantôme

Imaginons un instant une figure de proue de la recherche scientifique. Ses publications s'enchaînent, ses collaborations internationales rayonnent et les financements affluent. Sur le devant de la scène, ce chercheur semble opérer seul sous les projecteurs. Pourtant, en coulisses, une mécanique de précision s'active. Une équipe de l'ombre cartographie ses réseaux, aligne ses identifiants numériques pour prévenir leur dispersion dans l'immensité du *Web*, et transforme des données éparées en leviers stratégiques.

GUILLAUME GODET

Chef du service bibliométrie, Nantes Université

J'exerce le métier de bibliomètre. Ce terme convoque souvent, à tort, l'image réductrice d'un gestionnaire austère alignant des colonnes de chiffres. Pourtant, fort de vingt années d'expérience dans les services numériques pour les bibliothèques, je peux affirmer que la réalité de cette fonction est tout autre. Il s'agit d'un métier hybride, à la croisée de la science des données, de la gestion de l'information et de la stratégie institutionnelle. C'est également une profession méconnue, parfois appréhendée avec méfiance par les chercheurs qui peuvent y voir un instrument de contrôle quantitatif. C'est ce cheminement professionnel, de la pratique isolée de la donnée à la coopération inter-établissements, que je vous propose d'explorer.

Le métier de bibliomètre : au-delà de l'indicateur

Il convient d'emblée de déconstruire un mythe tenace : la bibliométrie ne se résume pas à une simple comptabilité des publications. Si tel était le cas, un algorithme élémentaire y suffirait. Notre rôle revêt une dimension éminemment plus qualitative : il s'agit de dresser des panoramas de la recherche, d'identifier des collaborations potentielles entre laboratoires, et de fournir des indicateurs éclairés pour le pilotage scientifique. Nous sommes, par essence, des médiateurs.

Ce métier constitue un véritable carrefour de compétences. Il exige de naviguer entre la rigueur de l'analyse statistique, la maîtrise du développement informatique – où quelques lignes de code en langage Python permettent d'automatiser des processus fastidieux – et une sensibilité au design

d'interface (UI/UX)¹ pour rendre les données intelligibles. À cela s'ajoute la nécessité d'une connaissance encyclopédique des bases de données bibliographiques, des formats de métadonnées et des identifiants pérennes (ORCID², ROR³, IdHAL⁴).

Sur le terrain, cette expertise se traduit par un travail minutieux d'alignement des identifiants et de correction des affiliations institutionnelles. Loin d'être une simple maintenance technique, ce nettoyage rigoureux est ce qui permet de faire parler les données pour traduire fidèlement la complexité et la richesse des trajectoires de recherche. C'est précisément là que réside notre valeur ajoutée : rendre intelligible ce qui, sans cette médiation, resterait fragmenté ou invisible.

Néanmoins, le bibliomètre évolue aujourd'hui dans un espace en tension, à la charnière de deux paradigmes. D'une part, l'héritage de l'évaluation quantitative, stimulé par la pression des classements internationaux. D'autre part, le mouvement incontournable de la Science Ouverte et la réforme de l'évaluation (portée notamment par la Coalition on Advancing Research Assessment [CoARA]⁵), qui prônent l'abandon du « tout métrique ». Ainsi, il nous est fréquemment demandé de fournir des indicateurs chiffrés pour les campagnes d'évaluation, tout en devant attester que la qualité de la recherche ne saurait s'y réduire. Cette injonction paradoxale permanente requiert une véritable agilité conceptuelle.

1. L'interface utilisateur (UI) désigne l'interactivité, l'apparence et la convivialité de l'écran d'un produit ou d'une page *Web*, tandis que l'expérience utilisateur (UX) englobe l'expérience globale de l'utilisateur avec un produit ou un site *Web*.

2. ORCID (*Open Researcher and Contributor ID*): l'identifiant international pivot du chercheur, une empreinte numérique unique garantissant l'attribution univoque de ses travaux, indépendamment des homonymies ou des changements d'institution.

3. ROR (*Research Organization Registry*) est un registre international qui répertorie les identifiants permanents ouverts des organismes de recherche.

4. IdHAL: l'identifiant auteur au sein de l'archive ouverte nationale HAL, indispensable pour rassembler ses publications et automatiser la valorisation de sa production scientifique.

5. CoARA (Coalition for Advancing Research Assessment) est un mouvement international visant à réformer l'évaluation de la recherche en valorisant la diversité des pratiques scientifiques et en privilégiant l'appréciation qualitative sur l'exclusive mesure quantitative. Voir Odile Contat, « Ouvrir la science et la partager... », *Culture et Recherche*, n°148, « Recherche Culture et politiques publiques – 40 ans », printemps-été 2025, p. 23-33.



Player 1 vs Player 1. Naviguer dans les coulisses de la recherche exige aujourd'hui une véritable agilité conceptuelle. Le praticien de l'information scientifique se retrouve souvent à arbitrer un combat intérieur entre l'héritage de la mesure bibliométrique et les nouveaux paradigmes qualitatifs (conception: [Guillaume Godet]/Génération: IA Gemini, Nantes, 2026).

6. Barbara S. Lanco Barrantes, Sheila Craft-Morgan, Madelaine Hare, Naomi Richards, Emily Mazure et Jeffrey Demaine, «The isolation of practitioners in bibliometrics: Observed challenges», *The Bibliomagician, LIS-Bibliometrics*, 2025: <https://thebibliomagician.wordpress.com/2025/10/27/the-isolation-of-practitioners-in-bibliometrics-observed-challenges/> (page consultée le 27/02/2026).

7. <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/html/accueil-fr> (page consultée le 2/03/2026).

L'isolement des praticiens : du constat à l'action collective

Cette position d'équilibriste n'est pas sans engendrer un certain isolement professionnel. Un récent article du blog *The Bibliomagician* (octobre 2025)⁶ souligne à juste titre les défis auxquels sont confrontés les praticiens : la fragmentation institutionnelle, la complexité technologique, le décalage entre les politiques affichées et la réalité du terrain, et parfois, un sentiment d'humilité face à l'étendue des savoirs requis. Ce constat résonne avec ma propre expérience. Travailler seul sur des jeux de données fragmentés s'apparente à reconstituer un puzzle complexe dont les pièces seraient éparpillées et le modèle absent ; l'effort est colossal, et le résultat inévitablement fragile.

Ma réponse à cet isolement réside dans une coopération radicale. C'est d'ailleurs au cœur des institutions culturelles que j'ai forgé cette conviction. Durant neuf années passées à la Bibliothèque nationale de France (BnF), j'ai notamment œuvré au développement de la coopération autour de la bibliothèque numérique Gallica⁷. Cette expérience fondatrice dans le domaine du patrimoine a été une véritable école : elle m'a enseigné que la mise

en réseau et la fédération des données constituent les seuls remparts viables contre l'obsolescence et la fragmentation.

C'est cet héritage culturel, transposé aujourd'hui dans l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), qui anime ma démarche. À Nantes Université, et pour l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (laboratoire AAU-CRENAU), nous avons pris acte qu'une architecture de données robuste ne se bâtit pas

L'effort collectif, condition du mouvement. À l'image de cet équipage de 1898 où chaque coureur doit ajuster son effort à celui des autres pour faire avancer la machine, l'urbanisation des données de la recherche (comme le projet CRISalid) requiert une synchronisation parfaite entre l'ensemble des acteurs et des services d'appui d'un établissement (source: [Collection Jules Beau. Photographie sportive] T. 6. Année 1898. BnF, département Estampes et photographie. Disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b843328x>).



8. <https://crisolid.org/> (page consultée le 2/03/2026).

9. CRIS (*Current Research Information System*): le système d'information centralisant et articulant l'ensemble des données relatives à l'activité de recherche d'une institution (projets, publications, équipements, partenariats).

de manière isolée. Telle est la genèse du projet CRISolid⁸. Plutôt que de dépendre de solutions logicielles propriétaires, souvent opaques, nous avons fait le choix de jeter les bases d'un système d'information recherche (CRIS)⁹ libre et collaboratif, de concert avec d'autres établissements. L'enjeu est de créer un écosystème où les données circulent de manière fluide, interopérable et ouverte, en stricte cohérence avec nos engagements en faveur de la Science Ouverte.

L'artisanat de la donnée : révéler l'invisible

Si l'on devait qualifier notre quotidien, il s'apparente moins à une compilation mécanique qu'à une véritable investigation archéologique. Le bibliomètre explore les environnements numériques, sonde les archives institutionnelles ou les bases de données pour en extraire la matière première. S'ensuit le travail de l'artisan : nettoyer l'information, l'aligner sur des référentiels, la structurer.

Il y a une indéniable satisfaction intellectuelle à exhumer la donnée manquante et à révéler des liens insoupçonnés. Quel est, par exemple, l'impact des travaux d'une équipe sur le tissu entrepreneurial local ? Comment se structurent les collaborations interdisciplinaires entre sciences humaines et sciences de la santé ? Derrière l'homonymie de deux auteurs se cache-t-il le parcours d'un même chercheur aux multiples facettes ? Rendre

intelligible ce qui échappait au regard, voilà le cœur de notre vocation.

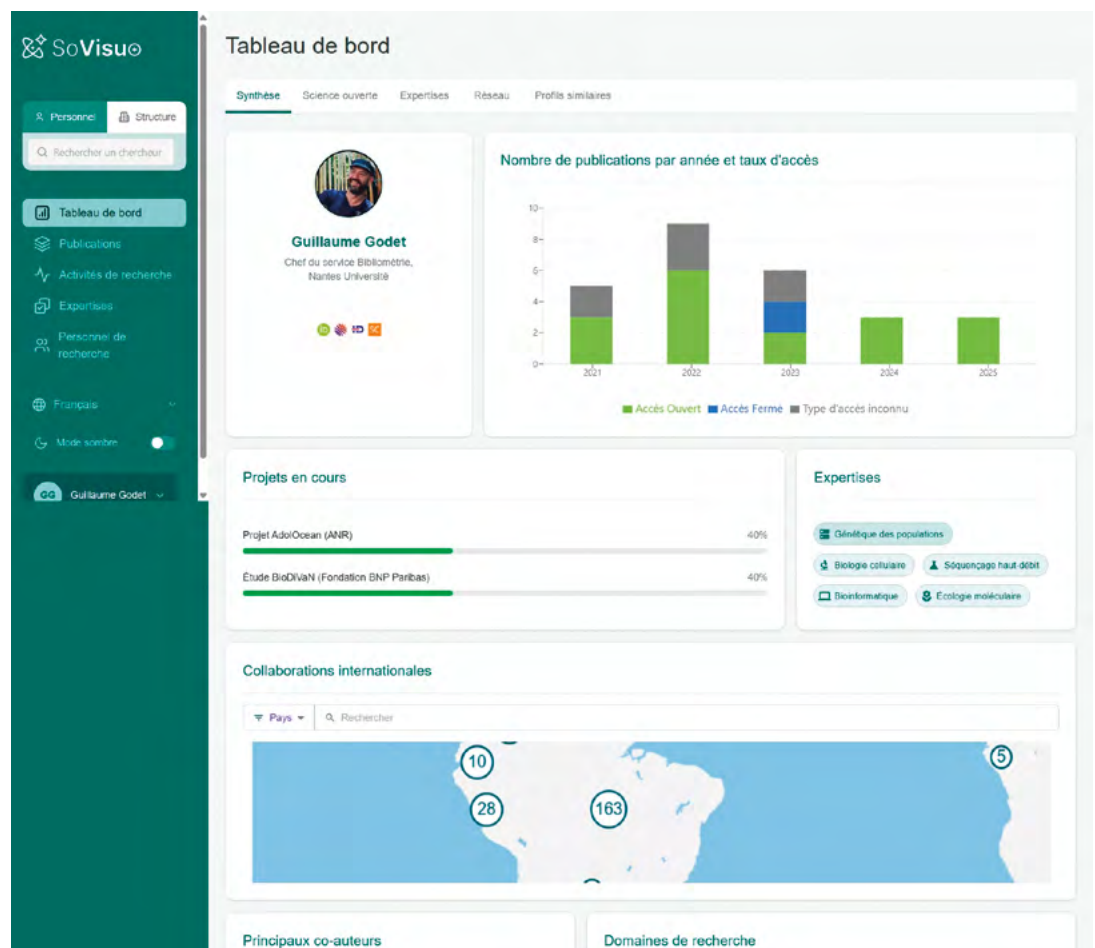
C'est dans cette phase de restitution que les compétences en design d'interface et en médiation prennent tout leur sens. Une donnée brute demeure aride. Transposée au sein d'un tableau de bord interactif ou d'une cartographie de réseaux, elle devient un instrument d'analyse stratégique. Le bibliomètre navigue ainsi continuellement entre la manipulation technique des données et l'accompagnement à la décision politique.

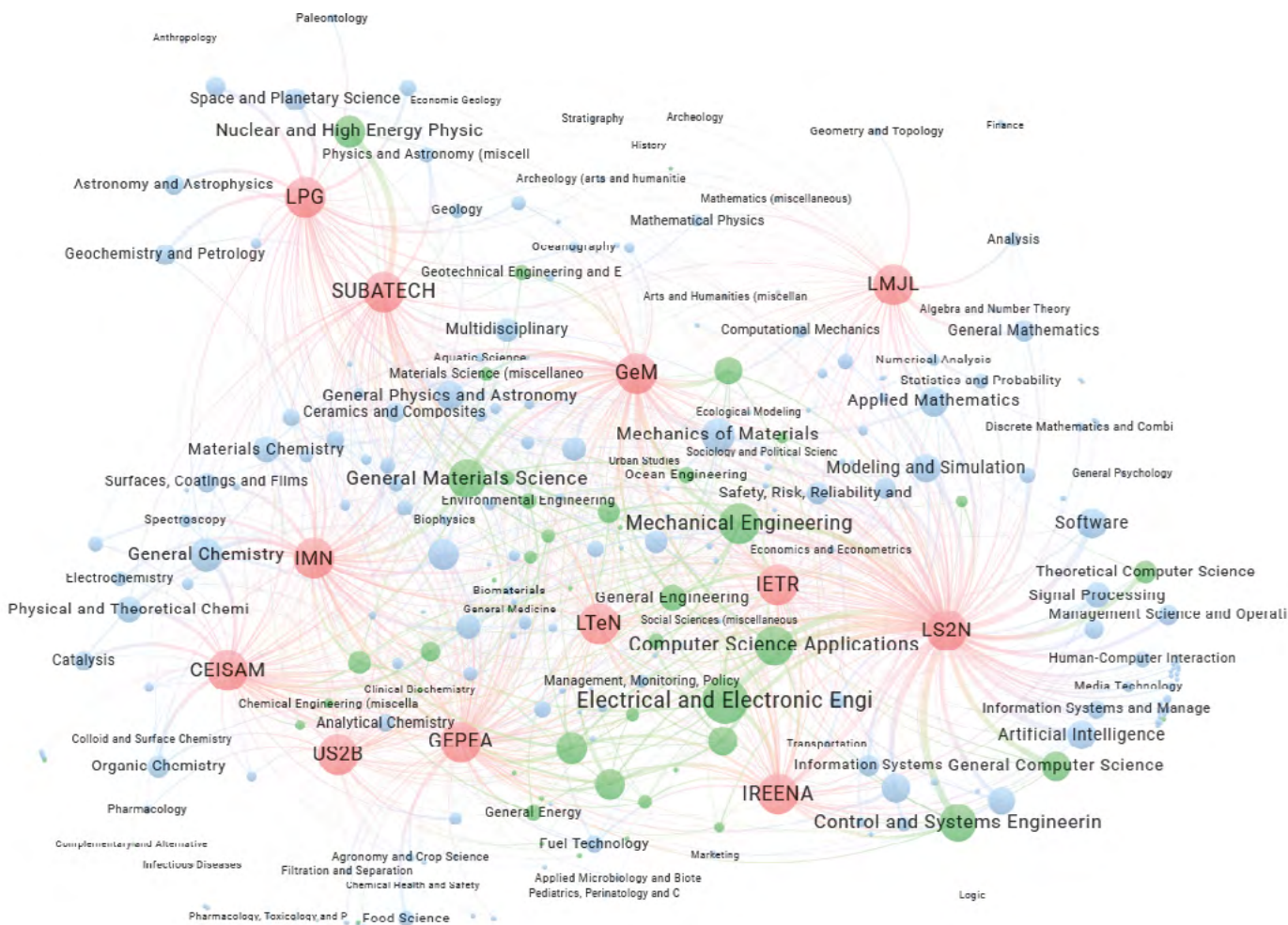
Cette exigence est d'autant plus forte que notre périmètre d'analyse s'élargit considérablement. L'activité scientifique ne se réduit plus à l'article publié. Il nous incombe désormais de modéliser, d'agréger et de valoriser une diversité d'objets : l'encadrement doctoral, les responsabilités éditoriales, les distinctions, les brevets, ou encore les jeux de données de la recherche.

Vers un écosystème intégré : de l'utopie à la pratique

Le chemin menant à une gestion pleinement fluide et intégrée de l'information scientifique est encore semé d'embûches. Le principal obstacle n'est pas d'ordre technologique, mais organisationnel. Nos institutions demeurent souvent structurées en silos : la direction des systèmes d'information

Maquette (provisoire) du tableau de bord de SoVisu+, application libre de gestion de la production scientifique et de l'identité numérique des chercheurs, développée par le consortium CRISolid, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2025.





Projet en cours de cartographie des collaborations entre les douze unités de recherche du Pôle science et technologie de Nantes Université, par domaine de recherche, 2022-2026, VosViewer.

gère les infrastructures, la bibliothèque administre les ressources documentaires et la direction de la recherche supervise les contrats. Faire dialoguer ces différentes sphères constitue un défi quotidien.

Des leviers d'action existent toutefois. La formation et la sensibilisation de la communauté scientifique sont des prérequis absolus. Il s'agit de démontrer qu'une gestion rigoureuse de ses propres données ne relève pas de la contrainte bureaucratique, mais d'une stratégie de rayonnement.

Surtout, cette dynamique locale de décloisonnement ne saurait prospérer sans l'impulsion et le soutien constant des acteurs nationaux qui structurent notre écosystème. Il est ici indispensable de rendre hommage à ces interlocuteurs quotidiens des personnels d'appui dans les établissements. Je pense notamment aux équipes remarquables du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (à l'œuvre sur des projets essentiels comme ScanR¹⁰ et le Baromètre de la Science Ouverte¹¹), à l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), ou encore au Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) qui maintient l'archive nationale HAL. Ils sont les bâtisseurs et les garants d'une infrastructure publique et ouverte, condition *sine qua non* de notre souveraineté scientifique.

Le bibliomètre du XXI^e siècle s'éloigne définitivement de la caricature du « compteur de publications ». Il exerce une fonction pivot, exigeant autant d'expertise technique que de sens de la diplomatie. C'est, fondamentalement, un métier du lien.

Si l'ambition de ce numéro est d'explorer « Les coulisses de la recherche », j'espère avoir illustré combien ces coulisses sont constitutives de l'œuvre scientifique elle-même. La donnée n'est jamais une fin en soi ; elle est le langage qui permet de raconter la science, de structurer ses réseaux et de défendre sa valeur.

Dès lors, la question s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche : comment surmontez-vous la fragmentation au sein de vos propres institutions ? La réponse ne résidera pas dans l'acquisition d'un nouvel outil technologique providentiel, mais bien dans notre capacité à faire culture commune. Si l'on compare souvent les données à une nouvelle ressource brute, elles possèdent une singularité remarquable : contrairement aux ressources fossiles, elles ne s'épuisent pas lorsqu'on les partage. Au contraire, elles s'enrichissent mutuellement. ■

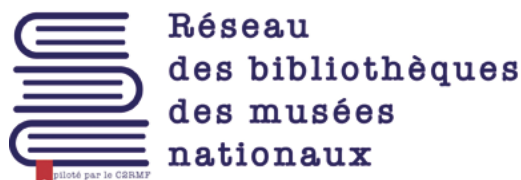
10. <https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> (page consultée le 2/03/2026).

11. Voir Laetitia Bracco, « Comment mesurer l'efficacité d'une politique dans le domaine de la recherche ? Un exemple avec le Baromètre lorrain de la Science Ouverte », *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, p.26-27 (<https://hal.science/hal-04163031>).

Le Réseau des bibliothèques des musées nationaux, un accès unique à des collections précieuses

Le Réseau des bibliothèques des musées nationaux (RBMN) célèbre cette année les dix ans de pilotage par le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), service à compétence nationale du ministère de la Culture. Dix ans que ce réseau professionnel s'accorde à tisser des liens au profit des bibliothèques spécialisées afin de valoriser les fonds bibliographiques des musées nationaux du ministère de la Culture.

Logo du RBMN, CRMF.
© V. Fournier



VALÉRIE CHANUT-HUMBERT

Cheffe adjointe du département Archives et bibliothèque, Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)

Durant cette décennie, le C2RMF s'est préoccupé de faire renaître ce réseau professionnel pour lui donner une ampleur indéniable, une belle renaissance qui s'est traduite par la mise en ligne d'un nouveau portail exposant la richesse des collections de ce réseau et sa valeur auprès des chercheurs dans le domaine de l'art et des sciences.

Un réseau historique

Aujourd'hui, ce réseau est animé par le C2RMF, localisé dans l'enceinte du Louvre, sous les jardins du Carrousel, plus précisément près de la porte des Lions et à proximité du pavillon de Flore. Mais ce rapprochement géographique avec le palais dépasse les limites topographiques et s'inscrit dans le temps. Car c'est avant tout son histoire qui le lie intrinsèquement au Louvre.

À la Révolution, le palais du Louvre devient Muséum national, destiné à conserver les collections patrimoniales ; et dans cette dynamique, la bibliothèque des conservateurs est créée, vouée à répondre aux besoins des spécialistes qui documentent les œuvres et rédigent les catalogues



des collections permanentes. Bibliothèque du musée, ses fonds s'amplifient et ses collections se consacrent au fil du temps aux œuvres collectées¹.

Au xx^e siècle, la bibliothèque du Louvre, destinée au personnel des musées nationaux, devient la Bibliothèque centrale des musées nationaux (BCM), dirigée par le Service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées de France. Elle préfigure dès lors le rôle de tête de réseau que tiendra la bibliothèque du C2RMF et reste localisée dans les locaux du Louvre. Cette Bibliothèque centrale voit étendre ses missions et définir son périmètre en tant que rôle d'appui documentaire destiné à l'ensemble des musées nationaux.

Puis, vient l'ère des grands travaux de la fin du xx^e siècle, période innovante qui révolutionne l'architecture de nombreuses institutions muséales et culturelles dont le Quadrilatère Richelieu, site prestigieux et historique de la Bibliothèque nationale de France (BnF) depuis le début du xvii^e siècle. Cette réhabilitation permet alors, en 2016, de transférer la majorité des collections de la Bibliothèque centrale des musées nationaux vers les fonds de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), lesquels sont redéployés dans les espaces Labrouste, à l'exception de certains

fonds bibliographiques très spécialisés et relevant des domaines des bibliothèques des départements du Louvre.

Cette fusion des fonds de la BCMN avec ceux de l'INHA correspond aussi à la période durant laquelle le Service des musées de France confie alors au C2RMF le rôle d'animateur du RBMN². Cette mission nouvelle s'inscrit dans l'arrêté³ de 1998 définissant les missions statutaires du C2RMF, dont celles portant sur la constitution de ressources sur les matériaux, les techniques et la restauration des œuvres des musées.

Aussi, depuis 2018, le RBMN s'agrandit-il. S'il lui a fallu, en effet, l'année 2017 pour renouveler l'équipe de la bibliothèque du C2RMF et se mettre en ordre de marche afin d'organiser le pilotage de ce réseau, 2018 a été marquée par l'arrivée des bibliothèques des départements du Louvre dans le réseau. Puis, se succèdent, chaque année, de nouvelles bibliothèques fortement intéressées par la visibilité que leur offre le réseau. Ces versements réguliers de catalogues spécialisés et précieux de bibliothèques de musées ont modelé ces dix dernières années la spécificité de ce réseau et l'originalité de son catalogue. Aujourd'hui, ce réseau regroupe trente bibliothèques⁴ de trente musées nationaux au statut d'établissement public ou de service à compétence nationale du ministère de la Culture.

Un maillage dense

Le fonctionnement de ce réseau repose sur une mécanique mutualiste, un système de coopération basé sur les notions de réciprocité des usages, de partage des savoirs professionnels et de mutualisation des ressources.

S'il évoque la notion de gestion collective entre les bibliothèques du réseau, il impose aussi une organisation administrative pertinente permettant ainsi à chacun d'assurer sa place. En effet, ce réseau ne repose pas sur une autorégulation des acteurs et de leurs actions et missions, qui pourraient être menées arbitrairement, mais par une organisation administrative nette, aux contours professionnels définis. Le pilotage du réseau revient à la bibliothèque du C2RMF, ce centre de recherche du ministère de la Culture qui se charge d'analyser et de restaurer les œuvres d'art. Le dénominateur commun de ce réseau est alors l'intérêt pour les œuvres. Qu'elles transitent pour des analyses ou une restauration ou qu'elles soient exposées dans un musée, le point d'ancrage de ce réseau s'avère les œuvres d'art du patrimoine muséal.

Les bibliothécaires du réseau et du C2RMF œuvrent ainsi ensemble pour faire de ce réseau une structure d'appui. Ils sont réunis et motivés par des missions semblables portant sur les problématiques de catalogage, de gestion des périodiques, de prêts entre bibliothèques, de formation au logiciel bibliographique ou de valorisation des collections patrimoniales. La bibliothèque du C2RMF, rompue à l'exercice d'améliorer le quotidien des

1. Pascale Gillet et Anne-Myrtille Renoux, « Les bibliothèques au musée du Louvre », *La Revue de la BNU*, n°20, 2019, p. 8-17.

2. Catherine Granger, *La Bibliothèque centrale des musées nationaux* : <https://www.inha.fr/actualites/la-bibliotheque-centrale-des-musees-nationaux>, article mis à jour le 28 janvier 2026 (site consulté le 18/03/2026).

3. Arrêté du 16 décembre 1998 érigeant divers services de la direction des musées de France en services à compétence nationale, *JORF* n°0302 du 30 décembre 1998 : <https://www.legifrance.gouv.fr/toda/id/LEGITEXT000021700144> (page consultée le 23/03/2026).

4. C2RMF, Château de Compiègne – musée de la voiture, Château de Fontainebleau, Château de Versailles, Musée national de la céramique – Limoges – Adrien Dubouché, Musée national de la céramique – Sèvres, Musée du Louvre – Musée national Eugène Delacroix, Société nationale des antiquaires de France, Musée d'archéologie nationale, Musée de Cluny – musée national du Moyen Âge, Musée de l'Orangerie, Musée des monuments français, Musée d'Orsay, Musée franco-américain – Château de Blérancourt, Musée Magnin, Musée national de la Renaissance, Musée national de Port-Royal des Champs, Musée national de préhistoire, Musée national des arts asiatiques – Guimet, Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, Musée national – maison Bonaparte, Musées nationaux de l'île d'Aix, Musée napoléonien, Musée africain, Musée national et domaine du château de Pau, Musée national Fernand Léger, Musée national Marc Chagall, Musée national Picasso – Paris.

Entrée discrète (un petit escalier) du C2RMF, Palais du Louvre, porte des Lions.
©M. Lassouani





Découvrez le Réseau des Bibliothèques des Musées Nationaux

PANORAMA DES BIBLIOTHEQUES

Portail du RBMN :
<https://ccbmn.culture.gouv.fr/>
 (page consultée le 23/03/2026).

bibliothécaires du réseau, s'engage, anime et porte des projets au long cours dont les bénéfices améliorent les outils de travail des bibliothécaires et, par voie de conséquence, favorisent un meilleur accès aux données pour les chercheurs.

Et si cette mutualisation a amélioré de façon notable l'environnement professionnel des bibliothécaires, elle a surtout accentué la visibilité du réseau grâce à la mise en ligne de son nouveau portail.

Le portail du réseau, une exposition des données

Le réseau a gagné en envergure depuis 2024 avec la mise en ligne de son portail, valorisant ses fonds et démultipliant ainsi la visibilité des bibliothèques de musées qui le composent. Vitrine indispensable des bibliothèques, le portail du RBMN expose par sa mise en ligne son catalogue mutualisé. Offre de service majeure, cette base de données représente le catalogue collectif du réseau, qui s'enrichit quotidiennement par le catalogage constant des bibliothécaires, offrant alors un accès aux données spécifiques et spécialisées des bibliothèques de musées, principalement dans le domaine de l'histoire de l'art et des sciences. Une base de données est administrée par le C2RMF : elle regroupe plus de 650 000 notices aux typologies diverses et documente les œuvres conservées par les musées nationaux. Ces données bibliographiques participent finement à la connaissance des œuvres patrimoniales, car ces notices couvrent toutes les périodes de l'histoire de l'art, informent sur la muséographie et muséologie, documentent sur la recherche des matériaux constitutifs des œuvres et les méthodes d'analyse étayant ainsi les données sur la restauration. Cela constitue un catalogue collectif précieux pour la compréhension des œuvres patrimoniales, un accès unique à la connaissance des œuvres d'art des musées nationaux.

S'ouvrir à l'international

Des collaborations entre des bibliothèques étrangères, notamment londoniennes, mais aussi italiennes et américaines, ont été mises en œuvre par divers modes opératoires. Le réseau *Art Libraries Society of North America* (ARLIS/NA) en particulier a incité quelques bibliothèques du réseau à participer à leurs conférences à New York ou à Athènes. Le réseau français des bibliothèques d'art et d'histoire de l'art (BibArt), piloté par l'INHA, a favorisé également des échanges fructueux sur les usages professionnels et les méthodes de mise en réseau. Ces divers angles d'approche facilitent la valorisation du RBMN ; ils sont un levier pour améliorer la connaissance des fonds. Néanmoins, cette approche demeure toujours sous l'angle muséal. Aussi l'une des forces de ce réseau réside-t-elle également dans son portage par une structure scientifique, à charge pour le RBMN de bénéficier des relations partenariales du C2RMF avec des institutions scientifiques étrangères pour étendre sa renommée.

Il aura donc fallu dix ans pour que le Réseau des bibliothèques des musées nationaux retrouve ses lettres de noblesse et expose ses données. La mutualisation s'avère une affaire d'équilibre et suppose un savoir-faire qui allie communication, échanges et disponibilité.

Cette mise en réseau des bibliothèques de musées a permis de mutualiser les ressources et les moyens convergeant vers une mission générale commune : la connaissance des œuvres conservées dans les musées nationaux.

Cette recherche d'harmonisation a pris toute sa force et son amplitude par la mise en ligne du portail du RBMN. Aujourd'hui, la suite reste à écrire et la bibliothèque du C2RMF est toujours disposée à accueillir les bibliothèques de musées nationaux qui n'ont pas encore rejoint le réseau. ■

Les ressources documentaires du musée Saint-Raymond au service de la recherche en archéologie : démarche et pratiques

Le musée Saint-Raymond, musée d'Archéologie de Toulouse (MSR)¹, a engagé une transformation en profondeur de son organisation documentaire. Cette dynamique répond à un double objectif : d'une part, structurer des ressources dispersées, souvent difficilement accessibles, et d'autre part, créer un environnement ouvert et interopérable capable de soutenir efficacement la recherche. La volonté est de construire un véritable écosystème informationnel au service de la production scientifique et de la diffusion des connaissances du patrimoine archéologique toulousain.



Vue extérieure du musée Saint-Raymond, Toulouse, juin 2021.

Structurer un pôle documentaire unifié

Avant 2018, les ressources documentaires du MSR – dossiers d'œuvres, archives, bibliothèque, photographies – étaient réparties entre plusieurs services, selon des logiques historiques. On se trouvait, en effet, en présence d'une bibliothèque, d'une documentation gérée par la régie des collections et d'un fonds numismatique associé au médaillier, installés dans des locaux séparés et sans lien fonctionnel direct. Cette organisation éclatée limitait la visibilité des fonds, générait des pratiques hétérogènes et réduisait l'efficacité de l'appui aux membres de l'équipe et aux chercheurs externes.

À l'arrivée de la directrice actuelle et à l'occasion du remaniement de l'organigramme, un pôle dédié aux ressources documentaires a été créé, géré par une documentaliste. Son rôle est de venir en support aux missions et activités du musée : étude et gestion des collections, expositions, médiation et communication. Il a permis de rassembler les ressources et d'en clarifier la gouvernance. Ce regroupement a établi les bases d'une stratégie commune fondée sur la complémentarité des compétences documentaires, archivistiques et bibliothéconomiques, sur

CHRISTELLE MOLINIÉ

Chargée des ressources documentaires,
Musée Saint-Raymond, Toulouse

1. <https://saintraymond.toulouse.fr/>
(site consulté le 11/03/2026).

l'harmonisation des outils et des méthodes, et une meilleure coordination avec les autres services du musée. Ce pôle constitue désormais un interlocuteur privilégié pour les besoins documentaires internes comme externes.

L'un des axes majeurs de cette structuration est le déploiement d'un système de gestion des ressources numériques (Digital Asset Management [DAM]), devenu l'outil central pour organiser et capitaliser les ressources multimédia du musée, nativement numériques ou numérisées. Il offre un stockage sécurisé, un contrôle renforcé des métadonnées et des droits d'usage, ainsi qu'une diffusion simplifiée des contenus auprès des chercheurs, *via* un système de paniers accessibles en ligne. Au-delà de sa dimension technique, le DAM d'une part a favorisé l'émergence d'une culture de la donnée et sensibilisé l'ensemble de l'équipe aux enjeux liés à la réutilisation des ressources, et d'autre part a développé la prise en compte de la valeur patrimoniale du fichier numérique en tant que document d'archive. Mis en place en 2021, il a permis d'optimiser la gestion de contenus auparavant éparpillés sur le serveur bureautique. Le DAM a aussi rendu possible la constitution de dossiers d'œuvres numériques, directement liés *via* leur identifiant unique à la base d'inventaire des collections, constituant ainsi des notices d'œuvre augmentées. Ce dispositif renforce la cohérence générale du traitement documentaire et décloisonne les bases de données originellement conçues en silos.

Lors du paramétrage du DAM, la question des formats de description, des listes d'autorité et de leur interopérabilité a constitué un enjeu central. Une révision approfondie des référentiels utilisés dans les différentes bases de données – base d'inventaire et base bibliographique – a été conduite afin de faciliter la circulation et l'échange des informations, aussi bien en interne qu'avec les plateformes nationales et internationales.

Ce travail s'est traduit par une structuration renforcée des données et par une meilleure interconnexion entre les systèmes. Il comprend notamment l'harmonisation des index de la base d'inventaire avec les vocabulaires Joconde du Service des musées de France (SMF)², ainsi que l'alignement avec la base de connaissances Wikidata³, utilisée comme plateforme pivot pour assurer la cohérence des référentiels. La description des médias s'appuie également sur le Répertoire d'autorité matière encyclopédique et alphabétique unifié (RAMEAU)⁴, déjà mobilisé dans le Système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB)⁵.

Offrir un appui renforcé à la recherche interne et externe

Les ressources documentaires constituent une base essentielle pour l'ensemble des projets scientifiques du MSR : inventaire et étude des collections, expositions, publications, programmes de recherche. Le catalogage et le signalement des fonds améliorent l'accès à l'information, optimisent le temps et l'exhaustivité des recherches documentaires et permettent aux usagers de gagner en autonomie.

Cette démarche de mise à disposition et d'accompagnement s'étend également aux chercheurs externes. Le MSR propose à ces publics un accueil personnalisé sur rendez-vous, l'accès encadré aux ressources internes, des extractions de données et d'images afin de constituer des corpus de recherche, ainsi que la numérisation à la demande de documents. Ces services facilitent non seulement l'avancée des travaux de recherche individuels, mais favorisent aussi la constitution de réseaux scientifiques et la diffusion élargie des savoirs produits par le musée.

Afin de renforcer la visibilité, l'accessibilité et la pérennité de ses ressources documentaires, le MSR a engagé une démarche d'intégration progressive de ses données dans les espaces nationaux de

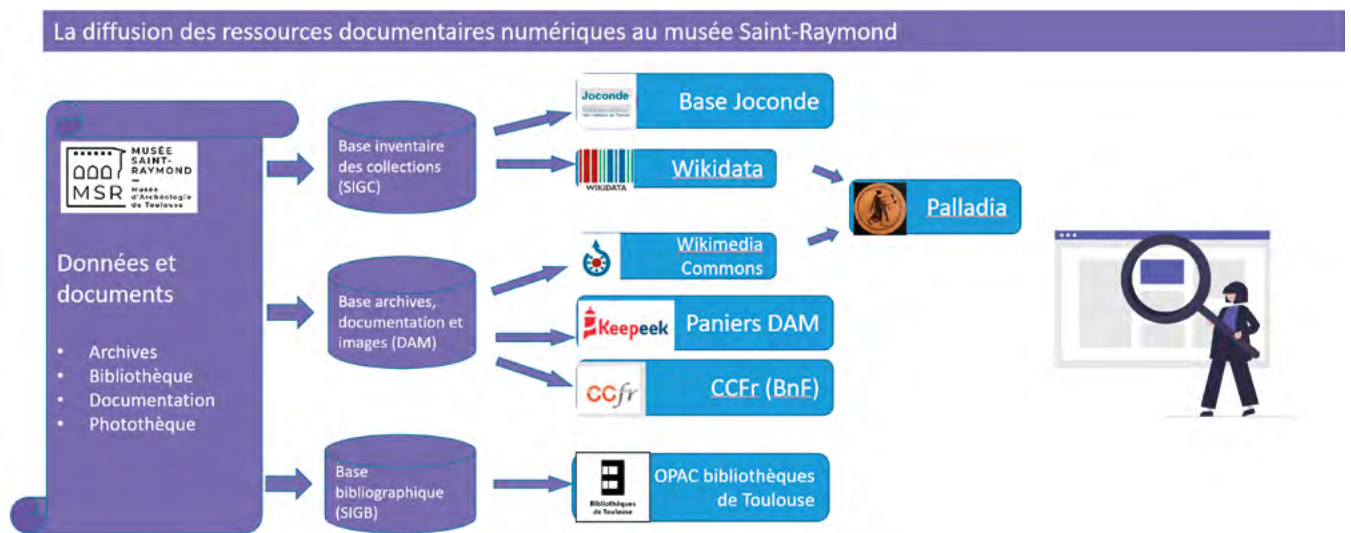
2. Vocabulaires du Service des musées de France : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/musees/pour-les-professionnels/conserver-et-gerer-les-collections/informatiser-les-collections-d-un-musee-de-france/vocabulaires-scientifiques-du-service-des-musees-de-france> (site consulté le 11/03/2026).

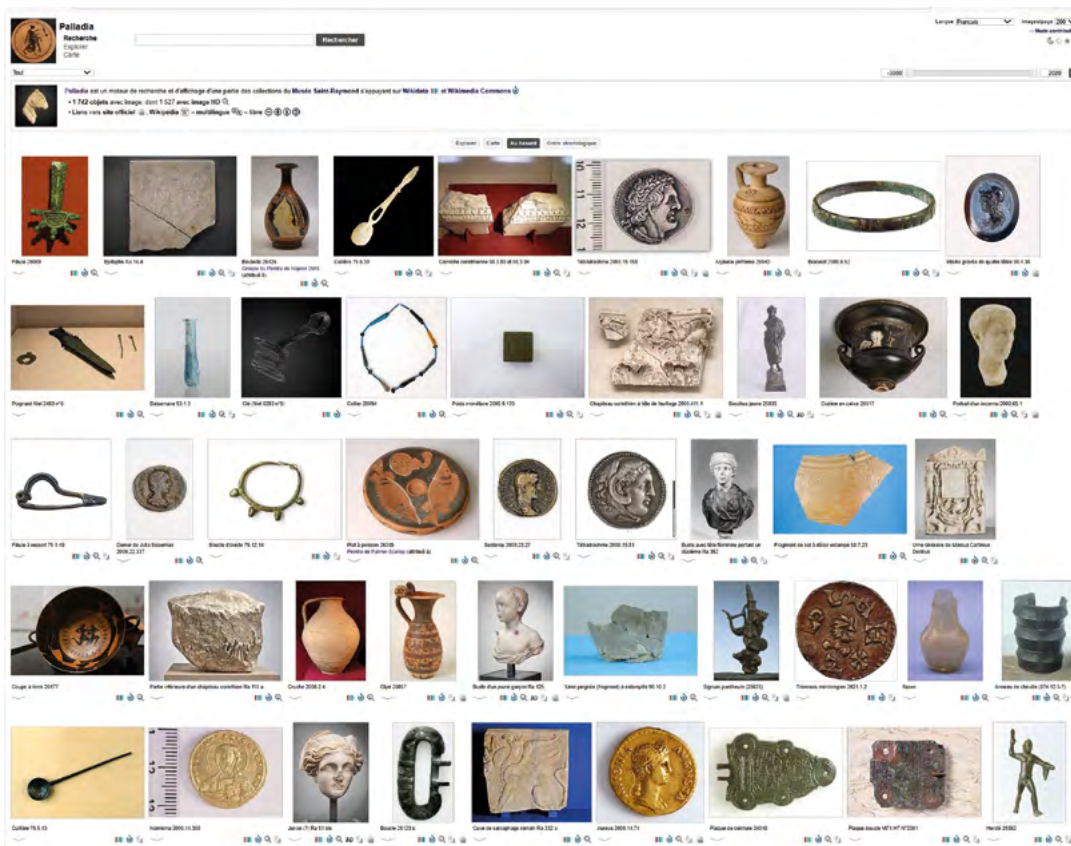
3. Justine Coquentin, « L'alignement des données avec Wikidata dans les institutions culturelles », Hypothèses, *Chroniques chartistes*, 27 décembre 2025 : <https://doi.org/10.58079/15f3i> (site consulté le 11/03/2026).

4. Langage d'indexation RAMEAU : <https://rameau.bnf.fr/informations/rameaubref> (site consulté le 11/03/2026).

5. Voir dans ce numéro l'article de Benoît Deshayes, « Le portail numérique du Centre Daniel Marchesseau : agrégation, liage et interopérabilité des ressources patrimoniales des musées d'Orsay et de l'Orangerie », p. 41.

Schéma de la diffusion numérique des ressources documentaires.
©Musée Saint-Raymond





Page d'accueil du portail Palladia : <https://saintraymond.toulouse.fr/collections-en-ligne/> (page consultée le 11/03/2026).

référence. Cette stratégie vise à inscrire les collections dans des environnements à grande visibilité, reconnus pour leur rôle central dans la diffusion du patrimoine culturel, parmi lesquels figurent notamment :

- le catalogue collectif des musées de France, Joconde, du Service des musées de France, sur la Plateforme ouverte du patrimoine (POP) pour la publication des notices d'inventaire des collections⁶ ;
- le Catalogue collectif de France (CCFr) de la Bibliothèque nationale de France pour le versement des instruments de recherche des fonds d'archives⁷.

Au-delà de la seule diffusion, la présence du musée sur ces plateformes garantit également la pérennité des données : elle favorise leur alignement sur des standards internationaux, leur actualisation continue et leur intégration dans des écosystèmes numériques interopérables.

Depuis 2017, le musée mène une politique ambitieuse d'ouverture et de mise à disposition de ses données, en application de la politique de données ouvertes (*open data*) de la métropole de Toulouse⁸, afin de favoriser la diffusion, la découvrabilité et la réutilisation des collections. Cette démarche en adéquation avec les principes FAIR⁹ (Facile à trouver, accessible, interopérable, réutilisable) s'illustre à travers plusieurs actions structurantes :

- application de la Licence Ouverte Etalab, dès lors que les conditions juridiques le permettent, afin d'encourager la libre réutilisation ;

- mise en ligne d'images et de métadonnées sur Wikimedia Commons¹⁰ et sur Wikidata, permettant une visibilité accrue des œuvres, l'agrégation des données et une circulation élargie de l'information grâce à l'écosystème collaboratif et international Wikimedia¹¹ ;
- diffusion *via* Palladia¹², le portail des collections du MSR, réalisé par un contributeur wikimédien, qui s'appuie directement sur les données et médias publiés sur Wikimedia Commons et Wikidata. En réexploitant ces ressources ouvertes, Palladia facilite leur accès et leur réutilisation par un large éventail de publics.

En s'inscrivant pleinement dans les principes des données ouvertes, le MSR cherche à rendre ses collections plus accessibles, à stimuler l'appropriation de ses ressources par des communautés variées – chercheurs, enseignants, artistes, développeurs, médiateurs – et à favoriser l'émergence de nouveaux usages et formes de valorisation.

La publication bilingue du catalogue *Les Sculptures de la villa romaine de Chiragan*¹³, élaborée selon les principes du libre accès (*open access*), des sources ouvertes (*open source*), des données ouvertes (*open data*) et des contenus ouverts (*open content*), constitue un exemple abouti de cette démarche. Au-delà de la simple mise en ligne d'un contenu, ce projet s'inscrit dans une logique d'ouverture et de partage des connaissances, où les données, textes et images peuvent être librement consultés, réutilisés et

6. Les collections du musée Saint-Raymond sur la base Joconde : <https://pop.culture.gouv.fr/lien-partage/69b17d92e8bcf4a54ebeb6d?type=simple> (site consulté le 11/03/2026).
7. Les instruments de recherche des fonds d'archives privées sur le CCFr : https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/public/search/public_search_result_exec.jsp?pagerName=search&sortCol=0:asc,1:asc&sortWay=asc&action=public_search_federated&query=CCFR_INSTITUTIONS_ALL&source=allead&ts=1771507164732-315555247:2 résultats (site consulté le 11/03/2026).
8. <https://data.toulouse-metropole.fr/page/opendata/> (site consulté le 11/03/2026).
9. Détail des principes FAIR : <https://www.go-fair.org/fair-principles> (site consulté le 11/03/2026).
10. Versement d'images sur Wikimedia Commons : https://commons.wikimedia.org/wiki/Communs:Fonds_mus%C3%A9e_Saint-Raymond (site consulté le 11/03/2026).
11. Johanna Daniel, « Les collections muséales sur Wikimédia », *Hypothèses, Numérique et recherche en histoire de l'art*, 3 juin 2021 : <https://doi.org/10.58079/sgux> (site consulté le 11/03/2026).
12. Voir Palladia : <https://zone47.com/crotos/palladia/> et sa présentation par Benoît Deshayes : WikiArchives/Crotos-et-Palladia - Meta-Wiki (page consultée le 11/03/2026).
13. Accès au catalogue numérique des sculptures de la villa romaine de Chiragan <https://villachiragan.saintraymond.toulouse.fr/> (site consulté le 11/03/2026).



Les catalogues
numériques du
MSR

Français |

LES SCULPTURES DE LA VILLA ROMAINE DE CHIRAGAN

Musée Saint-Raymond

Musée d'Archéologie de Toulouse

Page d'accueil du catalogue
Les Sculptures de la villa romaine
de Chiragan : <https://willachiragan.saintraymond.toulouse.fr/>
(site consulté le 11/03/2026).

intégrés dans d'autres travaux de recherche. En proposant un accès élargi à la documentation et en encourageant la transparence de la chaîne d'édition, il témoigne de l'engagement en faveur d'une diffusion renouvelée du savoir, adaptée aux usages actuels des chercheurs, des étudiants et du grand public. Ce projet illustre une politique éditoriale muséale tournée vers l'innovation et le mouvement académique de la Science ouverte¹⁴.

La restructuration des ressources documentaires du musée Saint-Raymond constitue une étape essentielle dans la construction d'un environnement informationnel cohérent, pérenne et ouvert, au service de la recherche en archéologie. La centralisation des fonds, l'adoption de standards partagés et la politique d'ouverture des données ont profondément renouvelé l'accès aux sources et leur circulation, tout en renforçant la visibilité scientifique du musée.

Dans un contexte où les données culturelles sont de plus en plus exploitées par des systèmes d'intelligence artificielle, cette démarche revêt également un enjeu majeur de souveraineté documentaire. En maîtrisant les conditions de production, de diffusion et de réutilisation de ses données, le MSR garantit la qualité, la traçabilité et la contextualisation des informations qu'il met à disposition, et préserve la valeur scientifique et patrimoniale de ses ressources. ■

« Le MSR garantit la qualité, la traçabilité et la contextualisation des informations qu'il met à disposition. »

14. Présentation de la publication de Julie Blanc et Antoine Fauchié : <https://julie-blanc.fr/projects/villa-chiragan/> (site consulté le 11/03/2026). Une version enrichie réalisée par Louis-Olivier Brassard est en cours de mise en ligne.

Le portail numérique du Centre Daniel Marchesseau :

agrégation, liage et interopérabilité des ressources patrimoniales des musées d'Orsay et de l'Orangerie

Dans un article récent de la revue *Culture et Recherche*¹, France Nerlich présentait le futur Centre de ressources et de recherche Daniel Marchesseau de l'Établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie, dont l'ouverture est prévue à l'automne 2027. Ce futur centre s'accompagne d'un portail numérique. Un portail *Web* est en projet afin de présenter le Centre, ses activités, les services aux publics de recherche *in situ* et les publications, mais également d'offrir un accès transverse aux ressources patrimoniales numériques de l'établissement.



Carnet de recherche [hypotheses.org](https://museeorsay.hypotheses.org)
des musées d'Orsay et de l'Orangerie
museeorsay.hypotheses.org
(site consulté le 13/03/2026).

Cette ambition cristallise plusieurs enjeux de la diffusion des ressources numériques et du service au public de recherche : agréger des ressources patrimoniales numériques diverses, en faciliter l'accès par le liage pour une approche transverse et en favoriser la réutilisation et la diffusion.

Agréger les ressources pour la simplicité d'interface de consultation

Le portail du Centre vise à étendre le périmètre des ressources numériques relatives aux collections muséales, déjà visibles sur les sites <https://www.musee-orsay.fr/> et www.musee-orangerie.fr, aux autres fonds patrimoniaux des musées d'Orsay et de l'Orangerie, au sein d'une même interface de recherche. Pour la version initiale, il est prévu l'élargissement au catalogue de la bibliothèque, aux instruments de recherche archivistiques ainsi qu'aux articles du carnet de recherche museeorsay.hypotheses.org. L'objectif, à terme, est d'agréger au sein d'un même service de recherche l'ensemble des ressources documentaires numériques publiables de l'établissement.

La volonté de donner accès aux ressources par un moteur de recherche transverse entend répondre aux attentes d'un public expert soucieux de trouver l'information de façon simple, selon

BENOÎT DESHAYES

Chef du service des données
patrimoniales numériques,
Établissement public des musées
d'Orsay et de l'Orangerie – Valéry
Giscard d'Estaing

1. France Nerlich, « La création de centres de recherche dans les musées français : un défi pour l'avenir », *Culture et Recherche*, n°148, « Recherche Culture et politiques publiques – 40 ans », printemps-été 2025, p. 132-137.

2. *International Standard Name Identifier* est le numéro normalisé international certifié ISO permettant d'identifier les millions de contributeurs à des œuvres créatives et les acteurs de leur diffusion, notamment les chercheurs, inventeurs, auteurs, artistes, créateurs visuels, interprètes, producteurs, éditeurs, agrégateurs... Conforme à la norme ISO 27729, il fait partie d'une famille d'identifiants normalisés internationaux qui comprend les identifiants d'œuvres, d'enregistrements, de produits et de titulaires de droits dans tous les répertoires.

3. Plateforme de données de la recherche de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) : AGORHA donne un accès unifié aux bases de données produites par l'INHA et ses partenaires. Ces données sont issues de projets de recherche scientifique en histoire de l'art et archéologie. La plateforme se développe continuellement, témoignant de la diversité des problématiques de ces disciplines : <https://agorha.inha.fr/> (site consulté le 23/03/2026).

4. *Union List of Artist Names*® (ULAN) est une base de données consacrée aux arts visuels et à vocabulaire contrôlé mise en ligne par l'institut de recherche Getty. Ses informations sont présentées comme un thésaurus documentaire : <https://www.getty.edu/research/tools/vocabularies/ulan/> (site consulté le 23/03/2026).

5. Voir dans ce numéro l'article de Christelle Molinié, « Les ressources documentaires du musée Saint-Raymond au service de la recherche en archéologie : démarche et pratiques », p. 37.

un axe de recherche dans une interface unique, et non selon des services spécifiques aux systèmes d'information documentaires. Une recherche par artiste doit renvoyer autant les créations que les ouvrages et documents d'archives en relation. Au niveau d'une page de notice de ressource, la consultation doit permettre de rebondir sur une autre ressource liée, quand elle existe, sans avoir à la rechercher. La mention d'une exposition dans une notice d'œuvre devra ainsi renvoyer vers la notice de l'exposition, celle d'une référence bibliographique vers la notice du catalogue si l'ouvrage y est présent. Cette fluidité d'usage de consultation souhaitée repose sur un important chantier documentaire de liage en amont du portail *Web*.

Relier les ressources pour une navigation transverse pertinente

Actuellement, selon les logiques métier, les ressources sont gérées dans des outils dédiés, selon une approche commune de silos documentaires. Si les œuvres et les expositions sont bien dans le même outil de gestion des collections, les références bibliographiques d'œuvres et les notices du catalogue de la bibliothèque sont en revanche dans des systèmes de gestion différents. La mise en œuvre de la transversalité d'usage souhaitée dans les interfaces du portail nécessite en amont un important travail de liage des ressources. Pour le portail du Centre, cette mise en correspondance s'appuiera sur deux approches complémentaires.

En premier lieu, le liage documentaire peut s'opérer au niveau des outils métier par des identifiants. Chaque unité documentaire (référence bibliographique, autorité personne, instrument

de recherche...) peut être enrichie de références complémentaires. Si la pratique d'enrichissement est intrinsèque au travail documentaire, l'usage d'identifiants pérennes, que ce soit pour des ressources internes ou externes, demeure encore à développer. Ainsi une autorité du Répertoire des artistes et personnalités peut être renseignée par les identifiants des autorités de référence (ISNI², Bibliothèque nationale de France [BnF], AGORHA³, ULAN⁴...). Pour une référence bibliographique d'une notice d'œuvre d'un ouvrage présent à la bibliothèque du musée, disposer de l'identifiant du Système intégré de gestion de bibliothèque⁵ permet une mise en relation directe. Ce liage natif dans les outils métier, qui s'inscrit dans le temps long de la documentation rigoureusement maîtrisée, représente un chantier au long cours étant donné l'importance des volumes et des travaux de recherche complémentaires parfois nécessaires.

Pour compléter cette approche, le projet du portail *Web* prévoit de s'appuyer sur un entrepôt de données dont la fonction sera, en plus d'agréger les données de différentes sources, de les relier par des alignements par similarité. Il sera possible par cette méthode de traiter de façon automatique les volumes importants pour permettre la transversalité attendue. Cette approche, qui mobilise des technologies qui s'apparentent à de l'intelligence artificielle, n'est pas sans risque. Pour garantir la qualité des résultats d'alignement, il conviendra d'établir un haut degré de pertinence et d'ajuster les mécanismes de liage. Cela impliquera également de pouvoir supprimer ou modifier les alignements obtenus. En outre, pour la restitution,



LES COLLECTIONS VISITE VOUS ÊTES PROGRAMME MAGAZINE RESSOURCES

Billetterie

La Nature se dévoilant



Ernest Barrias
La Nature se dévoilant
1899
Statue en marbres et onyx polychromes d'Algérie, terrasse en granit gris, scarabée en malachite, ruban en lapis-lazuli
H. 200 ; L. 85 ; P. 55 cm ; pds. 830 kg
Achat après commande de l'État, 1895
© RMN-Grand Palais (Musée d'Orsay) / René-Gabriel Ojeda

Notice de de *La Nature se dévoilant*
d'Ernest Barrias (RF1409) :
www.musee-orsay.fr
(site consulté le 13/03/2026).

Ernest Barrias (1841 - 1905)

Niveau médian, Terrasse Seine

Afficher le plan

→ Œuvres de la même salle → Autres œuvres de l'auteur

Cette statue est commandée en 1889 pour orner la nouvelle faculté de Médecine de Bordeaux. Une jeune femme, l'allégorie de la Nature, soulève d'un geste lent les voiles dont elle est enveloppée. Après avoir achevé la première version en marbre blanc pour le décor du bâtiment, Barrias en conçoit une seconde, polychrome, destinée à l'escalier d'honneur du Conservatoire des Arts et Métiers à Paris. Il exploite pour cela le marbre et l'onyx de carrières redécouvertes en Algérie. Taillées avec soin de manière à exacerber les capacités décoratives des matériaux, les différentes pièces jouent sur les veines de l'onyx rubané pour le voile, le jaspé du marbre rouge pour la robe, la préciosité du lapis-lazuli pour les yeux et de la malachite pour le scarabée, du corail pour la bouche et les lèvres. L'effet général est d'une richesse surprenante. L'œuvre appartient à un vaste mouvement de redécouverte de la sculpture polychrome, lancé par les trouvailles archéologiques et illustré cinquante ans plus tôt par Cordier. Devant le succès rencontré par l'œuvre, de nombreuses éditions en furent réalisées.



Notice de l'ouvrage *Louis-Ernest Barrias : entre académisme et naturalisme*, de Camille Orensanz, conservé à la bibliothèque du musée d'Orsay : ccbmn.culture.gouv.fr (site consulté le 13/03/2026).

Vous êtes ici : Accueil / Détail du document



Livre
 Louis-Ernest Barrias : entre académisme et naturalisme / Camille Orensanz

Auteur(s) [Orensanz, Camille, Auteur](#)

Mentions d'édition Le Kremlin-Bicêtre. Mare & Martin - 2025

Langue(s) du docum... français

Pays d'édition France (la)

Description matérielle 1 volume (306 pages) ; illustrations en noir et en couleurs, couverture illustrée en couleurs ; 25 cm

Identifiant de la noti... 2132308

ISBN 978-2-36222-032-6

Note sur les index Bibliographie pages 247-295. Index. Notes bibliographiques

Résumé "Fils d'un modeste peintre sur porcelaine, Louis-Ernest Barrias suit la voie tracée par son frère Félix, Grand Prix de peinture en 1844, et remporte en 1865 le Prix de Rome de sculpture. Il devient par la suite l'un des sculpteurs les plus célèbres de son temps et une figure éminente du milieu artistique parisien. Intéressé par toutes les applications de la sculpture, des arts décoratifs à la statuaire monumentale, il reste toute sa vie attachée à une tradition sculpturale naturaliste et figurative, qu'il enseigne à l'Ecole des

1 exemplaire disponible

[PLUS D'INFOS](#)



il s'agira d'indiquer aux internautes l'origine de ce liage entre ressources. Enfin, la nouveauté de l'approche, dans un contexte de données qui est toujours particulier, laisse présumer à ce stade une certaine incertitude sur la qualité des résultats d'alignements. Cela pourrait aussi bien conduire à des alignements insuffisamment qualitatifs pour être exploitables, ou à l'inverse produire un important liage de ressources qui pourrait même assister un futur renseignement, contrôlé scientifiquement, des liages dans les outils métier.

Mettre à disposition les ressources numériques de façon pérenne

De la même façon que l'agrégation et le liage entre les différentes ressources patrimoniales en favorisent l'accès transverse, nombre de pratiques de recherche tendent à rassembler des ressources disséminées entre plusieurs institutions selon un axe d'étude, par exemple une recherche par artiste, voire à analyser un jeu global de données ou plus simplement à enregistrer une référence dans un outil tiers, comme inscrire une référence d'ouvrage dans une bibliographie avec le logiciel Zotero⁶. C'est pourquoi il convient également de mettre à disposition, en plus des interfaces de navigation, des jeux de données téléchargeables ou opérables par traitement informatique.

Pour la version initiale du portail *Web* du Centre, il est prévu le téléchargement des résultats de recherche, une version en données structurées des données des pages de notices, l'utilisation de données sémantiques dans les pages *Web* avec des microformats pour le référencement logiciel, ainsi que l'adoption du standard IIF (*International*

Image Interoperability Framework)⁷ conçu pour la diffusion des images. À terme, il est envisagé un service de la donnée qui offrira des jeux de données complets ou consultables par interface de programmation (API, *Application Programming Interface*).

Présenter sur le *Web* des ressources numériques patrimoniales, c'est avant tout s'inscrire dans le gigantesque système technico-documentaire qu'est le *Web*. Cela implique en premier lieu des adresses *Web*, les URLs, stables et pérennes⁸, tant pour les personnes souhaitant y faire référence que pour les éventuels systèmes tiers intégrant ou s'appuyant sur ces adresses. Pour consolider la pérennité de ces URLs, le portail s'appuiera sur des identifiants ARK (*Archival Resource Key*), indépendants des solutions logicielles mises en œuvre. L'utilisation d'identifiants ARK ne garantit pas techniquement la pérennité, mais la favorise néanmoins en participant à la mise en œuvre d'une stratégie d'identification des ressources et en engageant l'institution sur le long terme.

6. Voir Arnaud Laborderie et Florence Tribel, « Ouvrir les données de la Bibliothèque nationale de France à la recherche » ; Mathieu Da Vinha et Benjamin Rigot, « Le cercle vertueux des ressources documentaires du Centre de recherche du château de Versailles : l'exemple du projet VERSPERA », *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, respectivement p. 31 et p. 41.

7. Pour IIF, voir Véronique Cohoner et Juliette Hueber, « L'utilisation des technologies IIF dans les publications scientifiques à forts contenus visuels : les expérimentations de la pépinière de revues *DeVisu*, membre du réseau Repères » ; Luc Bouiller, « La base EROS du C2RMF : mise en perspective de cette nouvelle ressource publique avec les programmes de recherche ESPADON, E-RHIS et IIF », *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, respectivement p. 101-103 et p. 107-109.

8. Tim Berners-Lee, *Cool URLs don't change*, 1998 : <http://www.w3.org/Provider/Style/URI>. Traduction française par Karl Dubost, *Les URLs sympas ne changent pas*, 2002 : <http://www.la-grange.net/w3c/Style/URI> (page consultée le 23/03/2026).

« Présenter sur le *Web* des ressources numériques patrimoniales, c'est avant tout s'inscrire dans le gigantesque système technico-documentaire qu'est le *Web*. »



La Nature se dévoilant à la Science de Barrias après son entrée au musée du Luxembourg en 1904. Fonds des musées du Jeu de Paume et du Luxembourg. Documentation du musée d'Orsay, DOC. MO.2017.10.27.

« Le projet du portail *Web* du Centre de ressources et de recherche Daniel Marchesseau a fait émerger les problématiques et enjeux d'interconnexion des ressources documentaires et d'interopérabilité. »

S'insérer dans un écosystème numérique patrimonial

En complément de la pérennité des URLs, qui assure un référencement stable des ressources, il importe également de favoriser le liage, l'interfaçage avec d'autres systèmes documentaires et tout usage s'appuyant sur des formats standardisés. C'est tout l'enjeu de l'interopérabilité. À terme, il est souhaité pour le portail l'exposition des données en s'appuyant sur des standards (par exemple *Linked Art* pour les notices d'œuvre) et des référentiels d'autorité partagés (exemple le *Art & Architecture Thesaurus* du Getty Research Institute). Ce sera le cas dans la version initiale pour les images avec l'utilisation du standard IIIF. Pour les données des notices, cela nécessitera au préalable un important chantier d'alignement avec des référentiels des unités documentaires dans les outils métiers. Ces opérations ont déjà été mises en œuvre pour partie, car elles favorisent également le liage entre les différents systèmes de gestion. Ainsi, l'utilisation d'un identifiant ISNI⁹ au niveau d'une notice artiste dans l'outil de gestion des collections permet sa mise en relation avec cette même entité qui est indiquée en sujet d'une notice du catalogue de la bibliothèque, et est associée avec ce même identifiant ISNI.

En parallèle de la réalisation du portail, dans un objectif complémentaire, il est prévu la mise en place d'un dispositif de mise en disposition des données des collections muséales pour leur publication dans la base Joconde¹⁰, le catalogue collectif des musées de France. Cela participe d'une même volonté de diffusion au-delà du périmètre limité de l'institution pour rendre les ressources visibles dans d'autres portails et favoriser ainsi leur découvrabilité. Par ailleurs, cela s'accompagnera de la mise au standard LIDO-MC¹¹, extension du standard LIDO développée par le ministère de Culture, des données de notice et participera ainsi de l'adoption de formats normalisés pour la diffusion, selon une logique similaire à celle prévue pour le portail du Centre.

Afin de répondre au mieux aux objectifs de transversalité et diffusion des ressources numériques patrimoniales, le projet du portail *Web* du Centre de ressources et de recherche Daniel Marchesseau a fait émerger les problématiques et enjeux d'interconnexion des ressources documentaires et d'interopérabilité, avec pour horizon de rendre facilement accessibles ces ressources au sein du futur site et de les inscrire dans le vaste écosystème de connaissances que constitue le *Web*. ■

9. Voir *supra* note 2.

10. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/musees/Les-musees-en-France/les-collections-des-musees-de-france/joconde-catalogue-collectif-des-collections-des-musees-de-france> (page consultée le 23/03/2026).

11. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/innovation-numerique/faciliter-l-acces-aux-donnees-et-aux-contenus-culturels/partager-et-valoriser-les-donnees-et-les-contenus-culturels/partager-facilement-les-donnees-culturelles-avec-le-profil-d-application-lido-mc#:~:text=LIDO%2DMC%20%3A%20un%20standard%20pour%20harmoniser%20les%20%3A%20changes&text=Ce%20protocole%20d%3A%20une%20fa%20%20information%20du%20minist%C3%A8re> (page consultée le 23/03/2026).

Les coulisses des campagnes de reproduction des manuscrits médiévaux des bibliothèques de France

Dans la préface du *Patrimoine des bibliothèques de France. Île-de-France*, Michel Pastoureau remarque : « La concentration des livres en un lieu donné est toujours le produit du passé¹. » Les immenses collections des bibliothèques françaises corroborent cet aphorisme et l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) puise, depuis sa création, dans cette manne abondante, unique et variée.

1. Collectif, *Patrimoine des bibliothèques de France*, t.1: *Île-de-France*, Payot, 1995, 336p.



GILLES KAGAN (GK)

Ingénieur de recherche, responsable de l'équipe Images, Pôle numérique, Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), CNRS

VÉRONIQUE TRÉMAULT (VT)

Ingénieure d'études, chargée de mission pour les campagnes de reproduction, Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), CNRS

Catalogage au musée de Sologne à Romorantin, 2026.
© IRHT/Didier Gouvard

Des campagnes systématiques de reproduction de manuscrits : pourquoi, comment ? (VT)

Dès 1940, pour honorer le projet de Félix Grat (voir l'article de Louis Holtz²) d'établir le relevé complet et critique de tous les manuscrits des classiques latins en y joignant la photographie totale ou partielle des exemplaires de quelque importance, l'IRHT sillonne – à bord d'un camion Citroën modèle T23 acquis en juin 1946 – les bibliothèques et reproduit – sur des bobines de films noir et blanc de 36 vues – les manuscrits jugés indispensables à cette étude (les bobines LAT. 1 à 7 sont la première reproduction intégrale du fonds Paris, Université [aujourd'hui : Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, ms. 188, sermons de saint Augustin]). En 1942, s'y ajoutent des reproductions pour le relevé des manuscrits en français.

En 1979, un partenariat s'est noué entre l'IRHT, le ministère de la Culture et de la Communication (Service du livre et de la lecture) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire). Cette collaboration et l'accord des bibliothèques ont permis d'entreprendre, de façon systématique, la reproduction photographique des manuscrits médiévaux et des incunables peints sur tout le territoire français, hormis ceux de la Bibliothèque nationale de France (BnF).

Depuis lors ce partenariat se poursuit et je suis chargée d'en assurer le déroulement et la coordination.

Établissement du programme annuel de reproduction

Le fait qu'aujourd'hui, la majorité des manuscrits médiévaux conservés au sein des

bibliothèques municipales soient déjà microfilmés (plus de 20 000) me laisse tout loisir pour dénicher de nouveaux fonds non encore reproduits. Je me tourne donc vers les bibliothèques ecclésiastiques, les archives, les fonds privés... ou vers des établissements fortement demandeurs d'une reproduction numérique qui leur permettra la mise en ligne, la diffusion et la valorisation de leur fonds. Le programme est alors défini en concertation avec les bibliothèques, les chercheurs de l'IRHT et le Service du livre et de la lecture.

Corpus des manuscrits entrants dans le périmètre du programme

Ce sont les manuscrits médiévaux entendus dans une chronologie large (jusqu'au XVI^e siècle), les incunables à décors peints, les inventaires anciens (jusqu'au XIX^e siècle) de manuscrits, les manuscrits orientaux. J'établis une première liste à l'aide des différents catalogues (principalement le Catalogue général des manuscrits [CGM])³ et les bases de données de l'IRHT ou des bibliothèques concernées. Je la complète ensuite avec les chercheurs de l'IRHT et lors d'une rencontre avec la bibliothèque concernée.

La base ARCA⁴ s'avère indispensable pour ce travail. Dès 1980, l'IRHT a construit une base de données, répertoire des manuscrits pour lesquels l'IRHT dispose d'une reproduction, MEDIUM. C'est sur elle que s'appuie une bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM), de manière si fusionnelle qu'en décembre 2023, ARCA les réunit et devient LA Bibliothèque numérique de l'IRHT, répertoire des cotes de manuscrits, incunables et livres anciens conservés dans les bibliothèques du monde entier. Aujourd'hui, nous répertorions quelque 175 700 cotes. Pour la France,

2. Louis Holtz, « L'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 3, 2005 : <http://journals.openedition.org/ccrh/3046> ; <https://doi.org/10.4000/ccrh.3046> (site consulté le 6/03/2026).

3. Le Catalogue général des manuscrits (CGM) est le catalogue de référence en France pour les manuscrits et fonds d'archives conservés dans les bibliothèques publiques françaises.

4. <https://arca.irht.cnrs.fr/> (site consulté le 23/03/2026). La base ARCA est la bibliothèque numérique de l'IRHT, répertoire des cotes de manuscrits, incunables et livres anciens conservés dans les bibliothèques du monde entier.



Séquence de travail à la bibliothèque de Chartres, 2026.

plus de 44 300 manuscrits (hors BnF) disposent d'une reproduction intégrale, soit sous forme de microfilm, soit en numérisation directe. ARCA me permet de gérer et de suivre l'évolution du corpus, d'identifier quels sont les fonds non reproduits ou pour lesquels la reproduction n'est que partielle ou d'une qualité ne permettant pas une bonne diffusion, et d'établir la liste des manuscrits devant être numérisés.

À la rencontre des bibliothèques

Que ce soit au sein d'une grande médiathèque ou au cœur d'un musée, d'un diocèse, d'une abbaye ou parfois même d'un château, les visites de fonds anciens, les échanges avec les conservateurs et le contact des manuscrits m'apportent toujours beaucoup. Établir un inventaire, coter quand cela n'est pas encore fait, feuilleter, mesurer, relever sommairement le décor, discuter, tomber sur un carton de fragments non encore répertoriés transforment mon travail en des instants hors du temps extrêmement précieux.

Je m'entends alors avec le Service images de l'IRHT pour la mise en place de la campagne de reproduction proprement dite.

Un travail conduit en équipe avec les bibliothèques et les sections de l'IRHT (GK)

L'équipe Images que j'encadre depuis 1991 est composée de photographes et d'ingénieurs compétents dans la reproduction des documents, la conservation des fonds photographiques, les technologies issues de la numérisation, le post-traitement des métadonnées, le *Web* de données et la communication.

Au sein de cette équipe dynamique qui compte trois titulaires, je suis chargé de la mise en place technique des campagnes photographiques dans les établissements de conservation sélectionnés. Cela implique de nombreux déplacements dans toute la France, l'encadrement de photographes contractuels, et le suivi de l'ensemble de la chaîne de traitement depuis la réparation des prises de vues jusqu'à leur mise en ligne dans ARCA et leur archivage pérenne sur la plateforme du CINES⁵ de Montpellier.

Ce programme de reproduction des manuscrits répond à de nombreux objectifs. Il participe à la sauvegarde du patrimoine des bibliothèques en donnant une visibilité à des sources anciennes souvent méconnues du grand public.

Partager et transmettre les bonnes pratiques

La mise en place dès 2004 d'un cadre technique de référence, stable, documenté et normalisé a été l'une de mes priorités pour faire émerger les bonnes pratiques dans le domaine de la dématérialisation et pour assurer au niveau de l'équipe un travail de qualité en apportant les bases de la photographie scientifique. La rédaction d'un cahier

des charges techniques pour la prise de vue et la mise en place de protocoles précis pour préserver les documents fragiles durant la numérisation ont permis par exemple de structurer des modèles de métadonnées incluant l'historique complet du processus de la capture et du post-traitement pour assurer la répliquabilité et la réutilisation des numérisations.

Un plan de classement rigoureux a été mis en place pour le signalement des images et pour créer l'arborescence des dossiers de stockage selon la hiérarchie suivante : pays/ville/établissement/fonds et cote du document.

Cette arborescence est utilisée à la fois pour le stockage des fichiers de consultation en Jp2⁶ et pour l'archivage pérenne des données (images et métadonnées) de façon à permettre une parfaite synchronisation de la chaîne de traitement et le flux de données en respectant le modèle de l'*Open Archival Information System* (OAIS)⁷.

Structurer les étapes en appliquant les principes « FAIR⁸ »

La numérisation d'un fonds implique une complémentarité des métiers de la photographie, de l'informatique et de la gestion documentaire ; elle est menée avec les conservateurs des fonds anciens et avec les restaurateurs des bibliothèques pour rédiger en premier lieu un constat d'état du document avant la numérisation. L'examen attentif des cotes est une étape passionnante, elle permet de redécouvrir les documents et leur contenu et de déterminer les modalités de l'entreposage et de leur manipulation. L'examen du train de reliure et une estimation précise du nombre de vues à faire sont nécessaires pour établir le calendrier de la campagne.

Il n'y a pas de similitude concernant la durée d'une campagne à une autre, car les ouvrages d'un fonds ancien sont d'une grande diversité sur le plan de la conservation. Chaque manuscrit est un objet unique avec des points de fragilité différents. Les manuscrits ont tous une valeur inestimable, ils peuvent avoir été fortement endommagés par le feu, l'eau, la poussière ou, plus simplement, par leur usage. C'est un objet vénérable et c'est toujours un soin de réaliser avec une très grande rigueur la numérisation de chaque feuillet.

Les étapes de la campagne

Rédaction d'un Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)⁹ qui fixe les clauses techniques nécessaires à l'exécution de la campagne ;

Rédaction d'un fichier de suivi partagé qui sera utilisé durant toute la campagne ;

Réalisation d'un constat d'état du document et de la reliure pour déterminer l'ouverture des cahiers à 100° ou 180° et le type de numériseur à utiliser ;

Report dans un tableur, pour chaque ouvrage relié, des indications relatives au récolement des

5. CINES : Centre informatique national de l'enseignement supérieur.

6. Jp2 ou JPG 2000 est une norme de compression d'images parfaitement adaptée à la diffusion des images en haute résolution notamment avec le protocole IIF.

7. L'*Open Archival Information System* (OAIS) est un modèle conceptuel destiné à la gestion, à l'archivage et à la préservation à long terme de documents numériques.

8. Pour « Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables » (en anglais : *Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*), d'où l'acronyme FAIR.

9. Le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) est un document central dans tout projet de travaux publics ou privés nécessitant une mise en œuvre technique précise.

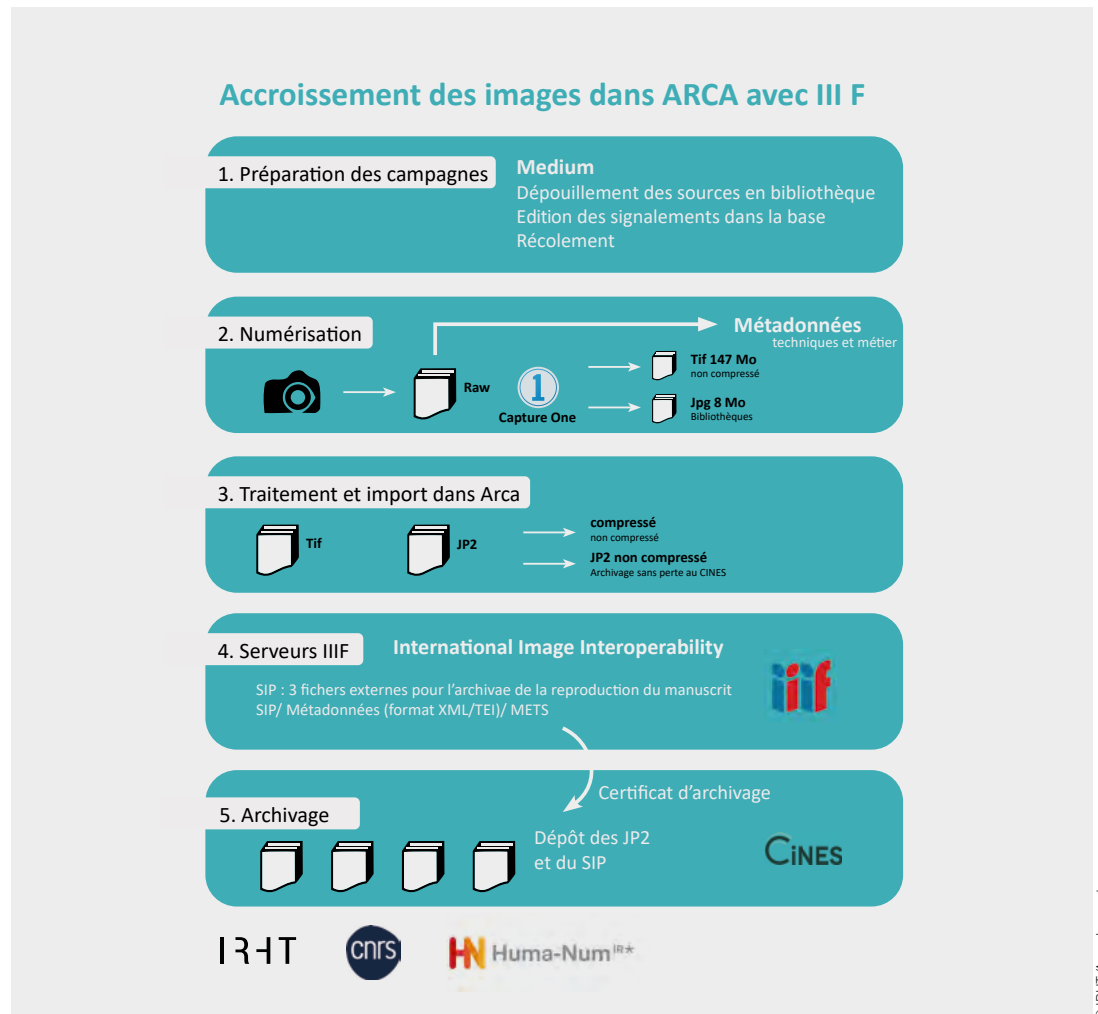


Schéma d'accroissement des images dans ARCA avec IIF, 2026.

10. Une API (*Application Programming Interface*) est une interface de programmation d'application, c'est-à-dire une interface logicielle qui permet de « connecter » un logiciel ou un service à un autre logiciel ou service afin d'échanger des données et des fonctionnalités.

11. Pour IIF (*International Image Interoperability Framework*), voir Véronique Cohoner et Juliette Hueber, « L'utilisation des technologies IIF dans les publications scientifiques à forts contenus visuels : les expérimentations de la pépinière de revues *DeVisu*, membre du réseau Repères », *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, p.101-103.

feuilles à numériser en précisant le signalement des folios ou des pages du document ;

Installation et maintenance du matériel de prises de vue dans les bibliothèques, qui nécessite également une attention particulière, notamment pour le choix d'un local adapté à la numérisation.

Je procède ensuite au recrutement des photographes, je les forme à nos systèmes d'acquisition numérique et veille au respect des protocoles et du cahier des charges (identifiants, formats de fichier, import des métadonnées, contrôle qualité des images, copie et traitement des fichiers).

Mise en ligne des numérisations avec le protocole IIF de nouvelles perspectives

Je coordonne l'accroissement de la bibliothèque virtuelle, qui permet de consulter à ce jour la reproduction numérique de plus 3,3 millions d'images en ligne. Pour cela, j'encadre l'activité de plusieurs techniciens et techniciennes qui sont chargés du traitement informatique des reproductions, du contrôle des récolements et des métadonnées, du signalement des stockages dans la base. Je procède au contrôle qualité des mises en lignes en vérifiant le signalement, les droits de reproduction.

L'ouverture de la plateforme ARCA dès 2023 avec la mise à disposition des *Manifests* IIF à

partir des API¹⁰ offre une réponse satisfaisante à la réduction de l'empreinte carbone avec l'utilisation d'un seul format de fichier image pour la diffusion et l'archivage. La fourniture des *Manifests* IIF¹¹ permet aux bibliothèques de s'affranchir d'un espace de stockage très important de plusieurs centaines de Go et d'intégrer directement dans leur base en ligne les numérisations.

Les campagnes de reproduction menées par l'IRHT s'inscrivent dans une démarche profondément patrimoniale, scientifique et collective. Depuis les premiers microfilms réalisés au milieu du xx^e siècle jusqu'aux dispositifs numériques et interopérables actuels, elles témoignent d'une volonté constante : préserver, documenter et rendre accessibles les témoins matériels de notre histoire intellectuelle. Grâce à la complémentarité des métiers mobilisés – bibliothécaires, photographes, ingénieurs, conservateurs, restaurateurs – et à une méthodologie désormais solidement établie, ces opérations offrent une connaissance renouvelée de fonds souvent méconnus et facilitent leur valorisation auprès du public comme de la communauté savante. ■

De la préparation matérielle des fonds à leur mise à disposition aux chercheurs : comment la présence de compétences internes en restauration et en numérisation permet la prise en charge de fonds complexes

Situées à Aix-en Provence depuis 1966, les Archives nationales d'outre-mer (ANOM) sont un service à compétence nationale relevant du Service interministériel des Archives de France du ministère de la Culture. Elles conservent 38 kilomètres linéaires d'archives, archives publiques de la présence coloniale française outre-mer, archives privées et d'entreprises relatives à l'outre-mer ainsi qu'une bibliothèque d'études, une cartothèque et une iconothèque spécialisées.



MARSHA SIRVEN

Responsable du département
Restauration et Image, Archives
nationales d'outre-mer (ANOM)

Fonds 344 APOM, deux
carnets après restauration :
l'ouverture du carnet limite la
numérisation, A. Fernandes,
ANOM, février 2026.

Synergie entre restauration et numérisation

Les ANOM bénéficient depuis 1986 des savoir-faire et des expertises d'un atelier de restauration et d'un atelier de numérisation. Les compétences des photographes et des restaurateurs permettent de mettre à la disposition des lecteurs des fonds complexes par le biais de la numérisation. Nous développons ici certains projets en cours de réalisation : la numérisation de huit carnets de notes issus du fonds Barthélemy Huet de Froberville (1761-1835), l'expertise de 108 registres provenant des archives de l'Inde française, parfois en très mauvais état de conservation, la prise en charge simultanée par les deux ateliers d'un fonds de liasses hétérogènes datant de 1690-1789 et le projet de numérisation au long cours de 1 714 registres appartenant au fonds des Dépôts des papiers publics des notaires de Saint-Domingue (doubles minutes).

Le fonds Barthélemy Huet de Froberville (1761-1835)¹ est entré aux ANOM par donation en octobre 2023. Il comprend notamment huit carnets manuscrits de l'ethnographe Eugène de Froberville (1815-1904) correspondant à l'ensemble de son matériel de terrain collecté en 1846-1848 pour son enquête ethnographique à l'île Maurice et à La Réunion. Ces carnets contiennent des questionnaires d'enquêtes, des dessins, des partitions musicales ou encore des vocabulaires de dialectes.

Afin d'améliorer l'état de conservation de ces carnets à couverture souple, il était nécessaire d'intervenir sur les reliures. L'atelier de restauration a donc dérelié puis nettoyé chaque carnet. L'atelier de numérisation est alors intervenu pour photographier les feuillets avant qu'ils ne soient reliés à nouveau. Cela a permis d'ouvrir les feuillets

parfaitement à plat sans risquer de tirer sur les points de couture de la reliure et d'améliorer sensiblement la qualité de la numérisation et, *in fine*, de lecture. La proximité des ateliers a rendu possible cette opération.

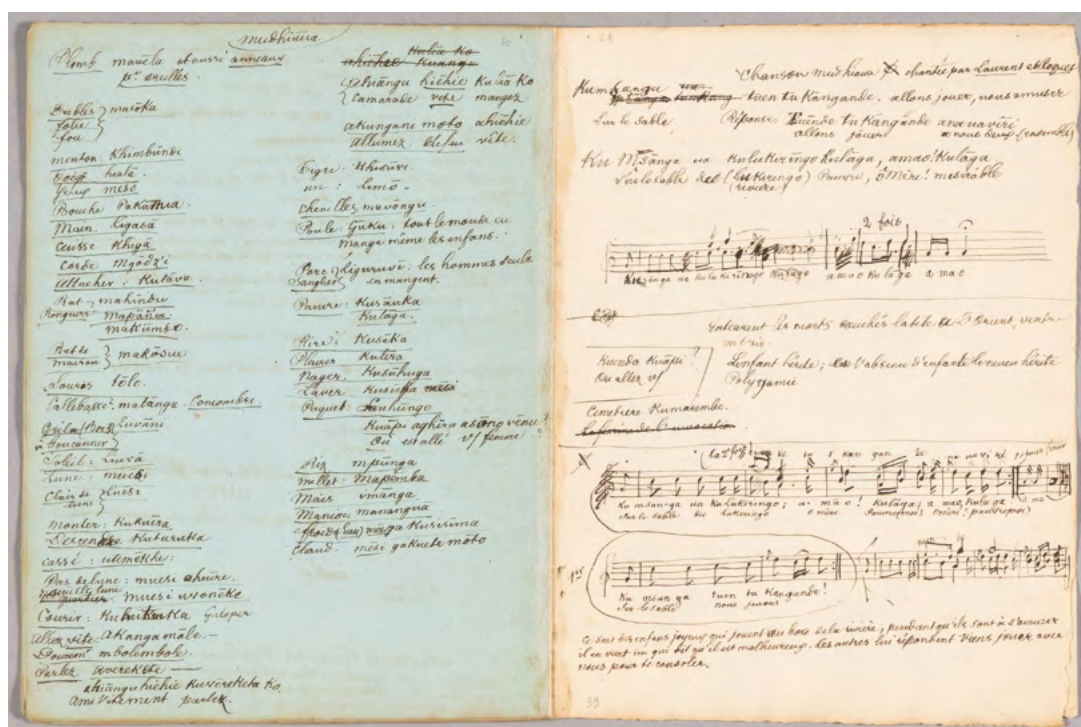
Expertise croisée pour un patrimoine en péril

Les 108 registres du « fonds Inde Série A » ont été produits par la Compagnie des Indes entre 1701 et 1825. Signalés en mauvais état dès 1914 par Alfred Martineau, gouverneur des établissements français de l'Inde², leur état de dégradation est particulièrement préoccupant ; pour certains, la numérisation relève du sauvetage. La mauvaise qualité du papier associée à des conditions de conservation inadaptées est sans doute à l'origine de la très forte oxydation des supports et des encres, brunis et friables, rendant les écritures difficilement lisibles et les pages parfois non manipulables.

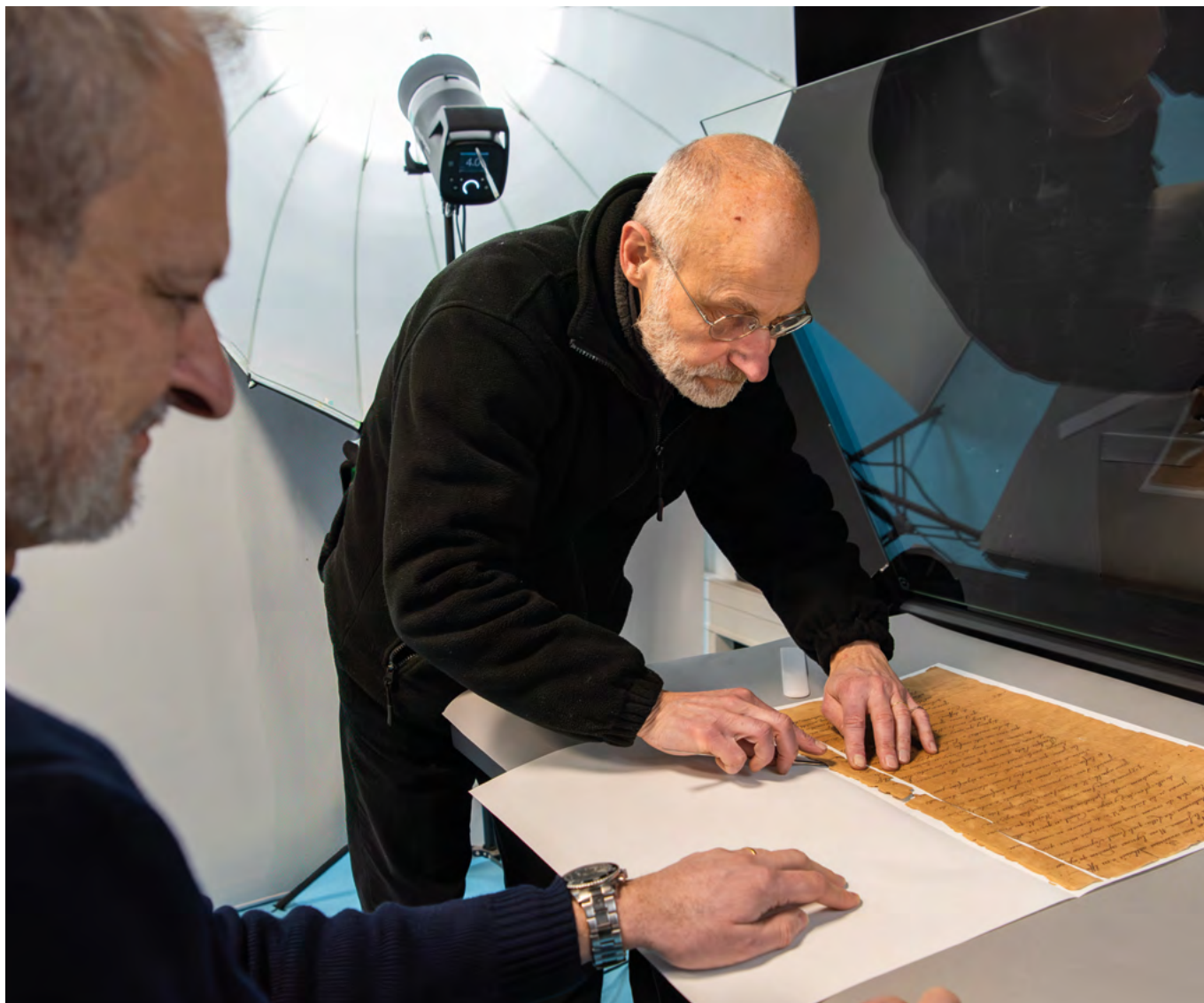


1. 344 APOM (Archives privées d'outre-mer).
2. Dans l'inventaire des archives de l'Inde française : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58400624?rk=42918;4> (site consulté le 23/03/2026).

Fonds Inde Série A, le bloc texte du registre a été débrouché et conditionné sous étui dans sa reliure, A. Fernandes, ANOM, février 2026.
© Atelier photographique des ANOM



Fonds 344 APOM, double page numérisée en cours de restauration d'un carnet dérelié : cette étape permet une numérisation complète du document sans risque pour l'objet. A. Fernandes, ANOM, février 2026.
© Atelier photographique des ANOM



Une expertise du fonds pièce à pièce, associant restaurateur et photographe, nous a permis d'identifier les registres dont la restauration et/ou la numérisation pouvaient être externalisées et ceux pour lesquels une prise en charge interne serait une plus-value³.

L'expertise a permis d'identifier une quarantaine de registres numérisables en l'état et dont la numérisation pouvait être externalisée. S'y ajoutent sept autres registres qui devront être déreliés en amont par les restaurateurs. Cette intervention permettra de limiter la manipulation des folios reliés dont le papier très oxydé se casse le long de la couture lorsque l'on tourne les pages.

Pour quatre registres très dégradés, un débrogage permettant une numérisation feuille à feuille par l'atelier de numérisation s'est avéré nécessaire. La fragilité des folios nous retient en effet de confier leur numérisation à un prestataire. Cependant, grâce à l'aide des restaurateurs lors des manipulations, ces folios friables ont pu être numérisés en l'état. Cela évite notamment leur consolidation par doublage, opération qui réduit encore la lisibilité des écritures pâlies.

La restauration du reste du corpus reste inévitable. Les traitements de restauration seront externalisés. Cependant, un arbitrage devra avoir lieu pour les pièces dont les traitements de restauration

Fonds Inde Série A, le restaurateur reconstitue un des folios morcelés, sur la table de numérisation, A. Fernandes, ANOM, février 2026.

© Atelier photographique des ANOM



3. Les registres seront dépoussiérés sur les six faces en amont de leur prise en charge, dans le cadre de chantiers transversaux hebdomadaires regroupant des agents de tous les départements et encadrés par l'atelier de restauration. À l'issue de cette opération, tous les registres seront conservés à plat, en carton.

Fonds Inde Série A, numérisation du folio par le photographe des ANOM, A. Fernandes, ANOM, février 2026.

© Atelier photographique des ANOM

sont très lourds, prenant notamment en compte la lisibilité du texte et l'intérêt des articles par rapport au reste du fonds. Pour les registres qui auront été sélectionnés, une restauration interne est envisagée, à long terme, pour permettre leur numérisation.

Ainsi, l'expertise conjointe de ce fonds permet de limiter les interventions au strict nécessaire pour que ce projet soit réalisable en matière de temps et de moyens, tout en arbitrando et en programmant les interventions à échéance plus ou moins longue.

Le « fonds Inde Série B » est constitué de 6 870 dossiers répartis dans 74 cartons d'archives. Il s'agit de pièces d'origine et de provenance très diverses – documents originaux, copies anciennes (antérieures à 1800), copies récentes (postérieures à 1800), imprimés anciens –, qui ont été classées et constituées en dossiers vers le milieu du XIX^e siècle. L'ensemble a été produit entre 1690 et 1789.

L'état de conservation du fonds est hétérogène et aléatoire : quelques unités à quelques dizaines de folios par carton sont fragilisées par l'oxydation du papier et des encres, de manière discontinue au sein d'un dossier. Confier la restauration et la numérisation de ces folios à des prestataires s'avère donc particulièrement complexe, dans la mesure où cela implique de repérer puis d'extraire toutes les pièces fragiles, de les faire restaurer, de les réintégrer à leur place pour les faire numériser, avec tous les risques de déclassement que cela comporte. D'autre part, la consolidation des folios doit permettre leur manipulation par un opérateur de numérisation externe, ce qui nécessite d'utiliser des papiers de doublage plus épais, ou de doubler les deux faces, ce qui réduit forcément la lisibilité d'écritures affaiblies.

Pour ces raisons, et parce que la volumétrie du fonds le permet, nous avons fait le choix de réaliser



Fonds Inde Série B, contenu d'un carton après sa préparation à la numérisation : seuls quelques folios nécessitent une consolidation, mais elle est indispensable pour la manipulation. A. Fernandes, ANOM, février 2026. © Atelier photographique des ANOM

ces opérations en interne, grâce à la prise en charge simultanée des articles par les deux ateliers, et de les programmer sur plusieurs années. En mars 2026, le contenu de 33 cartons est consolidé, et la moitié numérisée est mise en ligne.

Apport décisif de compétences spécialisées au sein des ANOM

La numérisation des 1 714 répertoires des notaires de Saint-Domingue⁴ (doubles minutes) produits entre 1747 et 1808, et appartenant au fonds du Dépôt des papiers publics des colonies, est à replacer dans le contexte du séisme de 2010 et de la perte des archives conservées sur place. Ces exemplaires uniques ont été transférés de Saint-Domingue à la suite de l'indépendance de 1844.

L'expertise pièce à pièce de ces registres par les deux ateliers a permis d'identifier les articles numérisables en l'état et ceux pour lesquels des

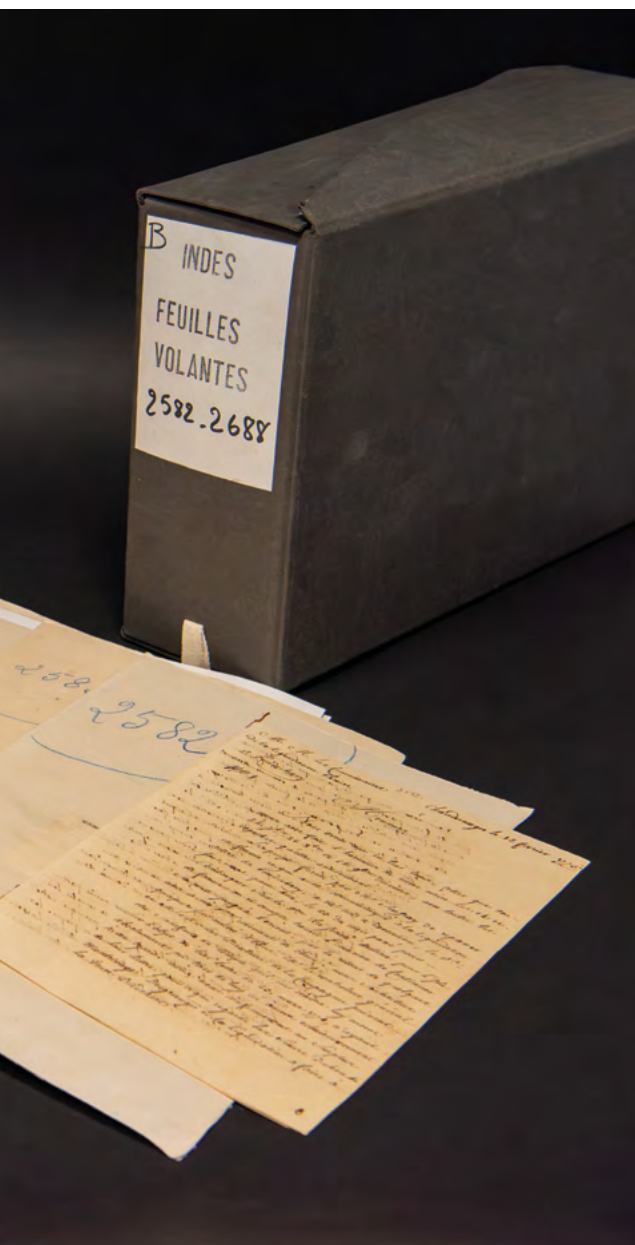
interventions de consolidation, à des degrés divers, étaient incontournables, notamment à cause de lambeaux de folios entremêlés, résultat des nombreuses galeries laissées par les larves d'insectes. Cette double expertise simultanée a permis de repousser à nouveau les limites de la numérisation tout en tenant compte de son externalisation.

Un premier marché de restauration a été publié en 2020 pour restaurer les 129 registres les plus dégradés. Parallèlement, l'atelier de restauration a pris en charge le traitement d'une partie des registres restant à restaurer, soutenu depuis 2025 par un nouveau marché de restauration adossé à un marché de préparation à la numérisation (dépeussierage).

La numérisation est entièrement externalisée, sachant que nos moyens nous permettent de numériser par ce biais 150 registres par an. Les premiers registres ont été numérisés en 2025. Il s'agit donc d'une opération programmée sur le long terme et qui, sauf budget supplémentaire, sera achevée en 2036.

Ces projets mettent en relief l'intérêt d'internaliser les compétences et les expertises de restaurateurs et de photographes dans un service d'archives patrimoniales. Cette synergie permet d'optimiser les prestations et leur répartition tant du point de vue des moyens disponibles que de la qualité des interventions réalisées, pour permettre aux lecteurs d'accéder à un patrimoine fragile. ■

4. 7DPPC 5797 à 7814.



La carte archéologique, une mission à redécouvrir

Le rôle primordial de la carte archéologique dans la connaissance du patrimoine, de sa gestion et de sa protection n'a eu de cesse de figurer dans la réglementation, les rapports des parlementaires et des experts...

VALÉRIE SCHEMMAMA

Ingénieure d'études, Service régional de l'archéologie, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Centre-Val de Loire

Un récit complexe et délicat

Dans un article paru en 2021, Pascal Marrou et Anne Ropars ont dressé un aperçu, alerte et documenté, sur une histoire de l'inventaire archéologique depuis 1964, entre « foisonnement » et « rendez-vous manqués¹ », principalement axée sur l'outil informatique. Inutile de redire ce qui a été clairement explicité. Néanmoins, le titre de l'article interpelle. Le « petit passage par la carte archéologique » résonne en effet comme en écho à la place dévolue à cette mission depuis si longtemps, place plus ou moins intériorisée avec le temps par les différents acteurs de l'archéologie et trop souvent par les principaux concernés eux-mêmes. La carte archéologique est en effet devenue un sujet sensible.

Aussi le témoignage m'a-t-il paru être la forme la plus appropriée pour l'aborder en puisant dans un engagement de trente-cinq ans au service de la carte archéologique, limitant ainsi le risque d'une relation des faits perçue comme partiellement représentative d'une histoire commune. Si la situation décrite correspond globalement à une vision que je crois partagée, il n'en reste pas moins que la carte archéologique peut recouvrir des réalités différentes ou autrement vécues².

Même si des signes avant-coureurs étaient perceptibles, annonçant les temps plus obscurs à venir, c'est à la suite de l'intégration de la majeure partie du personnel de la carte archéologique comme fonctionnaires de l'État (concours 2001 et 2002 fléchés « métiers de la carte archéologique ») que les conditions de la mise en œuvre de cet inventaire se sont détériorées. L'absorption progressive et plus ou moins complète des agents vers la fonction de prescripteurs a porté un coup aux équipes de la carte archéologique initialement constituées. Les répercussions sur l'inventaire ont été multiples tant sur le contenu des tâches, dont l'ampleur des ambitions et des projets a été revue à la baisse, que, par ricochet, sur le personnel restant

affecté à cette mission. Inventaire et carte archéologiques constituent une forme de singularité peu valorisée au sein des services et souvent perçue, de fait, comme dévalorisante. Le délaissement de cette mission a pu être artificiellement gommé ou atténué notamment au travers d'organigrammes mentionnant pour certains agents des gestions concomitantes, incluant des tâches administratives, scientifiques et de carte archéologique. Mentions quelque peu trompeuses, renforçant une appréhension souvent réduite au minimum de la contribution à l'inventaire.

Après un rappel des fondamentaux, des objectifs à la construction de l'inventaire et à ses usages, je relaterai ce que je considère comme quelques missions « charnières » de mon parcours. Étapes majeures qui nourrissent aussi la façon d'appréhender le travail quotidien et interrogent sur l'histoire et le devenir de cette mission fondamentale.

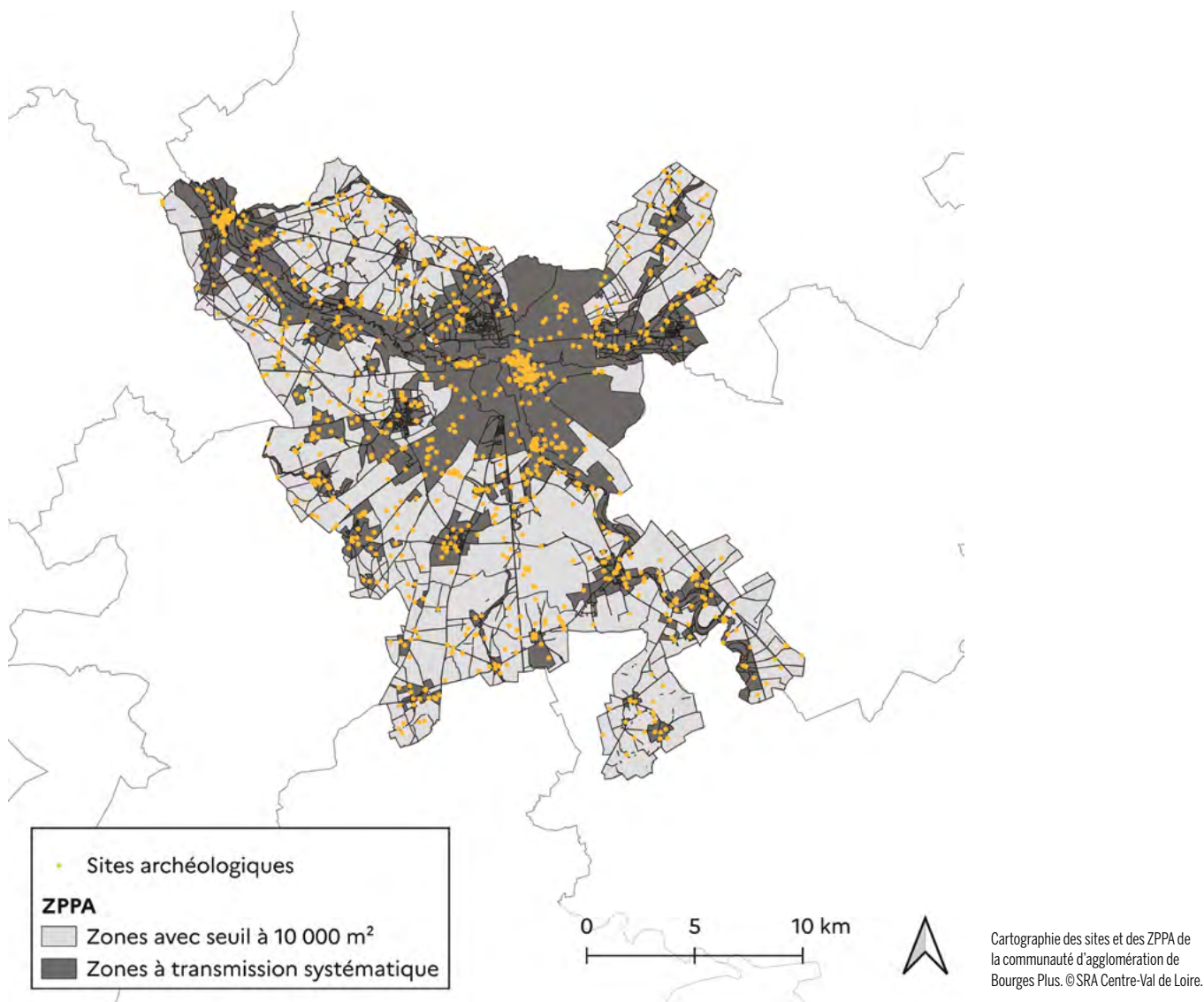
La carte archéologique, pourquoi, pour qui, comment ?

La carte archéologique est une mission régalienne, définie ainsi dans le Code du patrimoine : « Avec le concours des établissements publics ayant des activités de recherche archéologique et des collectivités territoriales, l'État dresse et met à jour la carte archéologique nationale. Cette carte rassemble et ordonne pour l'ensemble du territoire national les données archéologiques disponibles » (article L522-5).

Cet inventaire informatisé, dont l'application Patriarche est associée au logiciel cartographique Arcview (un système d'information géographique [SIG]), est complété chaque jour. Il prend en compte un large éventail chronologique, de la Préhistoire à l'époque contemporaine. Des dossiers « papier » regroupent, par commune et par site, l'ensemble de la documentation recueillie et sont encore régulièrement consultés. Cependant,

1. Pascal Marrou et Anne Ropars, « Les SRA ont trente ans, un petit passage par la carte archéologique », in Xavier Delestre (dir.), *Les Services régionaux de l'archéologie (1991-2021). Trente ans d'une histoire en mouvement*, Éditions du patrimoine/Centre des monuments nationaux, 2021, p. 76-83.

2. Échanges issus du réseau des agents contribuant à la carte archéologique nationale constitué en 2024.



bien qu'encore pratiquée, leur constitution ne semble plus systématique.

L'inventaire est issu de l'exploitation de nombreuses sources :

- rapports d'opérations archéologiques préventives (diagnostics et fouilles) et programmées (sondages, fouilles, prospections pédestres, aériennes, subaquatiques, thématiques, projets collectifs de recherche...);
- sources bibliographiques;
- sources archivistiques;
- sources planimétriques, altimétriques et cartographiques.

La carte archéologique constitue une source d'informations aux déclinaisons différentes selon les usages.

Elle est utilisée dans le cadre du porter à connaissance (PAC), à destination des élus, des aménageurs, des citoyens et du public. Il comprend principalement les documents d'urbanisme aux temporalités différentes, de la planification (SCoT, PLU et PLUi³, cartes communales, aménagements forestiers...) aux projets plus immédiats (demandes

d'informations préalables aux études d'impact, demandes de susceptibilité de prescription archéologique...).

Elle est le socle de la réflexion autour de la réalisation des zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) qui définissent, par commune, les emprises où les dossiers d'aménagement sont susceptibles de faire l'objet de prescriptions au titre de l'archéologie préventive et doivent être transmis pour instruction au SRA.

Elle est un support incontournable à la prise de décision et à l'argumentaire scientifique des agents en charge de la gestion administrative et scientifique d'un territoire.

Elle est un instrument de la recherche à destination des étudiants et des archéologues et de tout chercheur s'intéressant à l'histoire d'un territoire.

Les enjeux du porter à connaissance sont d'importance, comme en a témoigné l'organisation d'un séminaire à Bibracte en 2016⁴. Reflet des connaissances au moment de la demande, le PAC peut être à l'origine de l'enrichissement, parfois considérable, de l'inventaire archéologique, tout comme l'est la réalisation des ZPPA.

3. Schéma de cohérence territoriale (SCoT), Plan local d'urbanisme (PLU) et Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

4. « Préserver la ressource archéologique, une responsabilité partagée », séminaire organisé à Bibracte en octobre 2016 par la Sous-direction de l'archéologie, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, ministère de la Culture, non publié.



© IGN - LiDARHD, 2024

Vestiges visibles sur le LiDAR (motte castrale, nécropole protohistorique, enclos d'époque indéterminée...).

Un engagement au service de l'inventaire archéologique national

Pour enrichir sa pratique de l'inventaire, un agent de la carte archéologique peut, en plus de sa mission quotidienne, s'investir auprès des prospecteurs, participer à des stages ou séminaires, réaliser divers bilans ou recherches thématiques ou chronologiques. Ces expériences, qui ont également jalonné mon parcours, ont souvent été rendues possibles par des supérieurs hiérarchiques et des collègues, confiants plus que je ne l'étais moi-même en ma capacité à investir des domaines qui m'étaient initialement étrangers.

Les recherches thématiques sont l'occasion d'aborder d'une autre manière la carte archéologique. Jusqu'au début des années 2000 et la réalisation de ZPPA axées en particulier sur les agglomérations secondaires antiques et les bourgs médiévaux en région Centre, l'occasion m'en a été donnée plusieurs fois, notamment en Lorraine (villages disparus, franchissements antiques, églises fortifiées, moulins, ateliers de potiers et de verriers...). Ces pré-inventaires réalisés sur le court et moyen terme étaient souvent associés à des problématiques de recherche en cours.

D'autres inventaires sollicitent un temps plus long d'investissement, comme ce fut le cas des mégalithes lorrains. L'objectif était de proposer l'inscription d'un certain nombre d'entre eux au titre des monuments historiques. Ma formation en histoire ne me prédisposait pas spécialement à ce que ce type d'étude me soit confié. Et pourtant... Cette expérience m'a beaucoup appris. Entre autres apprentissages, elle m'a permis d'assister à quelques cours au Collège de France (Claude Masset, Jacques Tarrête), de rédiger mes premiers rapports et de présenter à la protection onze de ces mégalithes en 1998 au cours de ce qui s'appelaient alors la Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (COREPHAE), actuelle Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA).

Au quotidien, les agents de la carte archéologique ont l'habitude de travailler sur les villes, grandes, moyennes et petites. Mais la réalisation d'esquisses de topographie historique et d'évaluation archéologique faisant l'objet de rapports est plus rare. L'occasion m'a été donnée d'en réaliser deux. La première, consacrée à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), m'a notamment permis de consulter et d'investir autrement l'importante documentation historique et cartographique du Service de l'inventaire à Nancy et de m'initier à la réalisation de plans à l'encre de Chine (nous étions à la fin des années 1990...). La seconde esquisse réalisée en 2003 sur le bourg de Trôo (Loir-et-Cher) a bénéficié de l'expertise de Victorine Mataouchek, archéologue du bâti à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), favorisant l'étude approfondie de cette ancienne agglomération médiévale.

Avant le développement du LiDAR⁵, qui a considérablement augmenté la visibilité du patrimoine archéologique en forêt, mes collègues lorrains avaient déjà depuis longtemps porté leur attention sur ce milieu. C'est tout naturellement



Ancienne carrière en forêt domaniale de Loches (Indre-et-Loire).

© Valérie Schemmama

que j'ai souhaité appliquer et pu développer ce que j'avais appris auprès d'eux à mon arrivée en région Centre au début des années 2000⁶. Prendre connaissance des documents d'aménagement forestiers, rencontrer les professionnels sur le terrain, s'interroger sur les moyens de protéger et de prendre en charge les sites archéologiques en forêt sont des aspects de mon travail qui n'ont cessé de m'interroger dès la réponse au PAC, en particulier pour développer une hiérarchisation des très nombreux vestiges présents dans ce milieu. Les préconisations de protections hiérarchisées ont évolué au fil des années, en raison de nouvelles problématiques scientifiques et des échanges réguliers avec les agents forestiers. Le nombre pléthorique de structures révélées par le LiDAR et dont les prospections ne suffisent pas à interpréter et à dater bon nombre d'entre elles, faute de sondages,

5. La télédétection par laser ou LiDAR, acronyme de l'expression en anglais *Light Detection and Ranging* ou *Laser Imaging Detection and Ranging*, est une technique de mesure à distance fondée sur l'analyse des propriétés d'un faisceau de lumière renvoyé vers son émetteur. Voir dans ce numéro l'article de Philippe Martinez, « De l'outil scientifique à la sauvegarde patrimoniale indispensable : perspectives changeantes de la documentation numérique en archéologie », p. 16 ; Alexandre Guyot, Laurence Hubert-Moy, Marc Lennon et Thierry Lorho, « L'IA et la télédétection LiDAR. Un exemple d'application à la prospection archéologique en Bretagne », *Culture et Recherche*, n°147, « Recherche et intelligence artificielle », automne-hiver 2024, p. 98-101.

6. En collaboration avec Pascal Allilaire jusqu'en 2023.

7. Voir Virginie Serna (dir.), *Le Cher. Histoire et archéologie d'un cours d'eau*, supplément n°43 à la *Revue archéologique du centre de la France*, Fédération pour l'édition de la *Revue archéologique du Centre de la France*, 2013 ; Virginie Serna (dir.), *Épaves et naufrages en Loire. Archéologie de l'accident en eau douce (XVI^e-XIX^e siècle)*, supplément n°73 à la *Revue archéologique du centre de la France*, Fédération pour l'édition de la *Revue archéologique du Centre de la France*, 2020.



© Valérie Schemmama

nécessite une réflexion renouvelée souhaitée déjà depuis une dizaine d'années et qui s'avère plus que jamais incontournable, tant pour les archéologues que pour les gestionnaires de la forêt publique et privée. La mise en œuvre de stages avec l'Office national des forêts, la participation à des journées d'études font partie de cette mission aux multiples ramifications.

L'investissement dans des projets collectifs de recherche offre un large éventail de découvertes et de rencontres. En collaborant à deux d'entre eux entre 2003 et 2020, sous la responsabilité de Virginie Serna⁷, j'ai élargi le champ d'exercice de ma mission en devenant référente pour les questions liées à la restauration de la continuité écologique. Travailler sur les cours d'eau a renouvelé ma façon d'appréhender la lecture des cartes, a affiné une méthodologie que j'ai pu transmettre lors de présentations au séminaire organisé par Éric Rieth⁸ à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et a conforté mon intérêt pour l'histoire de la recherche.

J'ai eu l'occasion de m'engager plus avant dans ce dernier domaine à la faveur de plusieurs « enquêtes » archéologiques en territoire de Sologne, à l'initiative de Raphaël Angevin. Qu'il s'agisse d'analyser les résultats issus des opérations archéologiques au regard de la construction historique et historiographique dont la Sologne a été l'objet depuis le XVIII^e siècle⁹, d'interroger la place à part qu'occupe un tumulus dans la première

liste des monuments historiques établie en 1840, de son exclusion des listes suivantes, avant sa réintégration lors de la promulgation de la loi de 1913¹⁰, ou d'une histoire de l'archéologie à travers l'étude d'une nécropole gallo-romaine¹¹, ces investigations ouvrent des champs de recherche sans cesse stimulés et contribuent, d'une autre façon, à nourrir et exploiter l'inventaire archéologique.

Une mise en lumière nécessaire, au-delà des mots

Ce témoignage, comportant une part intrinsèque subjective, avait pour ambition d'illustrer ce paradoxe vécu par de nombreux agents de la carte archéologique : leur mission, incontournable dans la gestion du patrimoine archéologique est riche, variée, transversale, mais méconnue et minorée.

Un frémissement est palpable depuis quelque temps quant au souhait de reconstituer des équipes dédiées à cette fonction, d'élaborer des bilans qui ne soient pas uniquement comptables, de rendre plus visibles cette mission et ceux qui la portent. Puisse-t-il s'inscrire durablement dans le temps et donner envie aux jeunes collègues de s'investir dans cette tâche, d'y voir l'opportunité d'une expérience aux apprentissages multiples, envisageable aussi sur le moyen et long terme. Dès à présent, un nouveau chapitre de l'histoire de la carte archéologique est à écrire. ■

Prospection en Loire, anciens ponts de Jargeau (Loiret). Responsable d'opération : Marion Foucher, 2022.

8. Ce séminaire, reconduit chaque année, portait sur l'archéologie nautique médiévale et moderne.

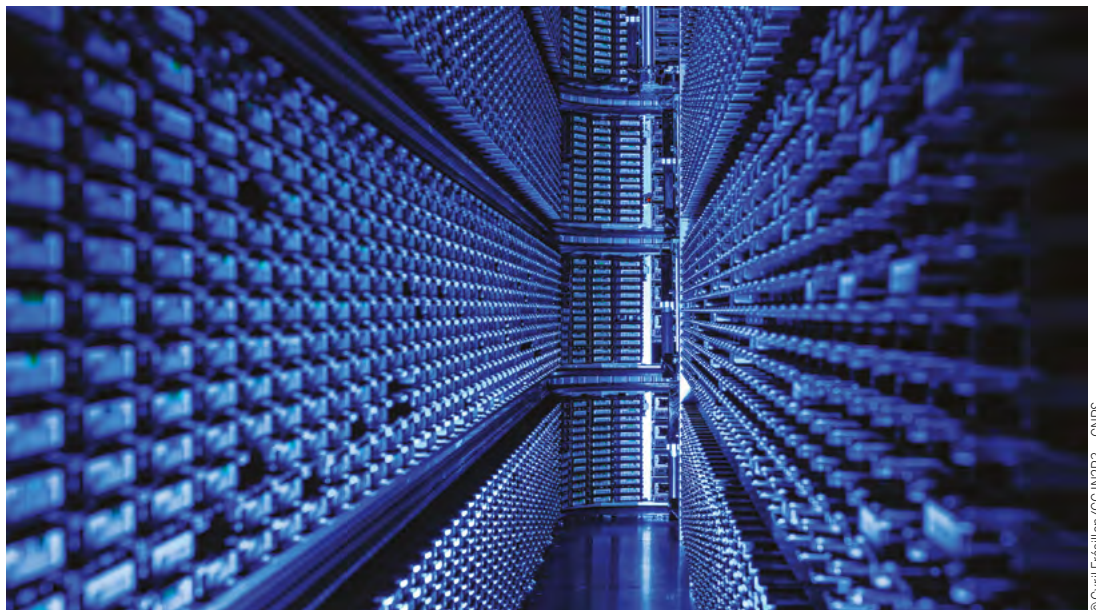
9. Raphaël Angevin et Valérie Schemmama, « Milieu extrême, marge inhospitalière ? Enquête archéologique en terre de Sologne (1994-2014) », *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques et historiques de Sologne*, t. 37, n° 2, 2015, p. 1-48.

10. Raphaël Angevin et Valérie Schemmama, « Le classement du tumulus de Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher) sur la liste de 1840 : paradoxes et impensés d'un manifeste patrimonial », *Journal des savants, Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2020, p. 309-356.

11. Raphaël Angevin et Valérie Schemmama, « Les fouilles du "cimetière romain" de Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher) : matériaux pour une histoire à construire (c. 1680-1970) », *Mémoires de la société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, t. 76, 2021-2022, p. 13-28.

La plateforme CoCoON – passerelle du scientifique au patrimonial

À la fin du XIX^e siècle, l'invention de l'enregistrement sonore a révolutionné la préservation des langues et des dialectes. Les premiers supports – cylindres, disques ou bandes magnétiques – ont permis de constituer de précieuses archives sonores, captant des voix anonymes ou célèbres dans une multitude d'idiomes. Dès 1911, le linguiste Ferdinand Brunot fonde les Archives de la parole¹, affirmant déjà la nécessité de collecter, de sauvegarder et de transmettre ces témoignages aux générations futures.



© Cyril Frésillon/CC IN2P3 – CNRS

Bibliothèque de stockage à bandes magnétiques du Centre de calcul de l'Institut de physique nucléaire et de physique des particules (CC-IN2P3)

SÉVERINE GUILLAUME

Ingénierie d'études, laboratoire Langues et Civilisations à Tradition Orale (LACITO), UMR 7107, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3-Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

MICHEL JACOBSON

Ingénieur de recherche, Infrastructure de recherche (IR*) Huma-Num, UAR 3598, CNRS

AUDREY VIAULT

Chargée de collection, Archives sonores, département Son, vidéo, multimédia, Bibliothèque nationale de France (BnF)

Tout au long des XX^e et XXI^e siècles, linguistes, ethnomusicologues ou encore anthropologues ont ainsi collecté des milliers d'heures d'enregistrements de terrain. Avec l'avènement du numérique, ce volume de données a connu une croissance exponentielle. Comment pérenniser, documenter et diffuser ces archives tout en respectant les droits des collecteurs et des interprètes ?

Depuis sa création en 2006, la plateforme Collections de CORpus Oraux Numériques (CoCoON) apporte une réponse concrète à ces défis. Elle propose un environnement sécurisé pour le dépôt, le partage et la description des corpus audiovisuels. L'objectif principal de ces actions est d'aider les chercheurs à rendre leurs

données accessibles et réutilisables pour de nouvelles recherches. La solidité de CoCoON repose sur un réseau de partenaires d'excellence qui conjuguent leurs compétences. Le volet scientifique est porté par des laboratoires comme Langues et Civilisations à Tradition Orale (LACITO)² et le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)³, ainsi que par l'infrastructure de recherche nationale pour les données de la recherche en sciences humaines et sociales, Huma-Num⁴. La dimension patrimoniale est assurée par la Bibliothèque nationale de France (BnF) et le service public des Archives de France ; la pérennité technique bénéficie de l'appui du centre de calcul du Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES)⁵.

Village de Asherq (Wenhua 文化乡), Lijiang, Yunnan (Chine).
Enquête de terrain au sujet de la langue naxi.
Préparation d'une séance d'enregistrement audio
et vidéo de M. HE Xixian 和希贤.

**Michel Jacobson – Ingénieur de recherche
à Huma-Num**

En poste à mes débuts au LACITO, j'ai porté une proposition de création pour un centre de ressources numériques sur l'oral à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt du CNRS. J'ai développé les premières briques logicielles pour la plateforme de gestion des corpus (CoCoON) de ce centre. Cette plateforme organisée autour de la notion d'entrepôt de données (sur le modèle des archives ouvertes) répondait, au démarrage en 2006, aux besoins de mutualisation du stockage des corpus, à leur sécurisation, à leur signalement et à leur partage au sein de la communauté scientifique qui les produisait ou les avait produits par le passé.

À partir de 2008, alors que j'étais en détachement à la direction des Archives de France et que je continuais à assurer la maintenance de cette plateforme, la question de la pérennisation de ces données a été traitée en collaboration avec le Très Grand Équipement pour l'Accès unifié aux données et documents numériques des sciences humaines et sociales (TGE-Adonis)⁶. Ce projet a donné naissance à un circuit d'archivage de données de CoCoON monopolisant deux centres de calcul, celui du CINES et celui de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)⁷, pour la période dite « intermédiaire » et servant de porte d'entrée pour leur versement aux Archives nationales. Ce circuit d'archivage a été par la suite élargi à d'autres plateformes et d'autres typologies de données comme les représentations 3D en archéologie.

À partir de 2012, de retour de détachement et affecté au Laboratoire Ligérien de Linguistique dans sa composante Bibliothèque nationale de France⁸, les échanges avec mes nouveaux collègues m'ont conduit à faire évoluer CoCoON en utilisant des modèles et des technologies du Web sémantique (en particulier l'alignement sur des référentiels).

Aujourd'hui, au sein d'Huma-Num, je veille au respect des standards (logiciel, protocole, formats...), afin d'assurer la durabilité technique de la plateforme CoCoON, en permettant sa maintenance indépendamment des acteurs initiaux.

**Séverine Guillaume – Ingénieure d'étude
au LACITO**

Je travaille au CNRS dans un laboratoire de recherche en linguistique et anthropologie, le LACITO. Il s'agit d'un laboratoire dans lequel les chercheurs et enseignants-chercheurs étudient des langues rares ou peu documentées et effectuent régulièrement des missions de terrain dans les pays où ces langues sont parlées. Lors de ces missions, ils enregistrent, filment des entretiens et échangent avec des locuteurs de ces langues.

Toutes ces données, au cœur de leur recherche, doivent impérativement être pérennisées et c'est ici que CoCoON intervient pour proposer des solutions techniques.



© Juliette Zhao.



© BnF, département Son, vidéo, multimédia

Du cylindre phonographique
au son numérique.

Développeuse en informatique, j'ai pour mission au sein de CoCoON d'accompagner les chercheurs en sciences humaines et sociales pour que les données de leur recherche puissent être sauvegardées, diffusées et valorisées.

J'ai des interactions privilégiées avec les chercheurs de mon laboratoire, mais aussi avec ceux d'autres disciplines grâce à la diversité des projets collaboratifs auxquels je participe. Je peux ainsi les guider aisément dans la structuration et la description de leurs corpus de données, nécessaires pour un dépôt dans CoCoON, mais aussi automatiser pour eux certaines tâches qui vont de la conversion automatique de formats permettant une interopérabilité entre outils, à de l'analyse automatique des données grâce à des outils d'intelligence artificielle (IA) (par exemple la transcription automatique d'enregistrements audio).

**Audrey Viault – Chargée de collection
au département Son, vidéo, multimédia
de la Bibliothèque nationale de France**

Je suis chargée du traitement documentaire et de la valorisation des archives sonores, anciennes et contemporaines. Ce fonds s'enrichit constamment de nouveaux corpus. Notre travail repose sur une collaboration étroite avec des chercheurs et des experts pour établir des normes documentaires, techniques et juridiques précises. Notre mission

1. Archives de la parole, collection conservée et mise en ligne par la BnF, inscrites en 2025 au Registre international Mémoire du monde par l'Unesco : <https://gallica.bnf.fr/selections/fr/html/archives-de-la-parole-de-ferdinand-brunot> (site consulté le 23/03/2026).
2. <https://lacito.cnrs.fr/> (site consulté le 23/03/2026).
3. <https://www.univ-orleans.fr/fr/III> (site consulté le 23/03/2026).
4. <https://www.huma-num.fr/> (site consulté le 23/03/2026).
5. Le CINES est l'opérateur d'archivage des données et documents numériques pour Huma-Num : <https://www.cines.fr/archivage/> (site consulté le 23/03/2026).
6. Le TGE-Adonis est le prédécesseur de l'infrastructure Huma-Num.
7. <https://www.in2p3.cnrs.fr/fr/in2p3> (site consulté le 23/03/2026).
8. Bibliothèque nationale de France, département de l'Audiovisuel, aujourd'hui département Son, vidéo, multimédia (service Son), partenaire du LLL : <https://www.bnf.fr/fr/departement-son-vidéo-multimédia> (site consulté le 23/03/2026).



Capture de l'interface Web de la plateforme CoCoON.

consiste à nouer des liens avec les collecteurs, à encourager le dépôt de leurs archives scientifiques, à numériser les supports physiques menacés et à collecter les données numériques natives et à rendre ce patrimoine accessible *via* nos outils documentaires.

Mon implication dans le projet collectif CoCoON prolonge cette dynamique, notamment à travers la coanimation d'ateliers de travail : j'accompagne les chercheurs dans la description de leurs données *via* des référentiels normés et je les sensibilise aux bonnes pratiques de collecte, ainsi qu'aux enjeux éthiques et juridiques (formats pérennes, consentement...). Mon rôle est de les aider à concevoir leurs données comme de futures ressources patrimoniales. Ce partenariat permet à CoCoON d'orienter des chercheurs vers la BnF pour verser, numériser et documenter leurs fonds, avatars numériques et descriptions pouvant être récupérés par la plateforme. Il permet ainsi d'identifier la BnF auprès des chercheurs, comme un lieu de conservation pérenne pour leurs corpus audiovisuels.

En décrivant des fonds variés (linguistique, ethnologie, sociologie...) dans un même écosystème documentaire, la BnF permet à ces archives sonores de rencontrer de nouveaux publics et de s'assurer qu'elles continueront d'inspirer, d'éclairer et de questionner les générations futures.

Aujourd'hui, CoCoON représente un patrimoine de plus de 20 000 enregistrements audio et vidéo organisés en collections. Ce vaste corpus couvre plus de 330 langues pour un total d'environ 7 400 heures d'écoute. Une majorité d'enregistrements proposent des annotations textuelles, telles que des transcriptions ou des traductions, facilitant ainsi leur compréhension et leur réutilisation.

Pour accompagner les acteurs de la recherche en sciences humaines et sociales (SHS), l'équipe⁹ s'est investie dans de nombreuses actions de formations individuelles ou de groupe visant à transmettre les bonnes pratiques ainsi que les standards recommandés au dépôt des données. Dans cette

optique, CoCoON organise régulièrement des ateliers comme le « Datathon de la parole ». Ces événements fédèrent chercheurs, archivistes et spécialistes de la donnée afin de promouvoir l'archivage et la diffusion des corpus oraux. Lors de ces ateliers, les participants travaillent concrètement à la structuration de leurs propres jeux de données sous l'encadrement des experts de CoCoON.

Véritable carrefour d'expertises – informatique, linguistique, documentaire et archivistique – CoCoON invite les chercheurs en SHS à partager, à documenter et à sécuriser leurs données dans un environnement stable et maintenu, initiative qui contribue à assurer la pérennité de ce patrimoine immatériel vivant et à le valoriser dans une démarche de science ouverte. ■

Le programme Corpus de la parole, Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

Émanant de l'Observatoire des pratiques linguistiques de la DGLFLF, le programme « Corpus de la parole »¹⁰, mis en œuvre en 2005 en partenariat avec le CNRS, a pour vocation la constitution, la conservation, l'exploitation et la diffusion de corpus oraux, en français et en langues de France.

Ce programme s'est concrétisé par :

- une réflexion collective sur les « bonnes pratiques » inhérentes aux corpus numériques sonores réunissant juristes, linguistes, informaticiens et conservateurs et aboutissant en 2006 à la publication d'un guide¹¹;
- la réalisation d'une collection de même nom dans l'entrepôt CoCoON, accueillant des enregistrements en français et langues de France issus de multiples projets scientifiques ainsi que leurs annotations (transcriptions, traductions, gloses, etc.);
- des aides financières (plan de numérisation, DGLFLF-CNRS) pour le versement et la description de milliers de documents en différentes langues alimentant la collection qui s'accroît depuis régulièrement;
- plusieurs prototypes de portails Web, comme autant d'expérimentations de mode de visualisation, d'exploration et d'utilisation de technologies innovantes, vitrines sur les données de cette collection ou plus largement sur la diversité des pratiques linguistiques sur le territoire national.

Ce cadre a également couvert des travaux d'enrichissement des métadonnées en collaboration avec la BnF (en particulier pour l'indexation matière et typologique).

9. Flora Badin (LLL), Emmanuel Schang (LLL), Séverine Guillaume (LACITO), Michel Jacobson (Huma-Num), Audrey Viault (BnF-LLL), Alexis Michaud (LACITO), Balthazar Do Nascimento (LACITO), Léa Mouton (LACITO).

10. Archives de la parole, collection conservée et mise en ligne par la BnF, inscrites en 2025 au Registre international Mémoire du monde par l'UNESCO : <https://gallica.bnf.fr/selections/fr/html/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot> (site consulté le 23/03/2026).

11. Olivier Baude, Claire Blanche-Benveniste, Marie-France Calas, Paul Cappeau, Pascal Cordereix *et al.*, *Corpus oraux, guide des bonnes pratiques 2006*, Presses universitaires d'Orléans/CNRS Éditions, 2006 : <https://hal.science/hal-00357706>

L'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE À L'HEURE D'EIDAS V2: DES INTENTIONS NATIONALES À LA NORME EUROPÉENNE



« Making standards for Europe »:
<https://www.cencenelec.eu/news-events/news/2025/newsletter/ots-68-dgo-activities/>

La version 2 du règlement « Identification électronique, authentification et services de confiance », eIDAS (*Electronic Identification, Authentication and Trust Services*)¹, entrée en vigueur en 2024, ne modifie pas les fondamentaux, à savoir établir un cadre commun pour les interactions électroniques sécurisées entre les citoyens, les entreprises et les autorités publiques. Elle introduit toutefois des éléments nouveaux et en particulier, pour la première fois, un service d'archivage dit qualifié est défini. Le principe posé, restait à adosser ce service à un ensemble normatif de niveau international ou européen qui corresponde aux aspirations les plus partagées par les différents pays. Pour atteindre ce but, un véritable marathon normatif s'est engagé.

De premiers jalons avaient été anticipés avec la mise en place dès 2020, sous la forte impulsion de la France, d'une structure dédiée à la préservation des informations numériques, le comité technique 468 (TC468), au sein de la Commission européenne de normalisation (CEN), l'un des organismes normatifs².

Après une période consacrée à l'établissement d'une feuille de route, le premier travail a consisté à dresser

un panorama des réglementations et standards existants dans les différents pays européens, occasion pour la France de mettre en valeur un corpus réglementaire et normatif solide au sein duquel la norme AFNOR NF Z42-013, accompagnée d'un fascicule dédié aux attestations (FD Z42-027), permettait à un ensemble d'acteurs publics et privés de se retrouver autour de pratiques éprouvées et à l'état de l'art, très orientées sur la traçabilité. Il est apparu lors de cette première phase que la façon la plus appropriée de répondre aux enjeux posés par eIDAS v2 serait de créer par consensus entre pays européens une norme dédiée au nouveau service d'archivage. Un élan collectif a permis, après plus de cinquante réunions et des échanges cordiaux mais intenses, d'aboutir à une norme pour les exigences fonctionnelles des services d'archivage électronique (TS 18170), publiée en mai 2025, qui après un peu de suspense, a été dûment référencée dans les actes d'exécution du règlement publiés en décembre 2025³. S'ouvre maintenant une phase de mise en œuvre de ce nouveau service d'archivage qualifié tout aussi riche de défis. ■

DOMINIQUE NAUD

Cheffe du bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Service interministériel des Archives de France, Sous-direction de la collecte, de la conservation et de l'archivage électronique, ministère de la Culture

1. Règlement (UE) 2024/1183 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 modifiant le règlement (UE) no 910/2014 en ce qui concerne l'établissement du cadre européen relatif à une identité numérique : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32024R1183> (site consulté le 23/03/2026).

2. CEN/TC 468, le périmètre de ce comité technique est décrit ici : https://standards.cencenelec.eu/ords/f?p=205:7:::FSP_ORG_ID,FSP_LANG_ID:2878378,34&cs=14D8EBAAA27745F1C4D039B830731F4D (page consultée le 27/04/2026).

3. Règlement d'exécution (UE) 2025/2532 de la Commission du 16 décembre 2025 portant modalités d'application du règlement (UE) no 910/2014 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les normes de référence et les spécifications applicables aux services d'archivage électronique qualifiés : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ.L_202502532 (site consulté le 23/03/2026).

Les chantiers des collections organisés pour le département des Objets d'art au Centre de conservation du Louvre à Liévin

L'inauguration du Centre de conservation du Louvre (CCL) à Liévin en 2019 et l'important déménagement des collections qui s'est ensuivi ont notamment permis à l'équipe du département des Objets d'art de bénéficier de bien des apports dus à cette nouvelle configuration. Depuis 2021, le département a ainsi pu y mener, avec le soutien de l'équipe sur place, quatre chantiers des collections qui ont permis de mieux étudier, récoler et photographier les œuvres concernées.

Vue aérienne du Centre de conservation du Louvre à Liévin, 2019 : <https://www.louvre.fr/le-louvre-en-france-et-dans-le-monde/le-centre-de-conservation-a-lievin>



ANNE LABOURDETTE

Conservatrice, département des Objets d'art, musée du Louvre

Le Centre de conservation du Louvre en quelques mots

Décidée pour protéger préventivement les collections du Louvre des crues de la Seine, la construction du CCL à proximité du Louvre-Lens a permis d'améliorer les conditions de conservation et d'études d'environ 250 000 œuvres, réparties dans les 9 600 m² de réserves que compte le bâtiment. Jusqu'alors conservées dans les sous-sols

du palais parisien, ainsi que dans plusieurs espaces externalisés, ces œuvres ont été acheminées à Liévin entre le printemps 2020 et la fin d'année 2024.

Conçu par le cabinet d'architectes britannique Rogers Stirk Harbour + Partners, le CCL comprend différents espaces de traitement des collections dans les 9 000 m² restants : aire de livraison, zone d'emballage/déballage, studio photographique,

ateliers de restauration, salle d'anoxie, salles de consultation et d'étude¹. Davantage qu'un simple lieu de stockage, le centre a été équipé pour accueillir les chercheurs désirant travailler sur les collections présentes. L'équipe du CCL, composée de seize personnes, est en charge, outre le suivi des différentes activités liées aux fonctions du bâtiment, du lancement des marchés nécessaires à l'établissement des chantiers de collections projetés, en étroite concertation avec les équipes des départements concernés.

L'importance des chantiers de collections

Les œuvres conservées dans les différentes réserves du musée du Louvre ont fait l'objet de plusieurs chantiers de collections au palais avant leur déménagement à Liévin, afin de les récolter, de les dépoussiérer et surtout de les préparer au transport et au stockage dans les espaces du CCL. Du 17 septembre au 31 octobre 2018, 85 tapisseries OAR (Objets d'art récupération) ont ainsi été déroulées, dépoussiérées, consolidées le cas échéant, photographiées en HD et reconditionnées dans les anciennes réserves du boulevard Ney. Le sigle « OAR » désigne les œuvres d'art retrouvées après la Seconde Guerre mondiale en Allemagne et en Autriche par les *Monuments Men* qui furent renvoyées en France, car présumées sorties illicitement du territoire pendant les années d'Occupation².

D'autres n'ont toutefois pas pu être traitées avant départ et l'ont été dans des salles dédiées après leur arrivée à Liévin. Les collections du département des Objets d'art ont été parmi les premières concernées lorsque 103 textiles, parmi lesquels 8 OAR (2 tapisseries, 2 tapis, 4 broderies) ont pu être examinés par un groupement comprenant 6 conservatrices-restauratrices et 5 techniciennes de conservation entre le 25 mai et le 8 juillet 2021. Ce sont surtout les deux chantiers suivants³, entrepris en octobre-novembre 2022 en particulier sur 51 tapis et 7 tapisseries OAR puis en juin 2025 sur 19 tapisseries OAR, qui ont permis d'affiner, en concertation constante avec les prestataires œuvrant sur le chantier, la méthodologie d'étude des textiles OAR définie en 2018.

Une aide fondamentale à la recherche de provenance

Ces chantiers ont profondément renouvelé les méthodes et les résultats de la recherche de provenance menée sur ces œuvres à l'histoire mouvementée. Ils ont offert des conditions matérielles inédites permettant d'observer, de manipuler et de documenter des œuvres textiles longtemps restées peu accessibles. Ils ont démontré de manière décisive combien l'étude matérielle constitue une source indispensable pour reconstituer l'histoire des œuvres spoliées durant la Seconde Guerre mondiale.

Souvent placée en réserve à leur retour en France, la plupart des tapisseries et des tapis OAR



© Musée du Louvre - <https://collections.louvre.fr/ark:/63355/c010108131>

n'avaient pas fait l'objet d'une étude de matérialité et n'étaient connus que par quelques photographies en noir et blanc prises dans les années 1950, parfois partielles, souvent sans images de leurs revers. Les contraintes d'espace, de personnel et d'équipement dans les réserves parisiennes rendaient impossible un déploiement complet de ces pièces volumineuses, empêchant toute analyse technique approfondie. Leur état de conservation demeurait mal connu et leur connaissance matérielle lacunaire, limitant leurs possibilités d'identification et de rapprochement avec les sources archivistiques.

Ces chantiers ont révélé l'ampleur des apports d'une observation directe et méthodique⁴ : dressage de l'état sanitaire, prises de dimensions précises, dépoussiérage, stabilisation, photographie en très haute définition, mais surtout collecte systématique des marques, inscriptions et étiquettes. Ces éléments, parfois découverts au revers ou sous les doublures, constituent des indices essentiels de provenance. Ils peuvent renvoyer aux numéros des convois de retour des œuvres vers la France entre 1946 et 1949, aux études réalisées sur ces dernières dans les *Collecting Points* dans l'immédiat

1. Présentation du centre de conservation à Liévin sur le site Internet du musée du Louvre : <https://www.louvre.fr/le-louvre-en-france-et-dans-le-monde/le-centre-de-conservation-a-lievin> (page consultée le 18/03/2026).
2. Page sur les biens Musées nationaux récupération, sur le site de la Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945 : <https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/organisation-du-ministère/le-secretariat-général/miſsion-de-recherche-et-de-restitution-des-biens-culturels-spoliés-entre-1933-et-1945/biens-musées-nationaux-récupération-mnr> (page consultée le 18/03/2026).
3. Entre-temps, un autre chantier a concerné des boiseries, non concernées par le sujet de cet article.
4. Voir dans ce numéro l'article de Sophie Marmois, « Au cœur des collections : les acteurs du récolement décennal », p. 10.



© M.-C. Bardez, 2025

Étiquette cartonnée rectangulaire cousue au revers de la tapisserie OAR 30, sur laquelle se remarquent notamment les initiales « C. C. » désignant Camille Chevalier, fondateur en 1917 de la maison Chevalier (Chevalier Conservation), spécialisée dans la restauration et le négoce de tapisseries anciennes, dont les ateliers étaient domiciliés sous l'Occupation à Courbevoie. Cette étiquette, découverte sous la doublure de la tapisserie pendant le chantier de juin 2025, permet d'établir que l'œuvre est passée dans les prestigieux ateliers de cette maison en 1936.

© Musée du Louvre. <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/000101797>

Photographie du tapis OAR 527, prise lors du chantier des collections de 2022. L'œuvre sera restituée aux ayants droit de la galerie Jacques Seligmann & fils/Germain Seligmann & Cie, chez laquelle elle a été spoliée par l'occupant en juillet 1940.

après-guerre, mais aussi – informations capitales – à des numéros apposés dans des ateliers de restauration, ou par des marchands ou encore par les collectionneurs chez lesquels elles se trouvaient avant 1940.

Les chantiers organisés à Liévin en 2021, 2022 et 2025 ont permis l'examen systématique des revers, le comptage de la réduction des fils de chaîne au centimètre, l'analyse des doublures ou encore le constat d'éventuelles modifications intervenues sur l'état des œuvres au cours de leur histoire. La question de la dépose des doublures des tapis et tapisseries, d'abord envisagée avec prudence, s'est avérée déterminante : leur démontage a parfois permis de trouver des informations liées à leurs parcours avant-guerre.

L'étude matérielle s'est également révélée indispensable pour résoudre les difficultés propres aux œuvres textiles dans la recherche de provenance. La nature sérielle des tapis et tapisseries – sujets répétés, variations d'atelier, motifs recomposés – rend périlleuse toute identification fondée uniquement sur la photographie ou sur des dimensions prises de manière approximative pour figurer dans les catalogues de vente des années 1930-1940. Ainsi l'étude complète du tapis OAR 527, rendue possible par son déploiement total, a-t-elle permis à Marie-Cécile Bardez de l'associer sans ambiguïté à un tapis spolié à la galerie Jacques Seligmann en 1940, ouvrant la voie à sa restitution.

Les chantiers ont également généré une amélioration notable de la documentation et des

conditions de conservation : homogénéisation du vocabulaire technique, constitution de fiches normalisées, prises de vues HD, nouveaux marquages réversibles, dépoussiérage et démontage de systèmes inadaptés. Ils ont permis de corriger des erreurs d'attribution technique, par exemple la mention de « tapis de Savonnerie » pour désigner un tapis ras, et d'établir un état sanitaire précis des œuvres.

Entrepris de manière pluridisciplinaire, ces chantiers de collections ont permis de conjuguer l'expertise des conservateurs à celle des restaurateurs, régisseurs, techniciens, photographes et spécialistes extérieurs, renforçant la capacité du musée à mener une recherche de provenance proactive. En révélant des indices oubliés, en affinant l'analyse technique et en réévaluant la matérialité des objets, ils ont ouvert la voie à des identifications plus justes et contribué à la mission fondamentale de restitution des biens spoliés. ■

Pour en savoir plus

Marie-Cécile Bardez, Montaine Bongrand, Judith Gauvin et Anne Labourdette, « L'étude matérielle des tapis OAR conservés au musée du Louvre, découvertes et réflexions », *Coré*, n°9, mars 2025, p. 19-35.

Marie-Cécile Bardez, Montaine Bongrand, Judith Gauvin et Anne Labourdette, « L'apport des études de matérialité à la recherche de provenance », *Les tapisseries Objets d'art récupération, entre devoir de mémoire et recherche de provenance*, Musée du Louvre (à paraître en 2027).

Le travail caché de l'archiviste

Lors de la parution d'un ouvrage historique, le lecteur curieux se reporte à la table des matières, en particulier à la rubrique des sources. Pour dresser cette liste de références de documents, l'auteur a bénéficié, sans toujours en mesurer l'importance, du travail de femmes et d'hommes dont la tâche est de collecter, de trier, de classer, d'inventorier, de communiquer, de valoriser, de conserver, de restaurer des masses de documents repérables grâce à ces cotes qui sont la clé d'accès pour les chercheurs.

« *Les archives ne constituent pas à l'état brut un outil culturel de grande communication.* »

Note de la Direction des Archives de France, 6 août 1982.

C'est ce travail, invisible, long, que nous allons tenter d'approcher ici en présentant la variété du travail de l'archiviste.

Longtemps dispersées au sein des institutions qui les avaient produites, les archives sont progressivement regroupées à partir de la Révolution française dans des services d'archives. Des lois définissent les principes de l'organisation des archives en France et la réglementation en matière d'archivistique, constamment actualisée, se met en place. Des personnes spécialement formées ont la charge de ces archives, conservateurs, documentalistes, restaurateurs, photographes, magasiniers exerçant toute une palette de métiers.

La collecte

Les archives publiques, analogiques ou électroniques, font l'objet de versements obligatoires et réglementaires. Ce travail est préparé par des échanges entre les services versants et les services d'archives et par l'élaboration et la mise en œuvre de documents qui définissent les critères de tri et les modalités de versement. Ce travail intellectuel précède l'aspect matériel. Les conditions de collecte peuvent s'avérer compliquées et nécessiter un traitement particulier, préalable au versement, dans des conditions précaires. Ce sont ainsi chaque jour des centaines de cartons qui sont manipulés et transportés, mis sur des chariots, chargés dans des camions, puis déchargés dans les centres d'archives où ils sont réceptionnés et contrôlés par les services des entrées et de la conservation préventive, composés de spécialistes qui évaluent l'état sanitaire des documents et assurent la mise en magasin.

Le classement

Face à la masse d'archives reçues, des choix sont nécessaires dans les documents à traiter en priorité en fonction de divers critères : attentes du public, demandes de la société, évolution de la législation. Le classement est la mise en ordre intellectuelle et physique des dossiers. Il aboutit à la constitution des articles, à leur cotation et à leur rangement dans les magasins. Il suppose une bonne connaissance préalable du producteur et se traduit par la mise en application de certains principes et l'élaboration d'un plan de classement.

Le conditionnement

Les documents sont protégés par des chemises en papier neutre de conservation et conditionnés dans des boîtes spécialement adaptées à la conservation permanente. Les documents figurés ou de format particulier ainsi que les éventuels objets sont conditionnés dans des boîtes adaptées à leurs spécificités, souvent fabriquées sur mesure.

L'inventaire

Une fois les documents classés, conditionnés et rangés dans les magasins, il faut rédiger un inventaire afin de mettre l'information la plus pertinente à la disposition du public en choisissant le type d'inventaire le mieux adapté en fonction du fonds à décrire et des moyens disponibles. Ce choix a une incidence sur la durée d'élaboration de l'inventaire et sur la qualité des informations fournies. Il faut dire beaucoup en peu de mots, être clair et concis.

C'est une partie intense du travail. L'archiviste est le premier spectateur d'une histoire ancienne qui revient à la lumière. C'est le moment où l'on plonge véritablement à l'intérieur des dossiers, celui où l'on est au plus près des événements et des personnes dont on voit l'histoire resurgir sous nos yeux, le moment où l'on peut trouver des documents inédits, en redécouvrir d'autres perdus ou

PASCAL RAIMBAULT

Archiviste, chargé de fonds, Archives nationales (AN)



Exemple d'archives à l'arrivée, Archives nationales, mars 2026.



Après un premier traitement et mise en dossier, Archives nationales, mars 2026.



© Pascal Raimbault

oubliés, qui complètent des documents et des faits connus et les remettent en perspective, le moment aussi où l'on se confronte à ses *a priori* sur le sujet et où l'on comprend les choses différemment. C'est enfin l'occasion de récupérer l'information qui permet de répondre à une question ancienne restée jusque-là sans réponse, qui nourrit la connaissance générale utile aux réponses futures.

La conservation

La disponibilité des archives dépend aussi de leur bon état matériel. La conservation préventive et curative est primordiale pour des documents constitués d'une grande diversité de matériaux pour lesquels les facteurs de dégradation sont nombreux. Déjà pris en compte au moment du versement, l'état matériel des documents fait l'objet d'une surveillance constante. Il faut s'assurer de la conservation matérielle du support des documents à très long terme par la mise en œuvre de politiques de conservation élaborées en collaboration avec les spécialistes du sujet. Il faut être attentif aux bâtiments de conservation, à l'environnement général des collections et à la gestion préventive des sinistres avec l'identification des risques. La sécurité et la sûreté dans les magasins d'archives sont fondamentales, assurées par des moyens à la fois techniques et humains, mobilisant des métiers très divers et un grand nombre de personnes inconnues du public.

La consultation par le public entraîne des conséquences sur l'état matériel des documents. Il faut donc identifier ceux à restaurer, à reproduire, à retirer de la communication, et sensibiliser à la préservation des documents. Des opérations de reconditionnement sont régulièrement mises en œuvre afin d'assurer une meilleure conservation des documents. Des campagnes de numérisation,

souvent externalisées, mobilisent de nombreuses personnes chargées de la préparation des documents, de leur récolement avant le départ en numérisation, du transfert des documents originaux au prestataire et de leur retour. D'autres agents se chargent du contrôle des images produites et de leur intégration dans les systèmes d'information permettant aux chercheurs de les consulter à distance.

La communication

C'est la communication qui justifie la conservation, qu'il s'agisse de la communication aux services producteurs ou la communication au public.

La communication aux services producteurs représente une part importante de la communication d'archives, nécessitant une gestion rigoureuse des entrées et des sorties et des contraintes logistiques importantes.

Tout document d'archives a vocation à être communiqué au public, mais ne l'est pas toujours immédiatement en raison des délais de communicabilité fixés par le Code du patrimoine. Le chercheur fait alors une demande d'accès par dérogation aux délais légaux de communicabilité. L'instruction des dérogations s'effectue dans un cadre réglementaire d'échanges entre le service producteur et les services d'archives qui expertisent les documents concernés pour avis, avant la décision finale. Le traitement de ces demandes, qui peut concerner un grand nombre de cotes pour un même demandeur, implique la lecture attentive des documents et représente une grande part du travail, souvent mal comprise des chercheurs qui y voient un frein à la recherche. Les réponses données ont des conséquences sur le travail des archivistes, notamment en cas d'accord partiel pouvant amener à extraire des pièces d'un dossier



Archives en magasin après traitement définitif, Archives nationales, mars 2026.

acheminés vers les salles de lecture. Ce sont des agents techniques, invisibles aux yeux du public, qui sortent et rangent cartons et registres de toutes tailles dans un ballet incessant et coordonné de portes de magasins qui s'ouvrent et se ferment, de chariots qui se croisent dans les couloirs, les uns sortant les documents pour la salle de lecture, les autres les rangeant après consultation, de monte-charges desservant les étages de magasins et la salle de lecture, d'agents qui extraient avec d'infinies précautions un plan, une affiche ou un dossier particulier de son carton, le mettent dans une chemise de consultation spéciale et l'apportent en salle de lecture, pour refaire ensuite la démarche inverse de réintégration.

Face à la complexité des fonds d'archives, l'archiviste devient chercheur fournissant les cotes que le lecteur aura à charge de dépouiller, rédige des fiches d'aide à la recherche et des guides thématiques, portes d'entrée dans les fonds regroupant de manière synthétique l'essentiel des cotes relatives à un sujet.

ou d'un carton pour la communication en salle de lecture, opération présentant certaines difficultés matérielles.

Le public des archives est varié, mais quelle que soit la finalité de la recherche, malgré le nombre croissant d'archives numérisées consultables en ligne, la majorité des documents sont communiqués sous forme d'originaux. Ainsi donc, loin des regards du public, ce sont des centaines de cartons qui sortent chaque jour des magasins pour être

Le travail dans un service d'archives est ainsi à la fois intellectuel et matériel. De nombreuses personnes exercent dans l'ombre des métiers très divers, appliquent des procédures, effectuent des tâches de collecte et de classement des documents, élaborent des instruments de recherche, participent à la conservation des documents et à leur communication dans le respect des règles fixées par la loi, rendant ainsi les archives accessibles à des publics divers et variés. ■



© Pascal Raimbault

Conditionnement sur mesure d'objets, Archives nationales, mars 2026.

Concevoir une exposition, une approche scientifique à construire.

Retour sur quelques expositions récentes des Archives départementales de la Seine-Maritime

Parmi les missions centrales des services publics d'archives figurent la mise à disposition et l'ouverture des ressources au public. Les outils en ligne constituent aujourd'hui un moyen privilégié de diffusion, le succès de nos sites en témoigne. Cela n'enlève rien cependant à l'intérêt d'une confrontation avec les documents originaux, qui passe notamment par leur présentation dans des expositions, ce qui suppose évidemment de disposer de lieux adaptés et facilement accessibles au public.

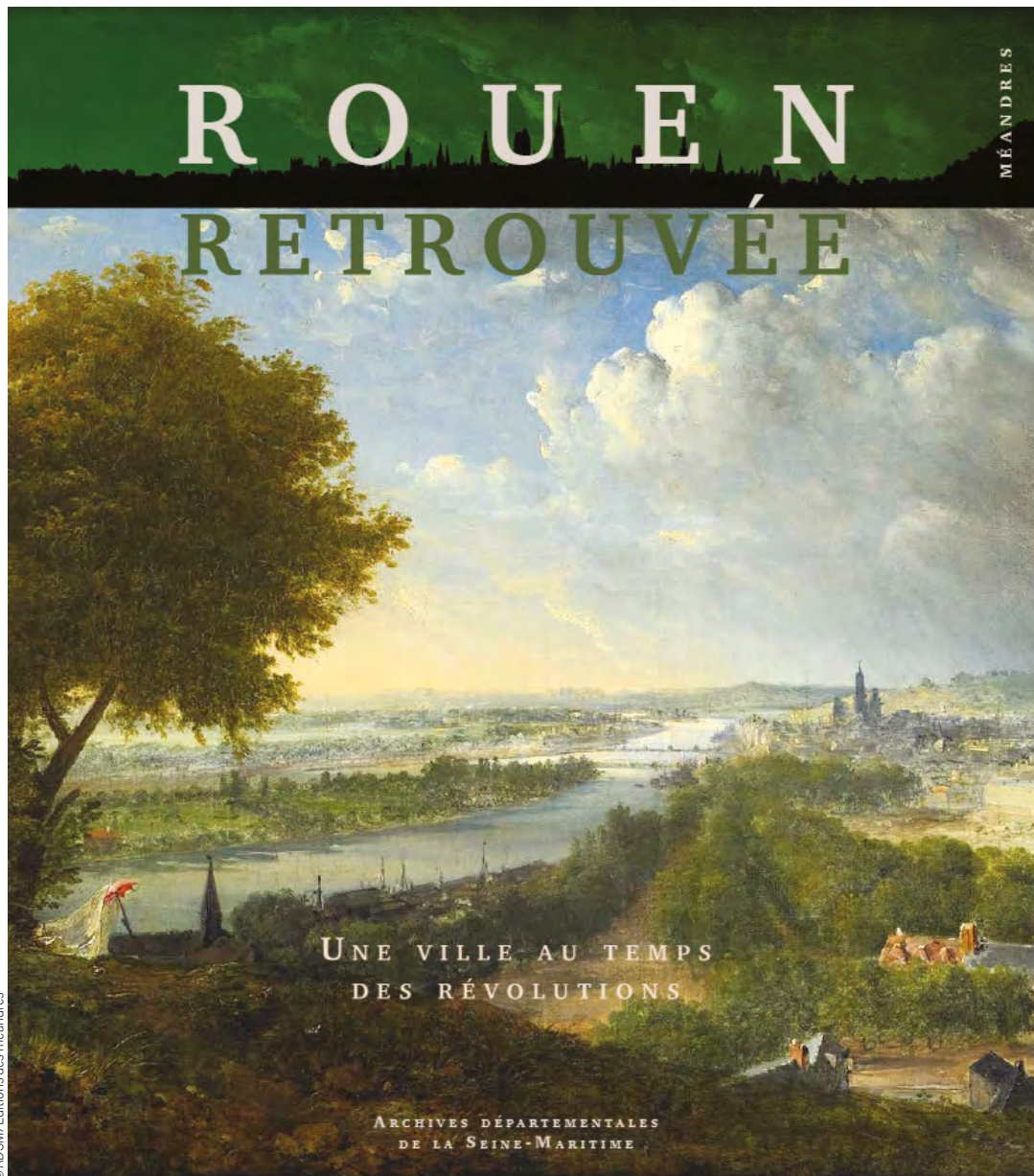
VINCENT MAROTEAUX

Directeur, Archives départementales de la Seine-Maritime

Vecteurs d'action culturelle autour des archives, les expositions peuvent s'accompagner d'outils de médiation diversifiés, passant souvent, là encore, par le numérique. Mais il ne faudrait pas en méconnaître pour autant la dimension scientifique. Peu visible, celle-ci est pourtant essentielle et mobilisatrice pour les équipes ; elle peut très utilement s'appuyer sur l'appel à des partenariats.

Projet d'aménagement de la place de l'Hôtel de ville de Rouen par l'architecte de la ville Maillet du Boullay, aquarelle, 1822. ADSM, 143 Fi. Document de la collection Guy Pessiot, entré et restauré à l'occasion de l'exposition *Rouen retrouvée* de 2025.





© ADSM / Éditions des méandres

Rouen retrouvée, une ville au temps des révolutions, 2025. Page de titre de la publication.

Un lien nécessaire avec les travaux sur les collections

Une articulation est bien sûr à rechercher avec les enrichissements récents et avec les travaux menés sur les collections, en lien avec les cadres concernés : présentée pour le bicentenaire de la naissance de l'écrivain en 2021, l'exposition *Dans la tête de Gustave Flaubert* a ainsi mis en avant quelques belles acquisitions, dont un manuscrit de son *Voyage en Orient* ; l'exposition *Chambre noire* en 2022 visait à la valorisation d'un fonds en cours de traitement et de numérisation, émanant du photographe Louis Chesneau ; la mise en œuvre des deux expositions successives *Rouen retrouvée* (une ville du Moyen Âge à la Révolution en 2020-2021, une ville au temps des révolutions en 2025) est venue accompagner le travail de reclassement du fonds déposé de la ville, achevé en 2025¹, mais aussi valoriser pour la seconde la donation engagée à cette occasion de l'importante collection

iconographique constituée par un ancien élu municipal, Guy Pessiot².

Toute exposition suppose un travail préalable d'appropriation des sujets, ce qui donne lieu, quand ils n'existent pas, à des états des sources qui peuvent constituer ensuite des outils de recherche. Ce fut le cas pour les expositions organisées à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale (*D'une guerre à l'autre* en 2014, *Itinéraires de poilus* en 2018) : le travail s'était nourri de la collecte alors réalisée. Il faut ensuite sélectionner les pièces à présenter et rédiger les textes de l'exposition et de l'éventuelle publication ; cela représente une charge qu'il est parfois difficile de mener à bien en s'appuyant sur les seules compétences internes, surtout si l'on envisage une publication un peu étoffée et qui soit une vraie contribution scientifique, ce qui doit nous amener à rechercher, chaque fois que c'est possible, des points d'appui extérieurs.

1. *Archives anciennes de Rouen, le fonds de la ville, répertoire numérique détaillé*, Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime, 2025. Le fonds avait été déposé en 2012.

2. Voir le magazine *Fenêtre sur Tour*, n°34, septembre 2025, p. 13.



© ADSM/E. Lévêque

Vue de l'exposition
Extravagante Renaissance, organisée
avec le musée du Louvre et la BnF, 2024.

Les partenariats, un champ à explorer

En Seine-Maritime, le développement de partenariats et de coopérations avec des intervenants extérieurs, associés dans le cadre d'un comité scientifique ou d'un comité de rédaction, a permis la réalisation de très beaux projets. Les universités et centres de recherche, qui sont pour les archives des partenaires essentiels, constituent un premier point d'appui : cette collaboration peut passer par des associations dans le cadre de projets de recherche – ainsi en 2015 sur le travail des femmes³ ou en 2021-2022 sur la coutume de Normandie, avec un ouvrage qui a permis d'en publier les principaux résultats⁴ ; ou encore par le croisement entre des expositions et des colloques ou journées d'études, ce qui devrait être le cas en 2027 pour le millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant. Les sociétés savantes ou les académies sont aussi des relais qu'il faut savoir activer ; près de la moitié des contributeurs de la dernière publication *Rouen retrouvée* sont des membres de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen, souvent eux-mêmes universitaires ou anciens universitaires, les autres étant des cadres des archives et des musées ou des médiateurs du patrimoine⁵.

La coopération avec d'autres acteurs du patrimoine est particulièrement intéressante pour élargir les horizons. En 2015, le projet *Empreintes du passé* avait donné lieu à une triple déclinaison, en association avec le musée des Antiquités qui a traité des sceaux durant l'Antiquité, pendant que les Archives départementales s'intéressaient à leur évolution depuis la période médiévale, à travers une exposition organisée sur son site de Grammont et un focus sur les sceaux de Jumièges présenté à l'abbaye, le tout accompagné d'un ouvrage de fond⁶. Dans le cas des expositions *Rouen retrouvée*, la première, en 2021, avait été

organisée en association avec la bibliothèque municipale qui avait présenté le *Livre des fontaines* restauré (document emblématique des archives de la ville, aujourd'hui dans sa réserve) ; la seconde, en 2025, a été montée en lien étroit avec le musée des Beaux-Arts de Rouen, donnant lieu à l'organisation d'une journée conjointe autour des deux frères Louis Le Masson et François Masson (le premier, ingénieur, occupant une large place dans l'exposition présentée à Grammont, le second, sculpteur, étant évoqué dans une exposition-dossier au musée).

Les autres centres d'archives sont bien sûr des partenaires naturels. En 2017, c'est l'ensemble des Archives départementales de Normandie qui s'étaient associées à l'occasion de la réunification de la région, chacune présentant son exposition, avec une communication et une publication partagées⁷, et les cinq institutions se sont de nouveau rapprochées pour des présentations concertées lors du millénaire Guillaume le Conquérant en 2027. D'autres coopérations ont pu être nouées, à l'occasion, avec des centres extérieurs (*Traversez la Manche* en 2013, avec l'East Sussex Record Office, dans le cadre alors d'un projet européen ; *Les princes de Monaco en Normandie* en 2019, avec les archives princières).

Des synergies gagnantes

De tels partenariats sont le moyen de nourrir les projets d'expositions et de publications, mais aussi d'en élargir le rayonnement et, au-delà des expositions, celui des Archives départementales, en croisant des réseaux variés. Ils sont aussi, dans le cas de coopérations avec des institutions patrimoniales, un élément facilitateur pour obtenir le prêt d'œuvres extérieures et diversifier les ressources présentées. Organisée en 2024 dans le cadre d'une double convention avec le musée du Louvre et la

3. Beatrice Zucca Micheletto et al. (dir.), « *Tout ce qu'elle saura et pourra faire* », Femmes, droits, travail en Normandie du Moyen Âge à la Grande Guerre, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015 : <https://doi.org/10.4000/books.purh.4027> (site consulté le 23/03/2026).

4. *C'est mon droit et j'y tiens ! La coutume de Normandie*, Archives départementales de la Seine-Maritime / Éditions des méandres, 2021.

5. *Rouen retrouvée : une ville au temps des révolutions*, Archives départementales de la Seine-Maritime / Éditions des méandres, 2025, avec des contributions de dix-sept auteurs différents.

6. *Empreintes du passé : 6000 ans de sceaux*, Archives départementales de la Seine-Maritime / Éditions Point de vues, 2015.

7. *1000 ans de Normandie*, Archives départementales du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime / Éditions Snoeck, 2017.

BnF, l'exposition *Extravagante Renaissance* a offert le cas d'une exposition majoritairement constituée de pièces empruntées tant à ces institutions parisiennes qu'à d'autres collections françaises ou étrangères. La thématique sortait un peu du champ habituel des expositions d'archives ; il s'agissait en effet d'une exposition monographique autour d'un enlumineur et peintre, Geoffroy Dumonstier, mais les Archives départementales conservaient les seules réalisations connues de lui sur Rouen, dont un de ses chefs-d'œuvre, le Jugement dernier du *Cartulaire des pauvres*.

L'exposition a été le moyen de faire ressortir l'apport essentiel des archives dans une exposition de ce type, mais aussi l'intérêt d'une approche interdisciplinaire : les dépouillements systématiques menés dans le fonds du tabellionage de Rouen, avec l'aide de stagiaires de l'université de Rouen, ont permis de renouveler notre connaissance de l'artiste et de sa famille ; l'étude concertée des filigranes, sur les estampes de la BnF et sur les papiers utilisés dans les registres conservés aux Archives départementales, a montré qu'ils étaient les mêmes, témoignant des liens étroits

que l'artiste, qui travaillait alors sur le chantier de Fontainebleau, avait conservé avec sa région natale⁸.

Autre intérêt de ces partenariats, ils peuvent faciliter l'accès à des financements, qu'ils soient liés à des projets de recherche ou qu'ils relèvent des mécénats - en 2024, ceux-ci ont permis de quasiment couvrir les surcoûts liés aux convoiements de l'exposition *Extravagante Renaissance*. En 2025, la coopération nouée avec le musée des Beaux-Arts a pu bénéficier du prix spécial, partagé entre les Archives départementales et le musée, de la fondation Louis Le Masson et François Masson de l'Académie des beaux-arts, doté de 50 000 euros, et celle-ci a de surcroît pris en charge l'essentiel des frais de la journée d'études conjointe organisée le 21 novembre.

De telles opérations, on ne peut le cacher, sont parfois lourdes à mener, mais l'effort de fédération des compétences et de mise en synergie ne peut que grandement aider à faire des expositions réalisées de vrais projets scientifiques, tout en permettant de rendre accessibles et d'encourager les recherches autour des archives. ■

8. De Rouen à Fontainebleau. Geoffroy Dumonstier, une extravagante Renaissance, Archives départementales de la Seine-Maritime/Liénart éditions, 2024 (voir p. 298-303 pour l'étude sur les filigranes)

Journée d'études
Le Masson du 21 novembre 2025,
table-ronde sur l'ingénieur Louis Le
Masson à l'auditorium Grammont.



© ADSM/E. Lévêque

La vie secrète des coupes stratigraphiques :

quand les prélèvements anciens révèlent de nouvelles découvertes

Au cœur du Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), une collection discrète conserve des milliers de prélèvements effectués depuis la fin des années 1960. Ces fragments infimes de peintures murales et de polychromies, prélevés lors de campagnes de restauration, constituent une véritable mémoire matérielle de nos monuments historiques. Mais leur histoire ne s'arrête pas à leur première analyse : plusieurs décennies plus tard, ces « témoins » silencieux livrent encore leurs secrets grâce aux nouvelles techniques d'investigation scientifique.

STÉPHANIE DUCHÊNE

Ingénieure d'études, pôle Peinture murale et polychromie, Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH)

Des prélèvements qui traversent le temps

Dès la fin des années 1960, sous l'impulsion de Jean Taralon, Inspecteur général des monuments historiques, et de Marcel Stefanaggi, ingénieur chimiste, le LRMH engage les premières études scientifiques de décors monumentaux peints. L'objectif : caractériser les matériaux constitutifs

et comprendre leurs mécanismes d'altération pour guider les restaurations.

Au fil des premières campagnes de restauration des années 1970-1980, les scientifiques du LRMH ont notamment accompagné les chantiers des grandes cathédrales gothiques. À Chartres, à Bourges, à Amiens, à Senlis ou à Paris, chaque



©LRMH - A. Dequier

Vue du portail de la cathédrale de Senlis, 2024.

Matériauthèques de polychromies et de peintures murales :

A. Boîtes de prélèvements étiquetées, stockées par site et date.



B. Tiroirs de rangement des coupes stratigraphiques, classées par numéro.



intervention a donné lieu à des prélèvements pour étude. Ces échantillons, souvent plus petits qu'une tête d'épingle, ont été prélevés sur les sculptures des portails pour étudier leur polychromie d'origine et les éventuelles campagnes de repeints. En effet, contrairement à l'image que nous en avons aujourd'hui, les cathédrales médiévales n'étaient pas blanches : leurs portails rutilaient de couleurs éclatantes et de dorures.

Tous ces prélèvements (et les coupes stratigraphiques associées) ont été conservés, dûment indexés et répertoriés dans les matériaux du laboratoire. Aujourd'hui, cette collection représente des milliers d'échantillons physiques et est associée à environ une centaine de rapports élaborés depuis 1964. Cette documentation constitue une source d'information exceptionnelle et surtout ré-exploitable.

La décision de prélever : un acte réfléchi et collégial

Le prélèvement n'est jamais un geste anodin. Il implique, même de façon infinitésimale, une action invasive sur l'œuvre. C'est pourquoi sa décision relève d'une démarche collégiale associant plusieurs acteurs : la conservatrice ou le conservateur du patrimoine, l'architecte en chef des monuments historiques, la restauratrice ou le restaurateur et le ou la scientifique du patrimoine.

Cette concertation se déroule généralement lors de l'étude préalable aux travaux. La restauratrice/le restaurateur repère les zones où subsistent des traces de polychromie, signale les vestiges les plus prometteurs et guide le choix des prélèvements. L'ingénieur/l'ingénier du LRMH intervient alors pour sélectionner les emplacements les plus pertinents et à même de fournir des résultats analytiques exploitables. Les zones déjà fragilisées ou les revers de sculpture sont privilégiés afin de limiter l'impact visuel le cas échéant.

Un « bon » prélèvement doit répondre à plusieurs critères. Il doit avant tout être représentatif des couches de polychromie à étudier et contenir, dans l'idéal, toute la stratigraphie depuis la pierre jusqu'aux couches les plus récentes observées à la surface. Ensuite, sa taille doit être suffisante pour permettre des analyses multiples – typiquement

quelques millimètres cubes. Enfin, il doit être prélevé avec des outils adaptés (micro-scalpels) pour minimiser l'impact et favoriser un prélèvement complet sans cliver les couches entre elles.

Du prélèvement à l'analyse : une chaîne d'exigences techniques

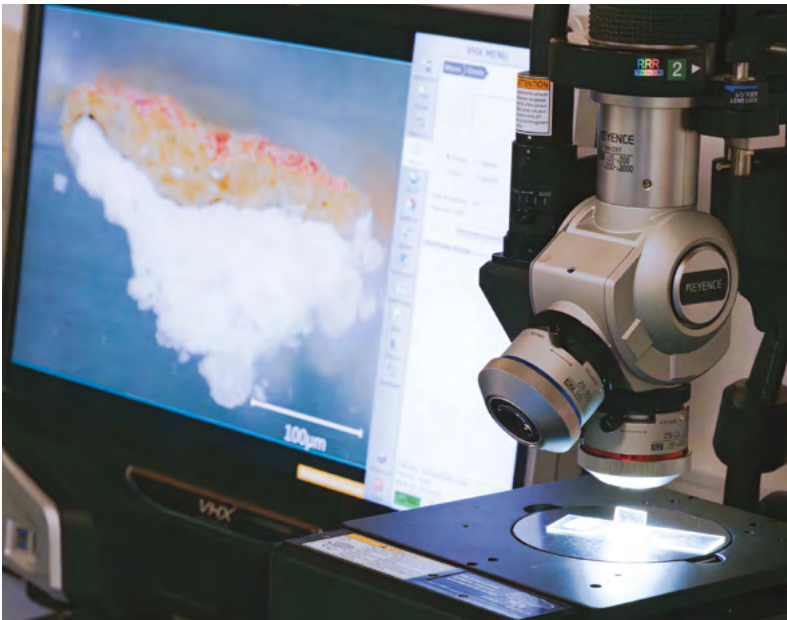
Une fois prélevés, les échantillons suivent un protocole rigoureux. Ils sont observés à la loupe pour en sélectionner les plus informatifs, puis enrobés dans une résine transparente et polis pour obtenir une surface plane qui révèle, en coupe transversale, la succession des couches picturales. Ces « coupes stratigraphiques », de quelques centaines de micromètres d'épaisseur, constituent de véritables archives matérielles où se lisent, couche après couche, les campagnes de décor successives.

L'observation au microscope optique constitue la première étape analytique. Elle permet d'identifier le nombre de couches, leur épaisseur, leur couleur et leur texture. Mais pour connaître la nature exacte des pigments, des liants ou des dorures employés par les peintres médiévaux, il faut recourir à des techniques d'analyse plus sophistiquées : microscopie électronique à balayage couplée à la microsonde EDS, spectroscopies infrarouge ou Raman, diffraction des rayons X, chromatographie...

Cette expertise demande du temps, de plusieurs semaines à plusieurs mois pour une étude complète, et requiert une grande précision. Les prélèvements médiévaux étant particulièrement fragiles, leur manipulation exige beaucoup de précautions. Mais c'est aussi cette minutie qui garantit la qualité des résultats et permet de documenter autant que possible les pratiques des ateliers gothiques.

Quand les instruments évoluent, les découvertes se multiplient

L'un des aspects les plus passionnants de ces matériaux réside dans leur capacité à être réinterrogées au fil du temps. Un prélèvement effectué dans les années 1970 avec les techniques analytiques de l'époque peut aujourd'hui livrer des informations totalement nouvelles grâce aux instruments contemporains, bien plus performants, et répondre à de nouvelles questions.



Coupe stratigraphique en cours d'observation au microscope optique montrant la succession des couches picturales.

© LRMH, A. Dequier, 2025

Prenons l'exemple des couches préparatoires des sculptures, ces préparations blanches ou colorées appliquées sur la pierre avant la mise en couleur. Dans les années 1970, les observations et analyses chimiques en confirmaient la présence, sans aller au-delà de ce constat. Cinquante ans plus tard, le réexamen des mêmes coupes au microscope électronique à balayage avec analyses élémentaires, les analyses des prélèvements conservés en spectroscopie infrarouge, en diffraction des rayons X et en chromatographie en phase gazeuse permettent de distinguer les différentes phases minérales majoritaires, de détecter des charges ou de caractériser la technique d'exécution (liants). Mieux encore : depuis quelques années, la datation radiocarbone du blanc de plomb permet de dater directement la synthèse du pigment, révélant parfois des décalages de plusieurs décennies entre l'exécution de la sculpture et sa mise en couleur.

De même, l'évolution des méthodes de caractérisation des pigments a affiné considérablement notre connaissance de la palette médiévale. Des pigments parfois identifiés de façon générique (« bleu », « rouge ») peuvent désormais être précisément caractérisés : outremer (pigment issu du lapis-lazuli importé d'Afghanistan), azurite, vermillon, minium, jaune de plomb-étain de forme I ou II... Ces identifications, croisées entre

édifices, éclairent les circuits d'approvisionnement en matières premières, l'évolution du coût et de la disponibilité des matériaux de la couleur et les choix esthétiques à l'œuvre dans la polychromie des portails.

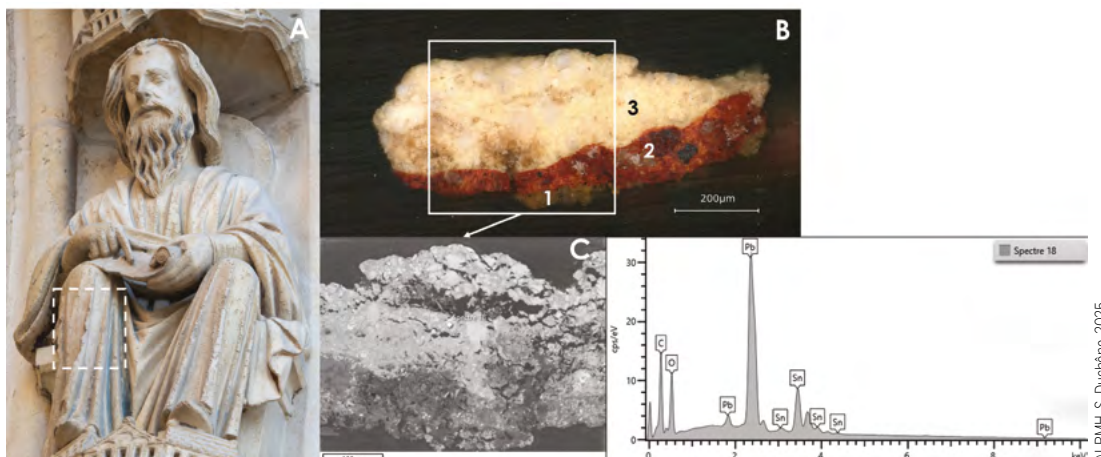
Une mémoire partagée du patrimoine

Au-delà des prélèvements de peintures murales et de polychromies, le LRMH conserve d'autres types de matériauthèques qui témoignent de la diversité des missions du laboratoire. Certaines rassemblent des matériaux d'origine (pierres, mortiers, ciments) prélevés lors de restaurations pour constituer des références physiques et chimiques. D'autres conservent des corps d'épreuve, c'est-à-dire des échantillons vieilliss artificiellement pour tester la durabilité de produits de conservation. Enfin, des collections spécialisées, comme le dépôt des vitraux, accueillent des panneaux et des fragments d'œuvres déposées lors de restaurations.

Toutes ces collections, méconnues du grand public, voire de beaucoup de professionnels du patrimoine hors des laboratoires, constituent une richesse scientifique inestimable. Elles permettent d'éclairer le passé, mais également d'accompagner les restaurations présentes et de préparer les interventions futures. En effet, chaque prélèvement conservé est une garantie que les générations d'ingénieurs et d'ingénieurs à venir pourront, avec des instruments que nous imaginons à peine, poursuivre le dialogue avec les artistes du passé.

Être scientifique du patrimoine est un métier d'observation, de gestes précis, de dialogue constant entre disciplines où les découvertes naissent souvent de la rencontre entre un objet ancien et un regard nouveau, entre mémoire et matière, entre une question posée sous un nouvel angle et un instrument enfin capable d'y répondre. Les prélèvements et les coupes stratigraphiques, fragments infimes d'un patrimoine monumental, continuent ainsi de révéler, année après année, l'histoire des monuments. ■

Cathédrale Notre-Dame de Paris, portail du Jugement dernier, prophète, troisième voussure, quatrième claveau, côté droit.
A. Détail de la zone du prélèvement P23 réalisé en 1999.
B. Coupe stratigraphique 6973 du prélèvement P23 observée au microscope optique en lumière blanche polarisée :
1. Couche préparatoire à l'ocre jaune ;
2. Couche d'ocre rouge (Fe, Al, Si) contenant quelques grains de minium (Pb) ;
3. Couche de jaune de plomb-étain I (Pb, Sn, spectre MEB-EDS 18).
C. Image MEB de la coupe avec indication de l'emplacement de l'analyse élémentaire (microsonde EDS).



© LRMH, S. Duchêne, 2025

Les missions des gestionnaires de mobilier archéologique

Le métier de gestionnaire de mobilier archéologique est un maillon essentiel dans la chaîne de l'archéologie, à l'interface entre la fouille, la recherche, la conservation et la valorisation du patrimoine. L'archéologie ne se limite pas à la phase terrain et à la remise du rapport de fouilles : derrière chaque découverte, une chaîne de professionnels œuvre pour préserver, étudier et valoriser les vestiges du passé.

Parmi eux, le gestionnaire de mobilier archéologique occupe une place centrale, encore méconnue mais essentielle. Ce métier, en plein essor, allie rigueur scientifique, compétences administratives et sens de la coordination. Au sein des Services régionaux de l'archéologie (SRA), ils sont les garants de la conservation et de la transmission du patrimoine mobilier, à partir de sa découverte sur le terrain.

Le gestionnaire de mobilier archéologique – aussi appelé gestionnaire de biens archéologiques mobiliers (BAM) – est chargé de la collecte, de l'inventaire de l'étude de la conservation et de la diffusion des données.

Son rôle s'inscrit dans le cadre de l'archéologie préventive et programmée, où la conservation des artefacts et de leur documentation associée est une obligation légale. Depuis la loi de 2001 (relative à l'archéologie préventive¹), différents décrets ont suivi, jusqu'à la promulgation de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) en 2016². La gestion du mobilier archéologique a alors été encadrée par des normes, renforçant la nécessité dans les SRA, chez les différents opérateurs et les collectivités territoriales, de mettre en place des postes dédiés.

Ce métier est également une réponse à la nécessité de structurer la phase post-fouille et d'assurer la traçabilité des collections, souvent dispersées entre dépôts temporaires de chercheurs, musées et laboratoires.

Le mobilier archéologique se compose de plusieurs types d'objets classés en fonction de leur matière et donc de leur potentiel de dégradation. En effet tout objet sorti de terre, où il séjournait parfois depuis des millénaires, est exposé à des risques comme l'oxydation, la casse ou même le vol, entraînant une perte irrémédiable de l'information.

Les missions sont donc nombreuses et variées.

Préservation et transmission

Pour pouvoir transmettre, il faut avant tout préserver en assurant la conservation préventive des objets, en respectant les normes de conditionnement, de stockage et de manipulation.

Mais il est également nécessaire de garantir une traçabilité de ces objets en ayant un inventaire normalisé avec des numéros permettant l'intégration

CHRISTINE REDIEN-LAIRÉ

Chargée de gestion et de valorisation des données scientifiques archéologiques, Service régional de l'archéologie (site de Clermont-Ferrand), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes



1. Loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000221337> (page consultée le 23/03/2026).
2. Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032854341> (page consultée le 23/03/2026).

Conditionnement d'une crosse limousine découverte à Nanteuil-en-Vallée (Charente), CCE de Poitiers, 2020.
© Christine Redien-Lairé

dans une base de données, et cela doit se construire dès la mise au jour sur le terrain afin de permettre le suivi et la documentation des BAM. Il s'agit de préserver les seuls vestiges matériels restant d'une opération archéologique, ce qui a entraîné, pour les responsables d'opérations, l'élaboration de protocoles visant à uniformiser les pratiques.

Les archives de terrain sont également conservées dans les dépôts ou les centres de conservation et d'étude (CCE) et doivent être, comme le mobilier archéologique, inventoriées et conditionnées. Il peut aussi être question de numérisation à des fins de conservation pérenne.

Le conditionnement de ce mobilier participe également à la préservation à long terme : en fonction du type de matériau, il est impératif d'avoir des normes de conservation spécifiques. Par exemple, les métaux doivent être conservés dans des salles avec peu d'humidité et une température stable. *A contrario*, les prélèvements sédimentaires et les bois devront être stockés dans un milieu plus humide.

Tous ces artefacts nécessitent une veille sanitaire constante. Les changements d'atmosphère intervenant entre la mise au jour, le nettoyage, l'étude et le stockage peuvent être source de dégradation et il faut pouvoir évaluer cette dernière afin de mettre en place des mesures conservatoires ou une campagne de restauration.

Les gestionnaires de mobilier assurent la gestion des bâtiments et garantissent ainsi le respect des normes de conservation requises.

Législation

Ce métier nécessite également des compétences juridiques. En effet, le gestionnaire de mobilier est garant de la conformité légale par l'application des procédures de versement des collections à l'État, le respect des délais et des normes, mais également le règlement du statut de propriété des BAM, en fonction de la date ou de leur mode de découverte, en lien avec les évolutions juridiques. Depuis 2002, la propriété de ces objets est différente en fonction de leur mode de découverte : tant que la procédure de règlement de ce statut n'est pas close, le mobilier est placé sous la responsabilité de l'État qui garantit les droits des propriétaires, et notamment lors de prêts, de restaurations ou d'exportations, en sollicitant leurs autorisations et en assurant leur traçabilité.

Les restes humains sont, quant à eux, soumis à d'autres règles, établies pour partie par le Code civil.

Valorisation

Toutes ces collections doivent être accessibles aux chercheurs et aux institutions chargées de la médiation ; le gestionnaire assurera alors une coordination entre tous les intervenants.

Il peut lui-même participer aux études en tant que chercheur, ou effectuer des analyses préliminaires d'ensemble, ce qui lui permettra d'être force de proposition de sujets d'étude pour des étudiants, par exemple.

Lors de la mise à disposition aux chercheurs dans les CCE pour des études spécialisées (céramologie, anthropologie...), le gestionnaire veille à préserver la ressource en étant vigilant sur les



Infestation de champignons sur des bois, dépôt d'Yzeure (Allier), 2025.
© Christine Redien-Lairé



Prélèvement «sauvage» sur un crâne humain, CCE de Magnac-sur-Touvre (Charente), 2018.
©Christine Redien-Lairé

actes exercés sur ces mobiliers et notamment dans le cadre des prélèvements sur les restes humains.

Il assure la mise à disposition auprès des musées lors d'exposition en organisant la logistique et la partie administrative.

Il joue un rôle de formation et de conseil en sensibilisant les équipes de fouilles aux bonnes pratiques de conservation dès le terrain. Il peut également intervenir sur le terrain pour des problématiques particulières de conservation. Sur des sites de la Seconde Guerre mondiale ou des sites pollués, la participation du gestionnaire est souhaitable dès la phase terrain afin de pouvoir sélectionner le mobilier qui sera conservé tout en garantissant la sécurité des intervenants.

Veille et innovation

Le métier évolue avec les avancées technologiques et les changements réglementaires.

Le développement des bases de données et des outils de gestion dématérialisés participe à la préservation des objets.

Les avancées scientifiques, comme les progrès sur l'ADN, demandent un regard nouveau sur les prélèvements et les analyses, en distinguant la donnée brute de son interprétation.

Le gestionnaire se forme en continu et participe à des réseaux professionnels comme le RIGMA (Réseau interprofessionnel des gestionnaires de mobilier archéologique).

Les témoignages des gestionnaires soulignent la diversité des missions et la satisfaction de contribuer à la préservation du patrimoine.

Ce métier allie science, gestion et administration auprès d'interlocuteurs très divers, il offre des perspectives variées pour ceux qui souhaitent concilier rigueur et créativité au service de l'histoire. Avec l'essor de l'archéologie préventive et la multiplication des découvertes, ces missions sont devenues une réalité professionnelle méconnue mais primordiale. ■

Conditionnement pour prêt d'exposition, CCE des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), 2025.
©Christine Redien-Lairé



Le dossier de protection au titre des monuments historiques :

chargés de la protection des monuments historiques (CPMH) et conservateurs des antiquités et objets d'art (CAOA) au cœur de la recherche dans les territoires

CHARLOTTE LEBLANC

Chargée de la protection des monuments historiques, Conservation régionale des monuments historiques (CRMH), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie

MARIANNE MERCIER

Chargée de la protection des monuments historiques, Conservation régionale des monuments historiques (CRMH), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Bretagne

EMMANUEL MOUREAU

Conservateur des antiquités et objets d'art de Tarn-et-Garonne, président de l'Association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France (ACAOAF), Conservation régionale des monuments historiques (CRMH), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie

Dans l'ombre de (longues) procédures administratives de protection du patrimoine, se tapit un travail de fourmi méconnu du grand public. C'est pourtant grâce à la restitution des recherches effectuées dans ce cadre que, chaque année, 200 à 300 immeubles et 2 300 objets mobiliers sont inscrits ou classés au titre des monuments historiques¹.

1. Source : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites/ressources/les-bilans/la-protection-au-titre-des-monuments-historiques-bilan-2024-chiffres-clefs-au-1er-janvier-2025> (page consultée le 23/03/2026).

Accès au phare en mer de Tévenec au large de l'île de Sein (Finistère) par hélitreuillage en 2015 : La visite préalable à la protection MH se fait parfois dans des conditions peu ordinaires.
© DRAC Bretagne





Sacré-Cœur. La basilique du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris, inscrite en 2020, classée en 2022.

© DRAC Île-de-France

La mission des chargés de la protection des monuments historiques (CPMH) et les conservateurs des antiquités et objets d'art (CAOA) : justifier la protection

Dans le cadre de la protection au titre des monuments historiques d'un immeuble ou d'un objet mobilier, les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) doivent produire une documentation scientifique et technique nécessaire à la prise de décision. Il revient respectivement aux CPMH et aux CAOAs de produire ces études, puis de les synthétiser devant la commission régionale (CRPA) – ou nationale (CNPA) – du patrimoine et de l'architecture, qui émet un avis, respectivement pour une inscription ou pour un classement au titre des monuments historiques. Cette commission est chargée d'évaluer l'intérêt d'art et d'histoire d'un édifice ou d'un objet, mais aussi son authenticité, sa représentativité ou son exceptionnalité. Elle s'appuie sur les « dossiers de protection » que constituent CPMH et CAOAs à partir d'une bibliographie, d'études de l'objet ou l'édifice *in situ*, de recherches en archives publiques et privées. Toutes les périodes d'aménagement du monument après sa construction sont documentées. Pour les objets, le caractère unique ou les sources d'inspiration de l'artiste, les œuvres en rapport, mais également les circonstances de création et les éventuelles restaurations et modifications apparaissent dans le dossier documentaire dans la mesure des données existantes.

Outre les réponses aux nombreuses demandes extérieures, CPMH et CAOAs mettent en place des campagnes d'études thématiques en vue

de protections². Parmi les grandes campagnes récemment réalisées, on peut citer celle des monuments commémoratifs de la Grande Guerre et celle sur le patrimoine religieux des XIX^e et XX^e siècles dans presque toutes les régions. Certaines DRAC sont également à l'initiative de campagnes régionales, par exemple les Hauts-de-France travaillent sur la première reconstruction et la Normandie sur la seconde. En lien avec les Services régionaux d'inventaire (SRI), le Centre-Val de Loire a récemment mis à l'honneur la statuaire publique et le Grand Est les synagogues. Les CAOAs et les Conservations départementales des antiquités et objets d'art (CDAOAs) se tournent vers des campagnes de protection d'objets en lien avec le patrimoine industriel, scientifique et technique (patrimoine des universités, des observatoires, automobile ou hippomobile), le patrimoine privé, mais développent également les propositions de protection d'ensembles mobiliers avec parfois une servitude de maintien dans les lieux³.

« Parmi les grandes campagnes récemment réalisées, on peut citer celle des monuments commémoratifs de la Grande Guerre et celle sur le patrimoine religieux des XIX^e et XX^e siècles dans presque toutes les régions. »

2. Pour une présentation plus détaillée de ces missions, les auteurs renvoient à Enora Juhel, Sophie Loppinet-Méo et Clémentine Albertoni, « Chargé de la protection des monuments historiques : un professionnel du patrimoine au métier diversifié » [en ligne], *In Situ*, 30|2016, mis en ligne le 20 juillet 2017, pour l'association MoHiCan (Monument Historique Culture association nationale). Pour l'Association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, Servane Desmoulins-Hemery, « Comme un loisir... », in Hélène Palouzié (dir.), *Idôles et idoles. Regards sur l'objet monument historique*, Actes Sud, 2008; Emmanuel Moureau, notice « CAOAs », *Dictionnaire du patrimoine culturel religieux* [en ligne] : <https://expat.huma-num.fr/exhibits/show/expat/caoa> (site consulté le 23/03/2026).

3. Articles L622-1-1 et L622-1-2 du Code du patrimoine.



L'avion Concorde, série n° 1 F-TWSB, inscrit MH en 2024, classé MH en 2025 avec tous ses équipements intérieurs fixes et mobiliers, propriété de l'Académie de l'air et de l'espace (Toulouse). Premier vol du Concorde à Toulouse, le 2 mars 1969.

© André Cros, archives municipales de Toulouse

Des compétences larges

Historiens de l'art de formation pour beaucoup, CPMH et CAO A ont acquis des compétences techniques complémentaires sur les objets et le bâti, ainsi que des connaissances juridiques sur le droit du patrimoine. Leurs domaines d'intervention touchent à l'histoire, à l'histoire de l'art, à la paléographie, à l'architecture et à l'archéologie du bâti, aux jardins, à l'urbanisme, aux techniques, à l'ethnologie, aux techniques de restauration. Adoptant une approche transdisciplinaire et transhistorique, ils étudient des patrimoines très divers : des traditionnels châteaux et églises aux fermes et usines, des menhirs et sites archéologiques aux bases sous-marines et édifices emblématiques de l'architecture moderne, des parcs et jardins aux fortifications militaires, des traditionnels objets liturgiques aux véhicules hippomobiles, avions, bateaux ou meubles régionaux.

Un réseau étendu

Pour nourrir cette approche, ils s'appuient sur l'actif réseau entretenu avec leurs homologues sur le territoire national pour permettre toujours des comparaisons et mises en perspective de leurs études. Ils travaillent aussi étroitement avec l'indispensable maillage local de chercheurs et partenaires : collègues des Conservations régionales des monuments historiques (CRMH), des Services

régionaux d'archéologie, des Unités départementales de l'architecture et du patrimoine, chercheurs des SRI, universités et écoles d'architecture, ethnologues, archéologues du bâti, professionnels des musées et services patrimoniaux des collectivités territoriales dans leur ensemble. Au sein de ces derniers, les animateurs de l'architecture et du patrimoine, qui ont la responsabilité de faire vivre les labels « Villes et pays d'art et d'histoire », sont des ressources particulièrement précieuses à signaler. À cet égard, l'exemple breton peut être cité : grâce à une fructueuse collaboration avec le service ville d'art et d'histoire de Lorient, sept propositions de monuments historiques ont été présentées devant la commission régionale en 2025.

Travaillant aussi dans la discrétion et la confiance de propriétaires privés, les CPMH et les CAO A accèdent bien souvent à des édifices ou des objets jusqu'alors inconnus et peuvent avoir accès à des fonds d'archives privés riches pour la connaissance du territoire. La protection d'immeubles et d'objets constitue parfois l'occasion de défricher un sujet inédit et donc de fournir une première étude, même succincte. Quarante-six pour cent des monuments historiques en France sont des propriétés privées⁴ que la protection juridique permet de faire connaître et d'intégrer à notre patrimoine national.

4. Bilan national 2024, p.5 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites/ressources/les-bilans/la-protection-au-titre-des-monuments-historiques-bilan-2024-chiffres-clefs-au-1er-janvier-2025>



Les statuts

Les CPMH sont tous des fonctionnaires d'État, rattachés au ministère de la Culture dans les DRAC, la plupart du temps titulaires du concours de chargé d'études documentaires. *A contrario*, les CAOAs, agents indemnitaires de l'État, exercent une mission spécifique, activité accessoire à temps incomplet pour répondre à un besoin permanent de l'État, régie par un décret datant de 1971. Ainsi, en 2024, 78 % des 190 CAOAs et CAOAs délégués (CDAOA) accomplissent leurs missions en plus de leur activité professionnelle principale (68 % sont agents de collectivités territoriales, 8 % agents de l'État, 5 % du secteur privé ou associatif), chiffre auquel il convient d'ajouter les 24 % de CAOAs et CDAOA retraités ou sans activité professionnelle.

Château de Lamotte à Bardigues (Tarn-et-Garonne) classé MH : ensemble de mobilier inscrit en 2026, avec vœu de classement au titre des ensembles avec servitude de maintien *in situ*.

© DRAC Occitanie/CAOA 82

Rayonnement de la recherche

Au total, ce sont ainsi près de 300 dossiers de protection qui ont été rédigés en 2024 pour les immeubles et 2 300 pour des objets mobiliers⁵. Une fois l'arrêté de protection pris, la vie de ces dossiers se poursuit. Ils servent alors en premier lieu à faciliter le contrôle scientifique et technique assuré par les CRMH dans le cadre de travaux. Conservés à la fois à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP) à Charenton-le-Pont et dans chaque DRAC en charge du suivi du monument, ils sont communicables tant aux chercheurs qu'au grand public. Ce sont ainsi autour de 3 500 dossiers d'immeubles qui ont été communiqués en 2025, dont 1 645 par la MPP, et le reste dans les sites des 18 DRAC en France⁶.

État des lieux de la connaissance sur un bâti ou un objet, mais produits dans un temps court, ces dossiers de protection offrent bien souvent un premier jalon aux chercheurs, faisant ainsi des CPMH et des CAOAs des animateurs importants de la recherche sur le patrimoine en région. La diffusion de ces connaissances est enfin permise par l'investissement des CPMH et des CAOAs dans la restitution de ces recherches *via* les conférences et visites pour des collectivités ou des associations, les bulletins des sociétés savantes et congrès de la Société française d'archéologie, les communications à l'université ou bien dans les écoles nationales d'architecture, les participations dans les revues du ministère de la Culture (*In Situ*, *Monumental*, etc.), ou encore à des ouvrages pilotés par le SRI dans

certaines régions. Les CPMH d'Île-de-France, par exemple, élaborent régulièrement des notices pour la collection du SRI francilien, comme dans le dernier ouvrage portant sur les demeures de villégiature⁷. Enfin, le cas de la région Occitanie est exemplaire en la matière, avec la création de la collection régionale Duo.

Si les dossiers de protection et leur valorisation contribuent à l'expertise et à la production scientifique de ce ministère, soulignons peut-être, pour conclure, la singularité de ces métiers dans le paysage de la recherche : tous les CPMH et CAOAs s'accordent sur la place et l'apport du terrain comme source première. La sédimentation fine des connaissances par l'arpentage de nos régions et l'approche matérielle du patrimoine nous a tous conduits, à un moment ou à un autre, à remettre en question les sources écrites. De quoi alimenter cette belle idée que notre ministère ne ressemble à aucun autre. ■

5. *Ibid.*

6. Chiffres communiqués par la MPP et les DRAC.

7. Roselyne Bussière *et al.*, *Châteaux, villas et folies. Villégiature en Île-de-France*, Patrimoines d'Île-de-France, Lieux Dits, 2024.

À quoi sert un dossier de protection ?

Produit dans un cadre administratif, le dossier de protection assoit une décision dont l'incidence juridique est lourde de conséquences. Par sa nature, il n'est donc pas destiné à la publication ou à la communication. Pourtant, lorsque les délais permettent une collecte documentaire complète, il affecte une grande richesse : contenant d'abord un historique pour contextualiser l'édifice ou l'objet, il se poursuit par une description, et surtout, une justification de la protection. Ce dernier point est crucial à deux titres, car il s'agit de la mise en avant des éléments remarquables qui constitueront des critères pour une inscription ou un classement, et de la mise en perspective historique, qui permet d'évaluer pleinement l'intérêt d'art ou d'histoire à l'aune d'un corpus régional et/ou national.

L'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Traduire et interpréter le langage unesquien

Patrimoine culturel immatériel (PCI), connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, respect mutuel entre les communautés, démarche ascendante, renforcement des capacités, commercialisation excessive, décontextualisation, cadre global des résultats, consentement libre préalable et éclairé... la terminologie déployée dans l'application de la Convention pour la sauvegarde du PCI (ci-après la Convention)¹ oscille bien souvent entre des traductions littérales hermétiques et des notions complexes issues des sciences sociales et des différentes branches du droit international.

LILY MARTINET

Chargée de mission pour le patrimoine culturel immatériel, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, Département de la recherche, de la valorisation et du patrimoine culturel immatériel

Si ces expressions peuvent apporter une forme de reconnaissance, voire de connivence, entre les personnes les maîtrisant avec aisance, elles sont aussi à l'origine d'une ambivalence fondamentale entre l'esprit de la Convention pour la sauvegarde du PCI et sa mise en œuvre.

Réconcilier une patrimonialisation participative avec un cadre normatif international

Inscrit dans le cadre conceptuel des droits de l'homme, cet instrument international² s'ouvre sur une triple référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) et au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966)³. La Convention devrait donc être systématiquement interprétée et appliquée à la lumière des principes sous-tendant les droits de l'homme et plus spécialement en référence avec le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté.

La réalisation de ce droit individuel d'exercice collectif doit être garantie par les États, qui devraient assurer les conditions nécessaires à la participation à la vie culturelle, comme l'accès aux patrimoines culturels, la protection d'une identité culturelle singulière, ou encore d'un mode de vie traditionnel.

Ce droit culturel exige ainsi d'attribuer aux communautés patrimoniales le rôle principal dans

la sauvegarde de leur PCI⁴. La Convention résout cette difficulté en érigeant la participation comme principe procédural devant guider l'action de l'État dans toute mesure affectant le PCI. L'article 15 de la Convention requiert que les États s'efforcent « d'assurer la participation la plus large possible des communautés [...] qui créent, entretiennent et transmettent ce patrimoine, et de les impliquer activement dans sa gestion ». Dès lors, une tension se dessine entre la volonté d'autonomisation (*empowerment*)⁵ des communautés qui seraient, selon la Convention, placées au centre des processus patrimoniaux et leur incapacité à parler couramment le langage unesquien.

Fruit de la bureaucratie internationale et de négociations multilatérales, ce langage atteint mécaniquement des degrés de nuances et de subtilités poussés. Une distanciation s'opère de ce fait entre la poursuite d'un idéal participatif et les moyens imposés pour l'atteindre. La politique publique du PCI est en effet fondée sur la volonté d'offrir aux praticiens et aux détenteurs du PCI les outils dont ils pourraient s'emparer pour sauvegarder leurs pratiques sociales et culturelles. Cet idéal se heurte à des dispositifs conventionnels difficilement appréhendables sans l'assistance d'une ou d'un expert, en raison de leur caractère nébuleux et complexe. Un travail d'interprétation devient indispensable.

1. La Convention pour la sauvegarde du PCI a été adoptée le 17 octobre 2003 par la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

2. "The essential context within which the 2003 Convention operates, and that it should be interpreted and applied with reference to international human rights standards": Janet Blake, *The 2003 UNESCO intangible heritage convention: A commentary*, Oxford University Press, 2020, p. 24

3. Marie Cornu *et al.*, « QPC et droit de la culture », *Titre VII*, hors-série, 2020, p. 258.

4. Principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptés en 2015.

5. Rapport de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels, Alexandra Xanthaki, *Droits culturels : vers l'autonomisation*, 22 mars 2022, A/HRC/49/54.



Un travail d'interprète et de traducteur en coulisses

Cette dissonance se révèle notamment dans les projets de candidatures préparés pour une inscription sur la Liste représentative du PCI de l'humanité. Il est d'emblée nécessaire de noter que le nom choisi pour cette Liste est tout sauf transparent. Il suscite en effet des confusions dans l'esprit des communautés avant même que la première pierre de la candidature soit posée.

Un travail invisible doit donc être mené en coulisses tout au long de ces démarches de reconnaissances patrimoniales pour les rendre intelligibles. À défaut, le respect du principe de participation se résumerait à « une implication superficielle⁶ » et les communautés patrimoniales seraient alors reléguées à un rôle d'informateur. Une attention particulière doit être portée pendant tout ce processus au caractère participatif de l'ensemble de la démarche. Cette préoccupation est d'autant plus difficile à satisfaire que l'hétérogénéité des communautés patrimoniales est grande.

En pratique, il s'agit de guider et d'épauler les représentants des communautés patrimoniales dans la préparation d'un dossier de candidature composé d'un formulaire, d'un film, de photographies, d'un extrait de la fiche d'inclusion de l'élément à l'Inventaire national du PCI et de la preuve du consentement libre, préalable et éclairé de la communauté patrimoniale à l'inscription sur la Liste. Ces représentants peuvent être

accompagnés par des experts ou des chercheurs ayant une connaissance poussée d'un élément du PCI. Il est crucial de veiller au placement de cette expertise dans une position de complémentarité et de facilitation afin d'éviter qu'elle prenne le pas sur la communauté dans la dynamique de reconnaissance patrimoniale.

La joie des représentants de la communauté française des « Fêtes de l'Ours dans les Pyrénées » après leur inscription sur la Liste représentative, Rabat, 2022. Voir dans ce numéro l'article de Claudie Voisenat, « "En COURSe pour l'Unesco". L'anthropologue et la fabrique des fêtes de l'Ours comme PCI (2014-2022) », p. 85.
© Lily Martinet



6. Clea Hance, « Participation », in *Dictionnaire comparé du droit du patrimoine culturel*, nouvelle édition revue et augmentée, CNRS Éditions, 2025, p. 1072.

Démonstration de PCI en marge de la 19^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI, Asunción, 2024.
© Lily Martinet

Célébration de l'inscription de « Dipavali » pendant la 20^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI, New Delhi, 2025.
© Lily Martinet



Cette mission d'interprétation du langage unesco-queen suppose une connaissance approfondie des mécanismes d'inscription, de leur histoire, de la jurisprudence qu'ils ont générée et de la recherche les analysant. Elle s'opère dans un rapport de réciprocité entre l'organisation internationale et la communauté patrimoniale. Elle consiste, en premier lieu, à vulgariser les textes relatifs aux procédures internationales, notamment la Convention et les cinq critères encadrant l'inscription sur la Liste représentative du PCI de l'humanité. Ces critères sont énoncés dans les Directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention (par. I.2). Cette mission doit rendre également intelligibles les attentes implicites qui relèvent de la notion diffuse, presque ésotérique, de l'esprit de la Convention, qui peut être convoquée à tout moment pour orienter une candidature dans une direction plus convenable. De façon plus délicate, elle inclut, en second lieu, de retranscrire les souhaits et les intentions de la communauté patrimoniale dans un formatage, un style et des termes

convenant au Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI (organe exécutif de la Convention décisionnaire sur les inscriptions). Ce comité rappelle périodiquement l'importance d'utiliser un vocabulaire et des concepts qui soient adéquats, appropriés et conformes à la Convention. Il proscriit l'usage de certaines expressions, telles que « unique », « merveilleux », « authenticité », « origine »... Pourtant, ces termes sont souvent employés spontanément par les communautés pour parler de leur patrimoine.

La nécessité d'explorer des pistes d'évolution

En conclusion, ce travail invisible d'intermédiaire nourrit la recherche en produisant des données sur la mise en œuvre de la Convention sur le terrain. Ces données sont partagées avec les chercheuses et les chercheurs travaillant dans ce domaine afin d'ouvrir des pistes de réflexion pouvant aboutir à une évolution de ce champ patrimonial. Il donne à voir les limites concrètes du respect du principe de participation dans un cadre rigide normé par une institution spécialisée du système des Nations unies. Le Secrétariat de la Convention au sein de l'Unesco est également conscient de ces limites. Il cherche des correctifs en proposant, notamment, de substituer l'écrit par du matériel audiovisuel pour certaines pièces du dossier de candidature. Cependant, dans bien des cas la production de matériel audiovisuel n'est pas plus accessible pour les communautés, car elle demande du matériel et des compétences techniques en matière de réalisation, de prise de son, de tournage, d'édition... Enfin, l'enjeu d'une terminologie plus lisible est même visible dans l'intitulé de ce secrétariat, « Entité du patrimoine vivant », ce nom qui ne reprend pas l'expression, traduite du japonais, consacrée par la Convention, de « patrimoine culturel immatériel ». ■



Photographie d'une séance de spiritisme au studio du Baron von Erhard, Rome, 1909.
© New York Times

« En cOURSe pour l'UNESCO ». L'anthropologue et la fabrique des fêtes de l'Ours comme Patrimoine culturel immatériel, 2014-2022

Lorsque j'ai décidé en 2014 d'accompagner la quête de trois villages du Vallespir¹ pour l'inscription de leurs fêtes de l'Ours sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'UNESCO², je pensais naïvement mettre essentiellement à profit les compétences ethnographiques que doit développer tout anthropologue sur son terrain : une certaine acuité du regard et une capacité à retranscrire par l'écriture la réalité culturelle et sociale ainsi captée sur le vif³. En fait, les choses ne se sont pas vraiment déroulées ainsi.

Si la dimension ethnographique a été prépondérante durant les premiers mois, dédiés à la préparation du dossier pour l'inscription à l'inventaire national, il n'en a plus été de même dès lors que nous sommes entrés dans la phase de candidature pour la liste de l'UNESCO. Il m'est en effet apparu assez rapidement que, dans son rôle d'accompagnement, l'anthropologue est avant tout un transmetteur, un médiateur et un traducteur. Il doit mettre en œuvre une maïeutique et permettre ainsi à ceux qui portent le projet de le mener à bien.

Le rôle de transmetteur

Il est de la responsabilité de l'anthropologue de mettre ses interlocuteurs en capacité d'acquiescer les outils d'observation et d'analyse leur permettant de nourrir leurs propres décisions. Et de fait, ma première tâche en arrivant sur le terrain a été de former à l'ethnographie et aux techniques d'entretien deux guides de l'office de tourisme qui m'ont ouvert le terrain express mené en quelques mois pour l'inscription à l'inventaire national. Avec l'une d'entre elles, avec qui j'ai eu la chance de travailler tout au long de la procédure, nous avons ensuite organisé des réunions publiques, mobilisé les écoles, les associations, animé les différents groupes de travail et comités chargés du suivi de la candidature et de la mise en place du plan de sauvegarde, assuré la rédaction au nom de tous du dossier de candidature... Une implication de tous les jours, nécessitant une proximité que

j'aurais été bien incapable de mettre en place du fait de ma présence sur le terrain, certes régulière et prolongée, mais néanmoins sporadique.

Le rôle de médiateur

En dialoguant avec les acteurs sociaux ou en amenant à dialoguer entre eux, l'anthropologue les aide à mieux cerner les enjeux de leur candidature, à en saisir les implications et à prendre des décisions qui s'imposent sur la base du « consentement libre, préalable et éclairé » que mentionnent les textes de l'UNESCO. Il est en quelque sorte le canal par lequel les idées du groupe transitent, sont mises à distance, partagées, métissées et finalement réappropriées. Et il doit n'être que cela, une chambre d'écho, un miroir dans lequel les idées se réfléchissent. Il doit sans cesse avoir présent à l'esprit qu'il doit se garder de penser à la place des autres ce qui est bon pour eux. Or c'est plus difficile qu'il n'y paraît, parce que l'anthropologue a eu longtemps l'habitude d'être placé dans une posture surplombante où il était admis qu'il comprenait la culture et les motivations de ceux qu'il étudiait mieux qu'ils ne le faisaient eux-mêmes. Il y a maintenant trois décennies au moins que les sciences sociales ont mis fin à cette illusion, mais la tentation reste grande, surtout lorsque l'on est placé en situation d'« expertise ». Et il n'est d'ailleurs pas rare que les acteurs sociaux eux-mêmes vous mettent dans une posture d'oracle dont la parole ferait loi.

CLAUDIE VOISENAT

Chercheuse associée, laboratoire Héritages : Culture/s, Patrimoines/s, Création/s, UMR 9022, CY Cergy Paris Université, CNRS, ministère de la Culture

1. Arles-sur-Tech, Saint-Laurent-de-Cerdans et Prats-de-Mollo-la-Preste, dans les Pyrénées-Orientales, les deux dernières communes étant frontalières avec l'Espagne.

2. Cette inscription a été entérinée par une décision du Comité intergouvernemental réuni à Rabat du 28 novembre au 3 décembre 2022. À l'issue d'un long parcours, elle concerne finalement cinq villages réunis dans le cadre d'un dossier binational, franco-andorran, incluant ainsi les *parroquies* d'Encamp et d'Ordino. Voir dans ce numéro l'article de Lily Martinet, « L'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Traduire et interpréter le langage unesco », p. 82.

3. Pour une description et une analyse des fêtes, voir la fiche de l'inventaire national : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/patrimoine-culturel-immateriel/le-patrimoine-culturel-immateriel/inventaire-national-du-patrimoine-culturel-immateriel#chapitre-ancre0> (page consultée le 23/03/2026).



© Marie-Adamski

À Arles-sur-Tech, l'Ours est mené de place en place par le trappeur et sa femme, la Rosetta, que le plantigrade poursuit de ses assiduités. À chaque arrêt, les *tortugues* (les « tortues ») tentent de détourner son attention en agitant de petites figurines, les *patotes*, que l'Ours tente d'attraper, 2015.

4. Chiara Bortolotto, « Le patrimoine immatériel et le tabou de l'authenticité : de la pérennisation à la durabilité », in Julia Csergo et al. (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2020 : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmslh.16377> (page consultée le 23/03/2026) ; « La climatisation du Patrimoine culturel immatériel (PCI) », *Culture et Recherche*, n°146, « Urgence écologique : la recherche à l'épreuve », printemps-été 2024, p. 24-25.

Le rôle de traducteur

Comme l'a fort bien montré le programme de recherche international UNESCO *Frictions* (2014-2019) dirigé par Chiara Bortolotto, l'anthropologue doit assurer la circulation et la bonne compréhension des normes et des concepts entre trois sphères que tout sépare : l'UNESCO elle-même, cette arène internationale où les standards sont élaborés et où ils servent de critères de jugement ; les institutions nationales en charge du patrimoine,

qui les adaptent et les utilisent dans le cadre de leurs politiques culturelles et de leurs usages politiques de la culture ; et enfin les terrains locaux où ils doivent être mis en œuvre dans le cadre de projets précis fortement investis émotionnellement par les communautés qui les portent. Cette dimension de traduction m'est apparue d'emblée comme la plus exigeante, mais aussi la plus passionnante. Impliquant une connaissance parfaite des trois univers où se travaille le PCI, elle oblige à une élucidation constante des termes et des concepts utilisés et constitue un incroyable outil d'approfondissement des connaissances que l'anthropologue a de son terrain. Je ne citerai qu'un exemple de ce travail de comparatisme sémantique, celui qui concerne la notion d'authenticité. Lorsque, lors d'une des premières réunions avec les acteurs des fêtes de l'Ours, je leur demandai comment ils les caractérisaient, ils me répondirent unanimement qu'elles étaient exceptionnelles par leur très grande ancienneté et leur authenticité. Or, du point de vue de l'UNESCO, aucun de ces trois critères, exceptionnalité, ancienneté et authenticité, n'est probant. Peu importe qu'un élément soit récent et ordinaire puisque, loin de la valeur universelle exceptionnelle qui caractérise le patrimoine mondial, seule compte réellement la valeur que lui accorde la communauté qui le pratique et le sentiment de bien-être, d'appartenance et de continuité historique qu'il lui procure. Pire encore, la notion même d'authenticité est bannie du vocabulaire du PCI tant elle va à l'encontre de sa définition : un patrimoine vivant et en constante réinvention⁴.



© Jacques Miot

À Prats-de-Mollo, les Ours, que les « barbiers » sont parvenus à attraper et à enchaîner, sont traînés sur la place du Foiral où ils luttent encore pour échapper au rasage. C'est la confrontation finale entre deux générations, celle des « barbiers », d'anciens Ours devenus trop âgés pour tenir ce rôle, et celle des jeunes qu'ils doivent « domestiquer », 2014.

Il a donc fallu expliquer aux Vallespiriens qu'aucun des trois termes qui justifiaient pour eux la valeur de leurs fêtes n'était recevable par l'UNESCO. Assez rapidement, la discussion s'est cristallisée autour de la question de l'authenticité et je me suis rendu compte que les acteurs locaux et l'UNESCO ne donnaient pas du tout le même sens à ce terme. Pour l'UNESCO, la définition en est essentiellement juridique : est authentique une chose qui n'a pas été altérée, dont l'origine et la nature sont bien établies et qui est strictement identique ou conforme à l'original. Une interprétation effectivement incompatible avec l'idée d'un patrimoine qui se transforme et s'adapte en se transmettant au fil des générations. Pour les Vallespiriens, la définition est plus philosophique : les fêtes sont authentiques parce qu'elles sont vraies, parce qu'elles incarnent leurs valeurs, parce qu'elles sont conformes non pas à une fête originelle hypothétique, mais à ce que les groupes qui les pratiquent souhaitent qu'elles soient, à l'image que ces communautés ont d'elles-mêmes, à leur vérité profonde.

Réflexivité et dynamique collective

Finalement, au fil de ces réunions et de ces discussions, la procédure est devenue le lieu d'une réflexion collective, sur la pratique elle-même (sur la capacité par exemple d'une fête communautaire participative à intégrer des personnes venues de l'extérieur pour assister à un spectacle), sur ses médiations possibles, sur la façon dont s'est opérée la prise de conscience de sa valeur, sur l'évolution du rôle des femmes... Bref, le lieu d'une réflexivité qui est la construction commune de l'anthropologue et de la population avec laquelle il travaille et qui ouvre la possibilité d'une « ethnographie inclusive », tout comme le PCI se veut inclusif.

Au bout du compte, il est apparu à toutes et tous que le principal intérêt du PCI n'était pas tant d'ouvrir un chemin vers l'UNESCO que de permettre, comme le voulaient en leur temps les écomusées, à une communauté de se réfléchir. Et, de fait, à mesure que le temps passait, le cheminement se mettait à compter plus que le résultat à atteindre. Nous avons fini par nous installer dans un temps long, largement plus long que la durée d'un mandat électoral, un temps qui devenait une durée, où nous mesurions des avancées que nous voulions pérennes : le rapprochement des trois villages autrefois rivaux autour d'un projet commun, une dynamique impulsée à l'ensemble des acteurs

À Saint-Laurent-de-Cerdans, juste avant le rasage par le trappeur, l'Ours enlève l'une des *figueretes* qui barbouillent les hommes de figures macérées dans du muscat. Ce groupe a été créé en 2011, par des jeunes femmes qui refusaient d'être cantonnées dans un rôle passif de proies de l'Ours et de ses acolytes masculins. Vêtues de tutus de tulle violet, elles sont les antagonistes des *botifarrons*, qui, eux, barbouillent les filles de boudin, 2015.



© Claudie Voisenat

institutionnels de la vallée, un horizon d'espoir vers lequel tout le monde se tournait et œuvrait, les fous rires lors d'une visite collective à la fête de l'Ours d'Encamp en Andorre, les discussions passionnées lors des comités de pilotage ou les réunions publiques sur les valeurs de la fête, la façon de la transmettre, le rôle de la musique, etc. Chaque nouvelle étape franchie vers ce que mes interlocuteurs appelaient leur Graal était à la fois source d'émerveillement, de fierté et d'une intense émotion ; une aventure commune. Aujourd'hui ce sont ces liens créés, entre eux et avec d'autres, Andorrans, Basques, Roumains... qui perdurent et les portent, constituant finalement un nouveau patrimoine. ■

L'Ours, vaincu et disparaissant sous le nombre, est alors barbouillé de boudin, rasé à la hache et débarrassé de la peau de mouton qui l'animalise. C'est un homme qui émerge du groupe des « barbiers » agglutinés autour de lui et qui entraîne tous les acteurs de la fête dans une ronde endiablée portée par les musiciens qui les accompagnent, 2017.



© Claudie Voisenat

Du geste artisanal à l'identification d'un objet patrimonial. Rencontre entre une archetière et un conservateur du musée de la Musique

De récentes recherches au musée de la Musique ont permis d'attribuer, avec un haut degré de certitude, un des archets de la collection à l'atelier d'Antonio Stradivari et de mieux en identifier d'autres. Ces nouvelles attributions sont le fruit d'un travail croisé entre une professionnelle de l'archèterie, spécialisée dans la période baroque, et un conservateur du musée, mêlant observation, étude comparative et analyse de sources bibliographiques.

ÉRIC DE VISSCHER

Inspecteur de la création artistique (Collège musique), Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture

Lire le geste dans la matière...

Où l'artisan devient historien et le chercheur découvre de nouvelles manières de regarder cet objet si singulier, en apparence simple, mais déterminant dans l'histoire musicale. Et dont le bois le plus couramment utilisé aujourd'hui, le pernambouc, devient plus difficilement accessible.

Car qu'est-ce qu'un archet de violon ? Au départ, une simple baguette de bois monoxyle, façonnée par enlèvement de matière à partir d'un seul bloc, à laquelle un nombre très limité d'accessoires (la hausse et, selon les cas, la vis, l'écrou et le bouton) permettent de fixer et de régler un ensemble de crins de cheval. L'usage de cet objet mettant en vibration continue des cordes faisant corps avec une caisse de résonance est documenté dès le x^e siècle dans le monde islamique et l'Empire byzantin. Dans l'Europe des xv^e et xvi^e siècles, il devient un outil indispensable du développement spectaculaire des familles de la viole et du violon. Et pour la majorité des luthiers et musiciens, l'apogée de cette évolution de l'objet se situe vers 1790, lorsque l'archetier parisien François-Xavier Tourte met au point un type d'archet au profil convexe, en bois de pernambouc, agrémenté d'ébène et de métal, proposant le meilleur équilibre entre la matière, la forme et le fonctionnement musical d'alors. Ce

modèle constitue aujourd'hui encore la référence de tous les archets modernes, copiée et refaçonée de par le monde.

Dès les années 1970, la pratique de la musique ancienne, appelée aujourd'hui « historiquement informée », a suscité un formidable engouement pour les instruments de la période baroque, dont les seuls exemplaires originaux se trouvaient alors dans des collections privées ou publiques, comme le musée de la Musique à Paris. C'est dans cet esprit que travaille depuis près de vingt ans l'archetière Marie-Eve Geeraert, formée aux écoles de lutherie et d'archèterie de Milan et de Crémone et spécialisée dans l'archet baroque. Habituee à fréquenter les musées instrumentaux et à étudier leurs collections afin de parfaire ses connaissances et de réaliser des archets similaires à destination des musiciens baroques, sa venue au musée de la Musique a suscité une rencontre inédite avec le conservateur Jean-Philippe Échard, par ailleurs aussi docteur en chimie. De cette observation est né un dialogue singulier entre artisan et chercheur, où le premier devient historien des techniques et le second se voit obligé de rééduquer son regard sur l'objet.

« Il nous a fallu du temps pour faire le lien entre nos bagages respectifs, en écartant nos *a priori* »,



Portrait double de Marie-Eve Geeraert et Jean-Philippe Échard.
© Christine Hemmy/Cité de la musique – Philharmonie de Paris

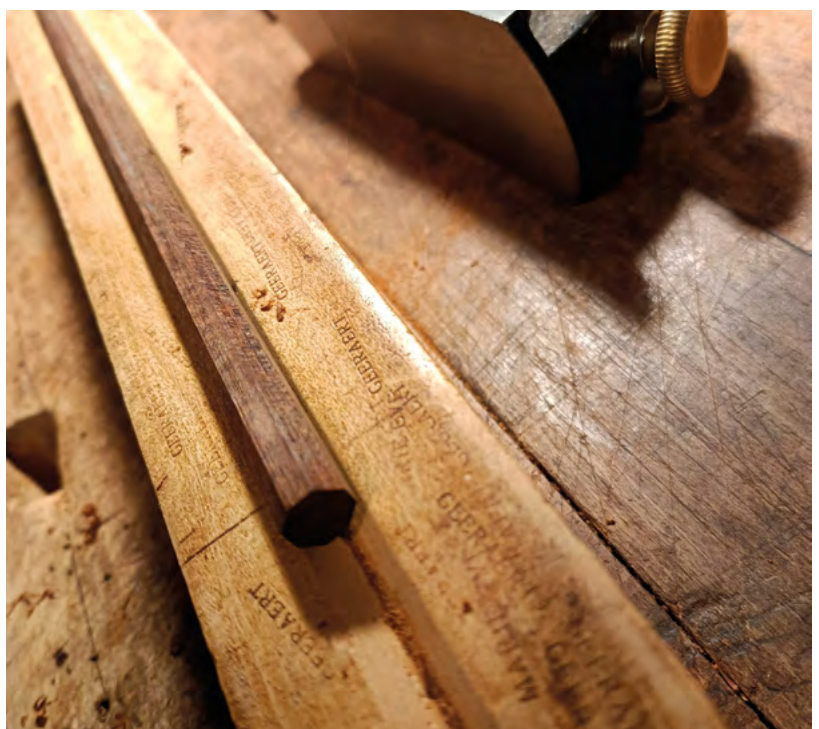
disent en chœur les deux protagonistes. Pour cela, il leur fallait construire un langage commun et trouver les mots pour décrire les gestes des artisans passés. Car ce que Marie-Eve Geeraert « lit » dans la matière et la forme des archets anciens, ce sont des gestes manipulant des outils. « Je peux, par exemple, déceler si le geste de façonnage de la baguette, à l'aide d'un rabot, court jusqu'à la tête de l'archet ou si celle-ci a été travaillée séparément », dit-elle. Cela peut donner des indications sur l'école, le style ou la période, en croisant cette analyse avec d'autres informations. Mais si la facture de l'archet est bien documentée depuis l'avènement de cet archet-type de Tourte à la fin du XVIII^e siècle, en revanche, pour la période baroque, les sources sont rarissimes. Le croisement de ce regard avec les documents, notamment d'inventaire, conservés par les musées permet d'affiner cette connaissance : la documentation des œuvres, leur récolement et dans certains cas leur attribution s'en trouvent grandement renforcés.

Au-delà du pernambouc

Parmi les 160 archets baroques de la collection du musée de la Musique observés par Marie-Eve Geeraert, dans le cadre de vacances octroyées par le ministère de la Culture, un seul avait déjà attiré son regard par sa forme unique à quatre pans – alors que la majorité d'entre eux possèdent une baguette ronde, cannelée ou à huit pans. Cet objet rare lui rappelle un tout petit modèle en trois dimensions conservé au Museo del Violino de Crémone dans les *Reperti* (fonds d'archives) d'Antonio Stradivari (1644-1737). Son intuition lui fait donc penser que cet archet pourrait être attribué à l'atelier du grand maître de la lutherie. Les

recherches menées avec Jean-Philippe Échard dans les inventaires du musée de la Musique font état de l'acquisition par ce qui était à l'époque le Musée instrumental du conservatoire de Paris, l'ancêtre du musée de la Musique, d'un lot de quatre archets offerts en 1872 par Jean-Baptiste Vuillaume : ce célèbre luthier parisien, qui a joué un rôle déterminant pour la reconnaissance de la suprématie crémonaise dans la facture de violon, était aussi un marchand avisé qui, quelques années auparavant, avait acquis un grand nombre d'instruments

Réalisation d'une baguette d'archet octogonale, atelier Marie-Eve Geeraert.
© Marie-Eve Geeraert



italiens de cette époque. Il est donc très probable, selon nos chercheurs, que cet archet en fasse partie et que Vuillaume s'en soit défait, gardant pour lui les instruments dont la valeur marchande était bien supérieure. L'observation de l'archetière et les recherches documentaires menées à Paris et à Crémone ont ainsi forgé un faisceau d'indices suffisamment convaincant pour que l'attribution de cet archet à Stradivari fasse l'objet d'une publication en août 2024 dans la prestigieuse revue anglaise *The Strad*, unanimement reconnue et appréciée par toute la communauté du violon classique (luthiers, musiciens, experts...). Au-delà de ce coup d'éclat, ce processus de recherche pourrait déboucher sur d'autres attributions, permettant ainsi de développer la connaissance de l'archet baroque.

« Mais ma vraie paie », nous dit Marie-Eve Geeraert qui a récemment installé son atelier à Paris après avoir longtemps vécu en Italie, « c'est lorsque j'entends le retour sonore d'un archet. » Car si elle se découvre chercheuse, c'est avant tout pour pouvoir fabriquer de nouveaux archets baroques à destination des musiciens. « Chaque fois que je passe au musée puis que je reviens à l'atelier, mon regard a changé, j'ai enrichi mon geste et dépassé mes mécanismes d'habitude et d'apprentissage. » Sortir des modèles standardisés, produire des archets mieux adaptés à la diversité des répertoires, par exemple entre la musique française et italienne, incite donc l'archetière à développer ses connaissances, puis à les confronter à l'expérience des musiciens. Avec Jean-Philippe Échard, elle a fait tester plusieurs copies de l'archet Stradivari par cinq violonistes professionnels, en partenariat notamment avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Exprimés sous forme libre, les commentaires des instrumentistes et leur perception de plusieurs aspects comme la réactivité ou la puissance de l'archet, son répertoire de prédilection ou sa stabilité, révèlent une diversité de points de vue qui nécessiteront sans doute des études plus systématiques. Ils montrent aussi combien un même objet peut donner lieu à différentes copies, qui sont autant d'interprétations du geste du facteur ; ce phénomène est d'autant plus remarquable que, comparé à des copies de violon ou de clavecin constitués d'un grand nombre de pièces, l'archet est un objet relativement simple par sa quantité de composants. Mais il révèle qu'un même matériau, la planche de bois à partir de laquelle est façonnée la baguette, peut s'avérer extrêmement divers, notamment par son poids ou sa densité, même s'il s'agit de la même espèce.

Et précisément, de quelle espèce de bois parlons-nous ? Si le pernambouc (*Paubrasilia echinata*), dont la menace d'interdiction de son commerce a récemment mobilisé le monde musical, était déjà importé d'Amérique du Sud du temps d'Antonio Stradivari, l'archet qui lui serait attribué provient d'une autre espèce exotique, l'amourette (*Brosimum guianense*).



En effet, à l'inverse de l'archet classique développé par Tourte, qui s'appuie exclusivement sur les propriétés indéniables du pernambouc, l'archet baroque a toujours fait appel à une plus grande diversité d'espèces, choisies en fonction de leur disponibilité et de leurs propriétés respectives. Une manière de rappeler que la standardisation – ou ce que Marie-Eve Geeraert appelle « les canons esthétiques et culturels » – peut mener à des impasses, lorsque tôt ou tard le matériau de base ne sera plus disponible. Car si les récentes décisions prises lors de la COP20 de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) autorisent l'utilisation de stocks existants de pernambouc et garantissent la libre circulation des musiciens possédant des archets, les restrictions progressives qui ne manqueront pas d'apparaître vu la raréfaction du matériau imposent de chercher des alternatives.



Tête d'archet attribué à l'atelier d'Antonio Stradivari, collection musée de la Musique, E.357.
© Julie Toupance/Cité de la musique – Philharmonie de Paris

L'approfondissement des connaissances sur l'archet ancien constitue l'une des voies permettant de cultiver et de partager une diversité de gestes, adaptés à chacun des matériaux et des répertoires abordés, enrichissant ainsi non seulement la connaissance scientifique, le métier d'archetier ou la pratique du musicien, mais aussi, tout simplement, le plaisir de l'écoute musicale. L'attribution probable d'un archet à l'atelier d'Antonio Stradivari ne constitue pas seulement une découverte remarquable : elle illustre la puissance du dialogue des compétences entre observation du geste, connaissance des matériaux et analyse documentaire. ■

« L'approfondissement des connaissances sur l'archet ancien constitue l'une des voies permettant de cultiver et de partager une diversité de gestes. »





Mettre en chantier et étayer

**Tour humaine traditionnelle,
Barcelone, 8 juin 2019.**

© Felvalen :
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Castells_bcn_09.jpg (CC BY-SA 4.0).

Les missions des chargés et chargées d'études documentaires des Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) dans les unités de recherche

Des chargés d'études documentaires (CHED) œuvrent au sein des unités de recherche des Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) en combinant des missions documentaires traditionnelles et de nouvelles missions en matière d'appui à la formation et de soutien à la recherche apparues ces dernières années.

PASCAL FORT

Responsable du Centre de recherche documentaire de l'Institut parisien de recherche : architecture urbanistique société (IPRAUS), École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris-Belleville

STÉPHANIE MILLOT

Responsable du Centre de ressources documentaires et pédagogiques, référente documentaire pour le Laboratoire de Recherche en Architecture (LRA), École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Toulouse

Des hommes et des femmes à l'écoute et au service de la recherche

Il s'agit de sensibiliser et former chercheurs et doctorants pour répondre aux exigences des nouvelles règles et pratiques élaborées par nos ministères de tutelle (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace), notamment dans le contexte du développement de la Science ouverte¹. Tout comme nos collègues des bibliothèques universitaires², notre rôle est de les accompagner dans cette démarche. Ces compétences plurielles restent néanmoins encore mal perçues, tant dans nos établissements que dans nos laboratoires.

Les missions « traditionnelles » des documentalistes : référencer, veiller et communiquer, valoriser

Référencer

Pour les deux unités de recherche, le référencement des documents acquis ou produits par les laboratoires est réalisé dans ArchiRès, le portail des ressources documentaires des ENSA³. Nos fonds sont complémentaires des collections dédiées à l'enseignement. Ils sont liés aux thématiques de recherche des unités et offrent des corpus constitués de « littérature grise » (rapports

de recherche, mémoires de thèses et de diplômes post-masters) qui en font la richesse.

Veiller et communiquer

Nous développons au sein de nos unités des veilles thématiques et professionnelles. La veille du Centre de recherche documentaire de l'Institut parisien de recherche : architecture urbanistique société (IPRAUS), élaborée en concertation avec l'équipe de l'unité, a évolué avec la création du « Carnet de veille » de l'unité mixte de recherche (UMR) CNRS-ministère de la Culture « Architecture Urbanisme Société : savoirs, enseignement, recherche » (AUSser) sur la plateforme Hypothèses (2012-2024), et depuis 2025 le bulletin mensuel *Veille Doc'Iprou*. Ce bulletin liste les actualités et productions de l'IPRAUS en illustrant ainsi la vie de l'unité. En outre, une lettre mensuelle d'information destinée aux partenaires externes est en cours de création. Ces différents formats répondent aux attentes des membres et partenaires de l'unité. Ils contribuent aussi au resserrement des liens professionnels au sein de l'équipe.

À l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Toulouse, la veille reste limitée, en raison de moyens humains restreints, à la collecte et transmission des messages envoyés sur des listes de diffusion (Lab&Doc, BibRecherche⁴, Centre pour

1. *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-revue-culture-et-recherche/la-science-ouverte> (page consultée le 1/03/2026).

la communication scientifique directe [CCSD]) ou au relais de l'actualité du groupe Toul'AO⁵.

Les rapports d'activités annuels ou quinquennaux (rapport d'auto-évaluation pour le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur [Hcéres]) sont aussi des outils de communication et de valorisation (activités des unités et recension des publications).

Valoriser

La valorisation de nos fonds et des activités et productions des chercheurs reposent sur le développement d'outils et de productions documentaires réalisés par les CHED en accord avec les équipes de recherche : catalogue commun de bibliothèque (ArchiRès), collections d'archives ouvertes HAL⁶, « Carnets de recherche » sur la plateforme Hypothèses⁷ (« Carnet de veille » AUSser cité ci-dessus), rencontres publiques au centre documentaire/bibliothèque, communication *via* nos réseaux, autant d'éléments qui contribuent à faire connaître fonds, outils, produits documentaires et services.

En outre, l'IPRAUS et son centre de recherche documentaire développent, depuis 2018, une politique de valorisation de ses productions à travers trois types de rencontres publiques (autour d'un ouvrage, d'une thèse ou d'un programme de recherche) organisées au centre de recherche documentaire. En format hybride, elles sont enregistrées, puis mises en ligne sur la chaîne *YouTube* de l'école⁸, créant ainsi une interaction directe entre nos membres et notre public.

Le Centre de ressources de l'ENSA de Toulouse organise également des présentations

des publications des enseignants, qu'ils soient chercheurs ou non, et valorise la production de la recherche au même titre que les publications issues d'enseignements sous la forme d'un événement intitulé « Café doc » (deux à trois par an), en collaboration avec le service communication de l'ENSA. Les rencontres ont lieu à la bibliothèque, sur la pause méridienne. Les « Cafés docs » sont accompagnés d'une table de présentation de l'ouvrage concerné, d'une bibliographie de l'auteur et d'un article sur ArchiRès.

Des missions traditionnelles, mais tellement plus...

Force est de constater une évolution des missions documentaires d'appui à la recherche depuis dix ans : diffusion des pratiques de la Science ouverte, question de la gestion des données de la recherche, problématique de l'identité numérique du chercheur et des établissements, sujet de l'intégrité scientifique⁹, évolution de l'environnement éditorial (notamment les frais de publication qui peuvent être facturés à l'auteur ou son institution

2. L'accompagnement des chercheurs, la mise en œuvre de la politique de Science ouverte, la valorisation des travaux de la recherche ainsi que l'édition scientifique font désormais partie des missions des bibliothèques universitaires : « Les bibliothèques de l'enseignement et de la recherche », site institutionnel du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace : <https://tinyurl.com/pff5kuad> (page consultée le 1/03/2026).

3. ArchiRès est un réseau de bibliothèques et centres de documentation des écoles d'architecture et de paysage qui rassemble les ENSA, leurs unités documentaires de recherche, la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, l'École spéciale d'architecture, l'École Camondo, nos collègues belges de l'Université catholique de Louvain (UCL) et de l'Université libre de Bruxelles (ULB) : <https://www.archires.fr> (site consulté le 4/05/2026).

4. Liste des services à la recherche en bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche français.

5. Toul'AO : groupe de travail dédié à la Science ouverte des bibliothèques de l'Université de Toulouse. Pour en savoir plus : *Carnet Hypothèse Toul'AO* : <https://openarchiv.hypotheses.org/> (page consultée le 27/02/2026).

6. Laurence Bizien, « [En ligne] HAL et les Archives ouvertes », *Lab & Doc, Hypothèses*, 2026 : <https://doi.org/10.58079/15s7e> (page consultée le 4/03/2026).

7. Voir dans ce numéro l'article de Nathalie Casanova et François Pacaud, « Accompagner le blogging scientifique sur Hypothèses, une plateforme incontournable dans le paysage de la Science ouverte en sciences humaines et sociales », p. 197.

8. <https://www.youtube.com/@ensadeparis-belleville8618>

9. Voir dans ce numéro l'article de Marie-Claire Le Bourdellès, « Les grands principes de l'intégrité scientifique. Être référente au sein de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) », p. 142.

« Café doc » du 11 décembre 2025 : présentation d'un article de Jean-François Marti, enseignant-chercheur à l'ENSA Toulouse.

rencontre 24 nov. 2025 — 13h30 centre de recherche documentaire Ipraus

9^e rencontre autour de ma thèse

les voyages de l'eau : du jardin au cosmique

entretien Sara Kamalvand, Béatrice Jullien & Patrick Henry

école nationale supérieure d'architecture de paris-belleville

100 boulevard de la Vierge 75013 Paris France www.paris-belleville.archi.fr

© Service communication de l'ENSA de Paris-Belleville

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE

83 rue Aristide-Maillot 31066 Toulouse Cedex 1

11 DÉC 2025 — 12H30 — BIBLIOTHÈQUE

CAFÉ DOC

« FIGURES ATMOSPHÉRIQUES DANS LA LUMIÈRE DU NORD »

Rencontre autour de l'article de Jean-François Marti, Architecte, maître de conférences à l'ENSA de Toulouse, paru dans la revue critique d'architecture « le visiteur » (avr. 2025).

Jens Utzon, croquis pour l'Église de Rognør, Danemark, 1968-1976.

Jens Utzon, nef de l'Église de Rognør, Danemark, 1968-1976.

© Service communication de l'ENSA Toulouse

Neuvième « rencontre autour de ma thèse » du 24 novembre 2025 au centre de recherche documentaire IPRAUS : « Les voyages de l'eau : du jardin au cosmique, avec la doctorante Sara Kamalvand ».

10. ROR (*Research Organization Registry*) est un registre international qui répertorie les identifiants permanents ouverts des organismes de recherche; ORCID (*Open Researcher and Contributor ID*) est l'identifiant international pivot du chercheur, une empreinte numérique unique garantissant l'attribution univoque de ses travaux, indépendamment des homonymies ou des changements d'institution; IdHAL est l'identifiant auteur au sein de l'archive ouverte nationale HAL, indispensable pour rassembler ses publications et automatiser la valorisation de sa production scientifique. Voir dans ce numéro l'article de Guillaume Godet, «Bibliométrie en coulisses: du silo applicatif à l'écosystème partagé», p. 30.

11. Voir dans ce numéro l'article de Françoise Acquier, Audrey Carbonnelle, Camille Lesouef et France Martin, «Form@doc: construire le socle informationnel du jeune chercheur en architecture, urbanisme et paysage», p. 128.

12. Le portail OPIDoR met à disposition de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche un ensemble d'outils et de services facilitant la mise en application des principes FAIR pour rendre les données Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables. Ce portail est mis en place par l'INIST-CNRS.

13. Voir note 12.

14. *Culture et Recherche*, n°147, «Recherche et intelligence artificielle», automne-hiver 2024.

15. Laurence Bizien, «Intelligence artificielle et recherche en architecture: les Rencontres Lab&Doc, Bruxelles, 2 et 3 juin 2025», *Lab & Doc, Hypothèses*, 2025: <https://labedoc.hypotheses.org/17934> (page consultée le 27/02/2026).

16. IA et stratégie de recherche informationnelle/formation en BU Toulouse Occitanie Ouest, site institutionnel microlearning.aniti.fr: <https://tinyurl.com/4n3j2fk2> (page consultée le 27/02/2026).

17. Les réseaux IPRAUS: ArchiRès (séminaires, commission cartes et plans), DocAsie (membre du comité de pilotage, présentation de nos fonds et de programmes de recherche liés à l'Asie): <https://docasie.cnrs.fr/> (page consultée le 5/03/2026), GéoRéseau (réseau des cartothèques universitaires): <https://georeseau.hypotheses.org/> (page consultée le 5/03/2026), labellisation CollEx-Persée «Ville: architecture, génie civil, urbanisme»: <https://www.collexpersee.eu/acteur/pole-ville/> (page consultée le 5/03/2026) avec l'ancien groupe UPEDOC COMUE Paris-Est, groupe des documentalistes administrant la plateforme «Inventer le Grand Paris» (IGP): <https://www.inventerlegrandparis.fr/> (page consultée le 5/03/2026).

Les missions des CHED dans une unité de recherche: le visible et l'invisible.

pour publier en libre accès immédiat, et les éditeurs « prédateurs »...), enfin, aides financières pour soutien à la publication. Nous sensibilisons aux changements de pratiques dans l'enseignement supérieur. Nos compétences nous permettent d'accompagner chercheurs et doctorants pour appliquer les politiques nationales et mettre en œuvre localement les outils numériques, plateformes et politiques qui sont déployés.

Ainsi :

- nous gérons les collections d'archives ouvertes HAL de nos unités ;
- nous répondons aux politiques locales de diffusion de la recherche : mise en place de la signature unique à l'Université de Toulouse, mise en œuvre de la politique d'alignement des référentiels et identifiants chercheurs (*Research Organization Registry [ROR]*, *Open Researcher and Contributor ID [ORCID]*, *IdHAL*)¹⁰ ;
- nous formons et sensibilisons les membres de nos unités en nous inscrivant dans notre environnement universitaire (Unités régionales de formation à l'information scientifique et technique [URFIST], Institut de l'information scientifique et technique [INIST] du CNRS, écoles doctorales, Centre pour la communication scientifique directe [CCSD]) et en proposant des formations complémentaires en présentiel¹¹ ou distanciel, collectives ou individuelles : ateliers HAL, coorganisation de webinaires ou de sessions de formation avec l'URFIST (*datapapers*, droits d'auteur et images...) et l'INIST (traitement des données de la recherche et utilisation de la plateforme OPIDoR¹²), formations au logiciel de gestion bibliographique Zotero ;
- nous transmettons les bonnes pratiques : principes FAIR¹³, identité numérique du chercheur, présence sur HAL ;

- nous accompagnons ou orientons nos chercheurs et doctorants dans nos environnements universitaires respectifs (écoles doctorales, maisons de la recherche et services de soutien à la recherche des bibliothèques universitaires), qui disposent de moyens inexistant dans les ENSA ;
- nous expérimentons : l'intelligence artificielle générative¹⁴ s'impose et transforme déjà les pratiques quotidiennes. Face à ce changement, une commission dédiée a été créée au sein d'ArchiRès à la suite de travaux engagés dans le cadre du réseau Lab & Doc en 2025¹⁵. Sur le site toulousain, l'Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute (ANITI) a mobilisé les bibliothécaires formateurs du réseau universitaire (dont fait partie le Centre de ressources de l'ENSA) pour créer des séquences de formation en ligne¹⁶.

De l'importance des réseaux...

Nous participons à plusieurs réseaux professionnels, universitaires, locaux, nationaux ou internationaux. Cela contribue non seulement à la politique de valorisation des productions des équipes et de nos fonds documentaires, mais aussi à notre formation continue.

Dans ce cadre, nous échangeons sur nos professions et leurs évolutions, participons à des projets communs liés à des programmes de recherche de nos unités et à des débats autour des questions juridiques, techniques et éthiques dans nos secteurs respectifs.

Nous intervenons ou publions pour présenter nos fonds, nos compétences ou les programmes de recherche auxquels nous participons.

L'unité documentaire de l'IPRAUS est impliquée dans plusieurs réseaux documentaires et cartographiques¹⁷. Le Centre de ressources de





l'ENSA de Toulouse bénéficie de son intégration dans le réseau des bibliothèques de l'Université de Toulouse, piloté par le Service inter-établissements de coopération documentaire (SICD)¹⁸.

Lab & Doc : un réseau à la croisée des réseaux

Les documentalistes des unités de recherche des ENSA se sont rassemblés en 2011 au sein d'un groupe de travail intitulé Lab & Doc afin d'échanger sur la spécificité de nos fonds, de nos publics, de nos pratiques et de nos méthodes de travail et d'organiser des formations liées à nos besoins¹⁹. Il nous permet de dialoguer avec différents réseaux (ArchiRès, réseau national des bibliothèques d'art et d'histoire de l'art BibArt²⁰, réseaux recherche) et de mieux communiquer sur les besoins de la recherche auprès du ministère de la Culture²¹.

Le CHED dans une unité de recherche, en plus de ses compétences documentaires, doit allier des qualités d'écoute et d'accompagnement du chercheur, de restitution et de réponses adaptées aux demandes. Il est partie prenante des orientations nationales de la recherche. Il contribue au bon fonctionnement des unités de recherche

en capitalisant, en sensibilisant, en coachant, en créant (dynamiques et outils), en endossant un rôle d'influenceur et de transmetteur des bonnes pratiques.

Il porte une attention particulière à l'accompagnement des doctorants, chercheurs de demain et sensibles aux évolutions de leur cadre de recherche (outils, méthodologie, terrains et pratiques de recherche). ■

« Le CHED dans une unité de recherche, en plus de ses compétences documentaires, doit allier des qualités d'écoute et d'accompagnement du chercheur, de restitution et de réponses adaptées aux demandes. »

18. L'appui du réseau universitaire assure une meilleure visibilité au LRA. Il a contribué à la mise en place de la collection HAL et permet un accompagnement des chercheurs et doctorants dans la gestion des données de la recherche.

19. Réseau Lab & Doc : regroupant les documentalistes des unités de recherche des ENSA, animé par Laurence Bizien, avec un « Carnet de bibliothèque » (<https://labedoc.hypotheses.org/>) [page consultée le 5/03/2026]), une liste de diffusion et une veille mensuelle.

20. <https://www.inha.fr/bibliotheque/professionnels/national-international/> (page consultée le 7/03/2026).

21. Création de la collection HAL du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) : <https://hal.science/MC-BRAUP> (page consultée le 1/03/2026).

Rôle et impact des professionnels des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'accompagnement de la recherche publique

Accompagner, outiller, éclairer : tel est l'apport stratégique et humain décisif des bibliothèques à la recherche publique. Or, dans mon travail de directrice de bibliothèques universitaires, je constate combien les professionnels des bibliothèques de recherche, et plus largement de l'information scientifique et technique, restent insuffisamment valorisés pour leur rôle essentiel.

CÉCILE SWIATEK CASSAFIERES

Directrice du Service commun de la documentation, Université Paris-Nanterre

1. *Culture et Recherche*, n°144, «La science ouverte», printemps-été 2023.

2. Voir dans ce numéro l'article de Françoise Acquier, Audrey Carboneille, Camille Lesouef et France Martin, «Form@doc : construire le socle informationnel du jeune chercheur en architecture, urbanisme et paysage», p. 128.

3. Voir Estelle Thibault et Françoise Acquier. «Animer un centre documentaire dans une unité de recherche d'ENSA. Veille scientifique, valorisation et travail en réseau», *Culture et Recherche*, n°138, «Architecture. Pratiques plurielles de la recherche», automne-hiver 2018, p. 96-97 : <https://hal.science/hal-04290291v1/document>

4. Les Ateliers de la donnée sont des services proposés en proximité géographique des communautés scientifiques pour leur apporter une première assistance dans la gestion et l'ouverture de leurs données de recherche : <https://recherche.data.gouv.fr/fr/actualite/les-ateliers-de-donnees-en-proximite-geographique-des-equipes-de-recherche> (page consultée le 10/03/2026).

J'aimerais rappeler la portée scientifique, humaine et stratégique de ces métiers et la manière dont ils contribuent à la vitalité intellectuelle des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France et en Europe. Rendre visible la profondeur, la diversité et la portée scientifique de ces métiers, ce n'est pas seulement leur rendre justice, c'est aussi reconnaître que la recherche a besoin d'eux pour avancer, pour se structurer, pour être partagée et pérennisée. C'est affirmer que l'accès à la connaissance, l'organisation des données, la diffusion ouverte et la préservation du patrimoine scientifique sont des enjeux centraux pour la société qui passent par les bibliothèques.

L'évolution des métiers : maîtrise du numérique et pilotage de la Science ouverte¹

Les bibliothécaires, mais aussi les ingénieurs en analyse de données, analystes, documentalistes, responsables d'édition ou médiateurs numériques remplissent des missions qui ont profondément évolué avec l'essor du numérique depuis les années 1990-2000. L'informatique a bouleversé la création, la diffusion, la conservation, mais aussi a provoqué la disparition ou la manipulation de contenus scientifiques. La discrétion qui caractérise les professionnels des bibliothèques est ancrée dans des métiers historiquement perçus

comme périphériques aux activités de recherche. Or, les bibliothèques ont su s'adapter, saisir les opportunités comme les risques et accompagner ces mutations avec méthode. Disposer de bibliothécaires compétents en numérique est un véritable atout pour les établissements de recherche.

Aujourd'hui, outre leur remarquable et traditionnelle mission de pourvoyeurs de savoirs grâce à la constitution de gisements documentaires, les bibliothécaires universitaires contribuent de manière décisive au développement de divers périmètres tels que la transmission de cultures et de mémoire(s), le développement de l'esprit critique, l'inclusion numérique et l'accompagnement des chercheurs dans les mécanismes en constante réinvention de la recherche publique. Acteurs de la préparation d'infrastructures, les bibliothécaires universitaires conçoivent et portent des programmes d'accompagnement, de formation², de veille³, de négociation de droits, de préservation, d'exposition et de FAIRisation des savoirs, afin de les rendre « Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables ». Derrière chaque publication en accès ouvert, chaque jeu de données structuré, chaque corpus pérennisé, il y a très souvent une équipe documentaire engagée, compétente, à l'écoute.

Les exemples abondent : présence massive dans les ateliers de la donnée⁴ ; gestion des identifiants

pérennes auteurs et contributeurs (ORCID⁵, IdRef⁶) et des DOI⁷ pour articles, thèses⁸ ou jeux de données ; accompagnement des dépôts dans les archives ouvertes (HAL, arXiv...) ou de Ressources éducatives libres (REL)⁹ ; prise en charge des codes et logiciels, comme le souligne le rapport 2025 de *Software Heritage*¹⁰, avec l'usage des identifiants *Software Hash Identifier* (SWHID) ; travail conjoint avec les Directions des ressources informatiques (DRI), Direction des systèmes d'information (DSI), Direction du numérique (DINUM), OSPO (*Open Source Programme Office*)¹¹, Ateliers de la donnée de l'écosystème national Recherche Data Gov¹² ou services juridiques des institutions. Citons pour exemple le parcours « QUADOR¹³ » à l'Université Paris Nanterre, piloté par la bibliothèque avec la participation de la Déléguée à la protection des données (DPO), la Direction de la recherche et des études doctorales (DRED) et la Maison des sciences humaines et sociales Mondes, qui forme doctorants et chercheurs à la qualité des données. Une autre illustration, documentaire, est le rôle porteur des bibliothèques dans les programmes Collex-Persée¹⁴, qui mobilisent les communautés scientifiques pour numériser et valoriser fonds, revues, monographies, archives et corpus fondamentaux.

Un accompagnement de la recherche en proximité : entre expertise et médiation

Les bibliothécaires soutiennent l'ouverture des publications, les plans de gestion de données, la conformité aux exigences des financeurs, et construisent des infrastructures pérennes. Leur expertise repose sur des compétences exigeantes – normalisation, gestion des données, droit d'auteur, bibliométrie¹⁵, édition scientifique, métadonnées enrichies, interopérabilité –, mais la dimension humaine demeure centrale. Les bibliothécaires savent écouter, expliquer et traduire des enjeux complexes en solutions adaptées. Ainsi, leur accompagnement permet à des chercheurs hésitants de déposer leurs articles en archive ouverte et de clarifier leurs droits¹⁶.

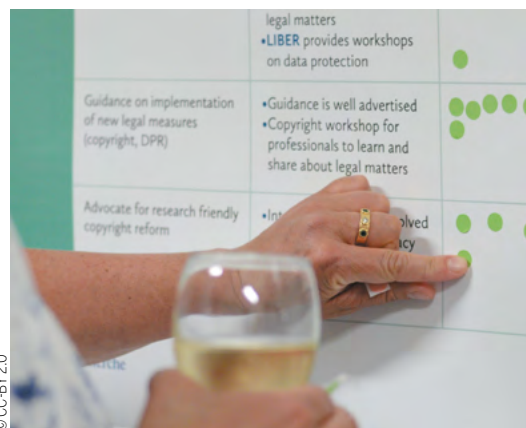
Je pense également à des laboratoires confrontés à des volumes croissants de données hétérogènes : l'intervention conjointe d'un bibliothécaire et d'un ingénieur en données permet de structurer un corpus, d'en améliorer la qualité descriptive et, *in fine*, de renforcer la visibilité internationale de l'équipe et de l'institution d'origine. Le travail d'ingénierie documentaire et de médiation lors des étapes de cadrage en amont, puis d'aide à la FAIRisation, à la publication et à la diffusion partagée des résultats de la recherche publique qui ne sont pas soumis au secret ni à la confidentialité permet au bibliothécaire de remplir son rôle d'origine : transmettre les savoirs, permettre à qui les cherche de les trouver, de les lire, de les réutiliser.

Croire que publier ces mêmes résultats dans une revue payante les protège est une aberration : soit

on cache les résultats et dans ce cas il n'y a aucune publication (littérature confidentielle ou protégée), soit on les partage sur des canaux plus ou moins vertueux, plus ou moins payants, lus de manière plus ou moins simple d'accès. Les bibliothécaires sont les défenseurs des accès ouverts, gratuits et juridiquement bordés : ce sont des professionnels de confiance. Cette confiance est le socle qui autorise les chercheurs à formuler leurs besoins, leurs doutes, leurs contraintes – et qui aide souvent à la réussite de projets complexes.

Une identité professionnelle collaborative

Cette dynamique s'inscrit dans une action collective portée par les réseaux. Les travaux menés au sein de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER)¹⁷ ou de SPARC Europe (Coalition européenne de l'édition savante et des ressources académiques)¹⁸ montrent la puissance de la mutualisation. De la conception à la diffusion ouverte, les bibliothèques européennes partagent de nombreux défis pour remplir leur mission fondamentale, qui consiste à rendre les savoirs disponibles, fiables et réutilisables. Elles réfléchissent, construisent et travaillent de concert à transformer les modèles économiques de publication, à accompagner la montée des humanités numériques,



LIBEREurope 05 juillet 2017 – conférence annuelle – Knowledge Café
<https://www.flickr.com/photos/libereurope/36347182865/in/album-72157686204531315>



5. ORCID (*Open Researcher and Contributor ID*) s'est imposé comme le standard international.

6. Identifiant attribué à tout auteur lors du signalement de sa publication dans le Système universitaire de documentation (SUDOC), dans Calames (catalogue des manuscrits) ou dans theses.fr.

7. Le DOI (*Digital Object Identifier*) est un identifiant unique et persistant attribué aux ressources numériques.

8. Voir dans ce numéro Cyrielle Avice et Marie Brard, « Développer l'appui à la recherche à la bibliothèque de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon : une priorité émergente », p. 135.

9. Selon l'UNESCO, les ressources éducatives libres (REL) sont « des matériels d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche appartenant au domaine public ou publiés avec une licence de propriété intellectuelle permettant leur utilisation, adaptation et distribution à titre gratuit » : <https://www.unesco.org/fr/open-educational-resources> (page consultée le 10/03/2026).

10. *Software Heritage* (SWH) est une initiative ayant pour mission de collecter, de préserver et de rendre accessible le code source de tous les logiciels disponibles publiquement. Elle a pour ambition de construire l'« archive universelle des logiciels » afin de préserver les codes sources, support indissociable des connaissances techniques et scientifiques de l'humanité tout entière : <https://www.softwareheritage.org/> (page consultée le 10/03/2026).

11. Un *Open Source Programme Office* (OSPO) est « une entité dans une institution qui définit et met en œuvre une stratégie open source » : <https://www.code.gov.fr/fr/blog/definition-ospo/> (page consultée le 10/03/2026).

12. <https://recherche.data.gouv.fr/fr/ateliers-de-la-donnee> (page consultée le 10/03/2026).

13. <https://science-ouverte.parisnanterre.fr/donnees-ouvertes-open-data/les-donnees-de-la-recherche/parcours-quador-1> (page consultée le 10/03/2026).

14. <https://www.collexpersee.eu/> (page consultée le 10/03/2026).

15. Voir dans ce numéro Guillaume Godet, « Bibliométrie en coulisses : du silo applicatif à l'écosystème partagé », p. 30.

16. Françoise Acquier, Laurence Bizien et Louise-Anne Charles. « Apprendre à penser science ouverte dans un laboratoire de recherche en architecture : l'UMR CNRS Ambiances Architectures Urbanités (AAU) », *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, p. 20-22 : <https://hal.science/hal-04141275v1/document>

LIBEREurope 03 juillet 2024 – conférence annuelle
<https://www.flickr.com/photos/libereurope/53872489782/in/album-7217720319023101>

Lilliad Learning Center Innovation.
Lamiot, 17 novembre 2017 – CC-BY-SA-4.0.
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Lilliad_Learning_Center_Innovation_17_novembre_2017a_02.jpg?uselang=fr



© CC-BY-SA-4.0

17. <https://libereurope.eu/>
(page consultée le 10/03/2026).
18. <https://spearceurope.org/>
(page consultée le 10/03/2026).
19. <https://bbf.enssib.fr/>
(page consultée le 10/03/2026).
20. <https://liberquarterly.eu/>
(page consultée le 10/03/2026).
21. <https://publications-prairial.fr/arabesques/>
(page consultée le 10/03/2026).
22. <https://www.amue.fr/publications/la-collection-numerique>
(page consultée le 10/03/2026).
23. Magazine en ligne des personnels et académiques de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://www.campusmatin.com/>
(page consultée le 10/03/2026).
24. *TheMetaNews* (TMN) est un média indépendant à destination des chercheurs, doctorants, post-doctorants et personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://themetanews.fr/>
(page consultée le 10/03/2026).
25. Média en ligne d'information et d'analyse de l'actualité qui propose des articles grand public écrits par des enseignants, des chercheurs et des doctorants, en collaboration avec une équipe de journalistes. La Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCCER) est partenaire (série « Regards croisés : culture, recherche et société ») : <https://theconversation.com/fr>
(page consultée le 10/03/2026).
26. https://www.youtube.com/watch?v=ODNE2dM_GWA
(page consultée le 10/03/2026).
27. Julien Roche (dir.). *Un monde de bibliothèques*, Éditions du Cercle de la librairie, 2019.

à créer des infrastructures FAIR, à favoriser la souveraineté numérique, à intégrer l'intelligence artificielle dans la production scientifique de manière éthique et responsable. En rejoignant ces réseaux, les professionnels ne se contentent pas d'acquiescer de l'expertise : ils contribuent à façonner des orientations collectives, à défendre des positions communes, à expérimenter des solutions reproductibles, à anticiper des mutations. Cette dimension européenne élargit notre champ d'action, renforce notre visibilité institutionnelle et nous permet d'aider plus efficacement les chercheurs.

Un autre aspect essentiel réside dans le fort sentiment de service public qui anime les bibliothécaires. Là où l'imaginaire collectif associe encore la recherche à une activité solitaire, les bibliothèques montrent qu'elle est profondément collaborative. Elles matérialisent la dimension sociale du savoir : négociation, ajustement, circulation d'idées. Peuple de normes mais aussi d'imagination, les bibliothécaires inventent des solutions souples et collectives.

Témoignage de cette vitalité les publications dans des revues comme le *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF)¹⁹, *LIBER Quarterly*²⁰, *Ar(abes)ques*²¹, la collection numérique de l'Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche (AMUE)²², ou encore les dossiers qui consacrent aux bibliothécaires *CampusMatin*²³, *The Meta News*²⁴, *The Conversation France*²⁵ et la chaîne *YouTube Grand Labo* – qui dédiait en 2023 une

émission à « la révolution silencieuse des bibliothèques universitaires » en mettant en lumière Sainte-Geneviève à Paris, Richter à Montpellier ou Lilliad à Lille²⁶. L'ouvrage *Un monde de bibliothèques* de Julien Roche²⁷ montre également combien les bibliothèques sont des lieux où la recherche se fabrique.

Souvent en dehors des silos académiques, les bibliothèques se situent à l'interface des pratiques et des cultures professionnelles. Elles deviennent des lieux d'hybridation, d'expérimentation, de circulation des idées. Elles soutiennent des projets exploratoires, accompagnent des approches transversales, encouragent des formes créatives de lecture, d'écriture et de partage. Elles permettent de dépasser les frontières disciplinaires et de favoriser une recherche ouverte, traversante, « indisciplinée » – une recherche qui explore autant qu'elle interroge ses propres cadres.

J'invite encore et toujours les professionnels à faire entendre leur voix pour mettre leur valeur ajoutée en lumière et à rejoindre les réseaux nationaux et européens, à se former, à publier, à prendre leur place dans les débats qui structurent la recherche de demain. Dans un paysage scientifique en profonde transformation, l'avenir de l'accompagnement documentaire repose sur la collaboration, l'audace et la capacité de nos institutions à reconnaître pleinement ces métiers comme des acteurs essentiels de la production scientifique. ■

Bibliothèques d'écoles d'art en réseau : des ressources pour la recherche

Parler du rôle des bibliothèques et des bibliothécaires des écoles d'art et de design publiques en France est complexe, parce que les réalités de chaque école sont très diverses, en nombre d'étudiants comme en moyens alloués, et que leur histoire, avant même le processus de Bologne¹, est riche et contrastée. Un article², publié en 2016 dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, s'appuyait sur une enquête approfondie pour faire un état des lieux des bibliothèques d'écoles d'art et design sur tous les plans, y compris celui de la recherche, et reflétait bien cette diversité.

Un organisme vivant, au service de la recherche

Avant tout, les écoles d'art sont des écoles de création plastique, et leurs bibliothèques des centres névralgiques incontournables pour l'acquisition et le renforcement des savoirs nécessaires à l'émancipation intellectuelle et créative de leurs publics, en premier lieu les étudiants. L'introduction de formats plus universitaires (en premier lieu des mémoires³, puis des thèses en collaboration avec les universités) est relativement récente. Ce qui ne veut pas dire que la recherche n'existait pas avant 2010⁴ et que les recherches qui sont conduites au sein des écoles d'art aujourd'hui ressemblent forcément à celles des universités. La recherche en école d'art est encore celle d'une place spécifique, et les réponses ne sont pas les mêmes partout, en raison notamment d'objectifs propres à chaque établissement et des écosystèmes locaux.

Les bibliothèques d'écoles d'art accomplissent les mêmes tâches bibliothéconomiques que toutes les autres bibliothèques d'enseignement supérieur ou spécialisées : politique d'acquisition adaptée, veille documentaire – qui accompagne les besoins, voire les anticipe –, traitement documentaire détaillé et approfondi, dossiers thématiques, prêt entre bibliothèques...

Leurs riches collections incluent souvent des fonds particuliers (livres anciens, donations exceptionnelles parfois importantes d'artistes, de personnalités, ou d'autres institutions), qui peuvent faire l'objet de projets de recherche spécifiques

comme à Caen⁵ ou à Bourges⁶. Elles conservent, décrivent et mettent en valeur les mémoires du Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP). Leur mise en ligne par certaines écoles a d'ailleurs commencé dans la base DUMAS⁷.

Le rôle des bibliothécaires est aussi d'indexer et de classer les documents, et de façonner les

1. Qui a consisté à faire converger les diplômes des écoles d'art vers le système licence-master-doctorat (LMD).

2. <https://mondedulivre.hypotheses.org/5492> (page consultée le 8/03/2026).

3. L'arrêté du 16 juillet 2013, portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements délivrant des diplômes, décrit pour l'essentiel leurs modalités d'obtention et ce qui s'y rattache, sans s'attarder sur une définition du mémoire en école d'art, qui peut avoir des variantes. Ils'accorde sur des critères communs liés à une recherche qui développe une question plastique, théorique, politique ou sociale rencontrée dans la démarche personnelle de l'étudiant : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027745448> (page consultée le 8/03/2026).

4. L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence (ÉsaAix) est l'une des premières à avoir structuré la recherche en art en créant, en 2005, un groupe de recherche intitulé *Locus Sonus*, devenu *Locus Vitae* en 2022 : <https://www.esaiax.fr/Locus-sonus-vitae-le-laboratoire-de-recherche-de-l-ESAIAIX> (page consultée le 8/03/2026). Depuis 2018, la médiathèque collabore avec cette unité de recherche et fait partie de l'équipe.

5. La bibliothèque de l'École supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg travaille au développement d'instruments de recherche s'appuyant sur des fonds remarquables autour des bibliothèques et publications d'artistes, en particulier la donation du fonds documentation céline duval ou la *Bootleg library* de Simon Browne. Une collaboration prochaine avec le FRAC Normandie, valorisant leur collection de livres d'artistes, fera assurément de la bibliothèque de l'Ésam un lieu incontournable de recherche et de mutualisation dans ce domaine.

6. Outre ses collections courantes, la bibliothèque de l'École nationale supérieure d'art de Bourges abrite des fonds qui suscitent des travaux de recherche conduits

JULIETTE BEORCHIA

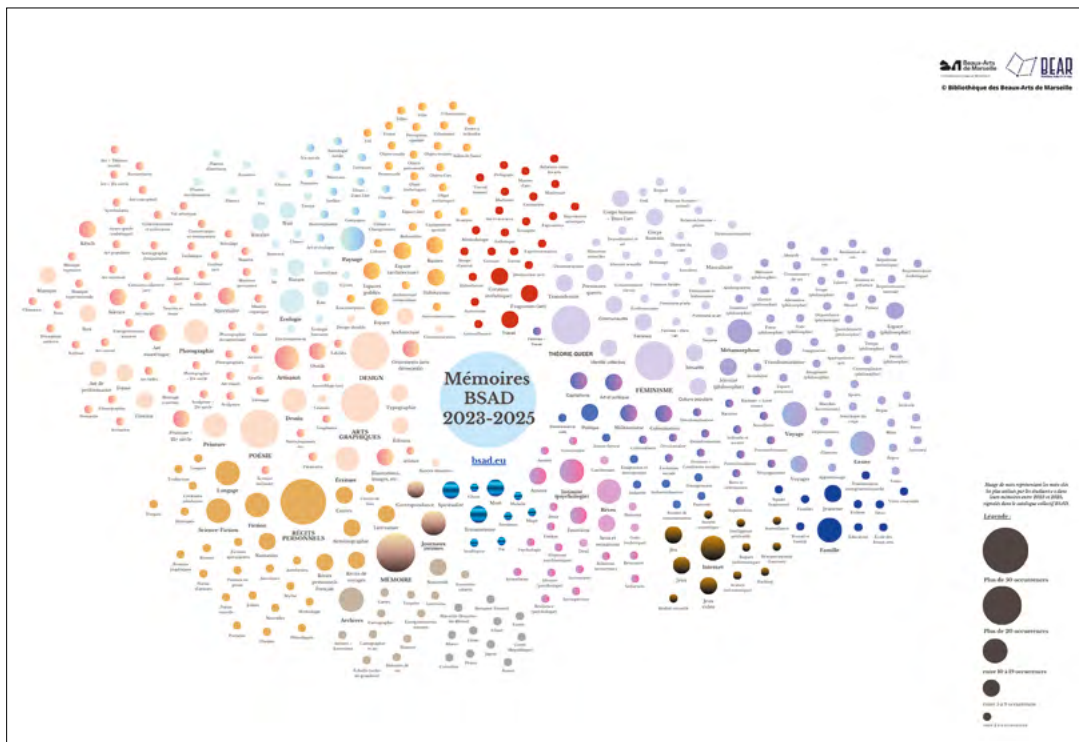
Bibliothécaire de l'École supérieure d'art (ESA) d'Aix-en-Provence, coprésidente de l'association Bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR)

MARIE-HÉLÈNE DESESTRÉ

Bibliothécaire de l'École supérieure d'art et de design (ESAD) Saint-Étienne, coprésidente de l'association Bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR)

par les enseignants : la bibliothèque personnelle du cinéaste Boris Lehman, celle du producteur radiophonique René Farabet, ainsi que les archives sonores des conférences de l'école entre 2000 et 2015. Ces archives ont notamment été une source pour le séminaire de recherche *Queering the archive, Queering the exhibition*, élaboré en partenariat avec TALM-Tours et le laboratoire InTRU de l'Université de Tours, avec un financement du programme RADAR du ministère de la Culture : <https://ensa-bourges.fr/2024/12/17/queering-the-exhibition-queering-the-archive> (page consultée le 8/03/2026).

7. DUMAS (Dépôt universitaire de mémoires après soutenance) : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr>. Voir Marjorie Borios, «La mise en ligne des mémoires du Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) dans le portail DUMAS, un atout pour la valorisation de la recherche en école d'art et de design», *Culture et Recherche*, n°144, «La science ouverte», printemps-été 2023, p. 52-53 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-revue-culture-et-recherche/la-science-ouverte> (page consultée le 8/03/2026).



Nuage de mots de l'indexation des mémoires 2023-2025 dans la BSAD.

© Bibliothèque des Beaux-Arts de Marseille

lieux qui vont les accueillir, afin qu'ils puissent « donner à penser » et à créer. La notion d'espace a peut-être, dans une école d'art, une plus grande importance qu'ailleurs, autant que les documents eux-mêmes, les livres et revues en particulier (du catalogue d'exposition de grand musée jusqu'à la publication artisanale) qui sont envisagés dans leur forme comme dans leur contenu. On parle de recherche-création⁸, de performance et de fiction. Ces différentes formes plastiques et les images sont des moyens d'étude et de connaissance « scientifique » au même titre que le récit, la poésie ou l'essai.

L'un de leurs autres rôles essentiels est l'accompagnement. Les bibliothécaires enseignent aux étudiants la recherche documentaire et la rédaction d'une bibliographie, suivent à des degrés divers l'élaboration, voire la rédaction de leurs mémoires. Ils accueillent les étudiants pour des entretiens individuels, réalisent des sélections et des acquisitions de documents pour accompagner des programmes de master, des séminaires et journées d'étude, les activités des laboratoires, et peuvent aussi être invités à intervenir dans ces derniers⁹, ponctuellement ou régulièrement¹⁰. Sans compter que les bibliothécaires peuvent être consultés pour leur expertise en matière d'écriture ou de langages documentaires : une exposition d'œuvres d'*alumni* dans la médiathèque¹¹ de l'ESAD Saint-Etienne peut ainsi conduire à une invitation à un *workshop* de recherche de l'École supérieure d'art et de design – Tours Angers Le Mans (TALM), site d'Angers.

Les bibliothèques des écoles d'art ne cessent par ailleurs de s'interroger sur les modalités de l'accessibilité des étudiants. S'agissant de



© Céline Braneyre



© Marie-Hélène Désestré

8. Sur cette question de la recherche-création voir par exemple le n°39 (2024) de la revue Marges : <https://journals.openedition.org/marges/4280> et le livre de Sandra Delacour aux éditions B42 : <https://editions-b42.com/produit/lartiste-chercheur> (pages consultées le 8/03/2026).

9. Intervention de la bibliothécaire de l'École supérieure d'art et design de Saint-Etienne au sein d'une session du Laboratoire IRD Images-Récits-Documents sur le thème « Bibliothèques et fiction ».

10. À Bourges, interlocutrice privilégiée sur la question de l'archive qui irrigue de nombreux enseignements, la responsable de la bibliothèque coanime un atelier de recherche et création sur l'histoire de l'atelier céramique de l'école, pour préparer un catalogue raisonné de l'œuvre de Jean et Jacqueline Lerat, enseignants et fondateurs de l'atelier. La bibliothèque est aussi impliquée dans les activités de recherche-création du pôle des *Pratiques de l'écrit*, avec la coordination des résidences et des invitations d'auteurs qui accompagnent la création littéraire au sein de l'école. Elle participe à la mise en place d'un partenariat de recherche-création littéraire avec un master de l'Université d'Orléans.

11. L'exposition *Bibliothèques à l'ESAD Saint-Etienne* (octobre 2025-février 2026) : <https://www.citedudesign.com/fr/a/bibliothèques-3654> (page consultée le 8/03/2026).

l'accueil inclusif, les bibliothécaires de l'École des beaux-arts de Marseille se sont par exemple formées à la langue des signes et valorisent par un classement spécifique au sein de la bibliothèque des ouvrages sur l'histoire de la culture sourde et des liens avec les champs des *deaf studies* et des *disability studies*¹².

Si les bibliothèques sont le « lieu de la question infinie » et que « l'art du bibliothécaire réside dans la capacité à créer cet espace disponible pour déployer la question, dans son incongruité comme dans sa simplicité¹³ », les sujets abordés dans celles d'écoles d'art semblent plus larges et inattendus encore qu'on pourrait l'imaginer, et la réponse aux questions posées par les étudiants, dans le cadre de leur projet de mémoire de DNSEP (entre autres), demandent imagination et plasticité de réflexion. Elles permettent de créer des liens inattendus entre notions et disciplines, mais aussi des écarts volontaires. C'est un subtil mélange entre la méthode rationnelle de la recherche documentaire et la liberté de l'intuition, alliées à une immense patience. Les exemples sont nombreux et pourraient faire l'objet d'un inventaire¹⁴. Ajoutons que plusieurs bibliothécaires du réseau BEAR sont

d'anciens étudiants d'écoles d'art, et que d'autres sont artistes ou font de la recherche.

L'accompagnement proposé ne se limite pas à la communauté étudiante pendant leurs études. Les ressources des bibliothèques et des bibliothécaires sont aussi sollicitées par d'anciens étudiants qui développent des projets d'écriture ou de doctorat¹⁵. Les enseignants (en thèse par exemple) ou chercheurs inscrits en 3^e cycle dans certaines écoles s'appuient largement sur ces ressources pour un accompagnement documentaire ou des enquêtes bibliographiques¹⁶. L'accent peut, dans certains cas et selon les moyens, être porté sur la formation et l'accompagnement spécifiques aux besoins de ces chercheurs (par exemple à l'École des arts décoratifs de Paris¹⁷). Il arrive également que les bibliothécaires participent à des publications¹⁸ au sein de leurs écoles, voire les relisent et les corrigent (Aix-en-Provence, Annecy, Bourges). Sans compter les projets de rapprochements d'écoles d'art avec des universités qui impliquent et impliqueront de fait des collaborations entre bibliothèques et usagers respectifs¹⁹.

La collaboration, les réseaux et les ressources partagées comme force

Mais si chaque bibliothèque est une île, n'oublions jamais l'archipel : le travail en collaboration. Celui-ci peut être local ou national. La force des bibliothèques d'écoles d'art, c'est aussi leur réseau. Il a fonctionné de manière informelle de 1976 à 2010²⁰. En 2011, une association est créée, nommée Bibliothécaires d'écoles d'art en réseau (BEAR)²¹. Elle a été rendue nécessaire lors de la reprise par toutes les bibliothèques d'écoles d'art et design du *Bulletin signalétique des arts plastiques* (BSAP), base de données de références d'articles internationaux mise à disposition gratuitement de la communauté des étudiants, artistes et chercheurs. Son hébergement et son pilotage ne pouvant plus être assurés par les Beaux-Arts de Paris, un immense travail de rétroconversion²² et la mise en œuvre d'une coordination pour le dépouillement des articles et le changement de langage d'indexation ont été pris en charge par les membres de l'association.

Aujourd'hui, la base de données est toujours alimentée de façon partagée, et se nomme désormais Base spécialisée art & design (BSAD)²³. Outre le dépouillement d'articles de revues, elle signale les publications des écoles et les mémoires de fin d'études rédigés dans le cadre du DNSEP. Dans une perspective toujours renouvelée de mise en commun et de partage d'un travail scientifique, elle est toujours accessible gratuitement et participe à la valorisation de la recherche des écoles d'art et de design.

Quant à l'association BEAR, si la gestion et le développement de la BSAD demeurent son activité principale, elle vise aussi à faciliter les échanges professionnels et la circulation de documents (ce qui permet de compenser largement le manque de

12. Depuis 2005, l'École des beaux-arts de Marseille est désignée par le ministère de la Culture « site pilote » à l'accompagnement et à l'accueil d'étudiants sourds et malentendants dans une formation en école d'art. Elle propose le programme de recherche PILAB-Création qui comprend des réflexions artistiques, linguistiques et sociales, des *workshops* et des invitations d'artistes autour de l'intérêt pour les perceptions sensorielles et d'autres rapports à la langue, à la création visuelle et sonore : <https://esadmm.fr/ecole/pisourd/pilab-creation> (page consultée le 8/03/2026).

13. Agathe Baechelen, « Q comme Question », in Muriel Amar et Joëlle Le Marec (dir.), *Un abécédaire sensible des bibliothèques. Mots d'ordre et de désordre*, Eterotopia, 2025.

14. Citons par exemple : la plongée sous-marine en apnée et ses possibles liens avec le design, le designer graphique comme jardinier ou encore la notion de croûte dans tous les domaines possibles.

15. Projet de thèse en littérature comparée de Julie-Céline Bernadac, ancienne étudiante de l'ESAD Saint-Etienne et de l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen (Ésadhar) : *Poétique contemporaine du feu follet, du merveilleux à la chimie – étendre le point de vue non humain au-delà de l'animal* : <https://cielam.univ-amu.fr/membres/julie-bernadac> (page consultée le 8/03/2026).

16. Par exemple à l'ESAD Saint-Etienne avec Emmanuelle Bequequin pour sa thèse *Performer l'usage, une poétique fiction* : <https://theses.fr/2021PA01H316> (page consultée le 8/03/2026).

17. Quelques exemples d'actions menées : formations à la recherche documentaire ; création d'un « kit publications » pour les chercheurs ; guide de dépôt dans HAL ; accompagnement sur la question des archives, et sur les métadonnées dans le cadre de la rédaction du plan de gestion des données ; archivage et valorisation des thèses et des photographies des projets et événements de la recherche (soutenances, expositions, colloques). À noter que la bibliothèque de l'École des arts décoratifs est référente sur les archives de la recherche (en lien avec les Archives nationales).

18. La responsable de la médiathèque de l'ÉsaAix assure le suivi éditorial et de diffusion de la revue de l'école *Les Cahiers mésozoïques*, consacrés à des thématiques qui occupent la recherche et la pédagogie de l'école.

19. À noter l'expérience de la bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris autour de questions relatives à la diffusion de l'art contemporain et du rôle pédagogique que jouent les bibliothèques des écoles d'art dans sa transmission et contextualisation.

20. BEAR regroupe les bibliothèques et centres de documentation des écoles d'art et de design de France et de Monaco. Elle est soutenue par le ministère de la Culture et l'ensemble des écoles, par les personnels des bibliothèques eux-mêmes, ainsi que par des institutions partenaires ; elle est membre de la Fédération des professionnels de l'art contemporain, du Comité de consultation, de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art et membre associé de l'Association nationale des écoles supérieures d'art et design (AndÉA).

21. BEAR regroupe les bibliothèques et centres de documentation des écoles d'art et de design de France et de Monaco. Elle est soutenue par le ministère de la Culture et l'ensemble des écoles, par les personnels des bibliothèques eux-mêmes, ainsi que par des institutions partenaires ; elle est membre de la Fédération des professionnels de l'art contemporain, du Comité de consultation, de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art et membre associé de l'Association nationale des écoles supérieures d'art et design (AndÉA).

22. Terme qui désigne un traitement rétrospectif de données catalographiques.

23. <https://www.bsad.eu> (page consultée le 8/03/2026).



Exposition d'une sélection des mémoires d'étudiants, bibliothèque de l'école des Beaux-arts de Marseille, durant les Assises nationales des écoles d'art et design 2025, 4-7 novembre 2025



Bibliothèques, exposition à la médiathèque de l'ESAD Saint-Etienne, octobre 2025-février 2026, photographie de la vitrine bibliographique.



Rencontres annuelles du réseau BEAR à l'école supérieure des Beaux-arts de Bordeaux, 10-12 juillet 2024.

© Florian Aimard Desplanques

moyens, en particulier pour l'acquisition de ressources électroniques), à partager connaissances et savoir-faire. Des groupes de travail travaillent toute l'année : l'évolution des langages d'indexation, la conservation partagée des périodiques, la question des archives...

En dehors de ce réseau qui leur est spécifique, certaines bibliothèques d'écoles d'art participent au catalogue du Système Universitaire de Documentation (Sudoc); celles de Marseille, Bourges, l'ENSAD Paris, TALM (Tours Angers Le Mans) ou Nice font partie intégrante de ce réseau qui comprend majoritairement des bibliothèques universitaires. Cela accroît notamment la visibilité des écoles d'art dans le champ de l'enseignement supérieur, et augmente les possibilités de prêt entre bibliothèques.

Son rayonnement et son expertise ont amené plus récemment BEAR à travailler avec d'autres réseaux de bibliothèques et centres de documentation sur la proposition de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art. Le réseau BibArt²⁴, créé en 2019, rassemble plus de 130 établissements spécialisés en art et histoire de l'art dans toute la France, soit plus de 300 professionnels²⁵. Reflet de la diversité et de la richesse des bibliothèques qui le composent, il se fixe comme objectif de partager de l'information, de favoriser les liens entre professionnels, d'ouvrir des espaces d'échange sur les thématiques métier et de fédérer ses membres autour de projets.

Le travail se fait aussi de manière officielle ou plus informelle, et surtout collaborative avec des collègues d'autres centres documentaires, des

libraires et des éditeurs, comme avec les communautés enseignantes et étudiantes. Il est en grande partie invisible, il semble se diffuser et infuser discrètement. « Le dispositif de la bibliothèque contraint l'utilisateur à partager l'espace avec les autres, mais autrement, à expérimenter un nouveau seuil de perceptibilité. Chacun baisse la voix, le bibliothécaire laisse le temps qu'il faut à l'utilisateur pour développer sa question, adopte une posture disponible et en retrait; tout cela contribue à fabriquer un mode d'échange fragmentaire, fragile et singularisé. D'où ressort la difficulté de faire connaître la puissance dosée et délicate du savoir-faire bibliothécaire que l'on pourrait qualifier d'"art minimal"²⁶ ».

Mais si les circonstances et conditions sont favorables, comme le préconise le Manifeste diffusé depuis 2024²⁷, son intensité, sa force et ses effets n'en sont pas moins durables et vivants.

Merci à Alice Albert et Karine Lucas du Pôle artistique et culturel/Bibliothèque/Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire, Laurine Arnould de l'ENSAD Paris, Kardelen Ayhan de l'ESAAA Annecy, Sylvie Mathe de l'ESACM Clermont-Ferrand, Aurélie Noury de l'ESAM Caen, Delphine Pualetto de l'ESA Avignon et Hélène Raymond de l'ENSA Bourges, ainsi que les membres du bureau BEAR: Christine Mahdessian et Solweig Cussac de l'École des Beaux-arts de Marseille, Carole Rafiou de TALM/Tours, et Valérie Virgile du Pavillon Bosio/Monaco pour leurs aide et contributions à l'élaboration de cet article. ■

24. <https://reseauibart.inha.fr> (page consultée le 8/03/2026).

25. Il est composé de trois réseaux: le réseau des bibliothèques des musées nationaux (RBMN), les Bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR) et le réseau francophone de bibliothèques et centres de documentation d'écoles d'architecture et de paysage (ArchiRès). S'y ajoutent des bibliothèques hors réseaux partenaires, de statuts et tutelles variés: bibliothèques spécialisées en art, histoire de l'art, archéologie et patrimoine, centres de documentation de musées territoriaux, de fondations.

26. Agathe Baechelen, « A comme Art minimal », in *Un abécédaire sensible des bibliothèques*, op. cit. Cet article pousse la comparaison entre les pratiques bibliothécaires et les concepts de l'artiste Marcel Duchamp: l'inframinime, mais aussi le rôle actif du public dans la création de la bibliothèque, comme organisme vivant; ce qui pourrait conduire à faire un autre lien avec les lois de Ranganathan, dont la cinquième est: « La bibliothèque est un organisme en développement. »

27. Manifeste des bibliothèques des écoles d'art et de design: <https://www.bsad.eu/ajax.php?module=cms&cat=documentation&action=render&id=95> (page consultée le 8/03/2026).

Les services de Ressources documentaires : partenaires des réseaux professionnels et acteurs de la recherche, dans une « dynamique servicielle » encore fragile

Qu'ils soient intitulés « service d'étude et de recherche », « centre de Ressources scientifiques », « service d'étude et de documentation », « pôle documentaire » ou plus simplement « documentation », les entités en charge des Ressources documentaires du secteur culturel ont souffert, depuis leur apparition dans les années 1930 et leur développement dans les années 1980, d'un « excès de discrétion et de modestie¹ ». Pourtant, dernièrement, leurs agents sortent de l'ombre.

Professionnaliser les équipes et fédérer les compétences

La fonction documentation a été reconnue tardivement au ministère chargé de la Culture. Il faut attendre 1978 pour qu'un texte fonde les corps affectés à cette fonction, réduit à deux – celui de chargé d'études documentaires et celui de secrétaire de documentation – en 1998. Cette réponse générale à des besoins particuliers de certaines institutions a conduit d'autres corps, comme celui d'ingénieur d'étude, à s'associer à la fonction documentaire pour collaborer à la création et à la gestion des bases de données. Du personnel contractuel est venu les rejoindre pour remplir des fonctions et des tâches toujours plus nombreuses, palliant ainsi le recrutement déficient dans les corps de documentation.

Pendant longtemps, les recrutements par concours ont retenu le plus souvent des personnes au niveau de culture générale élevé, diplômées essentiellement en sciences humaines, et non des spécialistes de l'information et documentation (I-D) que sont les archivistes, les bibliothécaires et les documentalistes. L'absence d'attractivité

financière pour les personnes formées à l'I-D et de formation post-concours, comme celle de l'Institut national du patrimoine pour les conservateurs, ont brouillé d'autant plus l'identité et les spécificités de ces emplois². Dans de nombreux établissements, un seul agent est affecté à l'ensemble des tâches, alors même que le champ d'actions de l'I-D devient plus large par la multiplication des supports, plus technique par l'évolution du numérique et se « juridicalise » par l'évolution de la réglementation sur la communication et l'exploitation des images et des données publiques.

Devant les besoins croissants et les risques liés à une information non maîtrisée, les formations initiales se développent, tout comme la formation continue. Jouer la polyvalence apparaît alors comme une solution, mais comment dominer à la fois l'archivistique, la bibliothéconomie et la gestion de l'information ? Le super-héros de l'I-D étant rare, la situation a justifié le développement de réseaux, formels ou informels, pour capitaliser des connaissances, acquérir ces compétences multiples désormais indispensables, croiser les expériences, rompre l'isolement en privilégiant

CORINNE JOUYS BARBELIN

Conservatrice en chef, cheffe du Service des Ressources documentaires, musée d'Archéologie nationale – Domaine national du château de Saint-Germain-en-Laye

1. Jean Châtelain, « Préface », *Antiquités nationales*, n°1, 1969, p. 5.

2. Corinne Jouys Barbelin, *L'incidence de l'objet documentaire sur l'identité professionnelle. Le cas des agents des grands musées nationaux chargés de la documentation scientifique des collections*, mémoire présenté en vue d'obtenir le DESS en sciences de l'information et de la documentation spécialisée, Institut national des techniques de la documentation, 2006 : https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000405v1 (page consultée le 10/02/2026).

l'échange, favoriser une solidarité et une émulation autour de projets communs. Ces communautés ont adopté des modes de collaboration fondés sur l'apprentissage collectif et les bonnes pratiques.

C'est ainsi que le Musée d'archéologie nationale (MAN), puis le Musée national de Préhistoire et plusieurs services régionaux d'archéologie ont rejoint le réseau Frantiq³. Il s'agit alors d'enrichir un catalogue collectif, pour bénéficier non seulement d'un outil de catalogage et de diffusion, mais également de coopérer à un domaine partagé, en l'occurrence les sources en archéologie. L'extension du réseau à l'ensemble des acteurs de l'archéologie, le professionnalisme de ses membres, leur réactivité et leurs propositions de service (formations, groupes de travail, vade-mecum) les ont conduits à s'impliquer toujours davantage. Aujourd'hui bibliothécaires, documentalistes et archivistes coaniment plusieurs ateliers tant sur l'évolution des normes bibliographiques, sur le thésaurus PACTOLS⁴, que sur la gestion des archives.

Un autre exemple, tout aussi concluant, est celui du réseau Archives en musées⁵. Il est né en 2013, lancé par la Mission des archives du ministère de la Culture à partir d'un groupe de travail formé par les correspondants archives de quinze musées nationaux. Ce réseau professionnel rassemble les agents des musées devant gérer ou utiliser des archives dans le cadre de leurs fonctions. Il a pour objectif d'ouvrir un espace d'échanges sur les thématiques métier afin de favoriser une harmonisation des pratiques et un accès aux actualités du monde des archives. Ses ateliers, ses productions et ses rencontres ont lancé une dynamique qui ne cesse de croître.

Les approches adoptées par ces réseaux professionnels mettent l'accent avant tout sur le statut des documents – archives ou publications – et les compétences métier attachées à ces statuts. Les règles propres à chacun pour la gestion, le traitement, la description et la diffusion assurent ainsi une connaissance des supports et une interopérabilité pour le partage des données. Une indexation partagée sert le croisement des sources afin d'offrir une fiabilité de l'information ainsi qu'une circulation des savoirs. À cela s'ajoute l'ambition d'une maîtrise des règles juridiques devenue une obligation pour les professionnels de l'I-D, qui sont confrontés quotidiennement à des difficultés liées à la nature des droits sur les documents.

Ce mode opératoire qui repose sur le statut des sources est celui qu'ont adopté plusieurs établissements culturels dans leur gestion documentaire. Nous l'observons, entre autres, au Château de Fontainebleau, au Musée du quai Branly ou au Musée d'archéologie nationale.

De « supports à la recherche » à « acteurs de la recherche »

Leurs fonds et collections plus visibles, assurés de leurs compétences grâce aux réseaux, ces professionnels ont acquis la conviction de leur rôle dans la construction et la consolidation des savoirs. Leur métier a évolué de la simple mise à disposition d'informations vers la conception de liens et d'interactions entre besoin et propriétés de l'information. Ce mouvement, encore récent, joue la carte de la médiation documentaire telle que définie par Bernadette Saou-Dufrène et Nadia Ihadjadene⁶ : dans une démarche servicielle, il anticipe les usages et fidélise les usagers, qu'ils soient internes à l'établissement ou extérieurs.

L'expérience du MAN donne à réfléchir. De manière classique, son Service des Ressources documentaires (SRD) produit, collecte, gère et valorise des informations en réponse aux besoins des autres services et des usagers extérieurs ; il constitue les dossiers d'œuvres, développe les bases de données, est étroitement associé au recensement décennal et à la question des provenances. Cependant, dès 2015, alors qu'il se structure, le SRD s'implique dans les programmes de recherche du MAN en faisant prévaloir ses compétences métiers sur les sources de la recherche, profitant ainsi du regain d'intérêt des chercheurs pour les sources premières que sont les archives. Le SRD prend la direction du programme « Commission de topographie des Gaules » (CTG), et collabore au « Corpus numérique pour l'histoire du château et des jardins de Saint-Germain-en-Laye », tous deux portés par le Laboratoire d'excellence (LabEx) Les passés dans le présent. C'est une formidable opportunité de désenclaver son action, d'écouter les demandes des chercheurs et de les formaliser en besoins, de faire connaître ses ressources. C'est également l'occasion d'impliquer les chercheurs dans l'identification des fonds et dans le dialogue de ceux-ci avec ceux conservés dans d'autres institutions. Deux recueils des sources sont ainsi construits et accessibles sur la base des archives en ligne du musée⁷. Le programme sur la CTG a également conduit à la création d'un site Internet dans la collection « Grands sites archéologiques » destiné à un public plus large et à une exposition en 2020. D'autres projets de recherche ont suivi, comme la participation au Projet collectif de recherches (PCR) « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud » en 2018, qui a permis d'identifier la collection du docteur Ollivier disparue durant la Seconde Guerre mondiale, « CARDO » en 2020, « Patrimoniocromie » en 2021. Les recherches menées dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Gabriel de Mortillet ont amené le SRD à participer au colloque international « Préhistoire et anthropologie entre science, philosophie, politique et internationalisme » en novembre 2021 et à monter une exposition à partir des archives et publications produites par ce grand personnage de la préhistoire.

3. La Fédération et ressources sur l'Antiquité (Frantiq) est née en 1984 de l'initiative d'archéologues spécialistes de l'Antiquité. Aujourd'hui, Frantiq rassemble une quarantaine de participants : unités mixtes du CNRS, des services du ministère de la Culture (musées, Services régionaux de l'archéologie), des collectivités territoriales et établissements publics français à l'étranger : www.frantiq.fr (site consulté le 9/03/2026).

4. PACTOLS tient son nom des intitulés des six micro-thésaurus qui composaient sa structure d'origine : Peuples et cultures, Anthroponymes, Chronologie, Toponymes, Œuvres, Lieux et Sujets.

5. Corinne Jouys-Barbelin, « Archives en musées. Une alchimie interculturelle pour la sauvegarde de la mémoire des musées », *Culture et recherche*, n°128, « L'interculturel en actes », printemps-été 2013, p. 37-38.

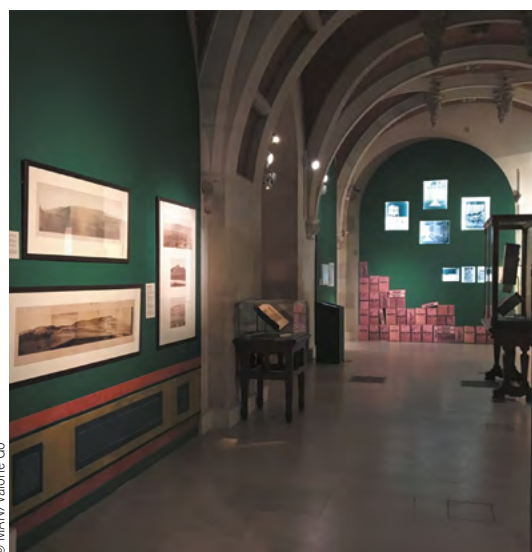
6. Bernadette Saou-Dufrène et Nadia Ihadjadene, « La médiation documentaire dans les institutions patrimoniales : une approche par la notion de service », *Culture & musées*, n°21, 2013, p. 111-130.

7. Commission de topographie des Gaules : <https://archives.musee-archeologienationale.fr/index.php/commission-de-topographie-des-gaules-2> (page consultée le 9/03/2026) ; Corpus numérique pour l'histoire du château et des jardins de Saint-Germain-en-Laye : <https://archives.musee-archeologienationale.fr/index.php/cliev> (page consultée le 9/03/2026).

Plaquette de présentation du site consacré à la Commission de topographie des Gaules réalisé à la suite du programme de recherche, 2017.



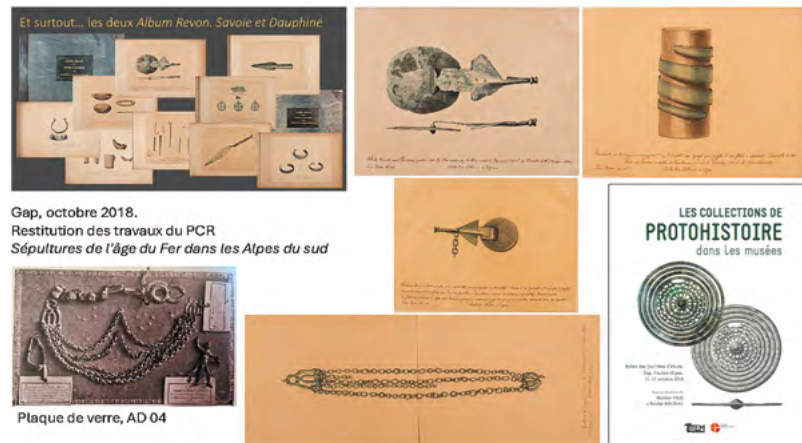
© MAN



© MAN/Valérie Go

Exposition temporaire « D'Alésia à Rome, l'aventure archéologique de Napoléon III ». Salle consacrée aux photographies produites lors des travaux de la Commission de topographie des Gaules, 2020.

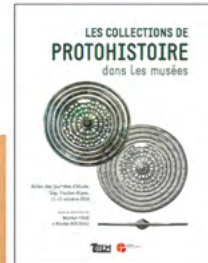
Archives du MAN mobilisées dans le cadre du PCR « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud » ayant contribué à l'identification de la collection Ollivier acquise par le musée de Barcelonnette, croisement des sources avec les Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2018.



Gap, octobre 2018. Restitution des travaux du PCR Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du sud



Plaque de verre, AD 04



© MAN/Valérie Go



Exposition temporaire « Le Préhistorique. Classer, dater, exposer au XIXe siècle » conçue dans le cadre des commémorations de la naissance de Gabriel de Mortillet en 2021.

© MAN/Valérie Go

L'accueil d'étudiants venus de plusieurs universités et écoles d'enseignement supérieur pour une présentation des fonds et collections ainsi qu'une formation pratique à l'archivistique et aux enjeux de la valorisation des archives ont contribué à placer les Ressources documentaires du MAN au cœur de la recherche.

Enfin, la signature de conventions avec le CNRS, l'Institut de paléontologie humaine, l'Académie de France à Rome-Villa Médicis, dans le cadre de partenariats scientifiques, a permis l'échange de savoir-faire, le partage d'outils et de connaissances scientifiques.

Le service a ainsi acquis une reconnaissance professionnelle et une autonomie scientifique qui s'intègre dans la politique générale définie par l'établissement. Il a conforté son identité par une charte documentaire visant à faire état de sa politique documentaire, de ses fonds et collections, de ses missions et de son organisation⁸.

Cette évocation peut paraître idyllique. Pour autant, la situation reste fragile. Sa collaboration active à la recherche s'est faite dans le cadre de programmes nécessitant la participation d'établissements patrimoniaux pour l'obtention de crédits,

le chef du SRD est conservateur du patrimoine, corps qui bénéficie d'une écoute plus attentive, enfin, l'équipe comprend actuellement sept professionnels de l'I-D, ce qui est rare dans le secteur culturel. Mais demain, si cet équilibre disparaît, nouvel effacement ?

Quelle que soit l'entité documentaire, les contraintes budgétaires, les suppressions de postes, le gel des concours de recrutement et la menace de l'intelligence artificielle générative risquent d'infliger de nouveaux coups sévères et de freiner cette dynamique si difficilement acquise, pour un retour dans l'ombre. ■

8. https://musee-archeologienationale.fr/sites/ archeonat/files/documents/ SRD_charte_20231212_FS_VF.pdf (page consultée le 12/02/2026).

« Le service a ainsi acquis une reconnaissance professionnelle et une autonomie scientifique qui s'intègre dans la politique générale définie par l'établissement. »

Au cœur de mécanismes de structuration et d'accompagnement de la recherche à la Fondation des sciences du patrimoine (FSP) pour accompagner la structuration européenne et internationale des sciences du patrimoine

En parallèle à son effort de structuration du paysage national de la recherche en sciences du patrimoine, la Fondation des sciences du patrimoine (FSP) poursuit, depuis près de dix ans, un effort similaire aux niveaux européen et international. Ceux qui accompagnent les activités du pôle international de la Fondation¹, que je coordonne, se définissent comme « chargés de projets » ou « ingénieurs de projets », traductions peu parlantes du *Project Manager* utilisé habituellement dans les projets européens.

ALEXANDRE CAUSSÉ

Responsable du pôle international,
Fondation des sciences du patrimoine
(FSP)

Une ingénierie mobilisatrice de compétences

Pourtant, ces termes occultent des réalités bien plus complexes à la croisée de compétences très diverses : conception de projets, représentation d'intérêts ou *lobbying*, conseil, négociation avec les différents acteurs nationaux et européens de la recherche, coordination de projets à grande échelle, etc.

C'est en 2016, quand la Fondation s'engage auprès du ministère de la Culture pour coordonner le secrétariat de l'Initiative de programmation conjointe pour le patrimoine culturel (*Joint Programming Initiative on Cultural Heritage and Global Change*, JPI CH²), que je dois me confronter à un paysage d'instruments et d'acronymes peu engageants, du moins pour les acteurs de la

recherche qui n'ont pas encore été acculturés au jargon et mots-clés de la politique de recherche européenne.

Cette politique de recherche s'incarne dans des programmes cadres successifs de sept ans pour la recherche et le développement (PCRD, ou *Framework Programme*³), qui ont chacun leur petit nom – FP7, Horizon 2020, Horizon Europe – et qui ne concernent, finalement, qu'une faible part de la recherche (moins de dix pour cent), étant toujours menés au niveau européen, le reste relevant des pays. La JPI-CH, qui est une initiative dirigée par les États membres, a pour objectif de coordonner les politiques de recherche d'une vingtaine de pays et de mettre en œuvre des programmes conjoints, afin d'utiliser plus efficacement les ressources, d'éviter les doublons et d'augmenter la part de la

1. <https://www.sciences-patrimoine.org/fondation/international/> (page consultée le 20/03/2026).

2. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/sciences-du-patrimoine/collaborations-europeennes> (page consultée le 20/03/2026).

3. <https://www.horizon-europe.gouv.fr/> (page consultée le 20/03/2026).

recherche transnationale. À sa création, en 2010, elle est la première initiative d'ampleur qui défend une approche holistique de la recherche patrimoniale, intégrant ses aspects matériel, immatériel, la question numérique et le lien avec le patrimoine naturel.

La participation de la France à cette initiative, qu'un représentant du ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines et de l'architecture [DGPA]) dirige depuis une dizaine d'années, répond à des objectifs nationaux qui entrent en résonance avec le Plan d'action national pour l'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement de la recherche et de l'innovation (PAPFE⁴), lancé en 2018 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR⁵) et qui tourne autour de trois axes : inciter, participer, influencer. Ce plan part du constat que la mobilisation par la France des fonds européens reste très insuffisante, notre pays faisant face à un déficit de coordination et de participation aux dispositifs européens, pourtant essentiels à une bonne reconnaissance à l'échelle internationale et entraînant des retombées positives pour les équipes et pour la France.

Par ailleurs, le fait d'être coordinateur d'un projet européen est encore trop peu valorisé professionnellement, et les dispositifs institutionnels d'accompagnement à leur montage, souvent complexe et chronophage, sont encore très peu développés, voire inexistantes, décourageant bien des chercheurs. Le PAPFE vise à une meilleure articulation entre les fonds nationaux, régionaux et européens, mais également à la mise en place d'une filière métier pour les personnels d'accompagnement au montage et à la gestion de projets, métiers qui souffrent d'un déficit d'attractivité et des rémunérations associées, conduisant à des difficultés de recrutement et à un *turn-over* qui sont contre-productifs eu égard à la technicité requise et aux enjeux. À noter que le MESR est le seul ministère à se doter d'un tel plan d'action en 2018.

Des mécanismes complexes

La participation de la FSP à la JPI-CH permet de répondre aux objectifs de ce plan par différents leviers d'action. Premièrement, elle permet de mieux porter les priorités et domaines d'excellence de la recherche française au niveau transnational, afin qu'elles se traduisent en opportunités concrètes pour les chercheurs dans les programmes européens (influencer). Ensuite, elle positionne la FSP au cœur des mécanismes de programmation de la recherche et renforce sa capacité d'information, d'accompagnement et de conseil pour faciliter le passage de ses membres à l'europpéen (inciter). Enfin, la participation à des projets financés par la JPI-CH constitue souvent une première étape et un marche-pied efficace vers des projets européens plus complexes financés par la Commission européenne, entraînant des retombées en cascade (participer).

La Fondation complète cette participation à la JPI-CH par des mécanismes d'accompagnement aux chercheurs, comme l'appel à projets « Fonds incitatif au montage de réseaux européens et internationaux », qui vise à la mise en place de réseaux de collaboration scientifiques européens en vue de répondre à des appels européens⁶. Un Groupe Miroir a également été créé au niveau français. Il est constitué de représentants institutionnels (ministères, Agence nationale de la recherche, alliances) et scientifiques, pour mieux façonner et porter les priorités de la France au niveau transnational. Enfin, pour renforcer la visibilité des projets financés, la FSP a doté la JPI-CH d'un portail en ligne dédié à la communauté de recherche sur les sciences du patrimoine, le *Heritage Research Hub*⁷.

D'autres pays ont également saisi le caractère stratégique du renforcement de la participation aux projets européens, notamment ceux où les financements alloués à la recherche pour les sciences du patrimoine sont rares, telle la Grèce. Avec l'Espagne, ces deux pays ont connu durant le programme cadre actuel (Horizon Europe) une progression importante de la participation de leurs chercheurs aux dispositifs européens. Dans le bilan à mi-parcours de la participation française à Horizon Europe⁸, la France est le deuxième bénéficiaire du programme, mais ce bilan cache des réalités plus contrastées. Avec en moyenne 11,4 % des financements obtenus, la France n'est que quatrième en matière de financements demandés, bénéficiant grandement du Brexit.

« D'autres pays ont également saisi le caractère stratégique du renforcement de la participation aux projets européens, notamment ceux où les financements alloués à la recherche pour les sciences du patrimoine sont rares, telle la Grèce. »

4. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-plan-d-action-national-d-amelioration-de-la-participation-francaise-aux-dispositifs-europeens-de-49279> (page consultée le 20/03/2026).

5. Aujourd'hui ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE).

6. <https://www.sciences-patrimoine.org/recherche/appel-a-projets/fonds-incitatif/> (page consultée le 20/03/2026).

7. <https://www.heritageresearch-hub.eu/> (page consultée le 20/03/2026).

8. <https://www.horizon-europe.gouv.fr/sites/default/files/2025-02/positionnement-mi-parcours-de-la-france-horizon-europe-11317.pdf> (page consultée le 20/03/2026).



© Miruna Găman

Réunion finale du projet ARCHE, Bruxelles, 11 septembre 2025.

9. <https://www.horizon-europe.gouv.fr/cluster-2> (page consultée le 20/03/2026).

10. <https://www.heritageresearch-hub.eu/ arche-home/> (page consultée le 20/03/2026).

Par ailleurs, elle fait encore montre d'une faible inclination à coordonner des projets collaboratifs (seulement 8,7 % des projets), derrière l'Espagne (15,9 %) par exemple. Plus inquiétant, dans certains volets du programme, la part captée par les chercheurs français est très basse. C'est notamment le cas du *Cluster 2* « Culture, créativité et société inclusive⁹ », dans lequel se concentrent les appels qui concernent les sciences du patrimoine : avec seulement 5,9 % des financements obtenus (58,6 M€), la France se positionne septième de ce volet, derrière notamment l'Allemagne (103,9 M€) ou l'Italie (103,5 M€). À noter que la FSP se positionne, à mi-parcours, en deuxième position du top 20 des entités françaises en termes de financements obtenus, derrière le CNRS. Pour la JPI-CH, le bilan de la participation française est également mitigé. Présents dans à peu près la moitié des 77 projets financés, les acteurs français coordonnent encore trop peu des projets sélectionnés et de nombreux projets échouent dès la phase d'éligibilité du processus de sélection pour n'avoir pas respecté les consignes.

Entre 2022 et 2025, la Fondation a coordonné le projet ARCHE (Alliance pour la recherche sur le patrimoine culturel en Europe¹⁰). Doté de trois millions d'euros et regroupant dix-huit pays, il ambitionne de préparer la soumission d'un Partenariat européen pour les sciences du patrimoine qui prendra, en 2026, le relais de la JPI-CH et d'ARCHE pour une durée de dix ans.



© Kris Vandervost

Événement public final du projet ARCHE, 11 septembre 2025, Bruxelles.



© Anthony Guerra

Heritage for the Future, Science for Heritage, événement coorganisé par la FSP sous présidence française du Conseil de l'Union européenne au Louvre et à la BnF, les 15 et 16 mars 2022.

Comme la JPI-CH, ce Partenariat vise à coordonner les politiques de recherche de trente pays et de la Commission européenne sur les thématiques à l'intersection du patrimoine culturel et du changement climatique. Ces politiques communes, qui s'incarnent dans l'Agenda stratégique de recherche et d'innovation (*Strategic Research and Innovation Agenda*, SRIA¹¹) doivent bénéficier d'un budget de deux cents millions d'euros (cofinancé par la Commission européenne à hauteur de 30 %) permettant de lancer des appels à projets de recherche transnationaux. Pendant de longs mois, le pôle international de la FSP a négocié avec les trente pays et les plus de quatre-vingt-dix partenaires pour préparer le budget, la gouvernance, la programmation et le plan d'action de ce nouveau dispositif hors norme et rédiger les plus de neuf cents pages du dossier de candidature qui fut soumis à la Commission européenne en octobre 2025, évalué et accepté en décembre de la même année. Actuellement en phase de contractualisation, ce nouveau projet renforce encore le positionnement de la Fondation au cœur des dispositifs

européens de soutien à la recherche pour les sciences du patrimoine. Il s'ajoute notamment au projet *European Collaborative Cloud for Cultural Heritage* (ECHOES), dans lequel la FSP est impliquée aux côtés du CNRS et du *National Research Council of Italy* (CNR Italie), pour la création d'un *cloud* européen pour le patrimoine culturel¹², et à la coordination par la FSP du nœud national de l'infrastructure E-RIHS (*European Research Infrastructure for Heritage Science*¹³), dédiée à l'étude des matériaux du patrimoine culturel et naturel.

Les défis posés par ces nouveaux dispositifs, en plus de ceux mentionnés précédemment, sont multiples et, je l'espère, mettent en lumière le rôle des « ingénieurs de projets » qui composent le pôle international de la Fondation, et, avec le soutien du ministère de la Culture et du CNRS, continueront à se battre, à soutenir, à coordonner, à accompagner et faire dialoguer la mosaïque de compétences qui constituent le champ toujours grandissant des sciences du patrimoine. ■

11. <https://www.heritageresearch-hub.eu/arche-home/sria/> (page consultée le 20/03/2026).
12. <https://www.cnrs.fr/fr/actualite/echoes-un-cloud-europeen-pour-le-patrimoine-culturel> (page consultée le 20/03/2026).
13. <https://erihis.fr/> (page consultée le 20/03/2026).

Réunion de la JPI-CH au ministère de la Culture, Paris, 18 octobre 2023.



© Miruna Gârman

ARTCENA, lieu de ressources et espace de partage pour les communautés de recherche en théâtre

À la croisée de la documentation, de la recherche et de la création, ARTCENA – Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre – occupe une place singulière dans l'écosystème du spectacle vivant. En constituant un centre de ressources de référence, en animant des espaces de réflexion et de médiation intellectuelle, en développant des dispositifs dédiés à l'expérimentation artistique, il contribue à structurer un environnement propice à la circulation des savoirs et à l'émergence de nouvelles formes scéniques.

GWÉNOLA DAVID

Directrice générale, ARTCENA – Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre

Alors que la recherche en arts tend à se déployer à la fois dans les milieux universitaires et au cœur des processus de création, ARTCENA apparaît comme une interface entre mémoire, pensée critique et pratique artistique.

« Accompagner les artistes et les professionnels pour mener à bien leurs projets en France et à l'international, pour construire l'avenir des arts du cirque, de la rue et du théâtre et pour promouvoir la création contemporaine auprès du public. »

Telle est la visée qui trace la ligne de mire d'ARTCENA, qui, depuis sa naissance en 2016 (par la fusion de deux établissements, le Centre national du théâtre et Hors-les-murs), déploie ses activités selon trois missions : le partage des connaissances, l'accompagnement des professionnels et le développement international des arts du cirque, de la rue et du théâtre. Sa fonction de mise en relation des savoirs s'enracine d'abord dans une activité fondamentale : la constitution et la diffusion de ressources documentaires sur les arts de la scène.

Une infrastructure de ressources pour les arts de la scène

« Le théâtre est un moment qui disparaît aussitôt qu'il est apparu », notait Peter Brook dans *L'espace vide*¹. Ainsi, s'échappe la fulgurance de l'art vivant qui ne grave la mémoire que de ceux

ARTCENA, un lieu ouvert à tous dans le 11^e arrondissement de Paris, 2021.



© Livia Saavedra

1. Peter Brook, *L'espace vide. Écrits sur le théâtre* [1968], Poche Points, 2014.



© Livia Saavedra

qui l'ont vécu en présence. Pourtant, elle peut laisser des traces – captations photos, notes de mise en scène, croquis, carnets de répétition, témoignages... Autant de précieux vestiges qui activent l'imaginaire, esquissent les contours de ce qui advient, transmettent l'élan du geste créateur.

Pour saisir l'envergure de l'événement spectaculaire par-delà le temps de la représentation et analyser les lignes de force des pratiques scéniques qui filent d'hier à demain, la collecte d'archives apparaît comme *sine qua non*. « Les archives sont les lieux où la mémoire s'est cristallisée et s'est réfugiée », selon l'expression de l'historien Pierre Nora, dans *Les lieux de mémoire*².

En constituant un corpus de connaissances sur ces arts dits éphémères, en les rendant actives pour le présent, un centre de ressources contribue à écrire leur histoire, à poser le socle de la recherche, tant sur les formes que sur les processus, à transmettre les expérimentations passées susceptibles d'inspirer les œuvres à venir...

ARTCENA propose ainsi plusieurs bases de données et quelque 60 000 documents (ouvrages, dossiers, vidéos, photos, études, podcasts, critiques, etc.) consultables en ligne et dans son centre de documentation. Le fonds s'étoffe constamment, notamment en butinant des parutions, des dossiers de présentation de nouveaux spectacles, qui montrent la création à fleur d'actualité et témoigneront pour l'histoire, en intégrant les productions audiovisuelles réalisées en interne et par d'autres structures partenaires, ou encore en accueillant les dons et autres trésors.

Par ailleurs, ARTCENA tient un rôle central dans la scène théâtrale par son soutien à l'écriture dramatique. Il gère notamment le dispositif

national d'Aide à la création de textes dramatiques, qui vise au renouvellement du répertoire, et compose ainsi un ensemble de référence pour l'étude du théâtre contemporain que les communautés de recherche peuvent explorer à loisir.

ARTCENA s'intègre aussi dans un écosystème de la ressource documentaire en interconnectant ses bases avec d'autres, telles que Gallica, Cairn, Electre, Les Archives du spectacle, etc., et en collaborant avec des partenaires, favorisant ainsi la circulation et la mutualisation des informations et permettant aux artistes et aux chercheurs d'accéder plus aisément aux connaissances nécessaires à leur travail. Il participe ainsi de l'infrastructure des « mondes de l'art », telle que décrite par le sociologue Howard Becker dans son essai (1988), indispensable à la recherche en arts de la scène.

Le centre de documentation d'ARTCENA, Paris, 2021.

2. Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », t. 1, *La République*, 1984, t. 2, *La Nation*, 1986, t. 3, *Les France*, 1992.

La cérémonie des Grands Prix de Littérature dramatique et de Littérature dramatique Jeunesse, Paris, 2024.



© Joseph Banderet

La collecte, la production, la mise en réseau et la diffusion de ressources sont prolongées par leur éditorialisation, à travers un magazine multimédia et des outils pédagogiques en ligne. La sélection et la contextualisation des informations rendent ainsi lisible un champ artistique caractérisé par la multiplicité des pratiques et des formes. Les collections éditoriales, telles que les dossiers « Portraits d'artistes », « Tendances esthétiques », « Enjeux culturels », fournissent des analyses qui permettent de découvrir la création d'aujourd'hui et d'en situer les transformations esthétiques et institutionnelles.

Un espace de médiation entre recherche, création et pratiques professionnelles

Au-delà de sa fonction documentaire, ARTCENA offre un espace de médiation entre chercheurs, artistes et professionnels, à travers des conférences, laboratoires de réflexion, débats ou cycles de discussion qui abordent des problématiques esthétiques, politiques ou sociales liées au spectacle vivant. En réunissant universitaires, critiques, créateurs et praticiens, ces événements visent à faire dialoguer approches théoriques et pratiques artistiques, à aiguillonner la production d'idées et leur propagation, à stimuler la recherche et l'innovation, nourritures essentielles pour la créativité. Des formats comme les « apéro-livres », les « Têtes chercheuses » ou « Circ' à penser » présentent, au-delà des cercles académiques, des essais et des recherches en cours sur les arts vivants, donnant aux artistes matière à réflexion et à inspiration. Les rencontres deviennent d'ailleurs des ressources, puisqu'elles font l'objet de captations et de synthèses mises en ligne. Cette « écologie de la ressource » élargit la diffusion bien au-delà de l'audience en présentiel.

La médiation s'opère également par l'animation du réseau « La Neuvième École », formé par les établissements d'enseignement supérieur impliqués dans la réalisation du pavillon français pour la Quadriennale internationale de scénographie de Prague³, que pilote ARTCENA. Conçu comme un laboratoire interdisciplinaire où universitaires, artistes et étudiants peuvent partager et développer leurs recherches et expérimentations, il assure une continuité des échanges, alimente la pensée sur la scénographie et son enseignement, et sert de point d'appui structurant pour les écoles.

Se croisent ainsi différentes formes de savoirs : artistiques, théoriques et professionnels. Pour les communautés de recherche, ces initiatives ouvrent à de possibles collaborations avec les milieux artistiques, participent à la construction d'une culture critique partagée et favorisent l'émergence de recherche appliquée ou collaborative. En ce sens, ARTCENA fonctionne comme une interface entre deux univers souvent cloisonnés : celui de la recherche universitaire et celui de la création artistique. Mais ce dialogue entre réflexion et pratique ne se limite pas aux espaces de médiation :

il se prolonge dans des dispositifs qui inscrivent directement la recherche au cœur des processus de création.

Un laboratoire pour la recherche et l'expérimentation artistique

Ce positionnement singulier répond à une mission essentielle d'un centre de ressources au service de la création contemporaine. Depuis le début du xx^e siècle, le théâtre s'est constitué comme un champ artistique dont la notion de recherche définit l'horizon. Les réformes scéniques initiées par des figures telles que Stanislavski, Meyerhold ou Brecht ont profondément transformé la conception de la pratique théâtrale en introduisant l'idée d'un laboratoire artistique, où la création résulte d'un processus d'expérimentation plutôt que de la simple reproduction d'un répertoire dramatique.

En continuité, ARTCENA soutient activement la recherche artistique à travers différents dispositifs d'expérimentation qui organisent la coopération entre des structures culturelles apportant leurs moyens afin de former une chaîne d'accompagnement. Le « *Fablab* théâtral » constitue un exemple particulièrement significatif. Il offre aux artistes un cadre de recherche destiné à explorer les potentialités scéniques de textes contemporains, avant une éventuelle production. Cette démarche s'inscrit dans le sillage lointain d'un Grotowski qui pensait le théâtre comme un lieu d'expérimentation où l'acteur et le metteur en scène explorent les limites du langage scénique. Le *Fablab* tente de préserver ce que Hans-Thies Lehmann décrit, dans *Le théâtre post-dramatique* (2002)⁴, comme la dimension exploratoire du théâtre contemporain, caractérisée par une remise en question permanente des formes dramaturgiques.

« Au-delà de sa fonction documentaire, ARTCENA offre un espace de médiation entre chercheurs, artistes et professionnels, à travers des conférences, laboratoires de réflexion, débats ou cycles de discussion qui abordent des problématiques esthétiques, politiques ou sociales liées au spectacle vivant. »

3. L'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, l'École des arts décoratifs, l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-La Villette, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, la Haute École des arts du Rhin, l'École du Théâtre national de Strasbourg, le Pavillon Bosio – École supérieure d'arts plastiques de Monaco, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val-de-Seine et l'Université Sorbonne-Nouvelle – Paris 3.

4. Hans-Thies Lehmann, *Le théâtre postdramatique*, trad. Philippe-Henri Ledru, L'Arche, 2002.

En écho à l'évolution des formes vers une dramaturgie où le texte se combine avec d'autres langages scéniques⁵, les programmes « Auteurs en tandem » unissent un auteur dramatique et un artiste issu du cirque, des arts de la rue ou de la marionnette afin de développer une recherche d'écriture croisée. À l'issue de six semaines de résidence dans les lieux partenaires, les tandems présentent des restitutions publiques, qui sont filmées et documentées par des entretiens sur le processus de travail, sur les frottements et les combinaisons entre les syntaxes propres à chaque discipline, permettant d'enrichir la réflexion collective. Par exemple, Elsa Caillat, acrobate sur corde lisse, a pu confronter l'écriture circassienne et sa recherche sur l'obsolescence du corps performatif⁶ au verbe de l'autrice Marie Vauzelle. Ensemble, elles ont interrogé les métamorphoses de la femme en proie au vieillissement, en mêlant évocations métonymiques liées à l'agress et aux contraintes physiques, construction narrative et grammaire visuelle de la sculpture. « Il s'agissait pour nous de trouver un espace qui tresse ensemble cirque et écriture théâtrale, un troisième champ. De chercher une forme où corps et mots sont nécessaires, ne redoublent pas, ne soulignent pas, mais ouvrent les sens. » Elles poursuivent leur compagnonnage pour créer un spectacle. De telles collaborations interdisciplinaires, fortement régénérantes pour les artistes comme pour les professionnels qui les accompagnent, favorisent l'émergence d'écritures scéniques hybrides et renouvellent les pratiques dramaturgiques. Elles dessinent aussi un cadre,

reposant sur l'engagement de plusieurs acteurs qui s'accordent sur l'enjeu et la coordination opérée par un centre de ressources.

Le dispositif « Écrire pour le cirque » vient, quant à lui, appuyer la créativité du cirque contemporain, porté depuis son émergence dans les années 1970 par des écritures novatrices. Il accompagne les équipes artistiques dans leur démarche dramaturgique en leur apportant un soutien documentaire et financier pour leurs recherches, menées à même la scène avec l'apport d'universitaires. Par ricochet, il développe l'analyse des processus de création circassienne et renforce la reconnaissance institutionnelle du cirque comme champ de recherche artistique.

Ces exemples illustrent combien les recherches sur, pour ou par la pratique artistique se fécondent mutuellement. En articulant constitution d'archives, production et diffusion de ressources, animation de communautés de réflexion et soutien à l'expérimentation, ARTCENA joue un triple rôle : mémoire active du spectacle vivant, plateforme de circulation des savoirs et laboratoire pour la création. Il relie ainsi les temporalités du théâtre – mémoire des pratiques passées, analyse critique du présent et exploration des formes à venir – et favorise l'émergence d'une recherche en arts de la scène à la fois réflexive, collaborative et appliquée.

Là où la représentation s'efface aussitôt qu'elle advient, ARTCENA œuvre à transformer les traces en ressources, à en favoriser l'accès pour la recherche, ouvrant grand l'imaginaire du spectacle vivant aux artistes, chercheurs et publics. ■

5. Voir dans ce numéro l'article de Sarah Andrieu, « Le Pôle international de la marionnette, dans les coulisses de la recherche », p. 121.

6. *Envers du corps*, recherche soutenue par le Direction générale de la création artistique dans le cadre du programme « Recherche en théâtre, cirque, marionnette, arts de la rue, conte, mime et arts du geste ».

Pierre Koestel au Lycée Jules-Ferry, programme « Lire et dire le théâtre d'aujourd'hui », Paris, 2023.



Les coulisses de la recherche : construire, accueillir et transmettre dans un espace européen et international

La recherche est généralement appréhendée à travers ses productions les plus visibles : articles scientifiques, projets financés, communications et livrables. Ces éléments constituent la vitrine de l'activité scientifique et participent à sa reconnaissance institutionnelle. Pourtant, cette visibilité masque une part fondamentale du travail quotidien des chercheurs.

FAISL BOUSTA

Ingénieur de recherche, responsable du pôle scientifique Microbiologie, LRMH

CORINNE BÉLIER

Directrice du Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH)

Derrière chaque publication ou chaque projet abouti se déploie un ensemble d'activités moins exposées, mais indispensables : définition et ajustement des axes de recherche, montage de projets, accueil de chercheurs européens et internationaux, encadrement des jeunes chercheurs, formation continue des collègues, animation de collectifs scientifiques, coordination de partenariats. Ces dimensions forment les véritables coulisses de la recherche, rarement mises en lumière alors qu'elles conditionnent la vitalité des équipes et la pérennité des dynamiques scientifiques des nations.

Les sujets de recherche ne se construisent ni dans l'isolement ni dans l'urgence. Ils s'inscrivent dans une stratégie scientifique de long terme, élaborée collectivement à l'échelle locale, nationale et internationale. Cette stratégie repose sur une articulation entre compétences internes, orientations disciplinaires, partenariats existants et priorités institutionnelles. Elle se façonne progressivement, au fil des projets, des échanges scientifiques, des mobilités et des opportunités de financement.

Les dispositifs régionaux ou nationaux, tels que les appels à projets de l'Agence nationale pour la recherche (ANR), ont joué et jouent un rôle structurant. Ils permettent de consolider des axes scientifiques, de fédérer des équipes pluridisciplinaires

et de donner une visibilité à des thématiques émergentes à une échelle locale et nationale. Ils sont également plus aisément accessibles que les programmes internationaux et apportent en cela un soutien constant, dans la durée, à la recherche nationale. À ce titre, le Programme national de recherche sur la conservation des collections (PNRCC), qui était porté par le ministère de la Culture de 2003 à 2008, puis intégré dans les réseaux européens, fut particulièrement bénéfique pour la recherche en conservation-restauration et mériterait d'être relancé.

Ces cadres nationaux s'inscrivent désormais en étroite interaction avec des dispositifs européens et internationaux, qui ouvrent de nouvelles perspectives. Les programmes portés par l'Union européenne constituent aujourd'hui un levier majeur pour la recherche. L'Europe n'est pas seulement un espace de financement : elle est devenue un cadre de production scientifique à part entière, avec ses priorités et ses normes. Ses programmes encouragent la constitution de consortiums, la mobilité des chercheurs et la mise en commun de compétences complémentaires, souvent issues de cultures scientifiques différentes.

Les montages des projets européens sont toutefois plus complexes et les exigences en matière de

coordination et de gouvernance plus importantes. Ils imposent également des standards en matière de méthodologie, de gestion et de diffusion des résultats, qui alourdissent considérablement le travail et le suivi. Les coulisses des projets européens sont ainsi marquées par une intensification du travail administratif et organisationnel, souvent assumé par les chercheurs eux-mêmes, en parallèle de leurs activités d'expertises, scientifiques, pédagogiques et d'encadrement.

De plus, dans le cas des laboratoires de recherche du ministère de la Culture, tels que le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), leur statut de service à compétence nationale (SCN) ne permet pas véritablement de recevoir directement les financements, ni d'en assurer la gestion, ce qui constitue une contrainte supplémentaire, tandis que l'étroitesse des effectifs restreint souvent la capacité de montage, de portage et de coordination internationale.

Au-delà de l'Europe, la recherche s'inscrit dans un espace international plus vaste, marqué par la diversité des traditions scientifiques, des contextes institutionnels et des moyens disponibles. Les collaborations à l'échelle internationale permettent d'explorer des terrains particuliers, d'élargir les cadres théoriques et de développer des approches comparatives. Un projet de thèse en cotutelle entre l'Université Ain Shams, CY Cergy Paris Université et le LRMH a récemment été mis en place afin d'étudier des objets similaires placés dans des climats différents¹. En effet, il vise à analyser la diversité fongique et les pratiques conservatoires appliquées aux cercueils conservés dans des

musées en France et en Égypte, pays aux contextes environnementaux, climatiques et institutionnels contrastés. En articulant enquêtes de terrain, comparaisons interculturelles et échanges de protocoles, ce projet permet d'investiguer des réalités de conservation rarement étudiées de manière conjointe. À l'échelle internationale, une telle démarche favorise non seulement l'innovation méthodologique, mais participe également à une véritable diplomatie scientifique, fondée sur la coopération, la confiance et la réciprocité entre chercheurs, institutions et pays. M. Islam Ezzat a présenté en 180 secondes ses travaux de recherche à la finale organisée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) Moyen-Orient avec l'ambassade de France et l'Institut français d'Égypte le 30 juin 2025. Au-delà des sciences, cette intervention contribue au rayonnement des trois institutions partenaires engagées dans ce projet.

1. Thèse intitulée *Biodiversité microbienne des collections en bois de l'Égypte ancienne: vers des moyens prophylactiques verts*, doctorant M. Islam Ezzat, thèse en cotutelle entre le Département de gestion des musées et des sites archéologiques, Université Ain Shams, et le Département de conservation des artefacts organiques, Université du Caire, Égypte; le groupe de recherche Biofilm et comportement microbien aux interfaces (BCMI), le laboratoire ERRMECe-CY Cergy Paris Université, Neuville-sur-Oise, le Laboratoire de recherche des monuments historiques, le Centre de recherche en conservation, UAR 3224, ministère de la Culture-Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)-CNRS, France.



Prélèvement par frottis à l'intérieur d'un cercueil pour quantifier les spores fongiques présentes.



Prélèvement par frottis à la surface d'un ouchebti pour déterminer la quantité de spores fongiques présentes.



M. Islam Ezzat défendant son sujet de thèse en 180 secondes, finale nationale de l'édition juin 2025, Alexandrie, Égypte.



M. Islam Ezzat remportant la finale nationale de l'édition juin 2025, Alexandrie, Égypte.

Ces coopérations internationales soulèvent cependant des enjeux particuliers, notamment des inégalités de ressources, des différences de cadres réglementaires et des contraintes logistiques, linguistiques ou culturelles. Une contrainte supplémentaire pour les chercheurs, car ils doivent composer avec ces réalités tout en construisant des partenariats équilibrés et durables. Ce travail d'ajustement permanent, rarement visible, fait pleinement partie des coulisses de la recherche internationale et engage une responsabilité scientifique et humaine.

L'accueil de chercheurs européens ou internationaux, doctorants, post-doctorants ou confirmés, favorise le renouvellement des approches, la circulation des savoirs et l'enrichissement des pratiques scientifiques. Il repose toutefois sur un important travail préparatoire : montage de projets, rédaction, ingénierie, gestion budgétaire et coordination administrative, étapes souvent invisibles mais déterminantes pour la qualité et la pérennité des collaborations. Au-delà de ces aspects, la réussite des séjours dépend également des conditions pratiques et humaines (hébergement, démarches administratives, langue de travail, intégration aux équipes). L'accompagnement des équipes d'accueil est ainsi central, rappelant que la recherche est aussi une activité profondément humaine.

Dans les coulisses de la recherche se joue aussi une mission essentielle du chercheur : l'encadrement des jeunes chercheurs nationaux ou internationaux. Accompagner des doctorants et des post-doctorants ne se limite pas à la supervision scientifique de leurs travaux. Il s'agit aussi de transmettre des méthodologies, des pratiques professionnelles, une éthique de la recherche, une capacité à travailler dans des collectifs internationaux et une compréhension des règles du monde académique. Cet encadrement demande du temps, de l'attention et un engagement constant de la part du chercheur. Il constitue un investissement essentiel des chercheurs et pourtant il reste

peu visible et difficilement quantifiable, alors qu'il conditionne même la qualité des recherches produites et la formation des chercheurs de demain.

La fin d'un projet ne marque généralement pas celle d'une collaboration. Le retour d'un chercheur dans sa région ou son pays d'origine ne met pas un terme aux échanges scientifiques, bien au contraire. Ainsi, le retour de M^{me} Heba Sayed à l'Université de Fayoum (Le Caire), après son post-doctorat au LRMH (novembre 2023-avril 2024) consacré à la "*Biosynthesis of Ag, TiO₂, ZnO Nanoparticles and Studies on Their Antimicrobial Activities on Organic Archaeological Materials*", a permis de prolonger la coopération par notre participation conjointe à l'appel à projets Imhotep 2024 avec le sujet intitulé "*Bio-Conservation of Cultural Heritage toward a 'Green' Solution*". Les liens établis se traduisent donc fréquemment par des co-publications, des co-encadrements de doctorants et des réponses communes à des appels à projets européens ou internationaux. Ces prolongements témoignent de la capacité des équipes à inscrire leurs travaux dans des réseaux pérennes, au-delà des frontières nationales et des durées de mobilité.

Ces collaborations prolongées renforcent la visibilité internationale des équipes et contribuent à la circulation des savoirs. Elles donnent également tout son sens à l'investissement initial consenti lors du montage et de l'accueil des projets.

Mettre en lumière ces dimensions invisibles permet de rappeler que la recherche est avant tout une entreprise collective, profondément ancrée dans des dynamiques humaines, nationales, européennes et internationales. Rendre visibles les coulisses, c'est reconnaître que l'ouverture, l'accueil, l'encadrement et la transmission sont au cœur du métier de chercheur, bien au-delà des seuls résultats visibles. C'est aussi valoriser un travail souvent discret, mais indispensable à la pérennité de la recherche. ■

« Ces collaborations prolongées renforcent la visibilité internationale des équipes et contribuent à la circulation des savoirs. Elles donnent également tout son sens à l'investissement initial consenti lors du montage et de l'accueil des projets. »

Le rôle des intermédiaires dans l'art contemporain.

L'exemple des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC)

Après plus de quarante années d'existence, les collections des vingt-deux Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) rassemblent aujourd'hui plus de 35 000 œuvres créées par plus de 6 000 artistes tant français qu'étrangers. Le principe directeur de l'achat d'œuvres depuis la création des FRAC au début des années 1980 est d'acquérir des œuvres d'artistes vivants.



© Arthur Pequin

JULIE BINET

Secrétaire générale, Platform, réseau des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC)

Nicolas Heimendinger, lauréat de l'appel à projets d'études sur les FRAC en 2024, auteur d'une thèse récompensée par le prix Valois du ministère de la Culture en 2023 et actuellement *Postdoctoral Fellow* de la *Smithsonian Institution* à Washington.

Ces collections constituent aujourd'hui un patrimoine unique dans le monde et ont encore été peu examinées par des regards critiques extérieurs. Aussi le ministère de la Culture, l'Association pour la diffusion des arts graphiques et plastiques (ADAGP) et le réseau Platform ont-ils proposé d'ouvrir un chantier de recherche favorisant une approche scientifique sur les collections des FRAC. L'appel à projet de recherche sur les collections des Fonds régionaux d'art contemporain a été lancé en décembre 2024 dans la volonté d'apporter de nouvelles perspectives, de valoriser et de diversifier les regards sur les collections des FRAC.

Sur les 65 dossiers de candidature reçues, le jury, composé de représentants du Centre national des arts plastiques (Cnap), de chercheurs de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), de représentants des FRAC et du ministère de la Culture, a retenu le projet porté par Nicolas Heimendinger portant sur le rôle joué par les directions dans les choix d'acquisition des FRAC. Le résultat de ses travaux finaux sera rendu public en mars 2026¹.

L'investigation menée par Nicolas Heimendinger sur les Fonds régionaux d'art contemporain s'inscrit dans une approche croisant sociologie et histoire de l'art : l'enjeu est de montrer le rôle des institutions et des intermédiaires spécialisés dans la reconnaissance et la diffusion des valeurs artistiques. Elle porte spécifiquement sur l'analyse des parcours professionnels et sociaux des directions de FRAC de 1982 à aujourd'hui, sur

la composition et le fonctionnement des comités techniques d'achat – instances centrales dans la constitution des collections –, et sur la vision que présentent ces responsables des buts, des critères et des conditions de leur travail d'acquisition.

En s'éloignant d'une histoire institutionnelle centrée sur les figures emblématiques et les récits fondateurs, cette étude interroge les dynamiques collectives, les réseaux d'expertise, les rapports de pouvoir et les normes de goût qui structurent les décisions artistiques. Elle met en lumière la manière dont s'articulent trajectoires individuelles, cadres institutionnels et logiques de sélection des œuvres, dans un contexte marqué par la professionnalisation croissante du secteur et par l'évolution des modes de financement et de pilotage de la recherche et de la culture.

Il est apparu fondamental aux membres du jury qui a proposé de retenir ce projet de contribuer ainsi à rendre visibles des espaces de décision souvent peu documentés, situés à l'interface entre création, expertise et politiques publiques. En analysant les compétences mobilisées au sein des directions et des comités techniques (expertise artistique, capacité de médiation, connaissance des réseaux, maîtrise des cadres administratifs), cette étude éclairera la fabrication collective des collections publiques et participera ainsi à une réflexion plus large sur les intermédiaires culturels, leur pouvoir de prescription artistique et les missions sociales des institutions publiques de l'art contemporain. ■

« En s'éloignant d'une histoire institutionnelle centrée sur les figures emblématiques et les récits fondateurs, cette étude interroge les dynamiques collectives, les réseaux d'expertise, les rapports de pouvoir et les normes de goût qui structurent les décisions artistiques. Elle met en lumière la manière dont s'articulent trajectoires individuelles, cadres institutionnels et logiques de sélection des œuvres, dans un contexte marqué par la professionnalisation croissante du secteur et par l'évolution des modes de financement et de pilotage de la recherche et de la culture. »

1. Disponible sur <https://lesfrac.com/> (site consulté le 20/03/2026).

Le Pôle international de la marionnette (PIM), dans les coulisses de la recherche

Le Pôle international de la marionnette (PIM) – Jacques Félix est né en 2025 de la fusion de l’Institut international de la marionnette (IIM), porteur de l’École nationale supérieure des arts de la marionnette (ESNAM), et du Festival mondial des théâtres de marionnettes. Si l’IIM a été jusqu’en 2023 à l’initiative de la production de connaissances pour les arts de la marionnette, le PIM remplit aujourd’hui un rôle d’accompagnateur « en coulisses » de la recherche, en respectant la diversité des acteurs, des approches et des sujets.

Il s’appuie sur le Centre de documentation et des collections et sur l’ESNAM, en tant qu’espaces de connaissances, de transmission, de création, avec pour ambition de les ouvrir à la réflexion, aux rencontres entre artistes, chercheurs, pédagogues et étudiants.

Le PIM est né en 2025 de la fusion de l’Institut international de la marionnette (IIM), structure dédiée à la formation, à la recherche et à la documentation depuis 1981 et porteuse de l’École nationale supérieure des arts de la marionnette (ESNAM) depuis 1987, et du Festival mondial des théâtres de marionnettes existant depuis 1961. Il couvre aujourd’hui toutes les dimensions de la filière des arts de la marionnette : création, diffusion, médiation, formation, documentation et recherche.

Le PIM abrite un Centre de documentation et des collections (CDC), aujourd’hui l’un des plus riches au monde concernant les arts de la marionnette. S’il n’est pas un laboratoire de recherche au sens universitaire du terme – et ce malgré les divers adossements historiques à des universités et organismes de recherche (musées, Bibliothèque nationale de France), la structure a inlassablement cherché à susciter et à soutenir l’intérêt des chercheurs pour les arts de la marionnette. Les activités étaient structurées, de 2012 à 2023, autour d’un pôle recherche : accueil de résidences de recherche, édition d’ouvrages spécialisés, organisation d’événements scientifiques, conception en 2008 du

Portail des arts de la marionnette (PAM, administré aujourd’hui par le PIM). Enfin, la chaire ICiMa – Innovation Cirque et Marionnette – était portée conjointement de 2016 à 2023 par le PIM et le Centre national des arts du cirque autour d’axes de recherche communs.

Depuis 2025, si la recherche fait partie intégrante des missions du PIM, il ne s’agit plus de produire des contenus scientifiques, mais plutôt d’accompagner, d’encourager et de soutenir les processus de la recherche liée aux arts de la marionnette, en respectant la diversité des acteurs et des approches. Le PIM assume dorénavant un rôle « en coulisses », en s’appuyant sur le CDC et sur l’ESNAM.

SARAH ANDRIEU

Responsable pédagogique, École nationale supérieure des arts de la marionnette, Pôle international de la marionnette – Jacques Félix

« Le PIM abrite un Centre de documentation et des collections (CDC), aujourd’hui l’un des plus riches au monde concernant les arts de la marionnette. »



© Sophie Wathlé

Résidence de recherche-création de Charles Nomwende Tiendrebeogo au Pôle international de la marionnette, 12 juin 2025.

Accompagner une recherche en transformation, portée par des acteurs multiples

Le PIM valorise l'indisciplinarité de la recherche, laquelle répond en tous points à celle des arts de la marionnette, tant dans leurs formes que dans leurs fonctions. Ceux-ci requièrent donc à la fois une « co-construction¹ », en tant qu'objet de recherche, mais peuvent constituer également un moyen de la recherche-création qui traduit la volonté de produire une « pensée en actes² ». La marionnette est aussi au cœur d'un processus d'institutionnalisation, alors que la terminologie « arts de la marionnette » englobe des expressions de plus en plus diverses, et que ceux-ci s'invitent et se diffusent dans l'ensemble de la création contemporaine, acquérant en retour une visibilité accrue. Le PIM embrasse donc cette hétérogénéité des approches, et propose un accompagnement qui s'inscrit dans un double mouvement de concentration et d'ouverture.

Il s'agit dans un premier temps de permettre aux chercheurs et artistes de se consacrer à leur recherche, en mettant à leur disposition une « chambre à soi³ », à travers l'octroi de bourses et/ou de moyens d'hébergement pour des résidences de recherche. Un appel international annuel

précède la sélection de projets liés à un objectif de publication.

Depuis 2023, le PIM a soutenu 47 projets de recherche (18 avec bourse et 29 sans bourse). Il a accueilli des résidents d'une vingtaine de nationalités différentes, venus des cinq continents, parmi lesquels 55 % de chercheurs universitaires. Ceux-ci apportent des perspectives liées à leurs champs d'études, qu'il s'agisse des arts du spectacle, des études théâtrales, de la philosophie, en passant par l'histoire de l'art, les études littéraires, les études de genre ou encore les sciences sociales ; 73 % de ces chercheurs sont par ailleurs des artistes. Ces derniers représentent 61 % des artistes également accueillis en résidence de recherche aux prémices de leur création : marionnettistes, comédiens, metteurs en scène, écrivains, plasticiens, scénaristes... Le PIM soutient enfin des artistes pédagogues engagés dans une réflexivité à propos de leur pratique et de sa transmission grâce à deux bourses de recherche désormais fléchées annuellement pour les intervenants de l'ESNAM.

Sur cette période, on observe un intérêt croissant pour la pédagogie et la transmission (31 % des recherches entre 2025 et début 2026). Cela s'explique par l'intérêt individuel des résidents, mais également par la proximité avec l'ESNAM en tant

1. Catherine Graindorge, « La recherche indisciplinée : entrecroiser les fils du savoir pour une autre matérialité de la connaissance », *Culture et Recherche*, n°149, « La recherche indisciplinée », automne-hiver 2025, p. 4-5 (notamment p. 4).

2. Jérôme Glicenstein, « Introduction. Qu'est-ce que la recherche-création ? », *Marges*, n°39, 2024, p. 10-20 (notamment p. 10).

3. Emprunt à l'essai fondateur de Virginia Woolf, paru en 1929.



Affiche du volet 3 du colloque « Geste et processus dans les arts de la marionnette », Poitiers, novembre 2025

« Ces accueils requièrent de la part des documentalistes du PIM une connaissance fine des collections d'ouvrages [...] Ils bénéficient également d'une interaction étroite avec le programme pédagogique de l'ESNAM et celui des diverses résidences portées par le PIM. »

Émeline Rotolo présente sa recherche lors des « Têtes chercheuses » au Festival mondial des théâtres de marionnettes, 20 septembre 2025.

que lieu dédié à la transmission et la formation. On observe également que la recherche de type universitaire demeure prépondérante (cela est en lien avec l'attendu de publication), mais la recherche-crédation est de plus en plus présente.

Ces accueils requièrent de la part des documentalistes du PIM une connaissance fine des collections d'ouvrages, de documents multimédia, d'archives écrites et d'objets rassemblés, afin d'en assurer l'interconnexion et l'accessibilité. Ils bénéficient également d'une interaction étroite avec le programme pédagogique de l'ESNAM et celui des diverses résidences portées par le PIM. Car la recherche ne saurait être une démarche isolée, et elle progresse précisément dans la rencontre avec d'autres perspectives, d'autres acteurs, d'autres ressources.

Provoquer la recherche et les rencontres

Le PIM s'affirme comme lieu de dialogues et caisse de résonance des recherches qui le traversent. Cela se concrétise par la publication d'ouvrages numériques sur le PAM, le soutien à l'organisation d'événements scientifiques par des établissements partenaires, ou encore l'octroi ponctuel d'une aide financière permettant aux doctorants, précédemment accueillis en résidence, de partager leurs travaux au sein de colloques à l'international. En 2025 et 2026, le PIM accueille et prend en charge, ponctuellement, des résidences collectives de recherche. Enfin, au cœur même de ses temps forts que sont le Festival mondial des théâtres de marionnettes et Temps d'M, les « Têtes chercheuses » sont dorénavant un temps consacré à connecter, à rendre visible et à valoriser l'actualité de la recherche en arts de la marionnette.



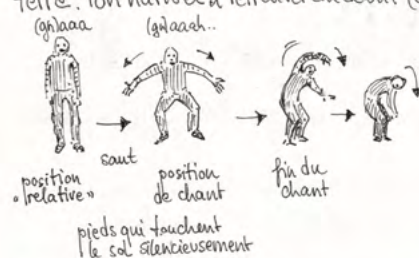
- « un mouvement a valeur d'attitude » = effet de photos qui s'enchaînent (Decroux)

Ensuite:

Reprendre la double partition seule, en éliminant des arrêts là où il y en avait beaucoup (pour « faire couler de l'eau sur les marches »), plus d'aspect naturel même si la partition est artificielle. (Decroux); en simplifiant si nécessaire; « essayez de ne pas caractériser ».

16h15-17h15: Rafael + Claire enseignent ensemble.

Tous en cercle, Rafael leur montre la « première source »: terre. Ton naturel à retrouver au début (en se questionnant sh-sha..)



« bouche-douche! »

bras écartés:
Ø cruxifix, mais
tension des bras
vers l'avant
(10h10 vu d'en
haut)



Rafael leur apprend un chant tchèque (phonétiquement).
→ avec moments de crescendo, de début *pississimo*...

Ensuite, les étudiants e.s se remettent en 3 groupes pour refaire des partitions faites fin 2025 avec Claire, avec des marques, sur 1-2-3-soleil (mais sans marques si 'h'). Ils commencent à intégrer le chant (chanson tchèque).

Rafael: c'est une expérimentation, un laboratoire.

posture fixe (arrêt) + chant

↓
déplacement rapide en silence

↓
arrêt + chant
etc.



Les 3 groupes commencent en même temps dans 3 coins de la salle.



Au début de chaque recommencement avec les 3 groupes ensemble, Rafael dit « 5-4-3-2-1- fiction » (en anglais).

Essais: démarrages décalés des 3 groupes
un groupe traverse un autre groupe

chœur en mouvement: écoute périphérique!

Dans ce mouvement de mise en relation, le PIM publie depuis 2025 un unique appel à résidences (recherche, création, insertion) afin de permettre des croisements entre chercheurs et artistes, mais également avec les pédagogues et les étudiants de l'ESNAM. Les résidents sont souvent invités à présenter leur travail et à échanger avec ces derniers, suscitant de nombreuses questions et pistes de réflexion de part et d'autre. Des missions de « scribes » rémunérées, visant à documenter au plus près le processus de transmission et de travail, peuvent être proposées, à un moment où l'ESNAM interroge elle-même ses pratiques.

De la nécessité d'interroger et faire progresser la pédagogie à l'ESNAM est ainsi né le projet « Rappports entre transmission de techniques fondamentales et initiation à la création dans la formation supérieure en arts de la marionnette », retenu dans le cadre d'un appel à projets du ministère de la Culture. Déployée sur l'année 2025-2026, cette recherche entre ponctuellement en dialogue avec les chercheurs et artistes en résidence.

Depuis 2025, ARTCENA et le PIM ont mis en œuvre le dispositif d'accompagnement à la recherche-crédation « Auteurs en tandem marionnette & théâtre », déployé sur douze mois⁴. Celui-ci invite un auteur lauréat de l'Aide nationale à la

création de textes dramatiques et un marionnettiste à se rencontrer pour mener ensemble un laboratoire d'écriture croisée. Ce principe est également encouragé, ponctuellement et à plus petite échelle à travers les « Hybridités », qui permettent à un marionnettiste et un artiste d'une autre « discipline » (illustration, vidéo, photographie, écriture, danse, musique...) d'expérimenter ensemble. Ils témoignent de l'état de leurs recherches lors de Temps d'M.

Ainsi, le Pôle international de la marionnette – Jacques Félix se positionne aujourd'hui dans les coulisses de la recherche, au service de celle-ci et des chercheurs, en embrassant leur diversité d'intérêts, d'approches et de parcours. En soutenant des initiatives individuelles et collectives, en ouvrant des espaces d'échange, en continuant de s'interroger sur les pratiques qui le fondent, le Pôle international de la marionnette accueille, nourrit et fait résonner la recherche en et sur les arts de la marionnette. ■

4. Voir dans ce numéro l'article de Gwénola David, « ARTCENA, lieu de ressources et espace de partage pour les communautés de recherche en théâtre », p. 112.

Soutenir la recherche en théorie et critique d'art

Accompagner la recherche et l'élaboration d'une pensée critique sur la création est au cœur des missions du Centre national des arts plastiques (Cnap). Pour cela, il met à disposition des chercheuses et chercheurs dans le domaine des arts visuels un soutien en théorie et critique d'art. Dispositif singulier dans le panorama de l'art contemporain, hors du champ académique, il leur permet d'interroger leurs propres outils, d'expérimenter des formats nouveaux et d'explorer des champs d'investigation inédits, en invitant à s'autoriser des formes nouvelles de recherches et d'écriture.

Une mission essentielle

Enquêtes sur les pratiques, investigations de terrain, activations d'archives, études sur des scènes ou des mouvements artistiques, portraits d'artistes, de collectionneurs ou d'institutions : parcourir les 200 projets de recherches soutenus par le Cnap ces vingt dernières années surprend, tant les sujets et les corpus mobilisés sont hétérogènes et les approches multiples.

Ce format atypique d'approche de la recherche en art a été créé au sein du Fonds d'incitation à la création (FIACRE) du ministère de la Culture dans les années 1980, puis mis en œuvre par le Cnap à partir de 1998. Depuis, il s'inscrit au sein de douze dispositifs d'aides à destination des artistes et des professionnels des arts visuels et en complémentarité des projets de recherche que l'établissement suscite autour de sa collection¹.

Imaginé à sa création comme une bourse d'écriture pour des auteurs préparant un ouvrage d'art contemporain, le soutien à la recherche du Cnap s'est progressivement ouvert à des projets et à des profils variés, se transformant en une aide à la recherche présentant des formes allant bien au-delà du livre. Il s'adresse non seulement aux chercheurs, mais aussi aux professionnels des arts visuels, artistes-auteurs, critiques d'art et commissaires d'exposition de la scène française², dont la démarche est étayée par la publication d'articles ou d'ouvrages dans le domaine de l'art contemporain, sans impératif d'ancrage universitaire. Les sujets de recherche concernent tous les champs de la création plastique, des arts décoratifs aux œuvres sonores et au design graphique, de la performance à la photographie ou à la vidéo.

Dédié initialement à la prise en charge de frais de déplacement, en France et à l'étranger, le soutien, de 4 000 à 8 000 euros, permet de couvrir des frais d'assistance ou de traduction, des coûts techniques, l'achat de documentation ou de matériel, et l'accès à des archives. Ces dernières années, le dispositif a évolué pour donner une place centrale à la prise en charge du temps de recherche et d'écriture. De cette façon, il permet de se libérer de certaines contraintes matérielles pour prévoir un temps de travail dédié. Il s'affirme par là comme un soutien à une économie fragile et ancré dans la durée, tout en accordant au projet une forme de légitimité ou de reconnaissance qui conforte une intuition ou met en œuvre le nouveau volet d'une recherche préexistante.

« Le soutien à la recherche du Cnap s'est progressivement ouvert à des projets et à des profils variés. »

ESTELLE KESZTENBAUM

Cheffe du Service du soutien à la création, Centre national des arts plastiques (Cnap)

1. Le Cnap met en place autour de sa collection une bourse curatoriale et des projets de recherches postdoctorales, en partenariat avec les Archives de la critique d'art (ACA) et l'Unité de recherche (UR) Histoire et critique des arts de l'Université Rennes 2.

2. La scène française comprend les chercheuses et chercheurs de nationalité française quel que soit leur lieu de résidence ou de nationalité étrangère qui résident fiscalement en France.



Vue de l'exposition « Nous autres. Donna Gottschalk et Hélène Giannecchini, avec Carla Williams » au BAL, Paris, 2025, suite de la recherche d'Hélène Giannecchini, soutenue par le Cnap en 2023.

© Marc Dommage

Déplacer

Le soutien du Cnap a ceci de singulier qu'il n'est pas directement lié à une aide à l'écriture ou à la recherche convoquée par et pour un lieu, une collection ou des archives assignés. Il ne s'inscrit pas dans un impératif universitaire ou une nécessité économique immédiate, comme pourrait l'être une bourse curatoriale dédiée au commissariat d'une exposition ou à la production d'un travail critique sur un corpus établi. Son format invite aux pas de côté, à des gestes d'étude et d'écriture pouvant faire écho à des gestes artistiques, se situer en continuation ou à rebours d'un travail institué de recherche. En cela, il permet aux chercheuses et aux chercheurs de s'autoriser des approches réflexives et critiques sur leurs propres pratiques.

Critique d'art et curateur, Damien Airault mène une recherche, soutenue par le Cnap en 2025, intitulée *Déplacements potentiels de l'éducation populaire*, dont le point de départ est en filiation étroite avec sa thèse³, mais aussi ses propres expérimentations en tant que commissaire d'exposition. Dès lors, sa recherche poursuit des axes concomitants envisagés à l'aune des techniques développées par l'éducation populaire dans le domaine des arts visuels. Ses travaux convoquent à la fois un état des lieux, un référencement méthodologique et une phase réflexive autour du travail de conception de l'exposition et de sa transmission.

La volonté d'élaborer une pensée critique sur la création contemporaine, son histoire et les pratiques artistiques actuelles, très présente dans les projets proposés par les chercheurs, se développe aussi en direction des méthodes et des outils de la recherche elle-même.

Expérimenter

En permettant de mener des recherches qui ne s'inscrivent pas directement sous une forme de restitution préétablie ou académique, le soutien permet de poursuivre une intuition, soumettre une

hypothèse à l'épreuve de son enquête et s'autoriser des aller-voir à travers des chemins sans direction ou destination figées par avance.

Entretiens, enquêtes de terrain, voyages de recherche, découvertes et explorations d'archives, compositions situées ou engagées d'un corpus, les méthodologies de recherche utilisées sont volontairement ouvertes. Le soutien permet alors d'opérer des déplacements dans les processus et les méthodes de la recherche elle-même.

Dans son projet soutenu en 2020, *Récupérer nos histoires. Bottom-up*, Olga Rozenblum, programmatrice, autrice et enseignante en écoles d'art, a développé une méthodologie originale de recherche, en explorant des pratiques d'archives collectives et militantes, elles-mêmes pensées à travers des formats expérimentaux non linéaires, composés de sessions d'études en groupe et de restitutions collectives.

Cette approche réflexive peut par ailleurs faire écho au souci pragmatique de réfléchir à des formes de restitution de la recherche, mobilisables par d'autres et hors du texte.

3. Damien Airault, *Une exposition de société: «Fantasy»*, thèse de doctorat en recherche-création, Université Paris 8, 2023.



Dessin de Copi pour le projet de recherche de Thibaut Croisy, soutenu par le Cnap en 2019.

© Federico Boliana

Imaginer

Le soutien rend ainsi possible des formes libres de restitution. Livres, articles, catalogues raisonnés imprimés ou en ligne, journées d'étude, conférences, commissariats d'expositions, films documentaires, la diffusion de la recherche s'envisage sous de multiples étapes et formes, avec ou au-delà de supports classiques, dictées par son sujet ou *a contrario* en miroir de la recherche.

Printed Matter Matters : les pratiques artistiques d'écriture de Jean-Noël Herlin de Sara Martinetti, chercheuse en histoire, anthropologie et théorie des arts, projet soutenu en 2022, explore le travail de Jean-Noël Herlin, libraire, archiviste et expert français installé à New York en marge des mondes artistique et académique. À partir de l'exploration de ses archives et d'entretiens, elle lui consacre une exposition monographique à Bétonsalon⁴ en 2024. Avec une sélection de cinq cents documents et œuvres provenant principalement des archives personnelles de Jean-Noël Herlin, elle présente également une installation audiovisuelle immersive produite lors de son travail de recherche.

Explorer

La liberté induite par ce soutien, tant dans les méthodes et les sujets de recherche convoqués que les formes de restitution, permet à la recherche de s'autoriser à investir des zones inexplorées ou invisibilisées au sein de l'histoire de l'art, convoquer ensemble plusieurs champs ou périodes artistiques, examiner des figures, des pratiques ou des corpus inédits.

Dans sa recherche *Energy Made (Them) Visible*, portant sur des pratiques de production et de collection domestiques, Olivier Lebrun, auteur et graphiste, a mené une enquête autour de trois figures en marge de la pratique du design graphique. En Pologne, il a exploré les archives d'une maison d'édition indépendante et clandestine, Nowa, et mené des entretiens avec ses éditeurs et imprimeurs. Dans un second temps, il a élaboré une documentation autour de l'histoire de Stephen Carrie Blumberg, célèbre bibliomane américain, arrêté en 1990 pour le vol de 23 600 livres. En France, il a poursuivi ses recherches autour du plancher gravé de Jean Crampilh-Broucayet, dit Jeannot, conservé au Musée d'art et d'histoire de l'hôpital Sainte-Anne à Paris, mis en perspective avec des recherches sur la typographie algorithmique de l'informatique.

Cette recherche tridimensionnelle a évolué entre fiction et histoire, méthodologie pratique et théorique, en convoquant archives, entretiens, recherches numériques et relevés scientifiques.

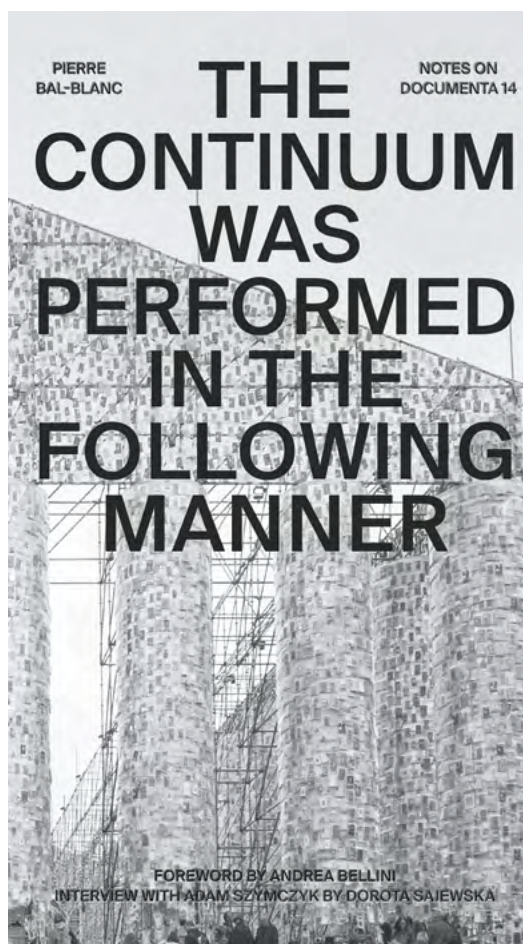
Mieux faire connaître les recherches soutenues par le Cnap est une question devenue prégnante ces dernières années au sein de l'établissement. La publication des rapports de recherche sur son site Internet donne librement accès aux projets soutenus. L'organisation d'un temps professionnel annuel de



© CAPC - Musée d'art contemporain de Bordeaux

présentation des recherches fait aussi partie des initiatives mises en place pour permettre une diffusion, la plus large possible, de ces projets atypiques dans le paysage de la recherche sur l'art. ■

Couverture de *Beau Geste Press*, d'Alice Motard, catalogue publié par le CAPC - musée d'art contemporain de Bordeaux, avec Bom Dia Boa Tarde Boa Noite, en 2020, lors de l'exposition issue de la recherche soutenue par le Cnap en 2017.



© Centre d'art contemporain de Genève - Les presses du réel

4. Association à but non lucratif établie en 2003, Bétonsalon - centre d'art et de recherche - est situé au sein de l'Université de Paris Cité dans le 13e arrondissement de Paris depuis 2007.

Couverture de l'essai *The Continuum Was Performed in the Following Manner. Notes on documenta 14*, avec des textes d'Andrea Bellini, Pierre Bal-Blanc et Adam Szymczyk, publié avec le Centre d'art contemporain de Genève, en 2022, à la suite du soutien du Cnap en 2019 pour la recherche menée par Pierre Bal-Blanc.

Form@doc : construire le socle informationnel du jeune chercheur en architecture, urbanisme et paysage

Dans un contexte où les métiers de l'information scientifique et technique mobilisent un panel de compétences de plus en plus large et spécialisé, le suivi individuel et la formation des doctorantes et doctorants par les documentalistes des laboratoires deviennent difficiles à assurer. À l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG), cette problématique est partagée par trois laboratoires de recherche en architecture, urbanisme et paysage, appuyés par deux documentalistes, une ingénieure de recherche et une bibliothèque active dans la formation des étudiantes et étudiants.

FRANCOISE ACQUIER

Chargée de ressources documentaires, ingénieure d'études CNRS, laboratoire Ambiances, Architectures, Urbanités - Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (AAU-CRESSON), École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) - Université Grenoble Alpes

AUDREY CARBONNELLE

Chargée d'études documentaires et de médiation, Centre international de la construction terre (CRAterre)

CAMILLE LESOUEF

Ingénieure de recherche, laboratoire Méthodes et Histoire de l'Architecture (MHA), École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) - Université Grenoble Alpes

FRANCE MARTIN

Chargée d'études documentaires, responsable du centre de documentation, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) - Université Grenoble Alpes

Pour répondre à ces enjeux, une volonté de mutualiser les forces et les expertises s'est imposée, favorisant la collaboration entre laboratoires et métiers connexes. C'est dans ce cadre qu'est conçu depuis 2023 le cycle de formation Form@doc¹, destiné à offrir aux doctorantes et doctorants un socle de compétences informationnelles mobilisables pour la conduite de leur thèse dans les champs disciplinaires de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Identifier les besoins, structurer l'offre

Afin de structurer l'offre de formation, nous avons procédé à un recensement des formations existantes, des demandes récurrentes et de l'offre proposée à l'échelle universitaire (Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique [URFIST], collège doctoral, direction des bibliothèques). Sur la base de cette analyse et de nos compétences respectives, cinq thématiques prioritaires ont émergé : faire une revue de littérature, gérer sa bibliographie, communiquer, gérer son identité numérique et déposer dans HAL, gérer les données de la thèse. De façon à valider l'intérêt des formations pressenties, une enquête a été menée auprès des doctorants et des encadrants. Cette dernière a permis de hiérarchiser les besoins et d'anticiper la participation à chacune des sessions.

Ainsi, les premières sessions ont été lancées au printemps 2023 sous un format de trois heures. Après un premier cycle test, l'ensemble du programme a été repositionné au second semestre afin d'alléger la rentrée universitaire.

La responsabilité de la conception des formations a été répartie en fonction de nos compétences et expertises complémentaires.

Sur la thématique de la Science ouverte nous avons fait appel à des homologues de la Cellule Codes Données² ou de la Direction générale déléguée Bibliothèques et Appui à la Science ouverte (DGD BAPSO)³ de l'Université Grenoble Alpes (UGA). Nous avons également impliqué des enseignants, chercheurs et doctorants présents dans notre établissement afin qu'ils partagent leur expérience sur un domaine d'expertise : Sophie Paviol (Publier pour la première fois), Sébastien de Pertat et Camille Mortelette (Gérer les données de la thèse), Carine Bonnot, Ophélie Menault, Perrine Poupin et Daphnée Hamilton Jones (Gérer son identité numérique et réseaux sociaux).

Un cycle inscrit dans l'offre de formation doctorale de l'UGA

Développé en concertation avec les acteurs de la formation doctorale, le cycle est désormais inscrit dans l'offre de l'École doctorale sciences

© Audrey Carboneille CC BY NC ND



Extrait du programme du cycle de formation 2023-2024, Audrey Carboneille, Grenoble, 2024.

humaines, politique et territoire (ED SHPT)⁴ de l'UGA et référencé sur le portail dédié au cursus doctoral, Accès doctorat unique et mutualisé (ADUM)⁵. Cette intégration facilite la gestion administrative, renforce la visibilité du dispositif et permet la validation d'*European Credit Transfer and Accumulation System* (ECTS)⁶. L'offre se distingue par son ancrage dans les disciplines architecture, urbanisme et paysage, en complémentarité avec les formations transversales proposées à l'échelle universitaire.

Produire des ressources pour accompagner dans la durée

L'expérience du premier cycle a mis en évidence la nécessité de produire des supports pérennes. Plusieurs constats issus des séances ont motivé ce choix : d'une part, la densité des programmes abordés lors de chaque atelier ne permettait pas toujours d'entrer dans le détail de certains sujets

pourtant structurants pour la conduite d'une thèse, d'autre part, le format hybride retenu pour les formations, afin de répondre aux contraintes géographiques d'une partie du public, a mis en lumière certaines fragilités techniques (qualité variable des connexions, pertes de son ou d'image et interruptions ponctuelles). Ces aléas pouvaient entraîner une perte d'information préjudiciable à la compréhension globale des contenus.

La production de supports répond également à un objectif de capitalisation. Les échanges nourris entre intervenants et participants au fil des sessions génèrent une matière riche : retours d'expérience, exemples de pratiques, outils testés ou détournés, questionnements émergents. Formaliser ces apports dans des documents structurés permet de conserver une trace de ces savoirs situés et jouent ainsi un rôle de mémoire collective du cycle Form@doc.

Un autre enjeu est le décalage temporel entre le moment de la formation et celui de la mise en

1. Form@doc: formations aux compétences informationnelles des doctorantes et doctorants du Campus sud de Grenoble. Programme 2025: <https://labeledoc.hypotheses.org/16368>; programme 2024: <https://labeledoc.hypotheses.org/14413> (pages consultées le 6/03/2026).
2. Science ouverte Université Grenoble Alpes: <https://scienceouverte.univ-grenoble-alpes.fr/> (page consultée le 6/03/2026).
3. Service formation BAPSO: <https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr/se-former> (page consultée le 6/03/2026).
4. ED SHPT: <https://edshpt.univ-grenoble-alpes.fr/> (page consultée le 6/03/2026).
5. ADUM: <https://adum.fr/as/ed/UDG/formations.pl?site=CDUDJG> (page consultée le 6/03/2026).
6. Le Système européen de transfert et d'accumulation de crédits, pour *European Credit Transfer and Accumulation System* (ECTS), est un système de points développé par l'Union européenne. Les crédits sont répartis en unités d'enseignements (UE). Ce système a pour objectif de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études au sein d'un pays et dans les différents pays européens.

© Christian Bellinga Niko



Séance de préparation des formations et des supports, Françoise Acquier et Audrey Carboneille dans les locaux du laboratoire CRATERre, Grenoble, 2026.



Mémos conçus par Audrey Carboneille et Camille Lesouef, Grenoble, 2024.

© Audrey Carboneille CC BY NC ND

Séances de formation,
Audrey Carbonnelle,
Grenoble, 2024.



7. Audrey Carbonnelle et Françoise Acquier, *Gérer sa présence numérique et déposer dans HAL dans les champs disciplinaires de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage*, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, 2025 : <https://hal.science/hal-04448220v2>; Audrey Carbonnelle et Françoise Acquier, *Faire une revue de la littérature dans les champs disciplinaires de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage*, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, 2024 : <https://hal.science/hal-04448199>; Audrey Carbonnelle et Françoise Acquier, *Bien gérer ses données dans les champs disciplinaires de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage*, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, 2024 : <https://hal.science/hal-04546956> (pages consultées le 6/03/2026).

œuvre des outils présentés. Manipuler un outil lors d'une séance ne garantit ni son appropriation durable ni sa maîtrise à long terme. Les supports écrits et les tutoriels permettent de reprendre en main ces outils au moment où le besoin se fait sentir, parfois bien après la formation.

Ainsi, la préparation du cycle de formation de la deuxième année a été accompagnée de la production de mémo pour chaque formation. Ces livrets ont été conçus selon une organisation claire et reproductible. Chaque support se

structure en deux grandes parties. Une première section reprend de manière synthétique les points abordés lors de la formation, en explicitant les notions clés et les étapes méthodologiques. Une seconde section propose des ressources pour aller plus loin, incluant des formations complémentaires. Déposés sur HAL, ils comptabilisent, en février 2026, 397 téléchargements, dont 149 pour le livret concernant la gestion des données de la recherche⁷.

Une approche pédagogique évoluant vers le partage d'expériences

Le contenu des formations, nourri de nos expériences individuelles et antérieures auprès d'étudiants en master, en post-master ou de collègues en laboratoire, a conduit à faire du 1^{er} cycle une année test. L'analyse de ses points forts et de ses limites a progressivement fait évoluer les formats vers davantage de pratique et de partage d'expériences.

Des temps dédiés à la mise en œuvre concrète ont été intégrés : recherches bibliographiques, prise en main du logiciel de gestion de références bibliographiques Zotero, structuration d'une arborescence de fichiers ou définition de règles de nommage. L'ancrage dans des situations réelles a été renforcé par des retours d'expérience issus de projets de recherche, notamment autour de la gestion des données. Sébastien de Pertat a ainsi exposé trois années de suite son mode de travail depuis la collecte des données de terrain jusqu'à leur analyse. Entrer dans l'organisation concrète d'un travail de thèse, partager ses réussites ou ses doutes constitue une source d'apprentissage particulièrement riche⁸.

La formation sur l'identité numérique a adopté un format de table ronde pour favoriser les échanges sur les différentes manières de partager

ses activités de recherche auprès du grand public via les réseaux sociaux. Le dépôt dans HAL fait désormais l'objet d'une séance dédiée pour accompagner de façon individuelle la pratique autour du dépôt et éclairer l'usage des licences *Creative Commons*⁹ devenu obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

Nous avons inscrit certaines formations dans le cadre de manifestations nationales, le « Printemps de la donnée¹⁰ » ou le défi dépôt « CasuHALathon¹¹ ». Pour celles-ci, nous avons fait appel à des collègues de l'université, en particulier sur les identifiants chercheurs, la conservation des fichiers et le dépôt dans l'entrepôt national Recherche Data Gov¹², nous inscrivant ainsi dans l'écosystème grenoblois de la Science ouverte.

Bilan et perspectives

Entre 2023 et 2025, les ateliers ont réuni de trois à quinze participants par séance. L'année 2023, marquée par un contexte social perturbé, contraste avec la forte participation observée en 2024. Le public s'est révélé plus large que le périmètre initialement prévu : outre les doctorants, y ont participé des encadrantes, des enseignants ainsi que des personnels d'appui à la recherche.

Au-delà des chiffres, Form@doc a contribué à structurer un espace d'échange au sein de la communauté de recherche, à retisser des liens distendus par la crise sanitaire.

Le travail conjoint des documentalistes et de l'ingénierie de recherche a également favorisé une montée en compétence collective et une meilleure compréhension des périmètres de chacune.

Ce projet contribue à affirmer la place centrale des compétences informationnelles dans notre établissement et nos disciplines, centrées sur le projet architectural ou urbain, avec pour objectif de contribuer à faire vivre un commun informationnel. ■

Pour en savoir plus

Claire Denecker et Manuel Durand-Barthez (dir.), *La formation des doctorants à l'information scientifique et technique*, Presses de l'ENSSIB, 2011 : <https://books.openedition.org/pressesenssib/932> (page consultée le 6/03/2026).

Formations	2023	2024	2025
Faire une revue de la littérature	5	10	4
Gérer sa bibliographie avec Zotero	3	7	4
Gérer les données de la thèse	11	12	5
Publier pour la première fois	50	11	5
Gérer son identité numérique et déposer dans HAL	50	10	3
	19	50	21

8. *Bien démarrer avec les données de recherche en architecture, en urbanisme et paysage*, 14/03/2024 : <https://labedoc.hypotheses.org/15170>;

Gérer ses données de recherche dans les champs disciplinaires de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, 24 juin 2025, Grenoble : <https://labedoc.hypotheses.org/17898> (pages consultées le 6/03/2026).

9. Les licences *Creative Commons* (CC) sont des outils juridiques qui permettent aux auteurs de partager leurs travaux (articles et données de la recherche) selon des conditions définies par la licence.

10. Le Printemps de la donnée fédère les animations autour des données faciles à trouver, Accessibles, Interopérables, Réutilisables (FAIR). Porté par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et ses partenaires : <https://printempsdeladonnee.fr/> (page consultée le 6/03/2026).

11. CasuHALathon est un défi de dépôt de fichiers dans l'archive ouverte HAL sur un temps court. Porté par la communauté des utilisateurs CasuHAL : <https://www.casuhal.org/> (page consultée le 6/03/2026). Voir Françoise Acquier, Laurence Bizien et Louise-Anne Charles, « Apprendre à penser science ouverte dans un

laboratoire de recherche en architecture : l'UMR CNRS Ambiances Architectures Urbanités (AAU), *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, p. 22 ; Laurent Jonchère et Olivier Troccaz, « HALUR : des outils connectés à HAL au service des chercheurs », *ibid.*, p. 41.

12. L'entrepôt de données Recherche Data Gov : <https://recherche.data.gouv.fr/fr> (page consultée le 6/03/2026).

Être responsable de la recherche dans les écoles d'architecture et de paysage aujourd'hui

Si les vingt et une écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSAP) ont des missions équivalentes, leur organisation n'est pas, néanmoins, identique. De plus en plus d'équipes d'ENSAP comprennent un professionnel ou une professionnelle en charge de la recherche portant le titre de « directeur » ou bien de « responsable administratif de la recherche », celui-ci parfois complété de la mention « partenariats ». Nous présenterons ici une tentative de portrait.

LAËTITIA BOUVIER

Responsable du développement, de la recherche et des partenariats, École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Bretagne

en complicité avec

JULIE AMBAL

Directrice de la recherche, École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy



Frise collective réalisée lors du workshop du colloque « Les architectes au défi de la précarité », organisé par le laboratoire Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes (GRIEF) et l'ENSA de Bretagne les 5 et 6 décembre 2023.

© Emmanuel Groussard/ENSAB

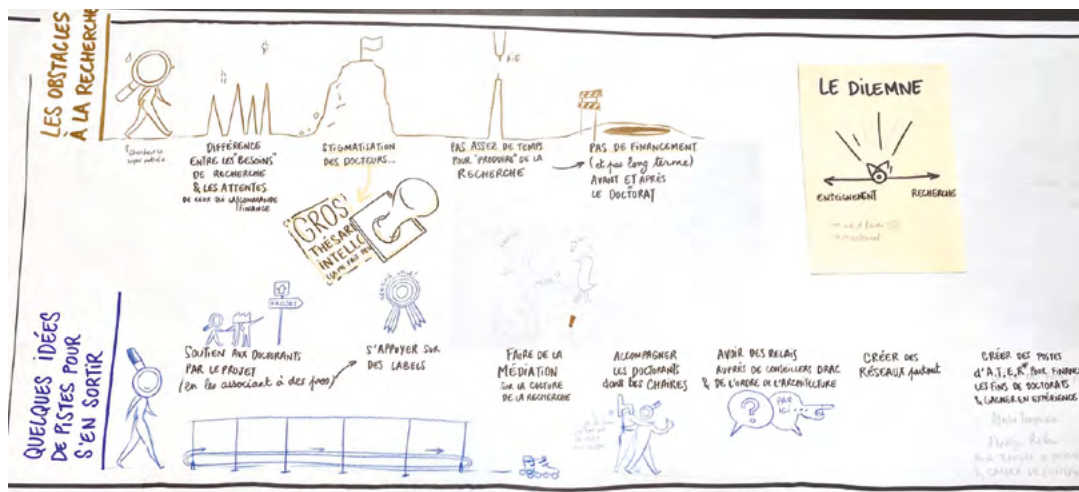
Leur place dans l'équipe

Dans certaines écoles, le « responsable de la recherche » est membre de l'équipe administrative de l'établissement. Parfois, il occupe également une partie de ses missions au sein d'un laboratoire de recherche, et de fait n'apparaît pas dans l'organigramme du laboratoire. En effet, les profils de poste de ces professionnels dévolus à la recherche sont sans nul doute à l'image de l'évolution de la place de la recherche et de son articulation avec la pédagogie au sein des établissements. Autrement dit, une recherche plus ou moins située au cœur de la stratégie d'établissement, voire très recentrée sur un fonctionnement entre chercheurs.

Pas de profil type mais un rôle commun d'appui à la recherche

Les profils des « responsables recherche » sont très variés : chercheurs et chercheuses, cadres administratifs, cadres des métiers de la culture, de la valorisation, de la communication. Certains responsables de la recherche ont eu des expériences à l'université, d'autres ont évolué dans l'environnement des ENSAP ou des services et établissements du ministère de la Culture. Il est évident qu'il n'y a pas de profil type, mais un ensemble de compétences et de savoir-être mis au bénéfice de nos missions : écoute, conseil, accompagnement, mise en œuvre, valorisation.

Bien que les périmètres de leurs missions soient variables, nous pouvons lister leurs rôles essentiels : encadrement administratif de la formation



Frise réalisée par la facilitatrice graphique lors des Rencontres nationales de la recherche architecturale, urbaine et paysagère des ENSAP les 23 et 24 mai 2024 à l'ENSA Nancy.

© Barbara Bellier/ENSA Nancy

doctorale, participation à la définition et à la mise en œuvre de la « stratégie recherche » de l'ENSAP, interlocuteurs de la direction au sein de la Commission recherche¹, interlocuteurs du ou des laboratoires de recherche, représentants ou référents à l'échelle du site universitaire, du réseau des ENSAP et du ministère de la Culture, des réseaux de la recherche et sa valorisation en architecture et paysage. Ces missions leur confèrent un rôle d'appui thématique, transversal et multitâche.

Nos missions principales

Le portrait-robot d'un « responsable de la recherche » peut être précisé en se concentrant sur quelques missions : suivi du doctorat, soutien au développement de projets scientifiques, relations partenariales et actions de valorisation des travaux.

• Doctorat : écoute et conseil

La formation doctorale est désormais proposée dans les ENSAP comme une poursuite d'étude, après l'obtention du diplôme d'État en architecture. Là encore, on constate des différences de portage et d'organisation. Néanmoins, l'accompagnement des doctorants, possiblement dans toutes les étapes de leur parcours (du premier contact aux réflexions sur le financement, aux échanges avec l'école doctorale², au dénouement de la soutenance de la thèse) nous est commun. Peut-être l'évolution même du doctorat (arrêté du 25 mai 2016³) et l'inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (arrêté du 22 février 2019⁴) nous conduisent-elles à apporter un regard qui complète celui des directeurs scientifiques de la thèse ? C'est réellement avec modestie, mais beaucoup de mobilisation que les responsables recherche sont des interlocuteurs des doctorants et de leurs directeurs.

• Soutien aux projets scientifiques : accompagnement et mise en œuvre

Par ailleurs, le « responsable recherche » porte une attention aux débats et aux travaux des chercheurs et chercheuses en architecture et paysage. Son travail de veille tente de les orienter vers les

projets correspondants à leurs intérêts, sujets, thèmes, méthodes, réseaux, etc.

Positionné à la frange du travail scientifique et de l'administratif, il a souvent une approche distanciée pour promulguer des conseils ou inciter la mise en relations d'acteurs de la recherche, au sein de l'ENSAP ou au sein du réseau des partenaires. Il joue également un rôle de conseil, parfois d'alerte, dans les instances internes à l'ENSAP dont les choix orientent la stratégie recherche de l'établissement.

• Diffusion des travaux de recherche : valorisation

Enfin, le « responsable recherche » accompagne les chercheurs pour la valorisation de leurs travaux. Journées d'études, colloques, publications sont autant de projets scientifiques qu'il faut aider à organiser, à concevoir et à rendre visibles.

Perspectives ? Une identité à construire/ confirmer au sein des ENSAP

Les « responsables recherche » sont des interlocuteurs essentiels des directions d'établissement et des directions de laboratoire. Ils sont des appuis éclairés pour le développement d'une politique de recherche en architecture.

L'existence de ce poste dans toutes les ENSAP permettrait de conforter nationalement la recherche en architecture et paysage. En effet, cela révélerait indéniablement une grande diversité des projets et produits de la recherche dont la valorisation et la dissémination seraient à la hauteur des enjeux de la « Stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029 »⁵.

Face à ces enjeux de dynamique nationale de la recherche en architecture et paysage, et en réponse à un certain isolement des « responsables recherche », un réseau spontané s'est créé pour partager les questionnements et les bonnes pratiques. Particulièrement motivant et constructif, celui-ci se réunit désormais régulièrement pour avancer sur des dossiers d'actualité nécessitant la mise en œuvre de procédures et pour partager des expériences.

1. « La commission de la recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats » (décret n°2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture).
2. La formation doctorale est organisée au sein des écoles doctorales sous la responsabilité des établissements accrédités, le travail de recherche confié au doctorant étant réalisé, pour tout ou partie, dans une unité de recherche de l'ENSAP, rattachée à l'école doctorale dans laquelle il est inscrit.
3. Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032587086> (page consultée le 16/03/2026).
4. Arrêté du 22 février 2019 définissant les compétences des diplômés du doctorat et inscrivant le doctorat au Répertoire national de la certification professionnelle : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00003200990/> (page consultée le 16/03/2026).
5. Stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029, ministère de la Culture, 2025 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/architecture/architecture-et-cadre-de-vie/architecture-du-xxe-siecle/strategie-nationale-pour-l-architecture-2025-2029> (page consultée le 16/03/2026).



© Laëtitia Bouvier/ENSAB

Deuxième journée de la recherche de l'ENSA Bretagne, 27 mai 2025.



© Laëtitia Bouvier/ENSAB

Workshop du colloque « Les architectes au défi de la précarité », organisé par le laboratoire GRIEF et l'ENSAB les 5 et 6 décembre 2023.

« Enfin, les nouvelles modalités de travail, notamment liées à la transition numérique, sont, comme dans d'autres métiers, à prendre en compte dans nos pratiques. »

En outre, parce que la rencontre est importante, notre réseau a particulièrement salué l'organisation des « Rencontres nationales de la recherche architecturale, urbaine et paysagère des ENSA(P)⁶ ».

Les « responsables de la recherche » y ont été conduits à intervenir, au côté de chercheurs, chercheuses et autres acteurs de la recherche en architecture et paysage. Ces temps d'échanges ont été des encouragements certains révélant la prise en compte de notre expérience et de notre rôle de référents.

Enfin, les nouvelles modalités de travail, notamment liées à la transition numérique, sont, comme dans d'autres métiers, à prendre en compte dans nos pratiques. Sans peur et sans crédulité, nos méthodes et nos raisonnements devraient conserver une place pertinente au sein de notre écosystème des ENSAP.

Écoute, conseil, accompagnement, mise en œuvre, valorisation ! ■

6. Rayonnement scientifique et culturel de la recherche architecturale : Quels partenariats et dynamiques de recherche ?, Nancy, 22 et 23 mai 2024 : <https://www.nancy.archi.fr/fr/rencontres-nationales-de-la-recherche-architecturale-urbaine-et-paysagere.html> (page consultée le 16/03/2026).

Développer l'appui à la recherche à la bibliothèque de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon : le dépôt électronique des thèses comme catalyseur

Devenue opératrice de thèses et habilitée à délivrer le doctorat en architecture, l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)¹ connaît depuis plusieurs années une structuration accrue de son activité de recherche. Dans ce contexte, la bibliothèque a progressivement investi un rôle central d'appui à la recherche, en accompagnant doctorants, doctorantes et enseignants-chercheurs, enseignantes-chercheuses face aux exigences institutionnelles, juridiques et

techniques liées à la Science ouverte. Cet article propose un retour réflexif sur cette évolution et sur les transformations professionnelles qu'elle implique pour les bibliothécaires.

Une recherche plus structurée, des obligations accrues

Le dépôt des thèses à l'ENSAL s'est mis en place de manière progressive. Opératrice du doctorat de l'Université de Lyon (UdL) dans le cadre de l'École

CYRIELLE AVISSE

Documentaliste, chargée du dépôt national des thèses, École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)

MARIE BRARD

Responsable de la bibliothèque de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)



© Carlos Perez Rojas/ENSAL

Bibliothèque de l'ENSAL.

1. <https://www.lyon.archi.fr/> (site consulté le 13/02/2026).

2. <https://edsciencessociales.universite-lyon.fr/presentation-de-led-483-26949.kjsp> (page consultée le 13/02/2026).
3. Ce diplôme permet de candidater à un poste de professeur des universités, d'être directeur de thèse ou choisi comme rapporteur de thèse.
4. <https://hal.science/ENSAL/> (site consulté le 13/02/2026).
5. Portail en ligne des bibliothèques des écoles d'architecture et de paysage : <https://www.archires.archi.fr/> (site consulté le 13/02/2026).
6. Collection DUMAS des mémoires de master des écoles nationales supérieures d'architecture : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/MEM-ARCHIRES/> (page consultée le 13/02/2026).
7. Voir Christophe Hugot, Joachim Schöpfel, Frédéric Gendre et Agnès Souchon, « Valoriser en diffusant les travaux d'étudiants », *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, p. 49-51 (hal-04140525).
8. <https://www.aria.archi.fr/> (site consulté le 13/02/2026).
9. <https://www.lyon.archi.fr/recherche-0/evs-laure> (page consultée le 13/02/2026).
10. Cyrielle Avisse et Yannick Bernardie, « ArchiRès/Mir@bel : un partenariat qui valorise la science ouverte en architecture », *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, p. 124-125 (hal-04141447).
11. <https://facile.cines.fr/> (site consulté le 13/02/2026).
12. Arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de diffusion et de conservation des thèses.
13. <https://documentation.abes.fr/aidethesespro/index.html> (page consultée le 13/02/2026).

doctorale sciences sociales (ED 483)² à partir de la rentrée 2019-2020, l'école est devenue en 2022 opératrice du doctorat en architecture en son nom propre. Elle assure désormais la gestion du dépôt des thèses et la délivrance du diplôme national.

Chaque année, de nouveaux doctorants et doctorantes sont accueillis au sein des deux unités de recherche, tandis que des enseignants et enseignantes s'engagent dans des parcours d'habilitation à diriger des recherches (HDR)³. Cette dynamique a contribué à l'institutionnalisation de la recherche à l'école et s'accompagne d'exigences nouvelles : dépôt obligatoire des publications dans l'archive ouverte pluridisciplinaire (HAL)⁴, élaboration de plans de gestion des données, respect du cadre juridique et modalités encadrées de diffusion des thèses. La maîtrise de ces compétences complexes et évolutives nécessite un accompagnement renforcé.



Logo officiel utilisé en France pour le doctorat contrôlé par l'État.
© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

La bibliothèque comme espace d'appui et de transmission

À l'ENSAL, l'implication de la bibliothèque dans la recherche s'est construite au fil des projets et des besoins identifiés. L'accompagnement débute dès le projet de fin d'études (PFE), projet personnel à vocation scientifique et technique et première expérience de rédaction structurée pour de nombreux étudiants et étudiantes. Les bibliothécaires assurent aujourd'hui le traitement des PFE : préparation des fichiers, catalogage et diffusion sur le portail ArchiRès⁵, dans une logique de valorisation, de conservation et de sensibilisation aux principes de responsabilité scientifique. Le dépôt des mémoires de master sur le portail d'archives ouvertes DUMAS (Dépôt universitaire de mémoires après soutenance), à l'instar d'autres écoles⁶, constitue une perspective prochaine, destinée à valoriser ces travaux et la formation à la recherche⁷.

La bibliothèque gère également les fonds documentaires des deux unités de recherche hébergées à l'ENSAL. Les collections de l'unité Modèles et simulations pour l'Architecture et le Patrimoine – Approches, représentations, ingénierie de l'architecture (MAP-Aria)⁸ sont consultables au sein des bureaux du laboratoire après catalogage, tandis que celles de Environnement Ville Société – Laboratoire d'Architecture, d'Urbanisme et de Recherche (EVS-LAURE)⁹ ont intégré les rayonnages de la bibliothèque à l'issue d'un important travail de récolement, de désherbage et de reprise de données. Les acquisitions documentaires sont réalisées par les bibliothécaires, sauf dans le cadre de projets de recherche financés sur ressources fléchées, pour lesquels les achats sont effectués en collaboration avec la Direction de la recherche et des partenariats (DRP).

Par ailleurs, les bibliothécaires participent à la sensibilisation aux revues scientifiques en tant que partenaires veilleurs du réseau Mir@bel (Mutualisation d'informations sur les revues et leurs accès dans les bases en ligne)¹⁰. Cet outil permet d'identifier les conditions de diffusion des revues, les frais éventuels de publication et les possibilités de dépôt en archives ouvertes, constituant une ressource précieuse pour les chercheurs et chercheuses.

Le dépôt national des thèses : une mission structurante

La mise en place du dépôt national des thèses a constitué une étape particulièrement structurante. Menée en lien avec l'UdL et l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), cette mission a nécessité formations, appropriation de nouveaux outils (FACILE, développé par le Centre informatique national de l'enseignement supérieur [CINES])¹¹, Signalement des thèses, archivage et recherche (STAR) et formalisation de processus transversaux avec la DRP. La bibliothèque assure désormais un rôle technique, pédagogique et institutionnel dans le cadre du doctorat.

Le dépôt, obligatoire¹² et préalable à la soutenance, est jalonné de plusieurs étapes. En amont, les doctorants et doctorantes sont accompagnés sur les aspects juridiques, techniques et réglementaires : règles de mise en page de la page de garde, questions juridiques liées au droit d'auteur, au plagiat, à l'utilisation des images et des citations, à l'anonymisation des données, usage de l'outil FACILE, attribution du numéro national de thèse (NNT) qui permet d'identifier au niveau national une thèse soutenue en France. Après la soutenance, la bibliothèque procède à l'archivage pérenne de la thèse au CINES, au signalement et à la diffusion de la thèse sur thèses.fr et dans le catalogue du Système universitaire de documentation (SUDOC) via l'application STAR¹³. Ce suivi contribue à sécuriser les parcours doctoraux et à garantir la conformité institutionnelle.



© Bernadette Forest/ENSAL

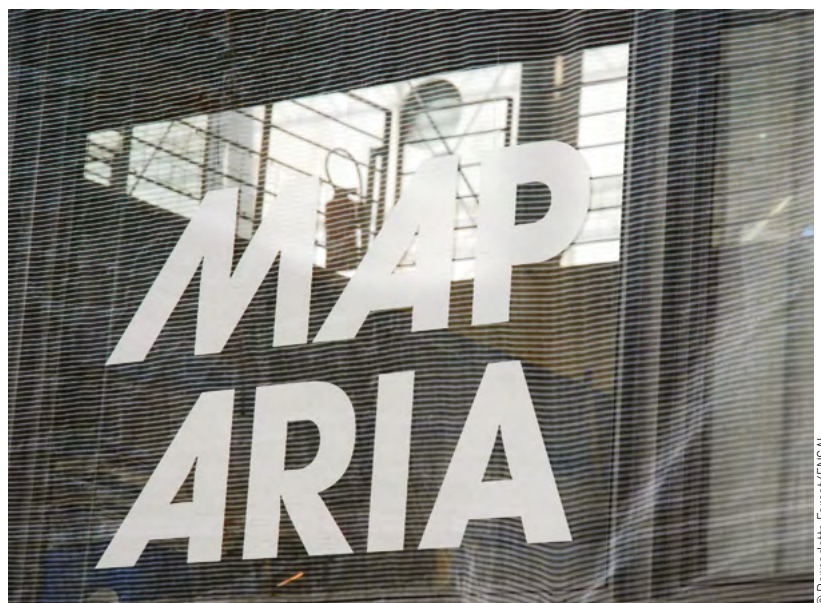
Unité de recherche EVS-LAURE.

Formaliser pour mieux accompagner

Afin d'accompagner les premiers dépôts de thèse, l'équipe de la bibliothèque a pris en charge la rédaction de procédures et la clarification des obligations. La conception d'un guide du doctorat est en cours d'élaboration. Ce travail collaboratif réunit de nombreux acteurs de l'établissement : la responsable pédagogique de la formation doctorale, la représentante des doctorants et doctorantes à la Commission Recherche (CR), instance compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes les questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats, le président de la CR, les collègues de la DRP, le codirecteur du MAP-Aria et la codirectrice de l'EVS-LAURE, les membres élus de la Sous-commission doctorat de la Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVE) et les bibliothécaires. Pensé comme un outil de transmission, ce guide vise à réduire les inégalités d'accès à l'information et à améliorer l'accompagnement de la recherche. Sa diffusion sera effective à partir de la prochaine rentrée universitaire¹⁴.

Entre contraintes et engagement professionnel

La diversification des missions entraîne une augmentation de la charge de travail et interroge la pérennité de ces fonctions d'appui. Néanmoins, l'intérêt professionnel et l'engagement des bibliothécaires demeurent forts. Contribuer à la diffusion, à la conservation et à la valorisation des productions scientifiques s'inscrit pleinement dans les missions de la bibliothèque, enrichit les pratiques professionnelles et renforce le travail en transversalité.



© Bernadette Forest/ENSAL

Unité de recherche MAP-Aria.

Vers une reconnaissance des métiers de l'appui à la recherche

Cinq ans après le premier dépôt de thèse à l'ENSAL, un constat s'impose : la recherche scientifique repose sur des métiers supports encore trop peu visibles. Reconnaître et développer l'appui à la recherche implique d'identifier ces fonctions dans l'organigramme (correspondant thèses, correspondant STAR, correspondant STEP) et de les intégrer aux stratégies d'établissement. Dans cette perspective, la bibliothèque apparaît comme un acteur clé de la Science ouverte, contribuant à une recherche plus durable, plus visible et mieux partagée. ■

14. Dans cette attente, voir d'ores et déjà la plateforme nationale du doctorat : <https://doctorat.gouv.fr/> (site consulté le 13/02/2026).

La recherche à l'Institut national du patrimoine : organisation, pratiques et diffusion dans le champ patrimonial

L'Institut national du patrimoine (INP), établissement d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministère de la Culture, forme depuis 1996 les restaurateurs et les conservateurs du patrimoine. La recherche irrigue les formations, structure les pratiques pédagogiques et accompagne l'évolution des métiers du patrimoine. À l'interface des savoirs scientifiques, techniques et professionnels, elle repose sur une ingénierie pédagogique de coordination, de veille, et de diffusion des connaissances.

ALICE DESPRAT

Responsable de la formation continue, département des restaurateurs, Institut national du patrimoine (INP)

JUSTINE LÉCUYER

Chargée de mission recherche, direction des études, Institut national du patrimoine (INP)

RACHEL SUTEAU

Responsable de la formation continue, département des conservateurs, Institut national du patrimoine (INP)

Structurer une culture scientifique au cœur des cursus

La production scientifique de l'INP s'inscrit dans plusieurs axes : histoire des acteurs et des institutions du patrimoine, étude des œuvres et des collections, techniques et pratiques de restauration, politiques patrimoniales et coopérations internationales, ou encore développement d'outils au service des professionnels.

L'intégration du cursus des restaurateurs dans le système licence-master-doctorat et la création, en 2018, d'un doctorat par le projet avec CY Cergy Paris Université et l'École universitaire de recherche Humanités, création, patrimoine ont renforcé l'inscription de la recherche dans les formations. Séminaires, mémoires et projets collectifs conduisent les élèves à formuler des problématiques, à analyser les sources et à produire



Laboratoire de recherche, département des restaurateurs, INP, 2024.

© Chloé Bernard/INP



© Nathalie Moulin/INP

Formation photographie, ateliers de restauration de l'INP, Aubervilliers, 2026.

une argumentation scientifique. Cette articulation entre analyse scientifique, étude matérielle et réflexion historique favorise le dialogue entre sciences humaines et sciences expérimentales.

Les dispositifs pédagogiques diffèrent selon les formations. Pour les restaurateurs, le laboratoire assure l'enseignement des sciences appliquées à la conservation et à la restauration, et mène des projets sur les matériaux, les techniques, les méthodes analytiques et l'imagerie scientifique. Pour les conservateurs, la recherche prend la forme d'ateliers, de projets collectifs et de journées d'étude.

Portée par la direction des études, la recherche se traduit également par la coordination scientifique, l'accompagnement méthodologique et le développement de partenariats avec les institutions patrimoniales et académiques. Cette structuration s'incarne aussi par la publication de la revue *Patrimoines*¹ et du carnet de recherche *Variations patrimoniales*² qui renforcent les liens entre les disciplines et les communautés, notamment en formation continue. Ces activités contribuent à l'actualisation des enseignements.

La formation continue comme espace de circulation des savoirs

La formation continue constitue un espace de circulation des savoirs contribuant au renouvellement des compétences professionnelles. Justine Lécuyer a mené un entretien avec les deux responsables de la formation continue, Alice Desprat et Rachel Suteau.

Justine Lécuyer (JL) – Comment identifiez-vous les recherches susceptibles d'intéresser les professionnels du patrimoine ?

Alice Desprat (AD) – La veille scientifique s'appuie sur de nombreux réseaux professionnels : la Section française de l'institut international de conservation (SFIIC), l'*European Confederation*

of Conservator-Restorers (ECCO), l'*International Council of Museums – Committee for Conservation (ICOM-CC)*, l'Association des restaurateurs d'art et d'archéologie de formation universitaire (ARAAFU), le Domaine de recherche et d'innovation majeur Patrimoines matériels – innovation, expérimentation, résilience (DIM-PAMIR), dont les manifestations constituent une vigie sur les enjeux émergents. S'ajoutent la lecture des revues scientifiques de référence et les échanges avec les formateurs, eux-mêmes praticiens-chercheurs. Nous collaborons aussi avec le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), le Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP), le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) afin de transformer ces signaux scientifiques en formation.

Rachel Suteau (RS) – La formation continue comprend environ 70 formations communes aux deux départements, auquel s'ajoutent des formations sur mesure créées à la demande de services ou d'institutions. La relation à la recherche se construit dans un aller-retour entre les besoins professionnels et les avancées de la recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée. Elle s'appuie sur une veille sur les actualités ainsi que par l'attention portée aux actions et travaux des associations professionnelles et aux évolutions juridiques (lois sur les restes humains et les biens issus de contextes coloniaux), et aux procédures qui en découlent (recherche de provenance). Les coordinateurs experts de leur sujet jouent un rôle prépondérant : ils font évoluer les contenus en intégrant les résultats de la recherche et en associant certains chercheurs.

JL – Pouvez-vous donner un exemple de transformation en module de formation ?

AD – Le projet européen *GREen ENdeavor in Art ResToration* (GREENART), coordonné par

1. <https://www.inp.fr/recherche/publications-scientifiques/patrimoines-la-revue-de-linp> (page consultée le 20/03/2026).

2. <https://inp.hypotheses.org/> (page consultée le 20/03/2026).

le Center for Colloid and Surface Science (CSGI) de Florence, a exploré des systèmes de nettoyage fondés sur des gels et nanofluides écoresponsables. Nous en avons tiré une formation qui traduit ces résultats en protocoles accessibles aux restaurateurs. En 2026, nous avons également créé deux formations portées par les doctorantes Laetitia Desvois sur les vernis et solvants verts, et Marie-Noëlle Laurent sur les déchirures de toiles et l'analyse mécanique des supports, pour que la recherche en cours nourrisse les pratiques des restaurateurs sans attendre.

RS - Le sujet de la médiation sensible est porté par un groupe de professionnels et d'universitaires au sein du Comité pour l'éducation et l'action culturelle au sein des musées (ICOM-CECA), qui travaille à sa définition incluant les sens, les émotions, le corps et l'imaginaire. Depuis 2024, l'INP propose une formation de trois jours sur le sujet. Elle permet de déployer et questionner les théories du collectif et de faire avancer la recherche par le retour d'expériences des stagiaires. Il s'agit d'un cas de recherche-action où la formation contribue à diffuser les résultats de la recherche tout en l'enrichissant par les retours de terrain.

JL - *Qu'implique la traduction de la recherche en contenu transmissible à des professionnels ?*

AD - C'est avant tout un travail de dialogue entre le chercheur et le responsable pédagogique. Nous accueillons des professionnels aux spécialités très diverses (peinture, sculpture, arts graphiques, textile), ce qui impose d'ancrer chaque contenu scientifique dans des réalités de terrain spécifiques. Le chercheur apporte la rigueur du protocole ; l'ingénierie pédagogique apporte la connaissance des contextes d'exercice. De ce dialogue naît un format qui rend la science praticable sans en trahir la complexité. Avec les doctorants, la formation devient le lieu où la recherche en cours rencontre directement la pratique des restaurateurs, dans un échange qui enrichit les deux parties.

RS - Le sujet de l'ingénierie pédagogique est central dans la construction des sessions de formation, lesquelles alternent des apports théoriques, des retours d'expérience, des ateliers pratiques, des visites et analyses critiques. Dans le cadre de la création du parcours de direction (huit modules de formation représentant vingt et un jours sur une année), l'INP est associé au



Formation médiation
sensible, musée d'Orsay,
2025.

© Muriel Marcellesi / INP



© Christelle Ruocco/INP

laboratoire d'innovation managériale du ministère de la Culture afin de s'appuyer sur des experts en management et facilitation des apprentissages. La traduction en formation repose sur l'articulation des modules et la récurrence de certains intervenants afin de consolider les apprentissages.

JL - *Comment la formation joue-t-elle un rôle de sentinelle face aux enjeux émergents tels que transition écologique, numérique, ou restauration éthique ?*

AD - En contact permanent avec des professionnels en exercice, la formation continue occupe une position d'écoute privilégiée sur les enjeux du terrain. Les questionnements remontés en session ou *via* les réseaux orientent directement nos choix de programmation. Cette écoute a conduit à développer depuis plusieurs années une thématique écoresponsable, notamment sur les matériaux de conditionnement biosourcés, et à planifier à partir de 2027 un dispositif de veille renforcé pour diffuser les méthodes émergentes et permettre aux retours du terrain de nourrir à leur tour la recherche.

RS - La programmation annuelle et les formats courts permettent une agilité et une rapidité

dans la mise en œuvre de nouvelles formations, qui peuvent être expérimentées sur des enjeux scientifiques (la recherche de provenance dans les musées), réglementaires (la sûreté et sécurité vis-à-vis des biens culturels et patrimoniaux) ou méthodologiques (l'écoconception dans les expositions). Les formats en présentiel ou en distanciel questionnent également les méthodes d'apprentissage. C'est un travail au long cours, pour lequel les évaluations des stagiaires comptent. Il n'existe pas encore de formation sur l'IA appliquée aux champs du patrimoine. Une veille et un recul nécessaire sur le sujet permettront la conception d'une formation à l'horizon 2027. Il importe que les formations puissent être renouvelées en tenant compte des avancées expérimentées par les professionnels en activité.

La recherche à l'INP est constitutive de la culture scientifique de l'établissement et participe à positionner la formation des restaurateurs et des conservateurs au carrefour des savoirs académiques, des laboratoires du patrimoine, des réseaux et des pratiques professionnels, mais aussi des défis contemporains du patrimoine. L'objectif est de faire de la formation un véritable espace de circulation et de dialogue entre la recherche et le terrain. ■

Formation parcours de direction, Palais des Beaux-Arts, Lille, 2026.

Les grands principes de l'intégrité scientifique - Être référente au sein de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

« Les activités de recherche doivent être conduites par des chercheurs honnêtes, suivre une méthodologie rigoureuse, les résultats obtenus sauvegardés et disponibles de façon ouverte, les publications libres d'accès »

(Pierre Corvol, 29 juin 2016¹).

MARIE-CLAIRE LE BOURDELLÈS

Chargée de la valorisation et de l'exploitation scientifique des données scientifiques, référente Intégrité scientifique, Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

L'intégrité scientifique, de quoi s'agit-il ?

Le concept d'intégrité scientifique apparaît dès le début du XIX^e siècle en Angleterre, mais c'est durant le dernier tiers du XX^e siècle, à la suite de scandales de manipulations de résultats et de fraudes aux États-Unis notamment, que s'élabore un cadre de référence sur l'intégrité scientifique. En 2010 est rédigée la Déclaration de Singapour qui commence par ces mots : « La valeur et les bénéfices de la recherche dépendent de l'intégrité avec laquelle elle est menée. S'il peut exister, et cela existe, des différences nationales et disciplinaires dans la façon dont la recherche est organisée et conduite, les mêmes principes de l'intégrité sont partagés². »

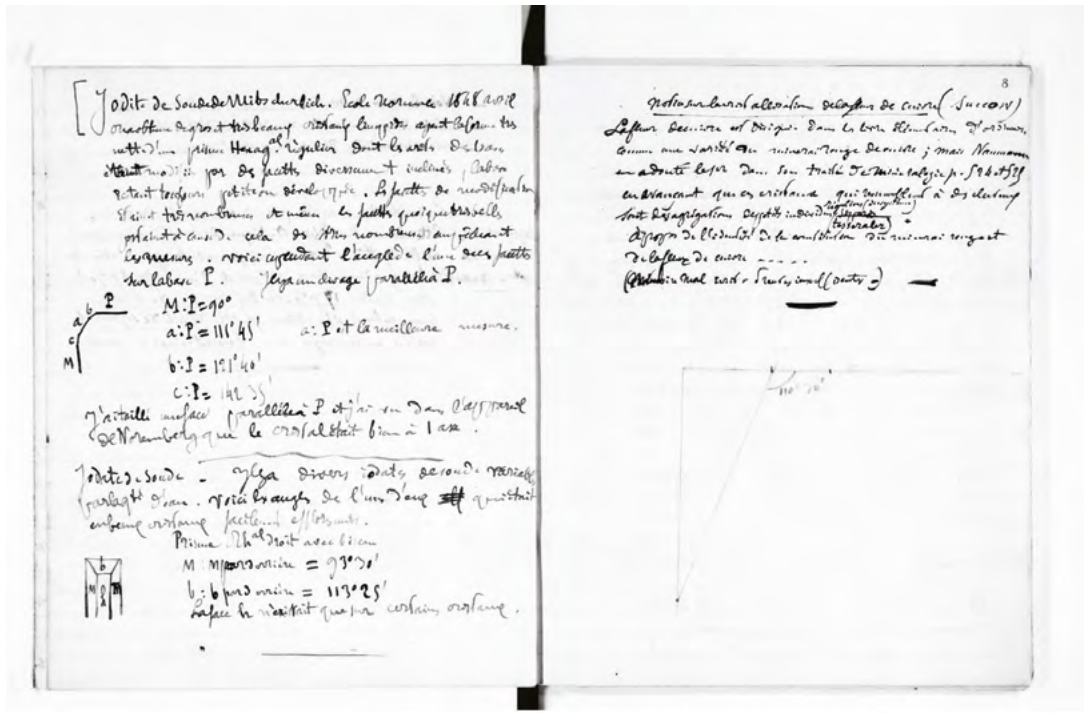
Définie dans le Code de la recherche comme l'ensemble des règles et valeurs qui régissent les activités de recherche, l'intégrité scientifique « contribue à garantir l'impartialité des recherches et l'objectivité de leurs résultats³ ».

Le décret relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique précise que les établissements « assurent la sensibilisation et la formation de leurs personnels [...] ainsi que de leurs étudiants dans le cadre de la formation à et par la recherche⁴ ». Depuis 2016, « à l'issue de la soutenance et en cas d'admission, le docteur prête serment, individuellement en s'engageant à respecter les principes et exigences de l'intégrité scientifique dans la suite

Antoine-Laurent Lavoisier (1743-1794) et sa femme, Marie-Anne-Pierrette Paulze (1758-1836), Jacques-Louis David, 1788, the Metropolitan Museum of Art: https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Portrait_of_Antoine-Laurent_Lavoisier_and_his_wife.jpg (domaine public).



1. Le 29 juin 2016, le Pr Pierre Corvol (professeur honoraire au Collège de France) et Rémy Gicquel (Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche [IGAENR]) ont remis au secrétariat d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche leur rapport sur les questions de l'intégrité scientifique dans les organismes de recherche et les universités, comportant seize propositions de recommandations opérationnelles afin de renforcer les dispositifs de protection de l'intégrité scientifique dans les domaines de la réglementation, de la formation et de l'organisation. <https://www.vie-publique.fr/rapport/35787-mise-en-oeuvre-de-la-charte-nationale-dintegrite-scientifique> (page consultée le 7/03/2026).



Louis Pasteur, *Cahiers d'expériences II*, 1847-1848, page 8, Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits. NAF 19774: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10085421n/f9.item>

de sa carrière professionnelle, quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité⁵ ».

Les scientifiques ont toujours été attentifs à mettre par écrit la méthode avec laquelle ils sont parvenus à tel ou tel résultat, précisant le contexte, leurs calculs... On peut citer Lavoisier, dont on a conservé livres et traités mais aussi carnets de notes, ou Pasteur, qui dans ses cahiers d'expériences consigne scrupuleusement ses observations. Cette pratique perdure de nos jours avec les « cahiers de laboratoire » (sous format papier ou numérique).

Les établissements « promeuvent la diffusion des publications en accès ouvert et la mise à disposition des méthodes et protocoles, des données

et des codes sources associés aux résultats de la recherche afin d'en garantir la traçabilité et la reproductibilité et incitent à la publication des résultats dits négatifs⁶ ».

Qu'il s'agisse d'écarts volontaires, de fabrication de résultats ou de négligences, les manquements à l'intégrité scientifique peuvent avoir des conséquences regrettables. La supercherie de Charles Dawson, archéologue amateur, avec son « homme de Piltdown »⁷, au début du xx^e siècle, interprété comme le chaînon manquant entre le singe et l'*Homo sapiens*, a semé le doute chez les paléontologues pendant plus de trente ans et alimenté des conceptions erronées sur l'émergence des *Homo sapiens* et des hommes de Néandertal.

2. <https://www.ouvrirlascience.fr/declaration-de-singapour-sur-lintegrite-en-recherche/> (page consultée le 7/03/2026).

3. Article L.211-2 du Code de la recherche, loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020, art. 16 (V): https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042753467/ (page consultée le 18/03/2026).

4. Décret 2021-1572 du 3 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique des établissements publics: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044411360> (page consultée le 18/03/2026).

5. Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046228965> (page consultée le 18/03/2026).

6. Décret 2021-1572 du 3 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique des établissements publics: voir *supra* note 4.

7. Le crâne trouvé à Piltdown (Royaume-Uni) par Dawson a été fabriqué à partir d'une mâchoire d'orang-outan et d'un crâne médiéval et « découvert » dans un contexte dans lequel avaient été ajoutés des fossiles de mammifères dont certains venaient de Malte ou de Tunisie.



A group portrait of the Piltdown skull being examined, John Cooke, 1915. Au fond (de gauche à droite): F. O. Barlow, G. E. Smith, C. Dawson, A. S. Woodward. Devant (de gauche à droite): A. S. Underwood, A. Keith, W. P. Pycraft, and R. Lankester: [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Piltdown_gang_\(dark\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Piltdown_gang_(dark).jpg) (domaine public).

Avec la crise de la COVID-19, on a pu déplorer les manquements à l'intégrité de la part de certains scientifiques ; le scepticisme s'est installé, provoquant une hémorragie de théories complotistes et une perte de confiance de la société envers ses chercheurs.

Définition et grands principes

Déontologie, éthique de la recherche et intégrité scientifique sont des notions complémentaires, essentielles d'une conduite responsable en recherche.

La déontologie renvoie à un ensemble d'obligations propres à l'exercice d'une profession. L'éthique de la recherche repose sur des postulats : la science est un bien commun qui n'appartient pas à un seul individu ; le chercheur doit être désintéressé et contribuer au progrès de la science ; le doute est une attitude scientifique... L'éthique recouvre les grandes questions que soulèvent certains développements scientifiques et des questions plus opérationnelles de conformité des protocoles de recherche aux règles de droit et aux recommandations éthiques en vigueur.

L'intégrité scientifique, indispensable au bon fonctionnement des communautés scientifiques, repose sur quatre principes⁸ :

- la fiabilité, dans la conception, la méthodologie, l'analyse et l'utilisation des ressources ;
- l'honnêteté, dans l'élaboration, la réalisation, l'évaluation et la diffusion de la recherche d'une manière transparente, juste, complète et objective ;
- le respect envers les collègues, les participants à la recherche, la société, les écosystèmes, l'héritage culturel et l'environnement ;
- la responsabilité concernant les activités de recherche, de l'idée à la publication, leur gestion et leur organisation, concernant la formation, la supervision et le mentorat, et concernant les implications plus générales des résultats.

De la pratique discutabile au manquement avéré

Depuis les années 1950, on constate une accélération des fraudes, même si elles restent minoritaires. Les fraudes sont le fruit d'une démarche intentionnelle : résultats faussés, images falsifiées, vol d'idées, plagiat... qui se propagent au gré des publications.

Être intègre, c'est respecter les bonnes pratiques. Sur une échelle de valeur, de la bonne pratique à la fraude intentionnelle, il y a toute une zone grise de pratiques discutables et c'est peut-être sur ce point qu'il convient d'être le plus vigilant : mauvais usages des financements d'une étude, protocoles mal conçus ou non respectés, erreur de méthodologie, non-reproductibilité d'une expérience, non-conservation des données ou refus de les partager, statistiques tronquées, oubli/ajout d'auteurs, conflit d'intérêt, interactions entre pairs, déficit d'encadrement, empêchement indu de l'avancement des travaux d'un pair, allégations non fondées à l'égard d'autres collègues... Quelle est la limite de ce qui est acceptable ? À quel moment bascule-t-on dans le manquement à l'intégrité scientifique ? Un chercheur sur trois avoue avoir eu des pratiques discutables. En 2023, une enquête internationale⁹ montrait que les problèmes d'autorité arrivaient en tête des mauvaises pratiques.

L'évolution des pratiques de recherche

Avec l'évolution des pratiques de la recherche, de nouveaux points de vigilance émergent.

L'utilisation accrue des outils d'intelligence artificielle générative (IAG) en recherche amène les universités et établissements de recherche à rédiger des chartes d'utilisation de l'IAG respectant le principe d'intégrité (ne pas citer l'utilisation de l'IAG dans une étude est un manquement ; certaines IAG ne citent pas les auteurs et peuvent moissonner des informations erronées provenant d'articles rétractés¹⁰).

L'émergence d'un marché frauduleux de publications scientifiques, revues prédatrices aux pratiques douteuses, sans comité éditorial ni même évaluation par les pairs, qui sollicitent les auteurs moyennant finance et font appel à des personnalités prête-noms qui signent des articles peu fiables ; une étude récente dévoile par exemple que plus de 250 000 articles scientifiques liés au cancer ont été « fabriqués » entre 1999 et 2024¹¹.

La prise de parole des chercheurs dans l'espace public et sur les réseaux sociaux, où certains sont amenés à réagir sur des sujets d'opinion et non sur les résultats de leur recherche ; certains établissements mettent en garde leurs collaborateurs et proposent des chartes d'expression publique¹².

Le nombre croissant d'articles rétractés à ne pas citer : le taux de rétraction est en augmentation

8. *The European Code of Conduct for Research Integrity*, 2011 (révisé en 2017, 2023). Traduction française 2024 : <https://allea.org/wp-content/uploads/2024/12/Code-de-conduite-europeen-pour-lintegrite-en-recherche.pdf> (page consultée le 18/03/2026).

9. Nick Allum, Abigail Reid, Miriam Bidoglia *et al.*, « Researchers on research integrity: A survey of European and American researchers », *F1000Research*, 2023, 12:187 : <https://doi.org/10.12688/f1000research.128733.1>

10. Dans l'édition scientifique, une rétraction est l'action par laquelle un article publié dans une revue académique est invalidé (pour erreur honnête ou méconduite). L'article reste accessible pour les lecteurs, mais sa situation et son statut sont indiqués aussi clairement que possible.

DES BONNES PRATIQUES À LA FRAUDE

Bonnes pratiques	Pratiques discutables : zone grise			Fraudes
Intégrité : Rigueur, honnêteté, responsabilité	Négligence	Biais inconscient	Biais volontaire	Falsification, fabrication, plagiat, conflit d'intérêt

Schéma : « Des bonnes pratiques à la fraude », d'après le MOOC de l'université de Bordeaux « Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche » (module 1, séquence 1), qui illustre le propos du Prémérite Yannick Lung.

(1 article sur 5 000), 45 % de ces articles rétractés pour fraude concernent le domaine médical, l'économie et la psychologie.

Être référent intégrité scientifique (RIS) dans un établissement public

L'INRAP, établissement public dont les statuts prévoient une mission de recherche¹³, est signataire de la Charte française de déontologie des métiers de la recherche¹⁴. Dans ce cadre¹⁵, l'INRAP m'a désignée comme RIS avec pour principales missions de participer à la définition des politiques de l'établissement en matière d'intégrité scientifique, de coordonner des actions de sensibilisation et de formation, et d'instruire les signalements de manquements. Mon rôle est ainsi d'assister le président de l'institut pour toute question relative à l'intégrité scientifique, de veiller à ce que chacun au sein de L'INRAP la respecte, de prodiguer des conseils, de représenter l'INRAP au sein de l'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS).

Le séminaire organisé en 2023 par Gilles Bellan et Catherine Dureuil (anciens RIS de l'INRAP)

à l'Institut national du patrimoine (INP)¹⁶ a été l'occasion d'échanger sur quatre points : le cadre réglementaire de la recherche archéologique ; la production du savoir archéologique ; l'exploitation des données à l'épreuve de l'intégrité scientifique ; la diffusion, les publications et la vulgarisation de l'information archéologique sur tous les supports¹⁷.

Participer au Réseau national des référents à l'intégrité scientifique (RESINT)¹⁸ me permet par ailleurs d'échanger avec les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France. ■

Pour aller plus loin

Site de l'Office français de l'intégrité scientifique : <https://www.ofis-france.fr/>

Comité d'éthique du CNRS : <https://comite-ethique.cnrs.fr>

MOOC sur l'intégrité scientifique de l'université de Bordeaux : <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/integrite-scientifique-dans-les-metiers-de-la-recherche/>

11. Baptiste Scancar, Jennifer A. Byrne, David Causeur et Adrian G Barnett, « Machine learning based screening of potential paper mill publications in cancer research: Methodological and cross sectional study », *BMJ*, 2026 : <https://www.bmj.com/content/392/bmj-2025-087581>

12. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a publié, en juin 2025, un document intitulé : « Le guide de l'expression publique des scientifiques du CNRS » : https://www.cnrs.fr/sites/default/files/news/2025-07/Guide%20de%20l%27expression%20publique%20des%20scientifiques%20du%20CNRS_WEB.pdf (page consultée le 18/03/2026).

13. Décret n° 2021-882 du 1^{er} juillet 2021 fixant la liste des établissements publics dont les statuts prévoient une mission de recherche : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043742033> (page consultée le 18/03/2026).

14. <https://www.ofis-france.fr/wp-content/uploads/2022/11/Charte-francaise-de-deontologie-des-metiers-de-la-recherche.pdf> (page consultée le 7/03/2026).

15. Décret 2021-1572 du 3 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique des établissements publics : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044411360> (page consultée le 18/03/2026).

16. Voir dans ce numéro l'article d'Alice Desprat, Justine Lecuyer et Rachel Suteau, « La recherche à l'Institut national du patrimoine : organisation, pratiques et diffusion dans le champ patrimonial », p. 138.

17. <https://sstinrap.hypotheses.org/archeologie-et-integrite-scientifique-encadrer-produire-exploiter-diffuser-linformation-archeologique> (page consultée le 18/03/2026).

18. <https://www.ofis-france.fr/espace-resint/> (page consultée le 7/03/2026).

« Être intègre, c'est respecter les bonnes pratiques. Sur une échelle de valeur, de la bonne pratique à la fraude intentionnelle, il y a toute une zone grise de pratiques discutables et c'est peut-être sur ce point qu'il convient d'être le plus vigilant : mauvais usages des financements d'une étude, protocoles mal conçus ou non respectés, erreur de méthodologie, non-reproductibilité d'une expérience, non-conservation des données ou refus de les partager, statistiques tronquées, oubli/ajout d'auteurs, conflit d'intérêt, interactions entre pairs, déficit d'encadrement, empêchement indu de l'avancement des travaux d'un pair, allégations non fondées à l'égard d'autres collègues... »

Le développement et l'accompagnement des compétences numériques en archéologie :

retour sur une transformation régulière et profonde dans la formation et les pratiques d'un domaine professionnel

Au cœur d'une discipline en profonde mutation, les compétences numériques transforment depuis plus de soixante ans la manière de former, de documenter et de pratiquer l'archéologie. Des premières expérimentations informatiques aux usages contemporains de l'intelligence artificielle, universités, institutions et professionnels réinventent ensemble leurs outils, leurs méthodes et leurs exigences scientifiques. Cet article retrace les grandes étapes de cette évolution, analyse les enjeux actuels de la formation et interroge les effets du numérique sur la production des savoirs archéologiques.

CHRISTOPHE TUFFÉRY

Chargé de l'animation de la politique de recherches archéologiques, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Service du patrimoine, Sous-direction de l'archéologie, Bureau des opérations et des opérateurs archéologiques,

Quelques repères et figures historiques

1960 : apparition des premières pratiques numériques en archéologie en France, notamment sous l'impulsion de Jean-Claude Gardin¹ dans le cadre du Centre d'analyse documentaire pour l'archéologie (CADA) du CNRS puis du Centre de recherche archéologique (CRA) du CNRS à partir de 1970.

1980 : débuts de l'enseignement en informatique appliquée à l'archéologie sous l'impulsion de François Djindjian, avec en 1981 la création du séminaire de 3^e cycle « Informatique et mathématiques appliquées à l'archéologie » à l'université Paris 1.

1988 : maîtrise de sciences et techniques de l'archéologie préventive à l'université de Tours sous l'impulsion de Henri Galinié, Alain Ferdière et Élisabeth Zadora-Rio, (Laboratoire d'Archéologie

et Territoires – LAT²) qui font émerger la notion d'« archéomatique³ ».

1990 : développement de l'offre de formations au regard de l'essor de l'archéologie préventive. Le logiciel de base de données File Maker se diffuse largement dans la communauté archéologique française pour de nombreuses opérations de fouilles et pour des besoins de gestion administrative et financière du secteur.

Années 2000 : en réponse aux besoins en compétences numériques à l'INRAP (créé en 2002), dans les services habilités de collectivités territoriales et chez les opérateurs privés agréés (à partir de 2003), de nouveaux enseignements à l'informatique appliquée à l'archéologie émergent, que ce soit à l'université ou sous la forme d'actions de formation continue.

1. François Djindjian, « Jean-Claude Gardin (1925-2013), un archéologue libre ! », *Les Nouvelles de l'archéologie* [en ligne], 144 | 2016 : <https://doi.org/10.4000/nda.3456>

2. <https://citeres.univ-tours.fr/lat/> (page consultée le 25/03/2026).

3. Contraction des termes archéologie et informatique, l'archéomatique désigne l'informatisation des différentes étapes de la recherche archéologique, du terrain à la publication.



© C. Tufféry

Levé de points topographiques par un topographe avec un tachéomètre et une mire (sur une opération d'archéologie préventive de l'INRAP).

La formation académique

Aujourd'hui, une vingtaine d'universités⁴ françaises proposent des formations en archéologie. Le plus souvent, les modules enseignements numériques ne sont proposés qu'à partir du master 1 et 2. Ils concernent principalement l'apprentissage de logiciels et d'applications d'acquisition et de traitement de données topographiques, de constitution de bases de données de terrain, de gestion de données géoréférencées, de dessin assisté par ordinateur, plus rarement de langages de programmation. Rares sont ces enseignements qui incluent des réflexions épistémologiques sur les effets des pratiques numériques sur l'ensemble du raisonnement archéologique, du terrain à la publication⁵.

L'intervention de nombreux professionnels du domaine de l'archéologie préventive et

programmée dans les formations académiques, souvent aux niveaux licence 3 et master, ainsi que dans les Écoles universitaires de recherche (EUR), dont celle intitulée ArchaeoChallenges (ArChal)⁶, permet d'attester de la place majeure des compétences numériques dans les pratiques professionnelles du secteur.

Certaines formations de nature transdisciplinaire en humanités numériques⁷, apparues depuis une quinzaine d'années, s'adressent aussi à des étudiants en archéologie. Elles accordent une place centrale à la science des données, aux méthodes de traitement et de publication des données pour former des personnels polyvalents⁸.

Le ministère de la Culture relaie en partie l'offre de formation académique en archéologie sur son site Internet⁹, comme le fait la Fédération des métiers de l'archéologie préventive (FEMAP), qui dispose d'une commission « Formation et parcours de l'archéologue en archéologie préventive¹⁰ » ou encore l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) sur son site Internet¹¹.

La formation professionnelle

Constatant les manques d'une partie des professionnels de l'archéologie dans la maîtrise des notions basiques en informatique et du bon usage de logiciels et d'applications devenus incontournables dans leurs métiers respectifs, plusieurs acteurs institutionnels du domaine ont engagé des investissements en matière de formation continue de leurs personnels.

Le ministère de la Culture propose à ses agents des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et des services à compétence nationale (SCN) des formations pour mettre à jour leurs

4. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Lille 3, Lyon 2, Montpellier 3, Nantes, Rennes 2, Strasbourg, Tours.

5. Christophe Tufféry, *Ce que le numérique fait à l'archéologie et aux archéologues. Contribution historiographique et épistémologique à l'étude des évolutions d'une discipline et de ses pratiques en France depuis les années 1970*, thèse de doctorat en Patrimoine. Études patrimoniales, CY Cergy Paris Université, 2022 : <https://theses.fr/2022CYUN1129> (page consultée le 25/03/2026).

6. <https://eur-archal.pantheonsorbonne.fr/> (page consultée le 25/03/2026).

7. Comme le master « Humanités numériques » proposé par l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) <https://psl.eu/formation/Master-humanites-numeriques> (page consultée le 25/03/2026).

8. Exemple du master « Histoire, Civilisation, Patrimoine » de l'École supérieure en intelligence des patrimoines porté par le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) qui comprend le parcours « Métiers de l'Archéologie et Archéomatique » : <https://cesr.univ-tours.fr/centre-detudes-superieures-de-la-renaissance/Masters/Master-metiers-de-larcheologie-et-archeomatique> (page consultée le 25/03/2026).

9. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/archeologie/acteurs-formationen/les-formationen> (page consultée le 25/03/2026).

10. <https://femap-archeo.fr/commissions-et-groupes-de-travail/> (page consultée le 25/03/2026).

11. <https://www.onisep.fr/ressources/univers-metier/metiers/archeologie> (page consultée le 25/03/2026).



Préparation par un topographe sur un smartphone de la mission de vol automatique d'un drone pour la prise de vues aériennes (sur une opération d'archéologie préventive de l'INRAP).

© C. Tufféry

Saisie de données par une technicienne de fouille sur une tablette numérique et une application d'enregistrement de terrain (sur une opération d'archéologie préventive de l'INRAP).



© C. Tuffery

12. <https://www.inp.fr/formation-continue/choisir-sa-formation-continue> (page consultée le 25/03/2026).

13. <https://www.inp.fr/formation-continue/choisir-sa-formation-continue/catalogue> (page consultée le 25/03/2026).

14. Voir dans ce numéro Philippe Martinez, « De l'outil scientifique à la sauvegarde patrimoniale indispensable : perspectives changeantes de la documentation numérique en archéologie », p. 16 ; Valérie Schemmama, « La carte archéologique, une mission à redécouvrir », p. 55. Voir également Alexandre Guyot, Laurence Hubert-Moy, Marc Lennou et Thierry Lorho, « L'IA et la télédétection LiDAR. Un exemple d'application à la prospection archéologique en Bretagne », *Culture et Recherche*, n° 147, « Recherche et intelligence artificielle », automne-hiver 2024, p. 98-101.

15. <https://cnrsformation.cnrs.fr/catalogue/> (page consultée le 25/03/2026).

16. <https://masa.hypotheses.org/> (page consultée le 25/03/2026).

17. <https://masa.hypotheses.org/outils> (page consultée le 25/03/2026).

18. <https://masa.hypotheses.org/formations> (page consultée le 25/03/2026).

19. *Findable, Accessible, Interoperable, Reusable* pour Facile à trouver, Accessible, Interopérable, réutilisable.

compétences numériques, récemment complétées par des formations en intelligence artificielle (IA). L'Institut national du patrimoine (INP)¹² propose des stages sur les pratiques d'archivage numérique très utiles pour les personnels de l'archéologie chargés de la documentation archéologique¹³. Le CNRS soutient des actions nationales de formation (ANF), complétées par des écoles d'été, qui permettent aux stagiaires de découvrir des logiciels et applications (SIG, photogrammétrie, LiDAR¹⁴) utilisables sur les opérations ou dans les laboratoires de recherche dans les domaines du patrimoine¹⁵. Le consortium MASA+ (Mémoire des archéologues et des sites archéologiques)¹⁶, soutenu depuis 2012 par l'IR* Huma-Num, organise des formations sur des logiciels ou applications qu'il a contribué à développer¹⁷, ainsi que des écoles thématiques¹⁸ sur des thèmes variés comme l'interopérabilité, les thésaurus, le cycle de vie des données, les principes FAIR¹⁹, la publication de données dans le *Web sémantique*, etc.

L'explosion du recours à l'IA en archéologie impose de nouvelles compétences numériques propres à ce domaine afin de garder une maîtrise de leurs usages, de pouvoir comprendre les langages de codage des algorithmes, d'être capable d'analyser les résultats produits et de supprimer ou corriger les erreurs manifestes comme les plus insidieuses. L'enjeu est de conserver à ces nouvelles pratiques un haut niveau de qualité scientifique et une capacité à maintenir l'administration de la preuve comme exigence fondamentale pour la production des nouveaux savoirs archéologiques.

Penser les pratiques numériques en archéologie

Les compétences numériques en archéologie ne doivent pas se limiter à l'apprentissage de matériels ni de logiciels, mais inclure une réflexion sur la façon dont l'usage des dispositifs numériques modifie l'archéologie dans ses méthodes, dans les conditions de production de ses savoirs, dans

ses critères de scientificité, dans les possibilités techniques et réglementaires de réutilisation de ses données.

Penser les nouvelles façons de faire de l'archéologie à l'aune des pratiques numériques exige un changement important, non seulement dans les parcours de formation académique, mais aussi dans les apprentissages tout au long de la vie professionnelle des acteurs de l'archéologie. Ainsi, maîtriser les principes du codage des applications numériques utilisées ou encore les règles fondamentales de l'algorithmie deviennent des compétences incontournables. Il en va du respect d'un haut niveau de qualité dans les nouvelles méthodes de la recherche archéologique, mais aussi de la nécessité de continuer à pouvoir répondre aux exigences fondamentales d'administration de la preuve sous ses formes numériques²⁰.

Les pratiques numériques de l'archéologie ne peuvent plus faire l'impasse sur leur impact environnemental et sociétal. Une attention permanente doit être portée aux coûts d'usage de centres de données énergivores et à l'origine de l'émission de chaleur et de gaz à effet de serre²¹. Récemment, le ministère de la Culture a animé un groupe de travail sur ce thème, avec des représentants des divers groupes d'acteurs de l'archéologie préventive. Des préconisations, s'appuyant sur la stratégie numérique du ministère²², ont été

émises et publiées²³. Elles invitent les acteurs de l'archéologie préventive à veiller à des pratiques numériques limitant l'impact environnemental de la production de données des opérations qu'ils conduisent, en optimisant les volumes de données produites et versées aux services régionaux de l'archéologie, ainsi qu'à leurs politiques de stockages et d'archivages de données, en optimisant les volumes de photographies produites et exploitées en photogrammétrie ou encore en bornant le recours à des IA.

À ces pratiques numériques plus sobres doit s'ajouter l'adoption de politiques d'achat d'équipements numériques visant à limiter leur taux de renouvellement, les principaux impacts environnementaux de ces équipements étant liés aux étapes de leur fabrication et à celles de leur recyclage et de leur destruction.

La généralisation des outils numériques a profondément renouvelé les méthodes et les standards scientifiques de l'archéologie. Cette évolution, soutenue par des dispositifs de formation variés, appelle aujourd'hui une maîtrise technique éclairée par une réflexion épistémologique et une attention accrue aux enjeux environnementaux. Le développement d'une culture numérique partagée apparaît ainsi indispensable pour garantir la qualité, la pérennité et la responsabilité des pratiques archéologiques contemporaines. ■

20. Virginie Fromageot-Lanipece. *Les pratiques de la recherche en archéologie à l'heure du numérique : l'évolution de la recherche d'information et de la publication de 1955 à nos jours*, thèse de doctorat en Histoire et archéologie des mondes anciens, Université Paris Nanterre, 2018 : <https://hal.science/tel-03456306/> (page consultée le 25/03/2026).

21. Christophe Tufféry, « Sobriété numérique en archéologie : un retour d'expérience, des réflexions et quelques pistes d'action » [en ligne], *Humanités numériques*, 11 | 2025 : <https://doi.org/10.4000/1498u> (page consultée le 25/03/2026) ; Vanessa Letellier, « Aspects et impacts environnementaux des pratiques archéologiques », *Culture et Recherche*, n° 146, « Urgence écologique : la recherche à l'épreuve », printemps-été 2024, p. 39-41.

22. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/innovation-numerique/la-strategie-numerique-du-ministere-de-la-culture> (page consultée le 25/03/2026).

23. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/archeologie/ressources-documentaires/recommandations-aux-acteurs-de-l-archeologie-preventive/recommandations-pour-une-production-et-une-conservation-raisonnees-des-donnees-numeriques-dans-le-cadre-d-une-operation-d-archeologie-preventive> (page consultée le 25/03/2026).



Saisie de données sur la localisation de gîtes à silex par des chercheurs utilisant des smartphones et une application d'enregistrement de terrain lors de prospections (travaux du réseau thématique SILEX).

Les responsables d'atelier matière, partenaires discrets du doctorat dans les écoles d'art et de design

Dans les écoles d'art et de design, la recherche s'est progressivement structurée au cours des deux dernières décennies, notamment par la mise en place de formations doctorales et de partenariats avec l'université. Mais cette institutionnalisation soulève des questions toujours d'actualité : qui participe réellement au processus de recherche ? Et quelle est spécifiquement la place des responsables d'atelier qui font la singularité de ces établissements ?

CHARLOTTE POUPON

Designer, docteure en esthétique et neurosciences, adjointe au chef du Bureau des enseignements spécialisés et supérieurs, Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche, Sous-direction des enseignements spécialisés, de l'enseignement supérieur et de la recherche de la création artistique

Dans l'enseignement supérieur universitaire, les équipes de recherche reposent sur des statuts clairement identifiés : enseignants-chercheurs, ingénieurs de recherche, techniciens de laboratoire. Dans les écoles relevant du ministère de la Culture, cette structuration est plus diffuse. Le statut d'enseignant-chercheur n'existe pas et les fonctions d'appui à la recherche ne sont pas formalisées. Pourtant, de nombreux acteurs contribuent concrètement à l'activité scientifique. Parmi eux, les responsables d'atelier matière occupent une place singulière. Historiquement associés à la pédagogie du projet et à l'apprentissage des techniques, ils apparaissent aujourd'hui comme des interlocuteurs essentiels dans certaines démarches de recherche, en particulier lorsque celles-ci s'appuient sur l'expérimentation matérielle (par la pratique).

Cet article propose d'examiner ce rôle à partir du cas de l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI – Les Ateliers), établissement engagé dans le développement d'un doctorat consacré à la recherche en design et pleinement inscrit dans les réseaux internationaux de cette communauté, notamment à travers la participation à des colloques et à des revues scientifiques.

Le Centre de recherche en design

Fondée en 1982, l'ENSCI – Les Ateliers occupe une place particulière dans le paysage du design français. L'école s'est construite autour d'une

pédagogie expérimentale, centrée sur le projet, l'exploration des usages et le dialogue avec l'industrie. Depuis 2018, elle est également cofondatrice du Centre de recherche en design (CRD) avec l'École normale supérieure Paris-Saclay (ENS Paris-Saclay). Ce partenariat permet aux doctorants de s'inscrire dans une école doctorale universitaire tout en développant une recherche ancrée dans les pratiques du design.

Le CRD accueille aujourd'hui une douzaine de doctorants et a déjà diplômé plusieurs docteurs depuis sa création. Mais la spécificité de ce doctorat réside moins dans son volume que dans son approche méthodologique. Comme l'explique Armand Behar, codirecteur du CRD avec James Auger, le doctorat en design développé à l'ENSCI ne s'inscrit pas dans la tradition de la recherche-création, historiquement associée aux arts plastiques : « La recherche-création s'est constituée dans le champ des arts plastiques, autour d'une démarche souvent autoréflexive liée à la pratique artistique. En design, nous sommes plutôt dans une discipline de projet. »

À l'ENSCI, le doctorat s'inscrit ainsi dans une logique de recherche-projet, où la production de connaissances s'appuie sur des méthodologies propres au design : prototypage, scénarisation, design fiction ou design spéculatif. Cette approche implique une navigation constante entre conception, expérimentation et analyse. « Il y a un aller-retour entre expérimentation et production

de connaissances, explique Armand Behar. Les doctorants expérimentent, observent leurs expérimentations, puis les replacent dans un contexte de savoir déjà existant en lien avec des enjeux de sociétés : économiques, sociales, écologiques ou politiques. »

L'atelier comme laboratoire implicite

Dans cette dynamique de recherche, l'atelier apparaît comme un espace déterminant, même si son rôle est rarement formalisé dans les discours académiques. « Quand on parle de recherche par la pratique, cela implique de fait la présence de l'atelier », observe Armand Behar. Pour certains doctorants, l'atelier reste un lieu ponctuel de prototypage. Pour d'autres, il devient un véritable terrain d'expérimentation, notamment lorsque la recherche porte directement sur la matérialité. C'est dans ces situations que la relation entre doctorants et responsables d'atelier prend une dimension particulière.

Elle peut d'abord relever d'un apprentissage classique : un doctorant vient acquérir une technique qu'il ne maîtrise pas. Mais elle peut également s'inscrire dans une collaboration plus ouverte, lorsque le doctorant arrive avec un projet déjà défini ou avec un protocole expérimental. Pour Denis Laville, responsable de l'atelier bois de l'ENSCI, la proximité entre recherche et fabrication tient précisément à cette logique d'expérimentation progressive. Au cours de sa carrière, qui l'a conduit à travailler aussi bien en architecture qu'en prototypage industriel, il a observé que la fabrication pouvait constituer une méthode d'investigation. « Dans l'atelier, on fonctionne souvent par itérations, explique-t-il. On ne cherche pas à résoudre tous les paramètres d'un coup. On isole progressivement les variables d'un problème technique : tester un matériau, modifier une articulation, ajuster un procédé de fabrication. »

Denis Laville évoque ainsi le travail d'un étudiant ayant développé un système de mobilier

À l'ENSCI – Les Ateliers, l'atelier devient un lieu d'expérimentation où conception et fabrication participent à la recherche par le projet.



© Christophe Daguet/ENSCI - Les Ateliers

articulé grâce à un textile extrêmement résistant, utilisé comme charnière. La découverte de ce matériau a profondément transformé le projet. « Au départ, ce matériau n'était pas prévu. Quand il l'a identifié, l'ensemble du projet a changé d'échelle. » Ce type de bifurcation, fréquente dans les ateliers, rappelle le fonctionnement de nombreux laboratoires scientifiques : l'expérimentation ne se contente pas de vérifier une hypothèse, elle peut aussi la transformer.

La mémoire des expérimentations

Une autre question apparaît rapidement : celle de la documentation des expérimentations. Dans les laboratoires scientifiques, la tenue de « carnets de laboratoire » constitue une pratique centrale. Dans les ateliers, cette mémoire reste souvent plus fragile, alors qu'elle est tout à fait développée chez les professionnels et chez les chercheurs. Denis Laville évoque une pratique qu'il avait observée dans l'agence de Renzo Piano : chaque expérimentation était photographiée au Polaroid et archivée dans de grands classeurs, parfois des années avant de trouver une application concrète. « Ce qui est bricolé un jour sur une table peut ressortir vingt-cinq ans plus tard », raconte-t-il. Cette accumulation de traces – maquettes, photographies, croquis – constitue une forme de connaissance latente, susceptible d'être réactivée dans d'autres projets. Dans le contexte du doctorat, cette documentation devient essentielle : elle permet de transformer l'expérimentation en savoir partageable et ce sont les responsables d'atelier qui peuvent être à l'origine de cette « hygiène intellectuelle ».

Donner des ailes à la recherche par l'autonomisation des doctorants

Pour que la dynamique d'atelier fonctionne, un élément apparaît également déterminant : l'autonomie du chercheur-designer dans l'atelier. Armand Behar souligne que la progression vers cette autonomie constitue l'un des rôles implicites des responsables d'atelier. « À un moment donné, le doctorant doit être capable d'expérimenter seul. Quand il atteint ce niveau, on peut lui laisser les clés de l'atelier, dans le total respect des gestes et des lieux. » Cette autonomie repose sur deux dimensions complémentaires : la maîtrise des outils et la compréhension des processus de fabrication.

Denis Laville insiste également sur l'importance de ces compétences techniques pour accéder à une véritable exploration : « Pour aller dans un territoire où il n'y a pas beaucoup d'expérience, il faut s'appuyer sur un métier de la fabrication. Dans certains cas, les étudiants acquièrent ces compétences en amont. Dans d'autres, ils les développent au cours du projet lui-même, par une pratique intensive et autodidacte. »

L'atelier devient alors un espace d'apprentissage accéléré, où la technique n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'élargir le champ de la recherche. Le rôle des responsables d'atelier n'est donc ici pas

seulement technique, mais également pédagogique et intellectuel. Ils transmettent des méthodes, des références, des manières d'aborder un problème. Ils aident parfois à structurer une expérimentation ou à identifier des pistes inattendues.

Denis Laville décrit cette position comme celle d'un accompagnateur : « Il faut parfois aider l'étudiant à poser les premières étapes, puis le laisser aller plus loin que ce que l'on avait soi-même imaginé. » Lorsque cette dynamique fonctionne, l'étudiant ne se contente pas de suivre les conseils reçus : il les prolonge, les transforme et produit une connaissance nouvelle. C'est dans ce moment de dépassement que la pratique de l'atelier rejoint pleinement la recherche.

Au-delà de l'opposition entre théorie et pratique

La reconnaissance du rôle des responsables d'atelier dans les processus de recherche invite enfin à dépasser l'opposition stérile encore trop souvent explicite entre théoriciens et praticiens, pour assumer que la recherche en design ne se construit pas uniquement dans les textes ni uniquement dans les ateliers. Elle émerge dans l'articulation entre ces deux dimensions. Les responsables d'atelier, par leur expérience technique et leur capacité à accompagner les expérimentations, participent ainsi à la construction d'un écosystème de recherche où la manipulation de la matière devient un mode de pensée.

Loin d'être de simples supports pédagogiques, les ateliers et leurs responsables apparaissent alors comme des lieux où se fabrique – au sens propre comme au sens figuré – une partie du savoir du design. ■

« Loin d'être de simples supports pédagogiques, les ateliers et leurs responsables apparaissent alors comme des lieux où se fabrique – au sens propre comme au sens figuré – une partie du savoir du design. »

Un grand merci à Armand Béhar, Denis Laville, Samuel Pujol et Christophe Daguet pour leur bon accueil et leur réactivité.

La recherche dans les pôles de la création artistique en environnement numérique : des objets-frontière à la R & D créative



Planche de la bande dessinée/restitution de la performance *Le chant des sirènes*, de Justine Emard en collaboration avec Vincent Courboulay.
Courtesy PieR Gajewski

Une reformulation du soutien de l'État à la création numérique

À la suite de la disparition du Dispositif pour la création artistique multimédia et numérique (DICRéAM)¹, la Direction générale de la création artistique (DGCA) a mis en place une nouvelle politique de structuration du champ de la création artistique en environnement numérique. Sans reprendre ici l'histoire détaillée de ce processus institutionnel fondée sur une concertation avec les parties prenantes², il importe néanmoins de souligner que les enjeux étaient de repartir des écosystèmes d'innovation existants dans les territoires autour de ces formes contemporaines de la création pour les valoriser, les consolider et leur donner des cadres institutionnels souples et adaptés.

Conçue et pilotée par la DGCA avec la complicité de Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) pilotes, cette ambition s'est traduite par la désignation de cinq pôles régionaux de la création artistique en environnement numérique (pôles CAEN)³.

Les pôles CAEN constituent un volet du plan de la DGCA « Mieux produire, mieux diffuser », dont l'objectif est d'ancrer des réseaux de coopération autour de la production et de la diffusion et de favoriser un financement commun de cette forme de structuration par l'État et les collectivités territoriales. Ils participent à la consolidation de plateformes de production et de diffusion comme « Chroniques » ou à la mise en place de nouvelles plateformes à l'instar d'« Ambivalences » – le

FRANCK BAUCHARD

Inspecteur, coordinateur des politiques numériques, Direction générale de la création artistique, Délégation à la diffusion pluridisciplinaire et aux programmes transversaux, ministère de la Culture

1. Fonds placé auprès du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), le Dispositif de soutien à la création artistique multimédia et numérique a fonctionné de 2001 à 2022.

2. Pour une présentation détaillée : <https://hacnumedia.org/les-poles-regionaux-une-etape-majeure-dans-la-structuration-des-ecosystemes-numeriques/> (page consultée le 1/03/2026).

3. Les chefs de file de ces pôles sont Chroniques à Aix-Marseille pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Pôle Pixel à Villeurbanne pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, Stéréolux à Nantes pour la région Pays de la Loire, le festival Maintenant à Rennes pour la Bretagne et enfin le festival Interstices pour la Normandie, ces trois dernières régions s'associant pour créer une dynamique commune sur le Grand Ouest.

programme interrégional de production du Grand Ouest – ou du « Vivier », un programme de résidence d'écriture et de préproduction qui associe artistes du spectacle vivant et ingénieurs créatifs.

Cette politique correspond à une reformulation de la logique même du soutien de l'État à la création artistique en environnement numérique⁴. À une logique d'intervention sur des projets artistiques ou d'événements ciblés comme des festivals ou des biennales, succède désormais une politique publique fondée sur une logique de structuration faisant se croiser sur les territoires création, diffusion, médiation et la recherche... C'est dans ce contexte nouveau que doit être appréhendée désormais la recherche dans les pôles CAEN.

Des espaces créatifs et discursifs spécifiques produisant des objets-frontière

La recherche interdisciplinaire est consubstantielle à la création numérique et ce depuis son origine. À l'art par l'ordinateur des années 1950 avait correspondu d'emblée un espace créatif et discursif nouveau à l'intersection de l'art, des sciences et des technologies. L'émergence successive de ces formes de création avec des technologies est indissociable d'environnements intellectuels marqués au fil du temps par la théorie de l'information, la cybernétique, l'intelligence artificielle (IA), les théories des systèmes et de la complexité...

Les données autour de l'anthropocène, l'écologie, la théorie des médias ou les humanités numériques sont au cœur des pratiques actuelles sans oblitérer les enjeux scientifiques antérieurs. Hier comme aujourd'hui, c'est tout un ensemble de discours qui interagissent avec ces pratiques artistiques depuis la production jusqu'à leur réception. Un historien des arts et des médias observe ainsi que la création numérique est « l'art de notre temps », car il « thématise des défis complexes⁵ » qui impactent notre vie et celle de la société. La

rupture technologique majeure que constitue aujourd'hui l'IA générative montre, s'il en était besoin, l'enjeu d'animer des écosystèmes prenant en charge des défis contemporains à travers toute leur complexité.

La création numérique se prête à la construction d'objets-frontière où convergent sur des prototypes artistiques des communautés de pratiques distinctes⁶ : celle des artistes et des scientifiques, des ingénieurs créatifs et des entrepreneurs. Les pôles sont des espaces méthodologiques singuliers de la création, des infrastructures relationnelles faisant appel à une large typologie d'acteurs dont les contours se remanient en fonction des ressources mobilisées de manière singulière autour de chaque projet artistique. La recherche transversale et collaborative est certainement un marqueur distinctif dans le champ de la création contemporaine de l'identité et de la manière de faire des pôles.

Celle-ci peut prendre des formes académiques : organisation de journées d'étude, de colloques ou de publications. « Chroniques » organise cette année une journée d'étude « Méditerranée connectée : l'art contemporain à l'ère des réseaux et des techniques numériques » (mai 2026) qui devrait être prolongée en 2027 par un colloque international.

Le pôle normand a construit son écosystème et son identité autour d'un partenariat avec l'École supérieure d'arts et médias de Caen-Cherbourg (ESAM Caen-Cherbourg) qui structure depuis dix ans ses activités de recherche avec un axe numérique fort. Créé en 2019, le très actif Laboratoire Modulaire se définit pour son directeur, David Dronet, comme « un lieu d'expérimentation artistique et théorique sur les pratiques artistiques en environnement numérique ». Il a organisé de nombreux colloques et journées d'étude mettant en synergie pratique artistique et théorie. Pour Arnaud Stines, directeur de l'ESAM

4. Pour la genèse de cette appellation se reporter à : <https://hacnumedia.org/de-la-creation-artistique-en-environnement-numerique/> (page consultée le 1/03/2026).

5. Oliver Grau, « Media arts challenge for our societies: New structures for the 21st centuries humanities », *The Multiple Artwork*, 2010.

6. Nous faisons bien sûr allusion au concept d'objet-frontière introduit par Suzanne Leigh Star qui désigne un artefact, matériel ou conceptuel, à la fois assez flexible pour s'adapter aux pratiques de différentes communautés et assez solide pour être le vecteur d'une identité partagée.



Résidence de Sophie Keraudren-Hartenberger au CEISAM, laboratoire de chimie de Nantes Université avec le chercheur en chimie des matériaux, Yann Pellegrin. Courtesy Sophie Keraudren-Hartenberger



Hydroscope, Alexis Choplain, 2025, festival Interstice.

© Jeanne Dubois-Pacquet

Caen-Cherbourg, l'intégration des enjeux numériques est liée à la vocation d'une école d'art qui est « d'interroger et de maîtriser l'acte de créer ».

Réflexion sur le processus de création et développement des compétences des étudiants vont de pair. L'école ouvrira à la rentrée 2026 un master de création artistique en environnement numérique et vise la création prochaine d'une chaire sur l'IA. « La recherche, c'est la pierre angulaire », observe Luc Brou, le directeur du festival Interstices dont la dernière édition présentait un ensemble d'œuvres témoignant de processus avancés de création à l'intersection des arts et des sciences. Elle permet de mettre à disposition du temps long pour les artistes, de faire circuler et de combiner des modes de connaissance, de produire des projets artistiques complexes et de déployer sur le long terme une vision informée des enjeux contemporains.

À Nantes, Stéréolux a réintégré cette activité dans un département qui entend favoriser un continuum de la recherche à la diffusion. Des binômes d'artistes et de chercheurs se mettent en place dans la durée. Une collaboration au long cours entre Justine Emard⁷ et le chercheur en informatique Vincent Courboulay s'achèvera au bout de quatre ans par un projet qui sera présenté au Lieu unique. Certains projets se déploient également en dehors de toute visée de production. C'est le cas de la collaboration de l'artiste NSDOS avec un chercheur informatique, Damien Eveillard, autour de la création d'un avatar métabolique à la croisée de la biologie et de l'IA. Avec l'Institute for Future Technologies, Stéréolux crée un dispositif de résidence autour des enjeux d'écoresponsabilité. Le lancement d'une offre de thèse avec une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) sur

les enjeux d'écoresponsabilité dans le numérique témoigne également de l'implication de ce pôle dans les enjeux de recherche.

Une démarche qui rejoint celle du Pôle Pixel qui a recruté en 2025, pour trois ans, Inès Selman, pour mener une thèse CIFRE sur les *low-tech*⁸. À la croisée des enjeux d'écoresponsabilité, de souveraineté et de lien social, les *low-tech* relèvent pour la doctorante d'« une préoccupation majeure des professionnels » tout en constatant « une dissonance cognitive entre les pratiques professionnelles et les idéaux revendiqués en raison du manque de financement et de temps pour expérimenter des pratiques alternatives ».

Dans cette perspective, « le développement des profils en R&D sachant expérimenter avec des outils et inscrire leur expérimentation et leur recherche dans un temps long et un horizon prospectif est une nécessité ». Une approche centrée sur l'expérimentation qui croise les préoccupations du programme et équipements prioritaires de recherche (PEPR) ICCARE⁹, programme de recherche de France 2030 sur les industries culturelles et créatives (ICC), avec lequel Ines Selman a proposé une journée d'accélération au titre programmatique « Repenser les usages technologiques dans le champ de la création à l'aune des crises écologiques, sociales et mentales¹⁰ ».

L'affirmation d'une R & D créative

Au moment où se mettent en place les pôles territoriaux de la création artistique en environnement numérique, on ne peut être qu'attentif à l'émergence de notion de R & D créative. Théorisée outre-Manche, cette notion correspond à une stratégie conceptuelle visant à mieux identifier les apports de l'expérimentation artistique à la dynamique de la R & D¹¹. Cette appellation

7. Voir Justine Emard, « *Hyperphantasia*. Des origines de l'image », *Culture et Recherche*, n° 147, « Recherche et intelligence artificielle », automne-hiver 2024, p. 25-28.

8. *Low-tech* désigne une catégorie de techniques durables, simples, appropriables, résilientes, produisant des objets facilement réparables et adaptables. Ce concept est souvent associé aux concepts de sobriété énergétique, sobriété matérielle et parfois de sobriété économique.

9. Voir Françoise Thibault, Sylvia Girel et Pascal Liévaux, « Dynamiques des programmes incitatifs pour la recherche Culture », *Culture et Recherche*, n° 148, « Recherche Culture et politiques publiques - 40 ans », printemps-été 2025, p. 78-88.

10. Cette journée s'est tenue au Pôle Pixel à Villeurbanne les 9 et 10 mars 2026 : <https://polepixel.fr/evnement/journee-dacceleration-creation-en-environnement-numerique-et-demarches-low-tech/> (page consultée le 20/03/2026).

11. On peut se reporter à *Future Art Ecosystem 5: Art x Creative R&D*, publié par Serpentine Galleries. Dans le contexte de l'*Industrial Strategy and Sector Plan for the Creative Industries*, il approche les technologies non pas comme de simples avancées techniques, mais comme des changements de paradigme dans la manière dont on fait société, vecteur de sens et de valeur, et qui appelle ainsi une contribution spécifique des arts pour créer des perspectives multiples autour de l'innovation à partir de ses pratiques d'expérimentation : <https://reader.futureartecosystems.org/briefing/fae5> (consulté le 1/03/2026).

revendiquée par le secteur de la création en Grande-Bretagne permet non seulement de valoriser les méthodes innovantes de l'art et du design, mais aussi d'identifier la contribution des arts pour alimenter les débats sur les relations entre arts, technologies et société. Il s'agit d'une R & D évaluée à l'aune de la création de valeur culturelle et sociale, apte à faire surgir d'autres voies ou des imaginaires nouveaux par rapport aux stratégies technologiques dominantes ou encore à explorer

leurs faces cachées. Par les formes organisationnelles qu'elles sont capables de mettre en place, les structures artistiques peuvent s'affirmer comme des hubs à la croisée de la création, de la participation des publics, de la production des savoirs et des infrastructures techniques où le numérique et l'IA peuvent être abordés de manière réflexive et critique. Une ambition qu'incarnent désormais les pôles régionaux de la création artistique en environnement numérique. ■



Infinite pendulums, Virgile Abela,
2025, festival Interstice.

© Jeanne Dubois-Parquet

Le Centre national des arts du cirque (CNAC) au service de la recherche en cirque

Créé en 1985 à l'initiative du ministère de la Culture, le Centre national des arts du cirque (CNAC) est un établissement de formation initiale et continue, et également un lieu de ressources et de recherche dédié aux arts du cirque. Le CNAC développe chaque année un programme structuré de soutien à la recherche, destiné à accompagner chercheurs académiques et artistes-chercheurs dans la conduite de leurs projets.



PEGGY DONCK

Directrice générale, Centre national des arts du cirque (CNAC)

Marion Collé en résidence de recherche au CNAC, octobre 2025.

Un centre de ressources et de recherche de référence

Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France, le centre de ressources et de recherche du CNAC est une médiathèque de référence sur les arts du cirque, ouverte aussi bien aux spécialistes qu'au grand public : étudiants, artistes, enseignants et chercheurs.

Son fonds cirque rassemble plus de 30 000 documents – ouvrages, vidéos, affiches, programmes, photographies et archives – et comprend des ensembles patrimoniaux remarquables. En mars 2021, le CNAC a obtenu le label CollEx¹ pour son fonds unique « Cirque et illusion » qui réunit plus de 900 ouvrages de référence.

Les captations vidéo produites par le CNAC forment par ailleurs un patrimoine exceptionnel, retraçant la diversité et l'évolution de la création circassienne depuis sa création. Afin de remplir pleinement sa mission, le CNAC mobilise chaque année des crédits dédiés à l'enrichissement de ses collections, tant imprimées qu'audiovisuelles, dans le champ des arts du cirque et plus largement des arts de la scène.

L'accueil en résidence au centre de ressources

Depuis 2024, le CNAC renforce son engagement en faveur de la recherche en lançant chaque année un appel à projets pour l'accueil de chercheurs et d'artistes-chercheurs en résidence au sein du centre de ressources. Environ dix projets sont sélectionnés annuellement pour des résidences d'une à quatre semaines, selon les besoins identifiés.

Les résidents sont logés et pris en charge (transport et repas), afin de leur offrir des conditions de travail optimales et un temps pleinement consacré à la recherche. Des conventions de partenariat avec des universités viennent soutenir ce

dispositif, en particulier pour l'accueil de doctorants. Ceux-ci trouvent au CNAC un ensemble unique de ressources documentaires et archivistiques réunies en un même lieu, ainsi qu'un accompagnement méthodologique adapté à l'état d'avancement de leurs travaux : recherches documentaires, structuration du propos, rédaction².

Les chercheurs universitaires, qu'ils soient émérites ou doctorants, évoluent dans le centre de ressources de manière autonome. Habités aux catalogues, aux corpus de référence et aux méthodologies de recherche, ils savent précisément ce qu'ils cherchent.

Les documentalistes Martine Clair et Audrey Laloy interviennent principalement pour orienter les chercheurs et leur donner accès à des archives inventoriées mais non cataloguées, conservées dans les réserves de l'institution et parfois partiellement identifiées. Ces fonds recèlent souvent des pièces rares, susceptibles d'éclairer ou de compléter un travail de recherche en cours.

Pour les artistes-chercheurs, l'accueil débute fréquemment par un accompagnement méthodologique assuré par Valérie De Wispelaere : introduction à la recherche académique, initiation aux normes bibliographiques, orientation dans la littérature scientifique de référence. Ce tutorat, souvent « improvisé », accompagne une première expérience de la recherche « à la table », là où la démarche de recherche s'ancre habituellement dans le corps et le plateau.

Chercheurs et artistes-chercheurs bénéficient ainsi d'un espace-temps entièrement dédié à leur travail, de l'accès à des ressources rares et d'un accompagnement attentif assuré par une équipe expérimentée. Véritable « regard extérieur » sur la recherche en train de se faire, l'équipe sait créer des liens entre les questionnements des résidents et les fonds qu'elle conserve : livres, images, archives sonores et audiovisuelles. Cet accompagnement,

1. Les collections d'excellence (abrégées CollEx) constituent un label décerné à des corpus et à des fonds documentaires conservés par des bibliothèques publiques, principalement en France. Cette labellisation récompense le caractère original, exceptionnel ou spécifique de collections imprimées ou numériques afin de les mettre en valeur et d'accroître leur visibilité auprès des chercheurs. Son attribution se fait dans le cadre du réseau national CollEx-Persée, dispositif du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

2. Le centre de ressources et de recherche du CNAC est animé par une équipe constituée par deux documentalistes, Martine Clair et Audrey Laloy, et une directrice de la recherche, Valérie De Wispelaere.



Anna Vigeland en résidence de recherche au CNAC, novembre 2025.



© CNAC

ajusté à chaque profil, repose sur une même logique de partage et de transmission au service de la recherche en cirque. Dans cette dynamique de réciprocité, le travail des uns nourrit celui des autres, participant pleinement à la fabrication des résultats de la recherche.

Journées d'étude et rassemblements de chercheurs en cirque

Le CNAC organise régulièrement des colloques³ et des journées d'étude consacrés à l'histoire, aux pratiques et à la création circassienne, en partenariat avec différentes associations de chercheurs en cirque⁴. Ces événements, tout comme l'assemblée annuelle des chercheurs en cirque, renforcent le rôle fédérateur du CNAC, reconnu comme un lieu central par la communauté des chercheurs et des artistes-chercheurs.

Ouverts à un large public, notamment aux étudiants du CNAC, ces temps de rencontre favorisent les échanges entre recherche et création, les croisements entre théorie et pratique, et participent pleinement à la mission pédagogique du CNAC.

Circodata : un espace éditorial pour la recherche en cirque

Un espace éditorial dédié à la recherche en cirque est accessible sur la plateforme Circodata⁵. Les projets menés en résidence y sont présentés à travers des pages enrichies au fil de leur avancement. Alimentée par l'équipe du pôle ressources, recherche et médiation, la plateforme relaie également les actualités de la recherche en cirque – séminaires, journées d'étude, colloques – et propose des pages de présentation aux différentes associations de chercheurs.

Les articles publiés dans la revue *Circus : Arts, Life and Sciences* (CALs), revue internationale de

recherche dédiée aux arts du cirque, codirigée et cofinancée avec l'École nationale de cirque de Montréal, sont systématiquement intégrés à la base documentaire. La diffusion des travaux de recherche peut également être accompagnée par un programme de publication et d'aide à la publication, défini et renouvelé chaque année.

Le PEPR ICCARE – Industries culturelles et créatives

Dans le cadre du programme et équipements prioritaires de recherche (PEPR) ICCARE, qui vise à structurer et soutenir la recherche au service des transformations des secteurs culturels et créatifs, Peggy Donck, directrice générale du CNAC, intervient comme facilitatrice au sein du réseau « Spectacle vivant », et plus particulièrement pour le cirque, la marionnette et les arts de la rue. À ce titre, elle contribue au déploiement du programme en participant à l'organisation de rencontres et de journées d'accélération⁶, ainsi qu'aux sessions d'évaluation des projets en tant que membre du comité de programmation. Elle accompagne également la mise en relation entre communautés scientifiques et professionnelles, afin de favoriser l'émergence de projets de recherche ancrés dans les réalités de la création artistique dans ces secteurs.

Par son programme d'accueil en résidence au centre de ressources, par l'organisation de rencontres professionnelles et scientifiques, et par son soutien actif à la diffusion des travaux de recherche, le Centre national des arts du cirque affirme son rôle structurant et son engagement durable au sein de l'écosystème de la recherche en cirque. ■

Assemblée des chercheurs en cirque au CNAC, 12 décembre 2025.

3. Du 13 au 15 novembre 2026, le CNAC organisera un colloque sur la Magie nouvelle.

4. Le Collectif de chercheurs sur le cirque (CCCirque), la Société d'histoire et anthropologie des arts du cirque (SHA2Cirque), Faire Corps (collectif de jeunes chercheurs en cirque).

5. Portail de la bibliothèque du CNAC : <https://circodata.cnac.fr/> (page consultée le 20/03/2026) ; la directrice de la publication et responsable de la rédaction de la plateforme Circodata est la directrice du pôle ressources, recherche et médiation.

6. Par exemple, la rencontre « Pourquoi investir l'espace public aujourd'hui », qui s'est déroulée le vendredi 6 juin 2025, à Châlons-en-Champagne, pendant le festival Furies.





S'encapaciter et médier

Vue de la sculpture « Empowerment »
(« Encapacitation ») au-dessus de la
rivière Witham à Lincoln (Angleterre),
en direction de Lincoln City Square,
28 mai 2022.

© Michael Rowe
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:The_Empowerment_sculpture_in_Lincoln_City_Square.jpg (CC BY-SA 4.0).

Médiation et intermédiation au service de la participation à la recherche

Les dispositifs de vulgarisation et de publicisation des sciences s'inscrivent depuis leurs origines aux côtés de la recherche. Dès le siècle des Lumières, la production du savoir s'accompagne d'une ambition démocratique de diffusion et d'appropriation des sciences dont l'un des héritages – outre l'Encyclopédie – sera l'ouverture d'institutions culturelles et scientifiques emblématiques telles que le Muséum national d'histoire naturelle ou le Conservatoire national des arts et métiers.

FRANÇOIS MILLET

Directeur de la programmation culturelle et scientifique, Le Dôme, Caen

STÉPHANIE BOST

Coordinatrice de l'association Pour une alliance sciences-sociétés (ALLISS)

Le XIX^e siècle continue quant à lui d'être considéré comme un âge d'or de ce que l'on appelle encore de nos jours la vulgarisation scientifique. L'apparition de nombreux ouvrages, publications et journaux à caractère scientifique construisent un style littéraire et accompagnent même la naissance d'un genre littéraire avec les premiers récits de science-fiction.

Les formes contemporaines de ce que l'on nomme aujourd'hui la Culture scientifique et technique (CST) sont les héritières de ce processus. Elles se déploient depuis le XX^e siècle et le début du XXI^e avec la création de centres de culture scientifique et technique et de musées de sciences dans toutes les régions de France, dont les modèles de médiation s'inspirent tout autant du Palais de la découverte que de la Cité des sciences et de l'industrie. Ces acteurs de la médiation culturelle scientifique accompagnent la recherche en favorisant l'appropriation de ses enjeux et de ses controverses par le plus grand nombre, tout en soutenant la promotion et le renouvellement des filières scientifiques dans un esprit de diversité et d'égalité des chances. La majorité d'entre eux, qu'il s'agisse d'espaces culturels privés ou publics, d'associations, d'universités ou d'instituts de recherche, se retrouve aujourd'hui au sein de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (Amcsti).



Chercheurs, médiateurs et publics sur un stand lors de la « Fête de la science », 2026.

En interaction et en inspiration constante avec cette institutionnalisation, un autre volet de la CST s'inscrit dans le prolongement des mouvements de l'éducation populaire. Ce courant vise à dépasser la simple transmission des connaissances scientifiques pour instituer une relation réciproque entre la recherche et la société. L'acte de médiation culturelle scientifique y est conçu comme la construction de temps, de lieux et de situations favorisant non seulement l'appropriation des savoirs à des fins d'émancipation individuelle et collective, mais aussi la participation citoyenne à leur orientation et à leur production. Ce faisant, il reconfigure en profondeur le rapport entre science et société, substituant à la posture du spectateur celle de l'acteur.

Cette conception participative de la médiation scientifique s'est progressivement renforcée dans les discours officiels au cours des vingt dernières années. Les démarches de *Living Labs*¹, de *Fab Labs*², de Boutiques des sciences ou encore de sciences citoyennes, encore qualifiées de pratiques émergentes il y a une dizaine d'années, sont aujourd'hui reconnues comme un volet à part entière du paysage de la médiation en CST. Cette évolution se manifeste aussi bien dans la publication d'ouvrages récents³ que dans l'organisation de parcours dédiés lors de congrès nationaux (comme celui de l'Amcsti) ou de manifestations grand public telles que le TURFU Festival.

Cette reconnaissance s'est également étendue et renforcée dans le champ de la recherche. Tout d'abord avec le rapport Houllier⁴ de 2016, qui a proposé une première synthèse de ce que l'on regroupe désormais sous l'appellation de Sciences et recherches participatives (SRP). Elle s'est poursuivie avec la politique et les vagues successives de labellisation « Sciences avec et pour la société » (SAPS) lancées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à partir de 2021. Associés à cette politique, les réguliers

appels à projets SAPS de l'Agence nationale de la recherche (ANR) renforcent la participation de la société civile dans la production de connaissances scientifiques et consolident les démarches de SRP au sein des institutions.

Cette reconnaissance s'accompagne également de nouvelles terminologies. La dénomination de la fonction de tiers-veillance semble ainsi s'imposer comme un maillon essentiel du bon déroulement des programmes de SRP. C'est également le cas pour le terme d'intermédiation, qui se substitue progressivement à celui de médiation, traduisant ainsi le souhait de se démarquer de pratiques encore trop souvent assimilées aux activités pédagogiques, de vulgarisation ou de transmission verticale des savoirs.

On voit ainsi que, des activités de vulgarisation aux démarches de sciences et de recherches participatives, c'est tout un *continuum* de participation et de collaboration qui se déploie, rendu possible par les acteurs de la médiation et de l'intermédiation. Depuis les spectateurs qui modifient les représentations et les conceptions des scientifiques qui vont s'adresser à eux (on parle alors de catalyse profane), jusqu'aux dispositifs de cogouvernance de la recherche avec des citoyennes et des citoyens, un large spectre de postures et de situations s'active. Cette diversité n'existe que grâce à la présence de personnes et de lieux dédiés, dont la fonction et la légitimité sont de plus en plus reconnues. C'est notamment le cas du Dôme à Caen, qui fait figure de proue dans cette ouverture de la culture scientifique vers la participation à la recherche.

Ouvert en 2015 par l'association Relais d'activités de sciences, Le Dôme est un espace culturel scientifique organisé en tiers-lieu. En plus de sa quinzaine de salariés, il dispose d'une résidence de projets réunissant des équipes de recherche, des chambres consulaires, des entreprises, des associations

1. Le *Living Lab*, ou laboratoire vivant, est une méthode où citoyens, habitants, usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et d'innovation. Cette expression anglaise désigne, y compris dans la littérature et la pratique francophone, la notion de laboratoires vivants.

2. Un *Fab Lab* ou *Fablab* (contraction de l'anglais *Fabrication Laboratory*) est un « laboratoire de fabrication », un tiers-lieu. Lancés par Neil Gershenfeld, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), les *Fab Labs* sont des lieux ouverts à tous et destinés à l'apprentissage et l'expérimentation. En mettant, notamment, à disposition des machines de fabrication numérique, ils permettent à leurs utilisateurs de s'approprier des outils et des technologies, de développer leurs projets, de partager des compétences, de faire ensemble, de coconcevoir, d'établir des échanges larges et la mise en place d'un savoir partagé et ouvert.

3. C'est le cas de l'ouvrage : Laure Turcati et Alexandra Villarroel Parada (dir.), *Faire science ensemble. Retours d'expériences de sciences & recherches participatives*, t. 52, Muséum national d'histoire naturelle, Sorbonne Université Presses, 2025.

4. François Houllier et Jean-Baptiste Merilh-Goudard, *Les sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques et recommandations*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2016 : <https://hal.inrae.fr/hal-02801940> (page consultée le 20/03/2026).

Le Dôme, situé aux portes de la presqu'île de Caen.



d'éducation populaire et d'insertion professionnelle, des artistes... Il dispose également d'un atelier de type *Fab Lab* ouvert au public. Il déploie une médiation culturelle dérivée de ses premières expériences en matière de *Living Lab*, permettant la participation des publics à des projets de SRP.

À première vue, Le Dôme peut apparaître comme une structure singulière. En réalité, il incarne une convergence d'aspirations largement partagées dans le mouvement des tiers-lieux : une attention aux enjeux de transition (écologique, sociale, démocratique) et une approche de la production et du « faire », pensés comme leviers d'émancipation. Cette orientation ne rompt pas avec les savoir-faire traditionnels de la médiation culturelle et scientifique. Elle propose davantage de les faire évoluer, renoue avec le courant de l'agir culturel et fait le pont avec celui des droits culturels.

Cette expérience singulière du Dôme a fait l'objet d'une thèse⁵ qui explore ce croisement entre la médiation scientifique issue de l'éducation, l'intermédiation des sciences et des recherches participatives et l'organisation en tiers-lieu pour définir le concept d'innovation populaire.

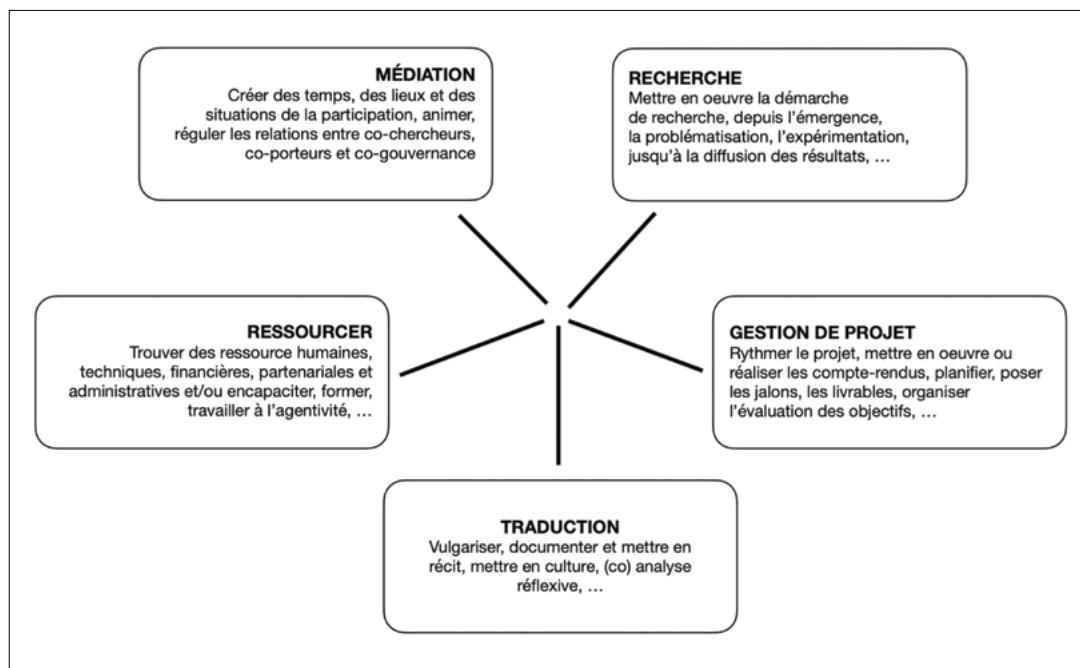
Les compétences nécessaires à la mise en œuvre et à l'accompagnement de ces démarches d'innovations populaires y sont notamment évoquées et s'appuient sur plusieurs recherches et projets autour de la formation. Le premier est la création, avec l'Université de Caen Normandie, d'un master « Médiation science et société - recherche et innovation participatives », visant à former des professionnels capables d'agir à l'interface entre médiation culturelle et recherche. Le second est le programme ANR « ÉQUIPer les Acteurs - pour plus d'impacts dans les Transitions » (Equipact)⁶

- initié par l'association Pour une alliance sciences-sociétés (ALLISS) et dont l'une des composantes était consacrée aux caractéristiques et compétences de formations aux SRP en France.

Ce volet formation – piloté par le Réseau des Centres de recherche, d'étude, de formation à l'animation et au développement (Crefad), la Maison des sciences et des humanités (MSH) SUD de Montpellier et Le Dôme – a recensé et analysé plus de soixante formations et a réalisé une douzaine d'entretiens afin de définir de nouvelles offres pertinentes et d'identifier les métiers pour lesquels les parcours de formation pourraient être ajustés.

Cinq grands champs de compétences et de fonctions interdépendantes d'un projet de SRP ont ainsi été formalisés : celles liées aux méthodes de recherche et au déploiement d'une démarche scientifique ; celles relevant des techniques de gestion de projets ; celles associées à la médiation et à l'intermédiation, qui créent et régulent les coopérations entre des parties prenantes et s'assurent de la prise en compte des enjeux épistémiques propres aux SRP ; celles relevant de la traduction et de la mise en récit ; enfin, les compétences et les postures de ressource qui permettent d'identifier et de mobiliser les moyens humains, techniques et financiers nécessaires⁷.

Enrichie de ces compétences et de ces approches, la médiation culturelle et scientifique élargit le spectre des services et des valeurs qu'elle apporte à la recherche scientifique. Ce faisant, elle renforce également la fonction démocratique de la recherche en favorisant des processus plus inclusifs, transparents et coconstruits. ■



Champs de compétences pour l'accompagnement de programmes de recherche et sciences participatives, d'après Catherine Duray, Estelle Fourat, Xavier Lucien, François Millet, *Rapport Final ANR Equipact 23-SSRP-0017, la composante formation du projet Equipact. Former aux SRP, une nécessité*, Equipact. 2025, 13 p. (hal05306332).



© Stéphanie Bost/ALLISS

Tablées acteurs/chercheurs dans des espaces ouverts, assemblée générale ALLISS, 2025.

RECONNAÎTRE LES ESPACES DE COPRODUCTION DES CONNAISSANCES : UN OUTIL POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE DE TERRITOIRES APPRENANTS ?

Comme évoqué plus haut, le renouveau des Boutiques des sciences⁸, l'émergence des *Living Labs* au service des innovations territoriales⁹ et la mise en place d'une politique publique dédiée aux tiers-lieux de recherche¹⁰ permettent de mettre en avant d'autres manières de penser le rapport à la production de connaissances. Ces productions peinent cependant à être reconnues au même titre que celles produites dans les centres de savoirs universitaires, alors même que la hiérarchisation des universités n'a de cesse depuis les années

2000, balançant entre classements internationaux et théories du *New Public Management*.

Chacun de ces dispositifs de coproduction ouvre le champ à des débats épistémologiques spécifiques qu'il convient à chaque réseau de résoudre. Cependant, cette démarche incrémentale concourt à ouvrir les « lieux de savoir¹¹ », laissant entrevoir la possibilité de faire vivre des espaces dédiés aux savoirs d'usage, construits et territoriaux. Symbole de ce travail de rapprochement entre monde académique et tiers-secteur de la recherche,

entre savoirs et expertise d'usage, l'association Pour une alliance sciences-sociétés (ALLISS¹²) anime une dizaine de groupes de travail dédiés à faire vivre ces intermédiaires. En proposant un groupe dédié aux « espaces intermédiaires », nous facilitons les croisements entre ces espaces parfois juxtaposés sur les mêmes objets, voire les mêmes micro-territoires. Ces dynamiques interdisciplinaires contribuent à faire dialoguer recherches et sociétés et ce, dans une démarche complémentaire à celle menée par l'Amcsti. ■

8. Glen Millot, « Boutiques des sciences. La recherche à la rencontre de la demande sociale », *Revue Projet*, 2019/6 n° 373, p. 94 : <https://doi.org/10.3917/pro.373.0097> (page consultée le 20/03/2026).

9. Arnaud Scaillerez, Steve Joncoux et David Guimont, « Les *Living Labs* : une approche facilitant les innovations sociales, le développement des territoires et des communautés », *Revue Interventions économiques*, n°68, 29 novembre 2022 : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.19682> (page consultée le 20/03/2026).

10. Lucile Ottolini et Évelyne Lhoste, « Tiers-lieux dans la recherche : une analyse généalogique et scientométrique », *Cahiers de recherche de l'observatoire de France Tiers-lieux*, n°1, 2025, p. 351-370.

11. Christian Jacob (dir.), *Lieux de savoir 1. Espaces et communautés*, Albin Michel, 2007 ; *Lieux de savoir 2. Les Mains de l'intellect*, Albin Michel, 2011.

12. <https://www.alliss.org/> (page consultée le 20/03/2026).

Le GeoDock¹ : d'une bibliothèque de recherche à un lieu de médiation scientifique

Dès son ouverture au public en janvier 2024, le GeoDock s'est affirmé comme un lieu dédié à l'exposition de la recherche et à l'expérimentation de nouvelles formes de médiation scientifique. Pensé pour faire connaître les données, les méthodes et les résultats de la science, il articule espace documentaire, dispositifs d'exposition et outils numériques au service de publics variés. Financé par la région Nouvelle-Aquitaine et le CNRS, il est l'aboutissement d'un projet engagé dès 2016 dans le cadre du réaménagement de la bibliothèque-cartothèque-photothèque du Centre de diffusion scientifique (CDS) Regards², au sein du laboratoire Passages³.

CAROLINEABELA

Responsable du centre de diffusion scientifique Regards-GeoDock, laboratoire Passages (UMR 5319).

De la valorisation documentaire à la valorisation de la science

Depuis ses origines en 1968, le CDS Regards constitue le cœur du pôle Information scientifique de l'Unité mixte de recherche (UMR) Passages, à la Maison des Suds, sur le campus Montaigne à Pessac (Bordeaux). Dès l'ouverture du bâtiment, le centre réunit une bibliothèque, une photothèque (diapositives, photographies aériennes et images satellitaires) et une cartothèque d'environ 14 000 cartes et plans.

Regards a pour vocation de préserver et de transmettre un patrimoine scientifique en géographie constitué depuis plus de cinquante ans, contribuant ainsi à construire la mémoire de la discipline. Il rassemble un ensemble important de matériaux issus de travaux de terrain menés majoritairement dans les pays dits « des Suds », principalement en Amérique latine et en Afrique, ainsi qu'une documentation abondante relevant d'autres champs des sciences sociales, des sciences de la Terre et des sciences de l'environnement.

L'équipe du CDS Regards mène depuis de nombreuses années un travail structuré d'archivage des données de la recherche, qu'elles soient patrimoniales ou contemporaines : cartes géographiques et photographies de terrain. Ce travail s'est traduit par le pilotage du consortium ImaGEO⁴, labellisé par l'infrastructure pour les humanités numériques Huma-Num⁵, assurant à Regards le rôle de chef de projet dans la construction de la plateforme de visualisation de données numériques spatialisées Navigae⁶. L'objectif est clairement affirmé : rendre les données accessibles, consultables et

réutilisables en s'inscrivant pleinement dans les principes de la science ouverte.

C'est également dans cette logique d'ouverture que Regards a commencé à développer un second volet d'activités : la médiation scientifique. Une mallette pédagogique à destination des étudiants et des lycéens a été conçue, ainsi qu'un « jeu sérieux » (*serious game*) fondé sur les ressources cartographiques du centre, librement utilisables⁷.

Cependant, un décalage croissant est apparu entre ces activités en plein essor et le lieu dans lequel elles se déployaient, qui contraignait fortement leur développement. Alors même que les données étaient ouvertes, accessibles en ligne et portées par des outils numériques innovants, le centre restait physiquement fermé, installé dans un espace vétuste, inchangé depuis les années 1960. Cet espace, inadapté aux usages contemporains, était en inadéquation avec les ambitions scientifiques du laboratoire, reposait encore largement sur des activités de bibliothéconomie dans un contexte de raréfaction des recrutements et contrastait fortement avec la rénovation des autres bibliothèques du campus.

La création d'un nouvel espace, le GeoDock, s'est imposée : un lieu capable d'articuler ressources documentaires et pratiques actuelles de la recherche en combinant supports numériques et papier, en même temps que de donner à voir le travail scientifique et ses résultats à de nouveaux publics en renouvelant les formes d'interactions entre science et société. Le GeoDock a ainsi été pensé comme un lieu ouvert, vivant, favorisant les échanges et les collaborations entre chercheurs, ingénieurs, doctorants, étudiants et également

1. <https://www.regards.cnrs.fr/geodock/> (page consultée le 29/01/2026).

2. <https://www.regards.cnrs.fr/> (page consultée le 29/01/2026).

3. Passages, laboratoire de sciences humaines et sociales, est une unité mixte de recherche du CNRS, de l'Université Bordeaux Montaigne, de l'Université de Bordeaux et de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux : <https://www.passages.cnrs.fr/> (page consultée le 29/01/2026).

4. <https://imageo.hypotheses.org/> (page consultée le 29/01/2026).

5. <https://www.huma-num.fr/> (page consultée le 29/01/2026). Voir dans ce numéro : Séverine Guillaume, Michel Jacobson, Audrey Viault, « La plateforme CoCoON : passerelle du scientifique au patrimonial », p. 59.

6. <https://www.navigae.fr> (page consultée le 29/01/2026).

7. <https://madmaps.huma-num.fr/> (page consultée le 29/01/2026).



© Clotilde Harent

Salle de médiation du GeoDock, CDS Regards-UMR Passages, 2025.

scolaires. Il s'adresse à la communauté scientifique, mais aussi, plus largement, à toutes celles et ceux qui souhaitent accéder aux récits et aux questionnements portés par la recherche. Pour cela, le GeoDock s'est doté d'un espace numérique dédié, équipé notamment d'un OmniGlobe : un globe numérique à la fois outil de médiation et interface de recherche exploratoire⁸.

Faire évoluer les métiers pour s'adapter aux besoins

Les évolutions d'usages permises par la création du GeoDock ont également entraîné une transformation profonde des métiers. De nombreuses séances de travail associant chercheurs, ingénieurs, futurs usagers et partenaires institutionnels ont permis d'identifier finement les besoins auxquels le GeoDock devait répondre. Il en est résulté le choix d'une ingénierie située à la croisée de la documentation et de la médiation scientifique. La volonté initiale de mieux valoriser les collections, en particulier les fonds cartographiques et photographiques, dans une démarche de science ouverte, a progressivement conduit l'équipe vers des actions de médiation susceptibles de dépasser le cadre strict des collections pour aborder plus largement les sciences humaines et sociales, et la science dans son ensemble. Aujourd'hui, si les quatre ingénieurs (CNRS et universitaires) qui travaillent au GeoDock sont issus du monde de la documentation, elles et ils ont développé de nouvelles compétences en médiation scientifique, incarnant l'évolution des métiers rendue nécessaire par les transformations des pratiques de recherche et des attentes sociétales.

Le GeoDock s'inscrit ainsi dans la continuité de ses travaux consacrés au traitement et à la valorisation de collections scientifiques ancrées dans la géographie tout en prolongeant et en structurant des activités de formation et de valorisation. Dans l'univers des bibliothèques et des centres de ressources, la médiation consiste traditionnellement à faciliter l'accès aux collections et à les rendre intelligibles. La médiation scientifique prolonge cette approche en explicitant les connaissances scientifiques et les démarches qui y ont conduit. Elle participe pleinement au débat public sur des enjeux contemporains majeurs – environnement,

8. Caroline Abela, Véronique André-Lamat, Fabrice Dubertret, Carlos Jenart, Shadia Kilouchi, Léa Ménard, Matthieu Noucher, « L'OmniGlobe : une interface de visualisation et d'exploration de nos mondes géonumériques », *La Lettre de l'InSHS*, n°93, juillet 2025, p. 36-38 : https://www.inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/download-file/lettre-info93.pdf (page consultée le 29/01/2026).



© Clotilde Harent

OmniGlobe dans la salle numérique du GeoDock, CDS Regards-UMR Passages, 2025.



Salle de travail du GeoDock, CDS
Regards-UMR Passages, 2025.

© Clotilde Harent

développement, territoires – en apportant des connaissances scientifiques et en favorisant les échanges : la science ouverte ne se résume pas à des infrastructures techniques, elle repose avant tout sur la rencontre et le dialogue entre celles et ceux qui produisent la science et les autres publics.

Le GeoDock est engagé dans le projet « Sciences avec et pour la société » (SAPS) de l'Université Bordeaux Montaigne⁹, qui développe une programmation fondée sur une approche scientifique des expositions et des événements, différente d'une programmation culturelle classique : les projets présentés s'appuient sur des recherches en cours ou sur des expertises scientifiques, chaque exposition étant construite autour d'un propos problématisé qui guide l'analyse et la réflexion.

Les dispositifs sont pensés pour s'adresser à des publics variés en proposant différents niveaux de lecture : un premier niveau accessible à des publics néophytes, et des approfondissements destinés à des publics plus avertis, grâce à la documentation présentée, des contenus en ligne ou des espaces spécifiques de l'exposition. Les formats de médiation privilégient l'interaction en évitant une logique descendante et favorisent une approche transdisciplinaire des sujets abordés. Depuis sa création, le GeoDock a ainsi mis en place de multiples manifestations : expositions, ateliers pédagogiques dédiés à la cartographie, cafés philo et projections, dans le cadre de rendez-vous comme la Fête de la science, de festivals ou d'événements propres.

En articulant étroitement documentation, médiation scientifique et science ouverte, le GeoDock ne constitue pas seulement un nouvel espace au sein du laboratoire Passages, mais l'aboutissement d'une réflexion de long terme sur l'évolution des pratiques de production, de conservation et de partage des savoirs. Pensé comme un lieu hybride, à la fois ressource, vitrine et espace de travail, il répond aux transformations profondes des usages scientifiques, des enjeux sociétaux et des métiers de l'information.

Cette évolution des usages repose avant tout sur le rôle central des métiers de l'ingénierie, essentiels à la production et à la circulation des connaissances. Les ingénieurs du GeoDock assurent la continuité entre données, collections, dispositifs et publics, et rendent possible une science plus ouverte, plus lisible et plus collective. ■



© Clotilde Harent

Utilisation de la table numérique dans
la salle numérique du GeoDock, CDS
Regards-UMR Passages, 2025.

Être commissaire d'exposition : l'expression d'une vision

Universitaire, historien d'art, philosophe, journaliste, architecte ou créateur : à l'heure où des profils variés sont régulièrement invités à exercer la fonction de commissaire d'exposition, il apparaît nécessaire de préciser ce que recouvre ce rôle lorsqu'il est exercé au sein d'une institution muséale.

Un rôle en recomposition

Dans les musées, historiquement et encore aujourd'hui, le commissariat d'exposition relève principalement du conservateur, membre du corps scientifique des musées et responsable des collections. L'exposition constitue alors l'aboutissement d'un travail de recherche, le plus souvent accompagnée de la publication d'un catalogue. Toutefois, à partir de la fin des années 1990, la multiplication des événements culturels et l'informatisation progressive des collections ont profondément transformé l'organisation du travail muséal.

Les missions se sont spécialisées, de nouveaux métiers ont émergé, notamment ceux de régisseur des œuvres et de chargé de production, et les métiers de la documentation se sont spécialisés. Par ailleurs, les campagnes de numérisation des collections et des archives ont considérablement facilité l'accès aux sources et ont renouvelé les modalités de la recherche. Dans ce contexte, la réalisation d'une exposition mobilise aujourd'hui des équipes pluridisciplinaires plus importantes qu'auparavant. Le commissaire d'exposition occupe dès lors une position centrale au sein de cet ensemble : il assure la cohérence intellectuelle du projet depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre et sa présentation au public.

À la croisée de plusieurs champs professionnels

La fonction de commissaire d'exposition se situe à l'intersection de plusieurs domaines d'activité : conservation, documentation, régie des œuvres, médiation culturelle et communication. Dans les institutions muséales, elle est généralement exercée par des professionnels issus du corps scientifique, qu'il s'agisse de conservateurs ou de chargés d'études documentaires. Le parcours de ces derniers illustre la porosité entre plusieurs spécialités : archives, documentation et régie des œuvres. Au cours d'une carrière, ces

domaines peuvent se succéder ou se combiner, ce qui confère aux professionnels concernés une connaissance approfondie des collections et de leurs conditions de gestion. Certaines missions illustrent particulièrement cette transversalité. Ces porteurs d'expertise consacrent une part de leur activité à la recherche en archives, une autre à la documentation des œuvres et une troisième à des interventions pragmatiques : manipulation d'objets, prises de vues, préconisations de stockage, organisation de transports et convoiements.

Dans ce cadre, les chargés d'études documentaires peuvent assister les conservateurs dans leurs travaux de recherche tout en bénéficiant, selon les postes, d'une relative autonomie. Ils participent également au commissariat d'exposition, notamment par la proposition de thèmes et d'acquisitions ou par la contribution à l'élaboration du parcours.

Une fonction de coordination

Outre sa dimension scientifique, le commissariat d'exposition demande également une importante coordination. La conception et la réalisation d'une exposition comportent en effet de nombreux aspects logistiques et administratifs dont l'ampleur varie selon la taille et l'organisation de l'établissement. La mise en œuvre opérationnelle est alors assurée par les services de production, qui prennent en charge la gestion des contrats de prêt, l'organisation des marchés publics liés à la scénographie, au transport et à l'installation des œuvres, ainsi que les prestations d'encadrement, de soclage ou de restauration. Bien que ces tâches relèvent de services spécialisés, il demeure essentiel que le commissaire conserve une vision globale, holistique, de ces différents paramètres. La connaissance des contraintes budgétaires, des modalités contractuelles et des conditions techniques de présentation permet en effet d'ajuster les choix scientifiques et scénographiques. Le commissariat

CAROLINE CHENU

Chargée d'études documentaires principale, Chargée de recherches et de collections, Service de la conservation, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem¹)

1. <https://mucem.org/>
(page consultée le 14/03/2026).



Vue de l'exposition VIH/sida : *L'épidémie n'est pas finie!*, Mucem, 2021.

© Caroline Chenu



Plan d'implantation des œuvres de l'exposition *Bonnes Mères*, pour le Mucem, Birgitte Fryland, agence Scéno, mars 2026.

© Caroline Chenu

d'exposition oblige à une gestion rigoureuse des calendriers et des budgets, toujours contraints et étroitement articulés aux autres composantes de la programmation institutionnelle.

De la recherche au parcours

Le commissaire d'exposition se distingue avant tout par sa capacité à transformer un discours scientifique en parcours de visite. Cette opération suppose une connaissance approfondie du sujet traité ainsi qu'une familiarité avec l'état de la recherche. L'élaboration d'une exposition comprend ainsi la construction d'un véritable scénario, dans lequel les œuvres, les objets et les documents deviennent les supports matériels d'un propos. La pratique régulière des expositions, observées dans une perspective critique et comparative, constitue à cet égard un élément essentiel de la formation du regard. Le choix des œuvres résulte d'un processus combinant pertinence scientifique, cohérence narrative et sensibilité esthétique. Elle s'inscrit dans un dialogue constant avec les artistes, les prêteurs et les équipes de l'institution.

La dimension spatiale de l'exposition

Contrairement à un texte, l'exposition s'inscrit dans une expérience spatiale. Elle mobilise une approche tridimensionnelle des œuvres et de leur mise en relation. Le commissaire d'exposition doit ainsi posséder une connaissance tout à fait concrète

des objets (sculptures, dessins, peintures, etc.) qu'il présente. Les œuvres sont déplacées de leur contexte habituel – galerie, réserve ou collection particulière – et prennent place dans un dispositif scénographique qui modifie les conditions de leur perception. La question de l'inscription dans l'espace est donc déterminante. L'exposition ne saurait se réduire à un simple assemblage d'objets documentés dans une base de données. Elle constitue une mise en récit incarnée, dans laquelle le parcours du visiteur devient un élément structurant du discours. L'exposition vise à produire une expérience sensible et intellectuelle qui ne peut être remplacée par la seule publication d'un livre ou d'une présentation sur écran.

Musées de société et ancrage contemporain

Dans le cas des musées de société, cette responsabilité est d'autant plus forte. Les thèmes abordés sont étroitement liés aux transformations contemporaines et requièrent une attention constante aux temporalités sociales, culturelles et politiques. Les expositions peuvent ainsi porter sur des sujets très spécialisés ou, au contraire, proposer une réflexion plus large sur une problématique collective. L'enjeu consiste alors à articuler exigence scientifique et accessibilité offerte à un public diversifié. Dans cette perspective, le commissariat en binôme peut se révéler particulièrement fécond, notamment lorsqu'il associe un professionnel du musée et un



© Caroline Chenu



© Adèle Mélice-Dodart/Mucem.

Montage de l'exposition *Bonnes Mères*, Mucem, mars 2026.

acteur de la société civile étranger au petit monde des spécialistes de la culture. Ce type de collaboration, en parfaite entente autour d'un propos conscient et dans un alignement des valeurs, favorise l'ouverture à de nouveaux réseaux, multiplie les points de vue et enrichit l'analyse du sujet. Le commissaire assume dès lors une fonction de médiation entre différents univers : le monde académique, le milieu artistique, les acteurs associatifs et, évidemment, les publics, tous les publics.

Une activité simultanée et collective

La préparation d'une exposition implique la conduite simultanée de nombreux chantiers : rédaction du catalogue, coordination éditoriale, élaboration des cartels, conception des dispositifs de médiation ou encore production d'un audio-guide. Ces différentes étapes s'inscrivent dans des calendriers propres à chaque acteur – éditeurs, imprimeurs, prestataires techniques – et nécessitent une coordination étroite. L'exposition apparaît ainsi comme le résultat d'un travail collectif mobilisant de nombreuses compétences. Les métiers supports – régie, production, médiation, logistique – constituent des conditions indispensables à la réalisation du projet.

La médiation et l'hospitalité muséale

La réussite d'une exposition repose également sur les conditions d'accueil et de médiation offertes aux visiteurs. Le devoir d'hospitalité comme une politesse première constitue un élément essentiel de l'expérience muséale. Le public qui se déplace dans une institution culturelle engage du temps et des ressources financières. Il appartient donc au musée de proposer des conditions d'accueil adaptées : espaces de repos, équipements sanitaires, vestiaire, dispositifs facilitant la visite des familles, voire services de restauration lorsque aucune offre n'existe à proximité.

La médiation culturelle doit, quant à elle, trouver un équilibre entre accessibilité et exigence scientifique. Les textes de salle trop nombreux ou trop longs sont rarement consultés en position verticale. Il semble plus pertinent et efficient de proposer des cartels développés associés à chaque œuvre, qui permettent au visiteur d'approfondir librement la

connaissance des objets qui suscitent son intérêt. Le commissaire contribue également à la préparation des équipes de médiation en élaborant une documentation destinée à accompagner leur travail d'interprétation auprès du public.

La question du temps de la recherche

La préparation d'une exposition se heurte cependant à une tension croissante entre le temps long de la recherche et les contraintes de la programmation institutionnelle. Dans de nombreux établissements, les directions s'inscrivent dans des cycles relativement courts et héritent souvent d'une programmation déjà engagée par leurs prédécesseurs. Dans ces conditions, le temps réellement disponible pour concevoir une exposition est réduit à deux ans environ. Ce qui, pour en produire une dans un musée de société, est bien peu, car la recherche devrait idéalement précéder la formalisation du projet et se poursuivre après l'ouverture, notamment par des communications ou des publications. Cette situation crée une tension entre les exigences de la programmation et celles de la recherche, d'autant plus forte que la temporalité du projet suppose des délais qui permettent à chacun de ceux qui y participent de comprendre la globalité de propos de l'exposition et de s'approprier l'intention en même temps que le mode d'expression du commissaire qui, *in fine*, est l'unique responsable de ce qui est exposé, de ce qui est dit et de ce qui est reçu par les visiteurs.

Insuffler une vision

Malgré ces contraintes, le commissaire d'exposition demeure porteur d'une responsabilité essentielle : celle d'insuffler une vision. Par le choix du sujet, par l'élaboration du parcours et par les partis pris scénographiques, il propose au visiteur une interprétation du monde sensible et intellectuelle. L'exposition devient alors une expérience de connaissance, mais aussi d'émotions. Certaines images, certaines rencontres avec les œuvres demeurent durablement inscrites dans la mémoire des visiteurs. Si l'exposition parvient à susciter étonnement, questionnement ou émerveillement, alors la vision du commissaire trouve sa pleine expression. ■

« La réussite d'une exposition repose également sur les conditions d'accueil et de médiation offertes aux visiteurs. Le devoir d'hospitalité comme une politesse première constitue un élément essentiel de l'expérience muséale. »

L'association ArkéoMédia : l'archéologie comme médiation entre science et société

À quoi sert l'archéologie ? Souvent perçue comme un métier passion et une science du passé, l'archéologie n'est que très rarement considérée comme une discipline pouvant agir sur le présent et le futur. Pourtant, son objet de recherche tourné vers l'humain, ses évolutions au cours du temps, ses activités, ses comportements, ses intentions, ses pensées et ses interactions conduisent à construire une mémoire collective dont chaque individu peut se saisir pour s'ancrer dans sa vie de tous les jours et penser l'avenir. L'archéologie, à la fois science humaine et sociale, possède ainsi une capacité intrinsèque à faire société.

La naissance du projet : inscrire la valorisation dans son champ de compétences

L'association ArkéoMédia est née en 2007 de cette conviction et des perspectives qu'elle ouvre pour inscrire l'archéologie dans les problématiques sociétales. Notre volonté est d'expérimenter différentes formes de valorisation de l'archéologie capables à la fois de transmettre des connaissances et de produire du lien social pour favoriser le vivre ensemble, la solidarité, la tolérance et l'inclusion.

Ce projet associatif s'est officiellement adossé en 2013 à l'équipe Ethnologie Préhistorique de l'Unité mixte de recherche (UMR) 7041 Archéologie et Science de l'Antiquité du Centre national de recherche scientifique, aujourd'hui UMR 8068 Technologie et Ethnologie des Mondes PréhistoriqueS (Temps), née en janvier 2022 d'une fusion avec l'UMR 7055 Préhistoire et Technologie. Cette collaboration a conduit à la création du premier Pôle de valorisation dans un laboratoire de recherche en archéologie. Il s'est donné comme objectifs de produire un dialogue raisonné entre archéologie et société en s'appuyant sur les sites archéologiques, les axes, les thèmes de recherche, les publications et les communications de l'UMR ; d'accompagner les chercheurs et chercheuses dans leurs actions de valorisation et de recueillir, d'analyser et d'exploiter leurs données afin de révéler tous les atouts socio-éducatifs de cette discipline.

La professionnalisation de la valorisation de l'archéologie est également un enjeu important pour notre association et ce Pôle. Afin d'y répondre, nous avons contribué à la création en 2019 d'un master 2 « Valorisation et Médiation du Patrimoine Archéologie » (VMPPA) au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ce dernier participe à la formation des acteurs et actrices de la valorisation en archéologie et des étudiants et étudiantes *via* les enseignements universitaires et des rencontres professionnelles. Chaque année, une formation d'une semaine centrée sur la médiation est aussi proposée par notre association durant les vacances de Pâques.

Cette collaboration entre association, UMR et université, dont l'ambition est de produire des activités capables à la fois de questionner, d'analyser et de répondre aux problématiques rencontrées sur le terrain et d'impliquer les équipes d'enseignements et de recherche dans une dynamique sociale, est unique en France pour le domaine de l'archéologie.

« Chaque année, une formation d'une semaine centrée sur la médiation est aussi proposée par notre association durant les vacances de Pâques. »

ISABELLE DE MIRANDA-CHAUVEL

Directrice de l'association ArkéoMédia et médiatrice en archéologie, membre associée à l'UMR 8068 Technologie et Ethnologie ethnologie des PréhistoriqueS (Temps) du CNRS



Découverte du moulage de l'habitation n° 1, site de Pincevent, 2019.

© Association ArkéoMédia

L'engagement tripartite : un atout majeur pour objectiver une socialisation par les sciences

L'engagement formalisé de l'UMR Temps et de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans cette dynamique sociale est un moteur essentiel pour une association comme la nôtre. Même si des collaborations existaient déjà et que l'équipe Ethnologie Préhistorique ne nous a pas attendu pour produire des actions de valorisation, cet engagement exprime la volonté de ces deux structures d'établir des liens concrets et opérants entre science et société et de les faire vivre dans les activités de recherche et d'enseignements.

En effet, la production d'activités de valorisation n'implique pas nécessairement une collaboration entre structures spécialisées et archéologues. Nombre de ces derniers ouvrent leurs sites au public, publient des ressources et des médias de manière autonome. Toutefois, une bonne connaissance des publics est nécessaire pour adapter les contenus, les formes et les durées des activités et des productions aux différents stades de développement des participants et participantes et pour assurer leur sécurité affective et physique. De nombreux exemples montrent à quel point la naturalisation des savoirs¹ et une méconnaissance des publics peuvent éloigner, voire provoquer des effets contraires à ceux attendus et même engendrer des dérives préjudiciables pour les publics : une projection d'un diaporama complexe à des élèves de primaire provoquant du chahut et du désintérêt ; une visite guidée où il est demandé à un enfant posant de nombreuses questions de se taire ; une visite trop longue et sous un soleil brûlant produisant un évanouissement ; une animation

sur la taille du silex où un enfant est sollicité, sans consentement préalable, pour simuler la découpe d'une petite mèche de ses cheveux afin de démontrer au groupe l'efficacité d'un tranchant de lame ; la création et la publication d'un conte totalement inopérant auprès des publics ; une animation d'un simulateur de fouille contenant de véritables vestiges d'époque historique provenant d'un camp de concentration nazi.

Par ailleurs, questionner ce que l'archéologie peut apporter à nos sociétés contemporaines peut paraître un exercice aisé. Certains ou certaines projettent parfaitement sa potentielle efficacité économique et d'autres n'hésitent pas à s'en servir pour asseoir leur pouvoir. Nous pouvons citer comme exemples l'archéologie au service de l'idéologie nazie², l'exploitation des sites incas par des agences de tourisme mystique, ou encore le détectorisme³. Ces différentes orientations dans les usages de la mémoire montrent à quel point l'archéologie peut être instrumentalisée dans le but de servir des intérêts allant à l'encontre des principes fondamentaux des droits humains et des droits internationaux de préservation des biens culturels. Ainsi, explorer l'intérêt social de l'archéologie n'est assurément pas le chemin le plus évident à suivre, car il implique une attention permanente aux besoins des citoyens et des citoyennes, aux phénomènes de société, à l'action politique et à des perspectives désintéressées. L'alliance entre universitaires, acteurs et actrices spécialisées et archéologues nous semble alors incontournable et doit être assez solide pour raisonner la valorisation dans ce sens, tout en portant une attention particulière pour ne pas basculer dans le prosélytisme ou le dogmatisme.

1. Jean-Pierre Astolfi, *La saveur des savoirs Disciplines et plaisir d'apprendre*, ESF Éditeur, 2008.

2. Laurent Olivier, *Nos ancêtres les Germains. Les archéologues français et allemands au service du nazisme*, Tallandier, 2012.

3. <https://archeoethique.wixsite.com/colloque> (site consulté le 2/02/2026).

4. <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-ile-de-france/actualites/actualite-a-la-une/Dans-les-pas-des-derniers-chasseurs-cueilleurs-du-sud-de-l-ile-de-france> (consulté le 2/02/2026).

5. <https://www.hrw.org/fr/news/2018/06/26/ukraine-attaque-meurtriere-contre-un-camp-de-roms>, https://www.liberation.fr/france/2019/04/26/camp-de-roms-attaque-ils-criaient-on-va-vous-niquer-les-roumains_1723665/; https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/31/expedition-punitrice-contre-un-camp-rom-jusqu-a-six-mois-de-prison-requis_5470074_3224.html (consultés le 2/02/2026).

6. <https://www.cndh.fr/publications/rapport-2017-sur-la-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenophobie> (consulté le 2/02/2026).

Élargir les partenariats pour concrétiser un projet

De nombreux projets sont nés de cette collaboration avec l'UMR Temps et servent de colonne vertébrale à l'enseignement des cours en pratique de médiation dans le Master 2 VMPA. Le projet « Le Nomadisme d'Hier à aujourd'hui » illustre bien le travail réalisé. Il a pu voir le jour grâce au soutien financier et à l'engagement du Service Régional de l'Archéologie d'Île-de-France dans le cadre des dispositifs de soutien à l'Éducation artistique et culturelle (EAC) et au projet de territoire lancé en 2020 par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France « Dans les pas des derniers chasseurs-cueilleurs du sud de l'Île-de-France⁴ ». Il bénéficie aussi du soutien financier du conseil départemental de Seine-et-Marne depuis sa quatrième année de fonctionnement.

Créé en 2017, le projet a pour but de valoriser le site préhistorique de Pincevent situé sur la commune de La Grande-Paroisse en Seine-et-Marne. Sa conception a coïncidé avec une très forte montée des actes de violence envers les communautés Roms dans toute l'Europe⁵ et la mise en évidence de nombreux préjugés et de propos racistes envers ses populations⁶. Ces faits, toujours d'actualité, ont poussé notre association à lier la valorisation du site à la lutte contre la romphobie en s'appuyant sur leur point commun : le nomadisme. Pour l'un en tant que mode de vie et pour l'autre comme préjugés (en 2017, 73 % des Français pensaient que les Roms étaient toujours des nomades).

Le recours à l'histoire permet de créer une distance entre les thèmes abordés et les élèves, ce qui constitue une démarche originale. Elle offre la possibilité de dépassionner les échanges et de fait, elle produit des discussions plus apaisées. Ce projet est proposé à des élèves à partir de la 4^e. Il se déroule sur deux journées, dont une s'effectue sur le site archéologique et l'autre en classe (deux demi-journées de 3 heures). Le nombre de classes ciblées par le projet varie de 2 à 5 par an, soit de 50 à 125 élèves en fonction du niveau de financements affecté au projet et de la possibilité des classes à réserver des cars.

La journée à Pincevent amène les élèves à exprimer leurs représentations sur le nomadisme, visiter le site, découvrir le moulage de l'habitation n° 1 afin de s'interroger et d'émettre des hypothèses sur le mode de vie des populations qui y ont vécu, participer à un atelier « Métier d'archéologue » pour acquérir une compréhension de la démarche de recherche employée en archéologie préhistorique et investir un atelier « Habitation nomade » pour découvrir la démarche d'interprétation d'un sol d'habitation. Puis, répartis en petits groupes, ils se défont pour construire une hutte en forme de



© Association ArkeoMédia



© Association ArkeoMédia

coupole à l'échelle 1/3 et enfin retournent observer et interpréter le moulage avec les connaissances acquises. Cette dernière séquence d'animation clôture la journée et est un moyen d'évaluer ce qui a été compris.

Atelier Habitation Nomade, site de Pincevent, 2018.

Construction d'une hutte en forme de coupole à l'échelle 1/3, site de Pincevent, 2019.

« Le recours à l'histoire permet de créer une distance entre les thèmes abordés et les élèves, ce qui constitue une démarche originale. »



© Association ArkéoMédia.

Découverte des peuples nomades dans le monde : le continent africain, Association ArkéoMédia, Collège La Vallée à Avon, 2023

La première demi-journée en classe propose une découverte des peuples nomades dans le monde, en dehors de la France, par l'observation et l'analyse de cartes du monde et de documents ; la mise en évidence de leurs similitudes et différences ; et un questionnement sur les raisons des différences et ce qu'implique le mode de vie nomade comparé aux modes de vie semi-sédentaire et sédentaire.

La deuxième demi-journée en classe se concentre sur la France et débute par un questionnement sur l'existence de peuples nomades sur notre territoire et la création de liens entre les peuples identifiés et le mode de vie imaginé pour chacun d'entre eux. Elle se poursuit par la construction d'une chronologie synthétique de l'histoire des populations Roms en Europe et des discriminations qu'elles ont vécues à partir d'images, de textes et de citations. Elle se conclut par la participation à un jeu collectif consistant à déconstruire et reconstruire les

mécanismes mentaux à l'origine des discriminations et par des échanges sur les populations Roms, notamment leur origine, les préjugés qu'elles subissent et leurs conséquences.

L'innovation comme moteur

Malgré la crise de l'enseignement supérieur⁷ et de la recherche en France⁸ et la baisse des subventions aux associations⁹, nous continuons à expérimenter et développer des actions. Cette année, un cours de 3 heures sur « Les pédagogies et les publics » a été ajouté au master 2 VMPPA. Le Pôle Valorisation de l'UMR Temps est en cours de construction de webinaires trimestriels thématiques. Enfin, notre association va proposer des formations d'approfondissements et rechercher activement de nouveaux financements pour maintenir et développer ses activités et préserver son équipe permanente très investie dans son projet associatif. ■

7. https://www.lemonde.fr/campus/article/2026/01/26/la-situation-de-mon-universite-c-est-bien-du-zola-l-alerte-d-une-presidente-a-emmanuelle-macron_6664190_4401467.html (consulté le 2/02/2026).

8. https://www.senat.fr/rap/a25-140-5/a25-140-5_mono.html (consulté le 2/02/2026)

9. https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/12/08/budget-2026-le-monde-associatif-est-en-grave-danger_6656514_3232.html (consulté le 2/02/2026)

Quelle proposition photographique pour une étude d'Inventaire du patrimoine culturel ?

Dialogue entre un photographe et une chercheuse

L'Inventaire général du patrimoine culturel choisit dès sa création en 1964 de faire appel à des photographes professionnels pour illustrer chaque dossier réalisé par ses services. Ce corps de métier est doté dans chaque région de matériel *ad hoc* pour la photographie d'architecture, de paysage et d'objets mobiliers. Les photographes de l'Inventaire développent aux côtés des chercheurs, les commanditaires de leurs travaux avec qui ils forment un binôme, un regard commun, créant ainsi un style photographique documentaire : le « style Inventaire ».

Selon le sujet à illustrer, mais aussi selon leur parcours et leur personnalité, chaque binôme chercheur/photographe construit sa propre pratique. Pour notre part, cette démarche repose sur un dialogue ouvert dès le début de notre collaboration en 2009 au sein du service de l'Inventaire de Normandie. À cette période, la relation commanditaire/prestataire qui lie le chercheur au photographe évolue. Notre binôme chercheur/photographe¹ s'inscrit pleinement dans cette dynamique de collaboration constructive. Nous faisons le choix de nous réapproprier les prescriptions techniques de l'Inventaire², conscients de la réelle plus-value de l'exercice, et de nous confronter ensemble au terrain lors de nos campagnes photographiques, notamment pour nos travaux sur le patrimoine industriel. Toutes les séries de photographies produites selon ce protocole permettront d'offrir un parcours sur les sites prospectés, et auront vocation à rejoindre l'ensemble iconographique de l'étude.

La commande passée aux « yeux du chercheur³ »

Le matin, au moment du départ, au volant de la camionnette, le photographe de l'Inventaire projette déjà une série de photographies mentales idéalisées du site qui sera le décor de sa journée. L'objectif du jour est un moulin du Bocage virois, sujet classique des études de patrimoine industriel. À ce stade, tout est encore très théorique.

La chercheuse a déjà pris connaissance du terrain lors de la phase de repérage de son étude, souvent approfondie par un premier rendez-vous auprès des propriétaires ou gestionnaires du site. Elle a ainsi pu caler des rendez-vous pour cette journée de prises de vue et planifier les différents points de vue qu'elle souhaite fixer. Avant de repartir sur le terrain, elle décrit sommairement les lieux au photographe, notamment par le biais de la plateforme Géoportail. Ils regardent ensemble l'exposition du site, son orientation, zoomant sur les vues aériennes pour traquer les arbres ou tout autre élément susceptible de projeter des ombres sur les façades. Un plan de travail est établi détaillant l'ordre des prises de vues à faire, soumis à la course du soleil. La chercheuse précise si des éléments seront à photographier dans des

MANUEL DE RUGY

Photographe, Service Inventaire, Direction de la Culture et du Patrimoine, Région Normandie

STÉPHANIE DUPONT

Chercheuse, Service Inventaire, Direction de la Culture et du Patrimoine, Région Normandie.

1. Isabelle Duhau, « De la photographie descriptive à la photographie interprétative. Regards croisés pour un inventaire professionnel du patrimoine culturel », dans *Photographier le territoire*, Somogy Éditions d'art - Région Ile-de-France, 2009, p.57-90.

2. « Il est évidemment souhaitable que le prospecteur conduise lui-même la campagne sur le terrain, précisant au fur et à mesure à l'opérateur le sujet de chacun des clichés, tout en prenant les notes qui lui serviront à constituer le dossier descriptif, et l'inventaire des clichés », dans Jean-Marie Pérouse de Montclos (dir.), *Livret de prescriptions techniques - n° 5 - Prescriptions relatives à l'établissement de la documentation photographique*, 1968 <https://hal.science/hal-02494390/document> (consulté le 25/03/2026).

3. Bernard Bègne, photographe de l'Inventaire de la Région Bretagne se décrit en ces termes : « Je suis les yeux de mon collègue chercheur », propos recueillis dans Raphaël Kraft, « À la pointe du Raz », ép 1/2 de la série « Le bunker de Plogoff », Une histoire particulière, diffusé le 8 février 2025.

Ce contrechamp révèle un bocage normand idéalisé en contraste avec les stéréotypes industriels. Ce point de vue peut être perçu comme un pas de côté par rapport à une illustration d'Inventaire habituelle ; il est le fruit des échanges de terrain du binôme chercheur-photographe. Intérieur de l'un des ateliers de fabrication de l'usine de quincaillerie Auvray, Maisoncelles-la-Jourdan (14), 2016.



© Région Normandie – Inventaire général – Manuel de Ruy (VR25_20161400862NUC2A)

© Région Normandie – Inventaire général – Stéphanie Dupont (VR28_20211400897NUC2A)



La pluie du matin ayant contrecarré la prise de vue d'une inscription comportant la date portée sur le moulin et le nom du meunier commanditaire, l'utilisation du réflecteur rattrape la mauvaise exposition de la façade en après-midi. Coulvain (14), 2021.

espaces intérieurs afin de penser à charger des dispositifs de lumière artificielle, indispensables quand un objet se cache dans la pénombre d'un grenier ou d'un sous-sol. Le bric-à-brac de petits accessoires en tout genre contenu dans la camionnette – toiles diffusantes, tissus noirs, réflecteurs, sécheurs, faucilles, balais, pinceaux, sangles, casques, chaussures coquées, bottes, gants, chasubles de visibilité – doit permettre de parer à toutes les circonstances. Il permet d'apporter une solution à chaque réalité concrète du terrain, qui éloignera petit à petit le photographe de ses fantasmes matinaux.

Une fois sur place, après un premier tour des lieux, l'appareil photographique est sorti de la

sacoche. Le déclenchement de l'obturateur ne se fait entendre qu'après un déménagement complet de la première pièce à photographier, encombrée d'objets les plus divers que la propriétaire a entassés là, appuyés sur la meule et la trémie d'alimentation qui, une fois dégagées, requièrent un époussetage approfondi à la balayette. Cet espace étroit et sombre, choisi en premier pour laisser à la pluie le temps de s'éloigner avant de reprendre le travail en extérieur, nécessite, en complément de l'éclairage naturel qui filtre par de minuscules ouvertures, l'apport de lumière artificielle finement dosé pour ne pas trahir l'ambiance naturelle. Pour l'occasion, la chercheuse est métamorphosée en trépid, portant à bout de bras dans un recoin exigü derrière la meule un flash coiffé d'une grille focalisante.

La journée s'organise ensuite dans un désordre opportuniste, guidé par les percées du soleil dans sa course d'est en ouest, enchaînant les prises de vues de la façade principale, d'un pignon de dépendance, d'un escalier extérieur, d'une roue hydraulique et autres mécanismes de vannage, quand ils ont été miraculeusement conservés. Jusqu'à l'étape ultime, dernière station autour de la table de la cuisine sur laquelle la propriétaire pose des verres de « 44^l », breuvage *a priori* incompatible avec le retour à bon port de la camionnette.

Relever le défi : le dispositif technique au service du « style Inventaire »

Bien qu'aujourd'hui l'accès à une production photographique en haute résolution soit rendue abordable au plus grand nombre par l'usage massif des *smartphones*, l'équipement professionnel se

4. Digestif normand résultant de la macération dans du calvados d'une orange, de 44 morceaux de sucre, de 44 clous de girofle et de 44 grains de café.



Et au milieu coule une rivière. Pour répondre à la commande du chercheur, le photographe doit parfois accepter des contraintes techniques en milieu humide. Tessa-Bocage (50), 2022.

distingue par des éléments physiques indéniables : les dimensions des capteurs et de leurs photosites, les objectifs soigneusement choisis pour leur finesse optique. Les appareils moyen format⁵, les optiques à décentrement offrent au photographe de l'Inventaire un dispositif d'enregistrement du réel conforme aux exigences détaillées dans les « livrets de prescriptions techniques⁶ » fournis aux premières équipes en 1968. Digne héritier des plans films 9x12 cm argentiques recommandés à ces pionniers de l'Inventaire, le matériel photographique numérique haute-résolution professionnel se voit complété si nécessaire d'éclairages additionnels, impérativement équilibrés en lumière du jour et contrôlés par des chartes colorimétriques. Ce dispositif technique est à l'origine de la mise en œuvre du « style Inventaire ». Ce style documentaire photographique doit se tenir à l'écart de tout effet d'artifice esthétique. Il restitue la scène photographiée dans sa plus sobre objectivité. Au plus près du réel surmontant les contraintes du terrain, en respectant les attendus essentiels du dossier d'Inventaire, le regard du photographe se pose de façon neutre, souvent teinté d'empathie, à hauteur d'œil, sur les édifices, les objets et les espaces étudiés par le chercheur. La collaboration chercheur/photographe, combinaison de la compétence scientifique et du savoir-faire technique et esthétique, fait naître *in situ* un dialogue fructueux à l'origine de ce regard croisé, augure d'une couverture photographique réussie.

La phase de post-traitement, un moment en duo à ne pas négliger

La sélection des photographies qui constituent la série retenue pour décrire l'objet étudié a pour objectif de montrer le maximum avec une quantité cohérente et non pléthorique de photographies. La collaboration ne s'arrête donc pas au moment de la réalisation de la prise de vue, elle se poursuit dans la phase de post-traitement. Après un premier tri technique fait par le photographe, s'opère la sélection définitive des photographies. Ce nouveau temps commun chercheur/photographe permet de s'accorder sur les photographies qui seront immatriculées et traitées afin d'être importées dans la photothèque et dans Gertrude, logiciel de production des dossiers d'Inventaire. Les images sont ordonnancées, allant du site dans son environnement aux détails architecturaux, en passant par les vues de bâtiments complétées par les vues intérieures. Cette phase de sélection achevée, le photographe reprend son tête-à-tête avec les photographies. Dans un souci d'objectivité, le post-traitement se veut le plus léger possible. Les interventions consistent à vérifier les valeurs dans

5. L'arrivée du numérique reprend pour partie les standards techniques et industriels de l'argentique en distinguant les appareils plein format (24x36) mm et les moyens formats aux capteurs jusqu'à 2,5 fois plus grands. Ces derniers offrent une meilleure qualité d'image : plus de lumière par pixel, moins de bruit, notamment dans les basses lumières, donc plus de détails et des couleurs plus justes.

6. Voir note 2.

Trouver le meilleur angle de vue nécessite parfois de prendre des postures d'équilibriste, mais rien ne fait oublier les équipements de protection individuelle. La photographie de *Making-of* est une photographie spontanée. Le chercheur devient le photographe surprénant une situation technique cocasse. Il est le témoin privilégié de l'évolution de la pratique de la photographie à l'Inventaire. Isigny-le-Buat, 2020.





© Région Normandie – Inventaire général – Manuel de Rugy (VR25_20101401084NUC24)

Moulin de Flavigny, Evrecy (14).
Atelier de fabrication. Vue intérieure,
1^{er} étage. 2010.

les hautes et basses lumières, qui permettront d'avoir des images équilibrées. Certains fichiers bruts sont assemblés pour créer une nouvelle image qui offre une vision grand-angulaire exempte de toutes déformations ou distorsions.

De l'application de cette méthode résulte un ensemble de photographies, qui ayant toutes reçues le même traitement, se voient dotées des mêmes valeurs descriptives, techniques et esthétiques. Elles pourront ainsi illustrer le dossier, mais aussi être choisies pour figurer dans les publications des collections de l'Inventaire.

Regard objectif – regard bienveillant envers le sujet

Le temps passé à observer et immortaliser l'image d'une œuvre fait de nous un binôme chercheur/photographe plus enclin à développer une forme de bienveillance envers notre sujet. Si la chercheuse l'a sélectionné au sein de son étude selon des critères historiques, architecturaux et techniques, sa représentation iconographique permet sa médiation auprès des publics. Cette conjonction lui confère un statut patrimonial.

Les collections de l'Inventaire⁷, *Parcours du Patrimoine* et davantage encore *Images du Patrimoine*, ont bien intégré ce concept. Cette collection privilégie la photographie, révélateur d'un objet qui aurait pu être jugé sans grand attrait. Dans l'*Images du Patrimoine* présentant le patrimoine industriel de l'arrondissement de Caen⁸, que nous coréalisons avec les éditions Lieux Dits, nous faisons le choix d'illustrer les pages consacrées au moulin de Flavigny à Evrecy par une pleine page. Sur cette photographie, tout ce qui fait un moulin est présent – meules, escalier droit, sacs à farine posés sur la rambarde, trémies. Pourtant, le parti pris de son cadrage laisse au centre un espace vide et semble davantage suggérer celui qui est absent, le meunier, qu'exposer l'objet de l'étude proprement dit. L'image restituée ici une ambiance et évoque les usages et ceux qui ont habité ces lieux. La photographie documentaire servie par une rigueur technique, portée par des valeurs esthétiques et plastiques, s'ouvre sur une dimension interprétative, permettant désormais à l'Inventaire d'élargir encore son champ de vision et de prendre en compte le patrimoine culturel immatériel. ■

7. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/inventaire-general-du-patrimoine-culturel/ressources/les-publications-imprimees> (consulté le 25/03/2026)

8. Stéphanie Dupont et Manuel de Rugy (photogr.), *Patrimoine industriel du Calvados, Caen et son arrondissement*, Lieux Dits, coll. « Images du patrimoine », 2012.

Théâtre et arts associés : la recherche hors laboratoires, de l'artiste multitâches au public-test

Dans le domaine du théâtre, le temps de la recherche hors des laboratoires académiques identifiés et écoles supérieures dédiées se confond souvent avec celui de la création d'un spectacle, ces quelques semaines balisées à l'issue desquelles doit émerger une forme aboutie. Pourtant, la recherche « autonome » existe, hors de l'université, hors des laboratoires, parfois dans les théâtres et presque toujours portée par les artistes eux-mêmes.

Ces confusions sémantiques, de temps et d'espace engendrent des superpositions de rôles des intervenants au fil du processus : l'artiste-chercheur devient plurivalent, occupe divers postes, en amont de la recherche, parfois pendant le processus, mais aussi en aval, dans la médiation induite. Lorsque l'artiste trouve un abri et, idéalement, une équipe pour accueillir le temps de sa recherche, ces accompagnants deviennent eux-mêmes multitâches, inventent et créent pour soutenir les processus, leur documentation et le rapport à un public, nécessairement singulier puisqu'il participe d'un processus et avance, avec toutes les parties prenantes, à l'aveugle dans une quête qui lui échappe¹.

Questions de sémantique : ambiguïté créateur/chercheur

Issu des universités dans les années 1980, le terme de « recherche » dans le domaine du théâtre a gagné les plateaux, à travers les témoignages de créateurs comme Patrice Chéreau, Ariane Mnouchkine ou, plus tard, Benoît Lambert ou Stanislas Nordey.

Cette extension du domaine de la création croisé à celui de la recherche s'est trouvée relayée dans les analyses de Bernard Dort, Georges Banu ou Anne-Françoise Benhamou. Le temps des répétitions est devenu, au xx^e siècle, « un endroit [...] où l'on essaie en vue de trouver. Le processus de création [...] se définira alors volontiers comme une série de problèmes à résoudre [...], [il] se déroule ainsi sur le mode interrogatif et il accorde une place importante à l'hypothèse² ».

Les metteurs en scène, praticiens et observateurs-penseurs du théâtre ont de fait puisé dans le vocabulaire de la recherche pour qualifier le processus de création, sans pour autant désigner « un objectif d'invention ou de fabrication du nouveau³ », constitutif de la recherche. S'installent alors,

durant quelques longues années, une confusion entre l'idée d'une recherche autonome et celle de travailler en vue d'une production, confusion renforcée par des politiques culturelles poussant les porteurs de projets à la création à travers des soutiens à la production plus qu'à l'expérimentation ou à la définition de nouveaux modes de création.

La croisée des chemins ou la nécessaire plurivalence de l'artiste-chercheur

Pourtant, les problématiques de la recherche ne sont pas celles de la création. Jean Boillot⁴ parle de la nécessité d'une grande générosité de l'artiste dans le cadre de la recherche, celle-là même qui

ANNABEL POINCHEVAL

Inspectrice de la création artistique (Collège Théâtre et arts associés), Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture

1. Cet article est documenté notamment grâce à divers entretiens avec les artistes cités – qu'ils soient ici remerciés, dont les lauréats de l'appel à projet « Recherche en théâtre et arts associés » porté par la Direction générale de la création artistique (DGCA), entendus dans le cadre de la mission d'inspection sur ce dispositif.
2. Mireille Losco-Lena (dir.), *Faire théâtre sous le signe de la recherche*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Le Spectaculaire – Arts de la scène », 2017, p. 113-121. (hal-01959228).
3. Selon les termes de Stanislas Nordey, *ibid.*, p. 119.
4. Metteur en scène, directeur de la compagnie théâtrale La Spirale et de son laboratoire des dramaturgies augmentées, le Nouveau Décameron ; directeur du Centre dramatique national (CDN) le NEST à Thionville de 2010 à 2019 ; lauréat de l'appel à projet « Recherche en théâtre et arts associés » 2023 ; porteur d'un projet de Centre des nouvelles écritures européennes incluant un axe de recherche sur le croisement entre théâtre et nouvelles technologies, « Villa Mosellane ».



Labomobiles, programme de recherche de l'Instant Mobile 2026-2027, visuel pour la présentation du dispositif.

Façade de l'Animagarium,
rue, 2021.



© Yokai

5. On pense à quelques CDN (à Valence, Montpellier, Poitiers, Tours) ; quelques scènes nationales (à Meylan notamment) et structures plurielles (Pôle international de la marionnette, Centre national des arts du cirque, ...), des lieux non labellisés comme La Fonderie au Mans, la Gare mondiale à Bergerac ou des festivals comme Mimos à Périgueux, Circa à Auch, etc.

6. Qui sont parfois eux-mêmes, on l'aura compris, les artistes-chercheurs.

7. L'Instant Mobile, compagnie fondée en 2012 par Magali Berruet, Arnaud Chevalier et Stéphanie Sœur, reçoit une subvention régulière de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour son axe de création : les *LaboMobiles*. Elle a été lauréate de l'appel à projet « Recherche en théâtre et arts associés » en 2020.

8. Site de l'Instant Mobile : <https://instantmobile.fr/labo/> (page consultée le 03/2026).

9. La recherche était au cœur du projet de Bérangère Vantusso lorsqu'elle dirigeait le Studio-Théâtre de Vitry (STV), comme le relate l'article publié sur le site du ministère de la Culture. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-recherche-culturelle/recherche-et-creation/le-studio-theatre-de-vitry-berangere-vantusso-sa-directrice-et-metteuse-en-scene-et-florence-krempfer-responsable-du-pole-recherche>. Sous la houlette de Florence Krempfer, le STV a développé un outil en *Open Source*, à même de documenter le processus de recherche au jour le jour : « *Les Cahiers du Studio*, c'est l'histoire d'une application numérique qui collecte, archive, édite et publie le récit d'un processus de recherche ou de création théâtrale. L'objet, lui-même sujet de recherche, est aussi un outil ouvert et collaboratif de documentation pour une prise de notes multimédias. » : Florence Krempfer, « *Les Cahiers du Studio - Théâtre de Vitry* », dans *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, p. 131-133. Le STV a été lauréat de l'appel à projet « Recherche en théâtre et arts associés » en 2019 ; un article lui est consacré sur le site du ministère de la Culture (consulté le 20/03/2026).

ouvre la « fabrique du nouveau » ; il souligne la vertu de la recherche, qui oblige le créateur à sortir de l'individualisme pour aller vers le partage, vers la rencontre. Mais au-delà de la créativité, la recherche en théâtre repose aussi sur la générosité de l'artiste-chercheur qui devient organisateur, expert, transmetteur, coordinateur, médiateur de sa propre recherche. Faute d'un cadre dédié et de dispositifs d'accompagnement suffisants, il s'agit pour l'artiste ou la compagnie de construire sa recherche *da capo*, souvent depuis l'inscription dans un ou des lieux, jusqu'à la question du devenir de cette recherche. Construire le protocole, la méthodologie, la bibliographie, questionner l'inscription de cette recherche dans l'écosystème de la création artistique, tisser de nouveaux liens avec chercheurs et experts : autant de « postes de travail » qui rivalisent en temps et engagements nécessaires à la quête d'un abri, d'outils, de financements, de partenaires, parfois de « cobayes » – et éventuellement de reconnaissance institutionnelle. Traçant un chemin à chaque fois nouveau dans le foisonnement des possibles de la recherche, le porteur de projet réinvente sa place, sa fonction et ses méthodes. Ce faisant, ne perdant pas sa nature créative, l'organisateur jalonne et nourrit sa recherche future de questions et résolutions pragmatiques ou existentielles qui souvent lui permettent de confirmer, de conforter et de consolider l'objet de sa recherche... ou de se perdre dans le dédale des contraintes.

Accompagner la recherche : un acte militant, créatif et visionnaire

Si quelques lieux et structures accompagnent la recherche dans le domaine du théâtre et des arts associés, ils restent à la fois marginaux et fragiles dans la pérennisation de cet axe singulier⁵.

Peu visible, difficile à évaluer donc peu valorisable dans les bilans, l'accompagnement de la recherche artistique hors des laboratoires demeure à la marge des préoccupations institutionnelles ; dans les cahiers des missions et charges des lieux labellisés, accompagner la recherche demeure un choix, susceptible d'évoluer au gré des directions successives. Ces quelques militants de la recherche artistique⁶ deviennent, en l'accompagnant, des chercheurs eux-mêmes, tant le champ d'investigation est encore en friche : ils en viennent à concevoir, inventer puis ajuster des outils de suivi, de documentation, de diffusion et de médiation, bien souvent avec la contribution des artistes-chercheurs en résidence et du public. Ainsi naissent des protocoles, non seulement inédits, mais aussi particulièrement créatifs et volontiers évolutifs, comme ceux que la compagnie l'Instant Mobile⁷ propose aux candidats de son dispositif de recherche, fondé sur des « résidences exploratoires ». Le champ d'exploration, large et nomade, se resserre au fil du temps long de la recherche pour éprouver à chaque étape l'implication des participants et la validité du programme, qui peut ainsi être réorienté. Le groupe d'artistes-chercheurs, dont les artistes porteurs du dispositif, construit sur la durée une « mutuelle de recherche », de partage des forces (y compris financières) pour donner à la recherche toutes les chances d'aller à son terme. Ils inventent un mode de coopération visant à « stimuler l'hybridation entre les arts à la poursuite d'une nouveauté imprévisible pour la création⁸. »

À l'instar de la notation de la mise en scène, la documentation du processus de recherche dans le domaine du théâtre reste peu développée et souvent circonscrite à chaque tentative. Pourtant, depuis les cahiers du Studio-Théâtre de Vitry⁹ jusqu'aux publications de la revue *Corps-Objet-Image* par le

Centre dramatique national de Strasbourg sous la direction de Renaud Herbin¹⁰, les structures d'accueil de la recherche tâchent de documenter le travail en cours et d'en proposer des objets de restitution, qui deviennent objets de partage. Ici encore, la pérennité de ces initiatives se heurte aux fréquents changements de direction des lieux dirigés par des artistes.

Quant à l'aboutissement de ces recherches, quand bien même il peut être partagé, il reste parfois discret et ne bénéficie pas toujours de la diffusion qu'il mériterait, souvent parce que les structures porteuses sont trop fragiles¹¹ : faute de temps, d'appuis logistiques et de connaissance des fonctionnements de la protection intellectuelle, la compagnie Yokaï n'a pas pu faire breveter son dispositif de *Jumeau Caché/Hidden Twin*¹². Seul le nom original a été déposé, ainsi protégé pour une durée de dix ans seulement.

Montrer la recherche : un public complice et souvent actif

Si la finalité de la recherche pour l'artiste ne réside pas dans la recherche elle-même – comme cela peut être le cas dans le système académique – elle procède d'un processus duquel le spectateur n'est pas exclu. Au contraire de la représentation classique de spectacle, le partage de la recherche avec des personnes qui lui sont tout à fait extérieures nécessite un apprêt, une organisation et bien souvent une inventivité supplémentaire. Cette médiation peut consister à montrer le lieu de la recherche : c'est ce que fait la compagnie Yokaï qui habille les vitrines de son lieu de recherche, donnant sur une rue passante de Charleville-Mézières, de sorte que les promeneurs peuvent observer par des hublots soit l'intérieur du local, soit des saynètes disposées là, résultant du travail de recherche. Ce mur fantasmagorique, qui fait référence à *Alice au pays des merveilles*, devient médiateur en ce qu'il attire, révèle, pose question sur l'activité qu'on devine par-delà la cloison¹³.

Parfois, ce partage est une partie intégrante de la recherche et quand il s'agit d'encadrer des groupes de spectateurs-actants, les artistes-médiateurs prennent des responsabilités que seules la recherche et la création autorisent. Quand le collectif Impatience pose la question « Que peut la nuit ? »¹⁴ et entraîne des groupes d'enfants à arpenter la ville bien après le coucher du soleil, il imprègne fortement la sensibilité de ce public « cobaye » qui en gardera nécessairement une trace à vie : au créateur se superpose un objecteur de l'ordre établi, un accompagnateur vers d'autres imaginaires collectifs ; ou quand le public assiste à une représentation de *L'Arbre de Mia* de la compagnie La Spirale, il se trouve regroupé autour du metteur en scène qui propose aux spectateurs volontaires d'être les interprètes. S'en suit une brève explication du déroulé et une démonstration de l'outil technologique, fruit de la recherche, qui permettra la prise en main des rôles en direct. Dans



Collectif Impatience, *Que peut la nuit ?*, 2025.

© Charline Yves.



© Raoul Gilbert

Théâtre à Spirale, *L'Arbre de Mia*, 2025.

cette proposition comme d'autres, Jean Boillot invite le spectateur à devenir le joueur, participant de la construction de sa propre expérience : car c'est bien là ce que de nouveaux publics viennent chercher au théâtre, et que l'apport de la recherche menée par ces artistes plurivalents, en maîtrise de toutes les composantes du processus, peut offrir. ■

10. « Part intégrante du projet Corps-Objet-Image impulsé par Renaud Herbin et développé à la tête du Théâtre Jeune Public (TJP) du CDN de Strasbourg (dir. 2012 à 2022), la revue Corps-Objet-Image a été conçue comme un espace réflexif et critique qui entend ouvrir et donner à penser les pratiques engageant la relation Corps-Objet-Image, prolongeant ainsi la mission de recherche et d'expérimentation d'un CDN », site de la compagnie l'Étendue. <http://www.renaudherbin.com/revue-coi> (page consultée le 20/03/2026).

11. Consciente de cette gageure, la mission de recherche de la DGCA a contractualisé avec la Bibliothèque nationale de France pour y déposer les dossiers aboutis des lauréats de l'appel à projet « Recherche en théâtre et arts associés » au département Spectacle vivant.

12. La compagnie Yokaï, dirigée par Violaine Fimbel, a été lauréate de l'appel à projet « Recherche en théâtre et arts associés » ainsi que du dispositif de résidence de la Villa Albertine (USA) en 2023. Son axe de recherche nommé « Réveil invisible » porte sur l'hybridation de l'animation de marionnette avec les effets spéciaux venus du monde du cinéma pour permettre « le mouvement/l'animation d'un objet, d'une créature marionnettique à distance et ce de façon invisible par le public. » <https://www.compagnieyokai.com/r%C3%A9veil-invisible> (page consultée le 20/03/2026).

13. « Mot-valise où l'âme, l'animal, la magie, l'imaginaire et le vivarium s'entremêlent, l'Animaginarium est cet espace-laboratoire où les formes de technologies "nouvelles" et "archaïques" se rencontrent. C'est un lieu-passerelle, un seuil d'un monde à l'autre, qui bouscule les perceptions et réveille les imaginaires endormis, de "l'autre côté" de cette paroi polymorphe, génératrice de possibles et de transformations. »

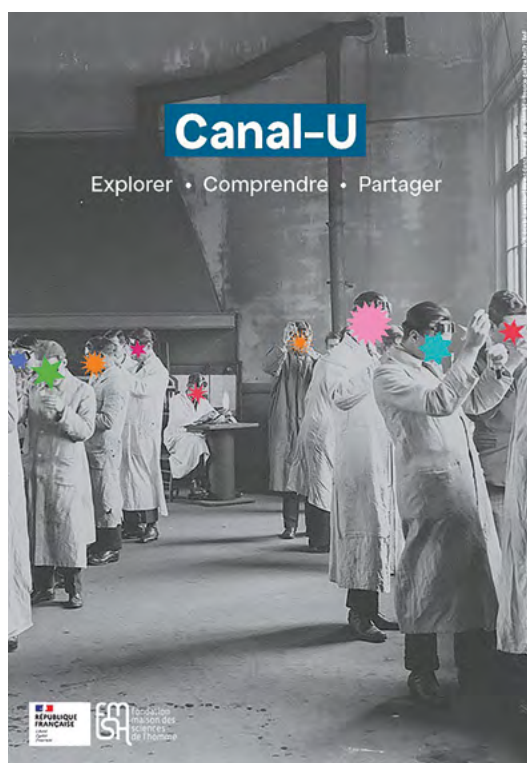
14. Le collectif Impatience est lauréat de l'appel à projet « Recherche en théâtre et arts associés » en 2023 avec ce « projet qui interroge sur l'ambivalence de l'imaginaire collectif associé à la nuit, considéré comme un espace-temps à la fois inquiétant et émancipateur, pour l'enfant. Il fait se croiser trois domaines et terrains de réflexions : les artistes dont le processus de création est dit "participatif", les "Nights Studios" et la pédagogie active. »

Canal-U : un site dédié aux ressources audiovisuelles de la recherche

Canal-U est un site pluridisciplinaire qui offre la possibilité de publier, documenter, enrichir des vidéos et *Podcasts* dans un environnement entièrement dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche. Il assure une visibilité aux documents et représente un site unique où un panel de ressources et d'institutions sont rassemblées.

DAMIEN POÏVET

Ingénieur de recherche, chef de projet Canal-U, mission médias et sciences, Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH),



Canal U, dossier de presse, mars 2025 : 1921, école Lavoisier (élèves dans une salle de chimie).

© Gallica/BnF : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530560198.item> (page consultée le 24/02/2026)

Un site précurseur

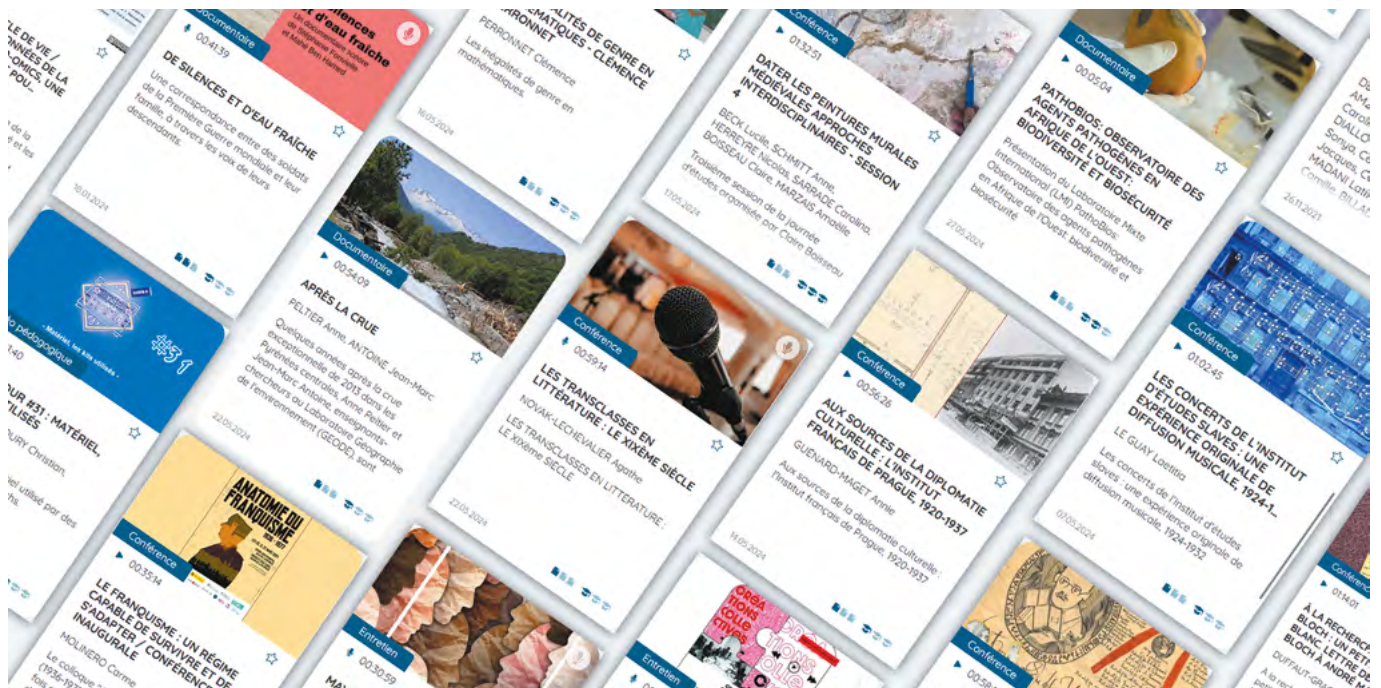
Canal-U¹ a pour vocation de rassembler et diffuser des productions de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les meilleures conditions. Créé en 2001, soit 4 ans avant la plateforme *YouTube*, Canal-U est un dispositif national de référence financé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace (MESRE), piloté depuis 2015 par la Fondation Maison des Sciences

de l'Homme². Il permet, sans aucune obligation d'exclusivité, de publier et d'enrichir des vidéos ou *Podcasts* sur une plateforme parfaitement intégrée à l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR).

L'équipe Canal-U assure l'administration et le développement de l'ensemble de la plateforme. Elle joue un rôle de facilitateur et son objectif est de mutualiser les moyens techniques pour permettre une plus grande visibilité des contenus audiovisuels scientifiques à moindre coût financier, environnemental et technique. Intégralement public, Canal-U garantit un environnement sans publicité, pérenne, souverain et sécurisé. Plus de 50 000 vidéos et *Podcasts*, plus de 300 nouveaux programmes publiés chaque mois, Canal-U offre gratuitement un accès à des ressources dans toutes les disciplines. Il donne à entendre la parole scientifique, à voir la recherche en train de se faire.

Canal-U constitue un réservoir de ressources permettant de trouver une information spécifique valide et précise, mais aussi de parcourir le savoir, sans être cloisonné dans une discipline ou dans une institution. Il apporte cette plus-value d'offrir au public la possibilité de construire son propre scénario d'apprentissage ou de découverte à travers toutes les ressources, notamment celles produites en complément ou en appui de la recherche.

L'aspect pluridisciplinaire et multiformats (conférences, entretiens, documentaires, séminaires...) est un atout essentiel. L'interdisciplinarité, la transdisciplinarité constituent une manière de multiplier les éclairages, d'élargir les recherches, de faciliter l'abord des problèmes ardues. Une conférence peut par exemple être complétée par



Mockup, ressources paysages 2024 : https://www.canal-u.tv/recherche?sort_by=field_date_publication_1 (page consultée le 24/02/2026).

des documentaires qui nous mènent des solitudes glacées du Groenland aux forêts moites de la Papouasie, un séminaire peut être illustré par des tutoriels sur la taille du silex, un entretien complété par du microcinéma !

Canal-U peut constituer à la fois un complément ou un support, une sorte de « boîte à outils », un lieu où l'on peut puiser – un peu arbitrairement au besoin – ce que l'on veut pour « construire autre chose », un cheminement, une réflexion personnelle et, éventuellement, un nouvel outil.

Il est important de noter que Canal-U est avant tout un site collaboratif qui existe grâce à l'activité de ses contributeurs. Il s'agit d'un point particulièrement important qui fait tout l'intérêt du fonds en apportant la richesse et la variété des contenus proposés. Canal-U ne s'appuie pas sur les ressources d'un seul établissement mais d'une communauté.

Il est ouvert à l'ensemble des acteurs de la recherche et rassemble ainsi plus de 450 chaînes contributrices (universités, laboratoires, instituts – comme l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) –, écoles d'art et d'architecture, bibliothèques...) qui gèrent elles-mêmes leurs publications. Dans notre travail, nous essayons d'offrir le meilleur service à celles et ceux qui produisent de la recherche pour diffuser leurs travaux. Canal-U s'attache à respecter les principes du FAIR³ et s'engage pour la science ouverte⁴.

Pourquoi Canal-U ?

De nombreuses universités, établissements d'enseignement supérieur, laboratoires, contribuent sur Canal-U, mais certains préfèrent déposer leurs vidéos sur la plateforme *YouTube* ou sur leurs seuls serveurs. La simplicité d'accès et d'utilisation ainsi que la supposée grande visibilité des vidéos

présentes sur ces plateformes est évidemment à prendre en compte. Ce n'est cependant pas leur apanage et Canal-U offre en outre de vraies spécificités.

Canal-U est et reste avant tout un outil de diffusion, mais ce n'est pas sa plus grande utilité pour la recherche. L'intérêt d'une bibliothèque est une chose entendue, il est évident dans l'écosystème de l'ESR qu'un document doit être archivé, documenté et classé afin d'être utilisé. Nul n'imaginerait qu'un article de Michel Foucault ou François Jacob reste inconnu parce que publié dans une revue qui se serait contentée d'avoir un titre comme seule métadonnée. Pourtant, en ce qui concerne l'audiovisuel, cette logique ne paraît pas si évidente. L'immédiateté du média semble effacer le fait qu'il s'agit d'un document qui aura une pérennité et qu'il faudrait pouvoir retrouver faute de quoi son usage ne sera que le fruit du hasard.

Canal-U constitue ce tiers-lieu qui permet aux vidéos et *Podcasts* de la recherche de devenir de véritables ressources pédagogiques ou scientifiques. Il permet de sortir les productions audiovisuelles de cette profonde léthargie qui les gagne invinciblement quelques semaines à peine après leur actualité, ce destin inéluctable, faute de documentation, qui n'est ni l'oubli, ni la disparition, ni l'effacement, mais le stockage sur une étagère où dans des serveurs sans fond. Notices d'autorité et vocabulaires contrôlés, Urls (*Universal Resource Locators*) uniques et pérennes, rebonds vers des sites externes (IDref⁵, BnF, archives ouvertes HAL, ORCID⁶, Wikidata⁷), sont les grandes spécificités de Canal-U et sans doute son plus grand potentiel. Les ressources déposées peuvent être partagées ou citées de façons pérennes grâce à l'attribution d'un identifiant unique (DOI pour *Digital Object*

3. Les principes FAIR (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*) décrivent comment les données doivent être organisées pour être plus facilement accessibles, comprises, échangeables et réutilisables.

4. À savoir, la diffusion sans entrave des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique. Voir le n° 144 de la revue *Culture et Recherche*, printemps-été 2023 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-revue-culture-et-recherche/la-science-ouverte> (site consulté le 24/02/2026).

5. IdRef (Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche) est un identifiant national standardisé, interopérable avec des référentiels internationaux et source de convergence entre de nombreux acteurs de l'édition scientifique, de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://www.idref.fr/autorites.jsp> (site consulté le 24/02/2026).

6. ORCID (*Open Researcher and Contributor ID*) est une organisation internationale à but non lucratif qui attribue des identifiants numériques persistants (ORCID iD) aux chercheurs et auteurs de contributions académiques et scientifiques. <https://orcid.org/> (site consulté le 24/02/2026).

7. Wikidata est la base de données collaborative qui alimente notamment Wikipédia, en collectant des informations structurées sur des entités variées – personnes, entreprises, œuvres, concepts. Elle est de plus en plus utilisée par les moteurs de recherche du *Web* et par les assistants personnels intelligents et devient le premier outil mondial fédérateur des identifiants pérennes de chercheurs https://www.wikidata.org/wiki/Wikidata:Main_Page?uselang=fr (site consulté le 24/02/2026).



Mosaïque contributeurs :
dossier de presse 2025
Canal-U/ mars 2025.

Identifier). Ce souci de documentation à un double intérêt. Pour les utilisateurs et utilisatrices, il permet de savoir ce qui est écouté ou regardé, il y a une source et une garantie de fiabilité. Pour les intervenants, chercheurs ou chercheuses qui ont travaillé à produire une vidéo ou un podcast, qui ont participé à une conférence ou à un documentaire, c'est une valorisation de leur travail : toute publication sur Canal-U est référencée officiellement au même titre que les articles scientifiques ou les ouvrages. Cette identification est un premier pas vers la reconnaissance de ce travail de diffusion qui fait désormais partie des missions de la recherche.

Par ailleurs, sur Canal-U, les documents déposés restent la propriété des contributeurs, les données sont conservées en France sur nos propres serveurs. Dans une époque où l'on prend conscience de l'intérêt de relocaliser certaines activités stratégiques et où l'on voit la nécessité d'avoir la main sur toutes les données que nous produisons (particulièrement celles produites avec des fonds publics), Canal-U, entièrement public, est un des rares outils dans son domaine pouvant assurer cette entière maîtrise.

Un service sur mesure pour la recherche

Une problématique essentielle du travail que nous effectuons sur Canal-U est d'offrir aux acteurs de la recherche un site sur mesure pour la diffusion de leurs travaux. Un exemple signifiant de cette volonté est la création d'une chaîne dédiée au documentaires réalisés par des chercheuses et chercheurs.

Dans un paysage où la majorité des contenus audiovisuels scientifiques sont des captations de conférences, des interviews ou des vidéos pédagogiques, cette chaîne, intitulée *Focales*⁸, offre une

vitrine aux œuvres documentaires construites dans une démarche de création et d'auteur, au croisement entre recherche, narration, image et son. Depuis plusieurs années, les initiatives d'écritures alternatives se multiplient dans le champ académique, mais leur diffusion reste éclatée, parfois confidentielle. Peu visibles, souvent indisponibles, ces productions sont dispersées entre chaînes personnelles, plateformes privées, ou catalogues dormants. S'appuyant sur les dynamiques impulsées par le Groupement de recherche (GDR) « Images, écritures transmédiatiques et sciences sociales » et le Salon FOCUS⁹ des écritures alternatives, nous avons souhaité rassembler une communauté autour d'un outil commun, à la fois espace de visibilité, de circulation, et de reconnaissance de ces œuvres hybrides. *Focales* cherche à constituer un catalogue de référence, à destination des enseignants, étudiants, institutions culturelles ou éducatives, et plus largement de tous les publics intéressés par les grands enjeux contemporains.

Avec *Focales*, Canal-U affirme à nouveau sa mission de service public : accompagner les mutations des pratiques de recherche et valoriser les formes innovantes de production et de transmission des savoirs. En rendant ces documentaires accessibles, identifiables et visibles, cette nouvelle chaîne contribue à faire exister une mémoire audiovisuelle de la recherche, au bénéfice de toutes et tous.

Une notoriété à construire

Malgré ses atouts, Canal-U souffre d'un défaut de notoriété. Nous souhaitons y remédier en renforçant notre communauté. Même si Canal-U ne propose pas le ludique ou le « buzz », il n'a nullement le poids de l'ennuyeux ou du superflu. Il s'agit d'un outil essentiel pour rapprocher science et société en portant autant que possible à la connaissance du public les travaux de la recherche.

25 années d'existence sont la preuve de la pertinence et de l'utilité du projet Canal-U. ■

« Avec *Focales*, Canal-U affirme à nouveau sa mission de service public : accompagner les mutations des pratiques de recherche et valoriser les formes innovantes de production et de transmission des savoirs. »

8. <https://www.canal-u.tv/chaines/FOCALES/presentation> (page consultée le 24/02/2026).

9. Voir Camilo Leon-Quijano et Boris Pétric, « À la rencontre des écritures alternatives : le Salon Focus », *Culture et Recherche*, n° 149, « La recherche indisciplinée », automne-hiver 2025, p.74-77 : <https://hal.science/hal-05393682v1> (page consultée le 24/02/2026).

Glossigne :

un outil pédagogique en langue des signes pour l'accessibilité de la danse

Le Glossigne est un outil pédagogique dédié au vocabulaire spécifique de la danse. Bilingue en langue des signes française (LSF) et en français, il est conçu pour améliorer l'accessibilité de cette pratique aux personnes sourdes et malentendantes. Il constitue à la fois un outil de transmission et un support de recherche.

© Louis Pujol/Sphère Design/Cie Singulier Pluriel

Logo du Glossigne, 2024.

Un outil pédagogique et linguistique innovant

La dénomination *Glossigne* associe les termes « glossaire » et « signe ». L'outil s'organise autour des champs lexicaux propres à chacun des quatre fondamentaux de la danse : l'espace, les corps et les mobilités, le temps et la relation.

La danse, dans toutes ses formes, repose sur un vocabulaire technique précis. Son enseignement nécessite un outillage didactique permettant la compréhension puis l'appropriation des termes afin d'accéder au mouvement dansé, dans le respect de l'exigence artistique. En LSF, nombre de ces notions ne disposent pas d'équivalents lexicalisés et sont formulées par des périphrases. Ainsi, le Glossigne constitue à ce titre une innovation à l'échelle internationale, puisqu'il n'existe à ce jour aucun outil pédagogique en langue des signes consacré au vocabulaire de la danse. Il présente également un potentiel universel, dans la mesure où la création des signes découle directement du mouvement dansé, conférant au projet une portée qui s'élargit à un public diversifié dépassant ainsi la seule accessibilité.

Genèse

Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail artistique et pédagogique que je développe au sein de la *Compagnie Singulier Pluriel*¹, fondée en 2004 à Montpellier, qui conjugue danse contemporaine et langue des signes. Les créations réunissent artistes sourds et artistes entendants, interrogeant ainsi les notions de norme et de vulnérabilité comme moteurs et ressources du processus de création.

Malgré une reconnaissance croissante des enjeux de l'accessibilité, mon expérience de terrain montre que l'accès des personnes sourdes à la pratique chorégraphique reste limité dans le loisir comme dans les parcours professionnels. La barrière linguistique constitue un obstacle majeur. Par ailleurs, au cœur de la compagnie, l'absence d'un vocabulaire commun autour de la danse complique la fluidité des processus de création.

Considérant que le handicap constitue « un concept relatif, qui s'accroît ou diminue selon le degré d'investissement d'une société à son égard² », j'ai conçu le Glossigne comme un outil adaptatif aux différences humaines. Je puise mon inspiration dans les travaux de l'anthropologue Charles

JOS PUJOL

Chorégraphe et directrice artistique
Compagnie Singulier Pluriel.

1. Pour une présentation de la Compagnie Singulier Pluriel, voir ici : <https://compagniesingulierpluriel.fr/> (site consulté le 25/03/2026).

2. Bertrand Quentin, *Les invalidés. Nouvelles réflexions philosophiques sur le handicap*, Toulouse, érès, 2019, p. 179.

Glossigne, Signe LSF de « Continu » issu du fondamental « Temps » avec Bruno Mourier, Professeur de LSF-Mouvement IMPACT, avec le danseur David Thole, 2024.



© Louis Pujol/Cie Singulier Pluriel

3. Charles Gardou, anthropologue, pédagogue et professeur des universités spécialiste des questions de handicap, de vulnérabilité et d'une société inclusive: *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*, Toulouse, érès, 2012.

4. Charles Gardou, *Handicaps, handicaps: Le regard interrogé*, Toulouse, érès, 1990.

5. Centre National de la Danse (CND) de Pantin: <https://www.cnd.fr/fr/> (site consulté le 25/03/2026).

6. SCOP Des'L et les experts en LSF de la société, Jennifer Olive et Bruno Mourier, ainsi que Nicolas Cervantès, expert de la communication visuelle en LSF qui travaille sur l'ergonomie du site avec le designer, ainsi que deux interprètes pour fluidifier les échanges: <https://www.desl-interpretation.fr/> (page consultée le 25/03/2026).

7. Cité des Arts – Conservatoire de Montpellier (<https://conservatoire.montpellier.3m.fr/>), une collaboration avec Valéry Viné responsable de l'Unité de Proximité Citoyenneté Inclusion, coordinateur du Réseau 3M et Éducation artistique et culturelle (EAC), référent Handicap à la Cité des Arts en musique, danse et théâtre (page consultée le 25/03/2026).

8. Maud Verdier, laboratoire Praxiling, UMR 5267, CNRS – Université de Montpellier Paul Valéry: <https://praxiling.cnrs.fr/membres/profil/verdier/>; Michel de Fornel, Laboratoire Linguistique, Anthropologique, Sociolinguistique (LIAS) – Institut Marcel Mauss (IMM), UMR 8178, CNRS – École des hautes études en sciences sociales (EHESS): <https://lias.ehess.fr/index.php?800> (pages consultées le 25/03/2026).

9. Sphère Design, fondé par Louis Pujol: <https://spheremls.my.canva.site/portfolio-sphere> (page consultée le 25/03/2026).

10. Le Glossigne est accessible en ligne à l'adresse suivante: <https://glossigne.fr> (site consulté le 25/03/2026).

11. Pour un compte-rendu de ces travaux de recherche, voir: Valérie Méliani, Eva Sandri et Maud Verdier, « Vulnérabilités en situation. Analyse d'un dispositif d'enseignement des fondamentaux de la danse à destination d'apprenants en situation de handicap », in Céline Paganelli et Valérie Lépine (éd.), *Pour une approche intégrative de la santé – Perspectives croisées en SHS. Actes du 1^{er} colloque international ICARES*, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2025, p. 67-72.

12. <https://www.atelierdeparis.org> (site consulté le 25/03/2026).

Gardou³, pour qui, s'il n'existe pas de fossé entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas, il y a en revanche un *continuum* entre celles qui sont très adaptées à une majorité de situations et celles qui n'ont pas les ressources pour trouver les formes d'adaptation à un grand nombre de situations⁴.

Soutiens

Le projet reçoit les soutiens du pôle Culture et Patrimoine, du Fonds d'investissements de Montpellier Méditerranée Métropole, du fonds d'accessibilité de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie, du pôle Culture, Santé et Handicap de la Région Occitanie et de l'Aide à la recherche et au patrimoine en danse du Centre National de la Danse (CND) de Pantin⁵, autant de leviers qui témoignent de l'inscription institutionnelle et territoriale de la démarche.

Une démarche collaborative

En janvier 2020, je constitue un groupe pluriel et pluridisciplinaire qui réunit des professionnels sourds et entendants issus de la LSF, des chorégraphes et danseurs professionnels et des chercheurs en linguistique. Cette construction collaborative permet d'inscrire le Glossigne dans une logique d'usage concret, en adéquation avec les besoins réels des publics concernés.

Je m'associe avec la Société Coopérative et Participative (SCOP) Des'L⁶, qui constitue un pilier fondamental du projet, et une équipe mixte réunissant des experts sourds et entendants. Il s'agit alors d'effectuer un travail de recherche sémantique sur le vocabulaire de la pratique de la danse et d'élaborer des correspondances entre les termes français et les signes de la LSF. Méthodologiquement, l'équipe s'efforce de s'affranchir des contraintes du vocabulaire en français pour se concentrer sur l'analyse du mouvement

danse et le potentiel de la LSF. Pour mener à bien cette recherche, la Cité des Arts – Conservatoire de Montpellier⁷ offre un accompagnement logistique. Se joignent à l'équipe deux enseignants en danse impliqués dans la structuration des fondamentaux de la danse et de leur interprétation dansée/filmée ainsi que deux enseignants chercheurs de l'université Paul Valéry de Montpellier⁸ et de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales pour l'analyse des interactions entre gestes, espace et communication. La Compagnie Singulier Pluriel supervise le projet, la recherche de soutiens et assure l'expérimentation de l'outil. L'équipe est accompagnée par Sphère Design⁹, responsable de l'identité visuelle, du développement numérique et porteuse du projet.

Le Glossigne repose sur un double principe: la recherche de correspondances avec les signes existants en LSF, en exploitant l'iconicité propre à cette langue, et la création de néologismes lorsque le vocabulaire n'existe pas encore. Les choix opérés ne sont pas exhaustifs. Le Glossigne est conçu comme un outil évolutif, appelé à s'enrichir au fil de son usage et de ses expérimentations.

Le Glossigne est accessible *via* une plateforme numérique¹⁰. Chaque entrée propose deux supports vidéo: le signe en LSF et sa traduction chorégraphique. Un code couleur structure les quatre fondamentaux.

Expérimentations

Je mets en place des ateliers danse sans prérequis afin d'éprouver l'outil auprès de publics diversifiés. Ces ateliers sont menés auprès de publics diversifiés (personnes sourdes et malentendantes, personnes allophones, personnes présentant des troubles de la communication, jeunes enfants, etc.) en lien variable avec la LSF, les enjeux d'accessibilité ou la culture sourde. Ils constituent des terrains d'observation et d'analyse de la pratique pour les universitaires associés¹¹.

Ces ateliers nous permettent d'expérimenter l'outil et de continuer à l'améliorer. Nous sommes ainsi en mesure non seulement de le faire connaître au public sourd, aux structures les accueillant, aux enseignants, médiateurs et étudiants, mais aussi de sensibiliser les communautés artistiques et éducatives aux enjeux de l'accessibilité en étant en mesure de le transmettre aux artistes et aux enseignants danse qui désirent intégrer des personnes sourdes dans leurs cours.

Plusieurs partenariats structurent le déploiement du Glossigne: la Cité des Arts - Conservatoire de Montpellier dans le cadre du projet « Handi Art » avec des classes danse adaptées depuis 2022, l'Atelier de Paris qui est un Centre de développement chorégraphique national (CDCN)¹² auprès de jeunes sourds de 7 à 12 ans, Montpellier Contemporain (MO.CO) et le musée Fabre de Montpellier, deux structures très actives sur les questions d'accueil, de médiation

© Jos Pujol/Cie Singulier Pluriel



Atelier Glossigne : plan de formation académique Glossigne pour les enseignants au musée Fabre, 2025.

et d'accessibilité qui nous permettent d'œuvrer dans le cadre du dispositif « muséodanse » de la compagnie¹³.

À ces institutions culturelles, s'ajoute un projet Erasmus+ (2024-2027), inscrivant la démarche dans une dynamique internationale¹⁴, l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Montpellier, dans le cadre d'actions de formation, et une collaboration chorégraphique avec d'autres artistes impliqués dans la Recherche-Action « Compose et Danse »¹⁵. Enfin, l'association « Passerelles et Compétences »¹⁶ nous offre son aide pour l'élaboration de la certification Qualiopi¹⁷.

Depuis 2024, un nouveau partenariat avec l'Université Paul Valéry de Montpellier renforce son inscription dans la recherche académique autour de la recherche-action sur l'accessibilité et la professionnalisation des publics, et le développement d'outils de formation et de transmission¹⁸.

Initialement conçu pour répondre aux besoins des personnes sourdes, le Glossigne se déploie aujourd'hui comme un outil linguistique et culturel participant à une réflexion transversale sur les conditions d'accès, de transmission et de circulation des savoirs chorégraphiques.

Nous avons présenté le Glossigne au CND de Pantin le 16 janvier 2024. Cette rencontre a marqué le lancement officiel de la plateforme numérique qui lui est dédiée. Nous travaillons actuellement à la relecture et à l'optimisation du site, ainsi qu'à l'élaboration d'un guide d'usage facilitant la compréhension des signes retenus, afin de renforcer l'ergonomie et l'accessibilité pour les publics sourds et entendants.

Après six années de recherche et d'expérimentations, le projet entre dans une phase d'aboutissement, avec une inauguration envisagée en novembre 2026. ■

13. Le dispositif « muséodanse » mis en place par la compagnie Singulier Pluriel dans les musées et les centres d'art propose un scénario pédagogique et artistique basé sur les fondamentaux de la danse. Il a été conçu en s'appuyant sur l'approche muséochorégraphique que je mène au sein des musées et des centres d'art depuis 2013. Elle place cette expérimentation au cœur de l'acte créatif et propose aux publics éloignés de la culture par le biais du Glossigne et de la danse, une offre d'accès aux lieux dédiés – l'accroche étant au maximum lorsque les projets sont ainsi chargés de sens.

14. TAPIOT ERASMUS PLUS (2024/2027) est porté par Staszek Goldstein, président de l'Institut de la Tolérance à Łódź en Pologne. Il réunit quatre pays et quatre artistes. Chaque chorégraphe ou metteur en scène développe une création originale à partir d'un scénario commun, destinée aux publics sourds et non-voyants. L'accessibilité à l'artistique, la richesse des singularités et des cultures sont les objectifs principaux de ce projet.

15. Collaboration avec Muriel Piqué, artiste chorégraphique et docteure en arts qui initie « Compose et Danse » : <https://compose-danse.art> (site consulté le 25/03/2026).

16. L'association « Passerelles et compétences » constitue une passerelle de compétences entre les bénévoles et les associations : <https://passerellesecompetences.org> (site consulté le 25/03/2026).

17. La certification Qualiopi est nécessaire pour les organisations qui souhaitent dispenser des actions de formation, des bilans de compétences ou des validations des acquis de l'expérience.

18. La Compagnie Singulier Pluriel s'associe à Valérie Méliani, enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation, pour le projet de recherche QualiXsigne. Celui-ci porte sur les problématiques sociales rattachées à la formation et à l'insertion des personnes en situation de handicap et des problématiques culturelles liées à l'accès et à l'inclusion : <https://pepr-icare.fr/qualixsigne/> (page consultée le 25/03/2026).

© Paul Pujol/Cie Singulier Pluriel



Compagnie Singulier Pluriel : images de plusieurs spectacles de 2010 à 2020 (montage 2020).

La terminologie, un outil au service de la diffusion des sciences et des techniques

La création et la diffusion de nouveaux mots et termes est un processus souterrain qui nous échappe largement. Il est bien difficile d'identifier et de dater avec précision l'invention des mots de langue courante, car leur usage à l'oral est généralement bien plus ancien que les premières attestations écrites. Pour les vocabulaires spécialisés scientifiques et techniques, la production de termes nouveaux en réponse aux besoins des techniciens ou des chercheurs, des entreprises ou des laboratoires est plus aisément retraçable.

ÉTIENNE QUILLOT

Chef de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, ministère de la Culture

Des dénominations sont inventées au quotidien par les spécialistes au gré de leurs besoins : innovation, procédure ou technique nouvelles, produit, objet ou service nouveaux, etc. Une action coordonnée est également possible tant pour anticiper ces besoins d'enrichissement des lexiques spécialisés que pour proposer des dénominations plus appropriées en remplacement d'anglicismes ou de désignations inadéquates du point de vue technique. C'est la voie qu'a choisie l'État en France à la fin des années 1960 afin de développer un vocabulaire novateur tout en préservant l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines.

L'État a confié l'enrichissement des vocabulaires scientifiques et techniques aux spécialistes des domaines concernés plutôt qu'aux linguistes. Cette stratégie n'est pas insensée. On sait qu'Antoine Lavoisier, considéré comme le père de la chimie moderne, a permis des avancées considérables pour sa discipline, mais on ignore largement qu'il en a révolutionné le vocabulaire en concevant une méthode de dénomination systématique, toujours en vigueur aujourd'hui en français et dans de très nombreuses langues occidentales. Antoine Lavoisier offre ainsi deux faces : celle, visible, du chimiste, et l'autre, cachée, du linguiste amateur.

L'enrichissement du français repose sur un vaste réseau de scientifiques et de techniciens éminents, dont les pairs reconnaissent les travaux et l'expertise, œuvrant bénévolement à définir des notions et à créer des termes, tâches habituellement



© Jeanne Accorinti/MC/SIPA-PRES

Séance d'installation officielle de la commission d'enrichissement de la langue française, Paris, ministère de la Culture, salon des Maréchaux, 28 mai 2025.



© Étienne Quilliot

Séance de travail de la commission d'enrichissement de la langue française, Paris, ministère de la Culture, salons des Maréchaux, 2 juillet 2025.



dévolues aux lexicographes et aux terminologues. Cette activité bénévole est rarement connue dans leur milieu professionnel, plus rarement encore louée, et parfois même dépréciée par certains qui considèrent que la production lexicale doit revenir aux linguistes, aux gens de lettres ou aux académiciens. Pour enrichir notre langue, l'État compte sur un bataillon, dans l'ombre, de plus de 400 spécialistes issus de secteurs très variés, sans compétence lexicographique ou terminologique.

Ce corps de volontaires n'est pourtant pas laissé sans appui linguistique. La coordination de la production terminologique est assurée par la délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture, plus exactement par une équipe de quatre terminologues. Soit un terminologue pour cent spécialistes. On pourrait se demander ce qu'il adviendrait de la création de termes sans cet appui, si modeste numériquement et néanmoins indispensable. En témoignent les faiblesses et les incohérences dictionnaires de bien des glossaires techniques dont les auteurs sont pourtant d'illustres spécialistes.

Être terminologue au service des experts chargés de l'enrichissement de la langue française requiert tout autant effacement que désintéressement. Il faut accepter de se tenir au second plan en « laissant faire » par d'autres, novices, ce pour quoi on a été formé : définir et nommer, intégrer un terme dans une nomenclature... Et il faut bien plus que « laisser faire » : mettre sur la voie, guider l'expert, l'amener à se poser les questions que l'on se pose soi-même en rédigeant une définition.



© Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Paris, ministère de la Culture 2023

Couverture de l'ouvrage
1972-2022 : 50 termes clés du dispositif
d'enrichissement de la langue française.
<https://www.culture.fr/franceterme/Actualites/1972-2022-50-termes-cles-du-dispositif-d-enrichissement-de-la-langue-francaise>
(page consultée le 6/03/2026).

Les mots employés sont-ils les bons, sont-ils intelligibles de tous et suffisamment explicites pour un néophyte, l'ensemble rédigé permet-il de bien comprendre la notion, de ne pas la confondre avec une autre ? Le terme français retenu s'intègre-t-il bien dans la nomenclature des termes existant dans le domaine, un ignorant du domaine peut-il comprendre de quoi il retourne même sans prendre connaissance de la définition ? Le terminologue au sein du dispositif d'enrichissement de la langue française est un passeur de savoir-faire, de son propre savoir.

Il lui revient également de veiller à la mise à disposition des spécialistes de tous les matériaux textuels nécessaires à l'élaboration de la définition et au choix du terme, qu'il s'agisse d'extraits de documents sur le nouveau concept ou d'articles de dictionnaires ou de bases de données. Il organise également la transmission des propositions terminologiques afin de recueillir l'avis des institutions scientifiques et techniques du domaine, des administrations concernées, des organismes chargés de la politique linguistique dans d'autres pays francophones et de bien d'autres partenaires

« En inventant lui-même des termes nouveaux plutôt qu'en se laissant imposer les innovations de linguistes, le spécialiste reste ainsi maître du vocabulaire de son domaine tout en facilitant la compréhension par tous. »

en fonction du secteur de vocabulaire, voire du public. Enfin, il est le « gardien » de la cohérence de l'ensemble des termes produits, tout nouveau terme devant être défini et nommé en relation avec ceux précédemment étudiés.

Par le truchement du terminologue, le spécialiste, habitué à s'adresser à ses pairs sans nécessité d'expliquer ce qui est complexe, s'approprie les exigences d'accessibilité du propos scientifique par le plus grand nombre, experts comme ignorants, et de formulation claire et simple. En inventant lui-même des termes nouveaux plutôt qu'en se laissant imposer les innovations de linguistes, le spécialiste reste ainsi maître du vocabulaire de son domaine tout en facilitant la compréhension par tous.

Ainsi par un effet de mise en abyme, l'enrichissement des lexiques scientifiques et techniques français n'est pas le fait de linguistes mais de professionnels volontaires sans formation terminologique, dont on méconnaît le rôle déterminant pour la vitalité de la langue française, eux-mêmes bénéficiant de l'appui de linguistes guidant leur réflexion. ■

COMMENT L'INNOVATION TERMINOLOGIQUE ACCOMPAGNE L'INNOVATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

C'est d'abord une réflexion pédagogique qui m'a conduit au dispositif d'enrichissement : le terme en langue étrangère fait obstacle à la pensée quand les étudiants l'utilisent comme un talisman dont le charme mystérieux se nourrit de l'ignorance : les *smart contracts* ne sont pourtant pas toujours des contrats, et ils ne sont pas intelligents, ce sont des *automates exécuteurs de clauses*. On peut d'autant moins enjoindre aux étudiants de chercher dans le dictionnaire les mots dont ils ignorent le sens que ces mots ne s'y trouvent point ; participer à l'enrichissement de la langue française, c'est donc dissiper la pensée magique en lui opposant les lumières de la raison. C'est surtout, en premier lieu, s'imposer cette discipline.

Mais l'économie ne se laisse pas faire aisément. Dans cet art, « le courant dominant s'exprime en langue anglaise¹ », ce que les économistes rationalisent ainsi :

« Un article publié en anglais dans une revue renommée sera davantage lu et sera davantage cité dans les revues les plus prestigieuses, ce qui incitera les lecteurs à s'y référer et à le

citer à leur tour (parfois même sans le lire), et, inversement, par exemple pour un article en français et/ou dans une revue "moyenne"² ».

Cette citation importe doublement : du point de vue historique, elle témoigne d'un état d'esprit qui a conduit à angliciser les revues (les *Annales d'économie et de statistique* de l'Institut national de la statistique et des études économiques – INSEE – s'appellent depuis 2005 *Annals of Economics and Statistics*) ; du point de vue analytique, on remarquera la partition de l'univers des revues entre « revues renommées » nécessairement *en anglais* et « revues "moyennes" et/ ou » publications *en français*.

Si le bon sens n'exclut pas le français, un contresens persistant sur la *théorie du signalement* justifie l'abus d'anglicismes : cette théorie, empruntée à la biologie, considère qu'on *signale* une qualité par un comportement coûteux. Par exemple, on signale sa disposition au travail efficace par des études que couronne un diplôme prestigieux. Que les bons économistes se signalent en publiant en anglais ne signifie pourtant pas que

ceux qui abusent de jargon sont de bons économistes. Les demi-habiles craignent que l'emploi du français ne signale qu'on ne consacre pas toute son énergie à la diffusion de sa recherche, et ils évitent de s'exprimer en français, de peur de passer pour des fossiles, représentants d'un courant *minoritaire*.

Ces courants minoritaires comme l'*École de la régulation* et l'*École de Paris du management* partagent trois maximes que je suis fier de signaler en écrivant aussi en français : la première c'est qu'on pense *différemment* en français. Ainsi en définissant la *cybermonnaie* comme *ensemble de cyberjetons de même nature*, on n'inverse pas la définition (régulationniste) de la monnaie-institution représentée par des signes, on indique précisément que *Bitcoin* n'est pas une monnaie-institution. La deuxième c'est que l'on considère comme important d'écouter les acteurs de l'économie, même quand ils ne parlent pas anglais. La troisième c'est que la science n'est pas une gnose réservée aux initiés, mais une pratique vivante au cœur de l'École de la République. ■

PIERRE-CHARLES PRADIER

Maître de conférences (économie),
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

1. La citation est tirée de Jacqueline Percebois, « Les économistes universitaires français et leurs homologues anglais et américains : aspects institutionnels, culturels et linguistiques », in *ASp* 49-50, 2006 ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asp.709>.

2. Pierre-Philippe Combes, et Laurent Linnemer, « L'impact international des articles de recherche français en économie », in *Revue économique*, 54(1), 2003, p. 181-217 : <https://doi.org/10.3917/reco.541.0181>.

« On peut d'autant moins enjoindre aux étudiants de chercher dans le dictionnaire les mots dont ils ignorent le sens que ces mots ne s'y trouvent point ; participer à l'enrichissement de la langue française, c'est donc dissiper la pensée magique en lui opposant les lumières de la raison. »

Accompagner les chercheurs et chercheuses dans les nouveaux cadres de l'édition scientifique

L'instauration de directives européennes de la recherche vient bouleverser quelques pratiques des chercheurs et chercheuses, notamment dans le domaine de l'édition. Certaines de ces pratiques, souvent apprises « sur le tas » ou lors de cursus universitaires sont ancrées dans des habitudes difficiles à faire progresser. L'éditeur se doit donc aujourd'hui d'être en veille, non seulement sur la diversité des outils éditoriaux et des moyens de diffusion mais aussi sur l'évolution des cadres règlementaires et légaux de l'édition scientifique.

CATHERINE CHAUVEAU

Rédactrice en chef d'*Archéopages*, *Archéologie & Société*¹, coordinatrice des éditions scientifiques de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), membre du comité de pilotage du réseau Médiçi en charge de la francophonie,

L'éditeur assume une tâche de clarification, d'explicitation, de sensibilisation afin de s'acquitter de ce qui est le cœur de son métier : faire en sorte que les productions des chercheurs soient fiables, visibles et valorisées. Cette évolution de la profession est l'une des missions du réseau des métiers de l'édition scientifique publique Médiçi, rattaché à la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) du CNRS.

Un regard axé sur le « métier »

Me consacrant depuis vingt ans à faire connaître et à mettre en valeur les recherches des archéologues, je n'aurais jamais pu accompagner les centaines d'auteurs et autrices sans l'appui d'autres professionnels de l'édition rencontrés principalement grâce au réseau Médiçi [voir encadré]. Comme mes confrères et consœurs, j'ai trouvé salutaire et bénéfique de pouvoir prendre un certain recul avec la communauté de recherche dans laquelle j'évolue. Cela m'a permis de distinguer ce que sont les habitudes d'un milieu, parfois devenues à tort des évidences, et des normes générales. Dès lors, il est possible de faire progresser notablement les modes de fonctionnements des supports éditoriaux et les amener aux meilleurs standards de l'édition scientifique.

Un changement drastique en vingt ans

Les « revues » d'archéologie sont nombreuses, fondées et nourries par des associations, par des équipes universitaires, par des laboratoires, depuis des décennies². Pourtant la communauté archéologique est relativement réduite, atteignant il y a vingt ans tout juste les 4 000 membres, toutes périodes, spécialités et institutions rassemblées. Cette formidable production s'explique. Discipline universitaire récente, longtemps cantonnée aux marges de l'histoire, de l'histoire de l'art, voire des lettres, l'archéologie s'est construite grâce à l'engagement de professionnels et d'amateurs dynamiques, passionnés, initiateurs de toutes sortes de projets visant à faire connaître et reconnaître tant la discipline que leurs travaux. Et la publication de leurs recherches a été au cœur de leurs préoccupations. Tout le monde se connaissant et travaillant ensemble, l'entre-soi était alors d'évidence. Cette situation a généré des pratiques majoritairement basées sur l'implication individuelle et en dehors de cadres éditoriaux professionnels, pratiques courantes à l'époque dans les milieux universitaires, notamment en sciences humaines et sociales. Mais elles sont peu à peu devenues incompatibles avec les cadres de l'intégrité de la recherche en construction à l'échelle européenne.

1. <https://journals.openedition.org/archeopages/> (page consultée le 12/03/2026).

2. Le terme « revues » est ici entre guillemets car, souvent, il ne s'agit pas de revues à proprement parler mais de collections ou même de recueils.



© Médiçi.

12^{es} Journées du réseau Médiçi « Les métiers de l'édition scientifique publique », Lyon, 26-28 juin 2024.

C'est pourquoi, lorsque j'ai créé la revue scientifique de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), *Archéopages*, *Archéologie & Société*, dans le milieu des années 2000, nous avons mis en place avec Jean-Paul Demoule, alors président de l'établissement, certains modes de fonctionnement encore peu fréquents comme la constitution de deux comités pluri-institutionnels aux rôles distincts et non interchangeables : un comité de rédaction dont les membres ne peuvent se proposer comme auteurs ; un comité de lecture pour une validation par les pairs à l'aveugle, autant de critères de sélection pour qu'une revue soit admissible au DOAJ³ (*Directory of Open Access Journals*), par exemple. Tout cela s'est fait sans heurts.

Les points sensibles

D'autres habitudes sont en revanche plus difficiles à faire évoluer tant elles paraissent normales et aisées aux chercheurs et chercheuses. Ce sont principalement celles qui viennent en contradiction avec toutes les subtilités du droit d'auteur.

Il s'agit en premier lieu des usages induits par la banalisation de l'accès aux contenus en ligne. Il n'est pas toujours facile de comprendre le statut de ces textes et de ces images trouvées en quelques clics, d'autant que les mesures de protection par le droit d'auteur ou les conditions de réutilisation du libre accès évoluent. Expliquer en quoi certaines

réutilisations sont impossibles et trouver des solutions pour répondre à la demande de l'auteur ou de l'autrice fait désormais partie intégrante du travail en édition scientifique. C'est une compétence et une aide appréciées par les auteurs et autrices.

Plus sensible est l'explicitation de la non-différence faite par le législateur entre le plagiat et l'auto-plagiat. Je n'ai pas été jusqu'à présent confrontée à des cas de plagiat, mais à des cas d'auto-plagiat de façon récurrente, expérience partagée avec mes collègues du réseau Médiçi. Un chercheur, quel que soit son domaine, réutilise ses propres travaux auxquels il apporte des compléments issus de sa recherche ou de sa communauté scientifique. Ceci peut le mener, le plus souvent en toute bonne foi, à s'auto-plagier. Réutiliser ses propres données sous forme de textes et de figures déjà publiées peut sembler naturel : puisqu'on les a produites, « on peut en faire ce que l'on veut ». Mais le législateur ne fait aucune différence entre le plagiat et l'auto-plagiat qui relèvent tous deux de la fraude. Cette pratique est évidemment incompatible avec l'éthique et la déontologie de la recherche et avec les droits voisins⁴ – ici, ceux de l'éditeur - inclus dans le droit d'auteur : un auteur s'engage à publier des résultats inédits, non publiés. Le recours à l'auto-plagiat se serait accru avec la pression exercée sur les chercheurs par les structures de recherche de publier le plus possible afin d'accroître les indicateurs bibliométriques⁵.

3. Répertoire des revues en libre accès du monde entier garantissant un contenu de qualité : <https://doaj.org/> (site consulté le 13/03/2026).

4. Droits exclusifs reconnus aux auxiliaires de la création, personnes physiques ou morales autres que les auteurs, dont l'activité consiste dans l'interprétation ou la diffusion des œuvres de l'esprit et autres objets protégés.

5. Un indicateur bibliométrique est une mesure quantitative de la performance scientifique qui peut mesurer l'impact et la productivité de chercheurs et de chercheuses, de revues savantes, d'institutions et de pays. Voir dans ce numéro l'article de Guillaume Godet, « Bibliométrie en coulisses : du silo applicatif à l'écosystème partagé », p. 30.

Médiçi, le réseau français de la communauté des professionnels de l'édition publique¹

Rattaché à la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires du CNRS (MITI), le réseau fédère les personnes impliquées dans une chaîne éditoriale, quel que soit le champ disciplinaire, mais au sein d'un organisme de recherche public. Les missions de Médiçi sont centrées sur l'accompagnement et l'évolution de ces métiers, dans leur diversité. Cela passe par une veille constante avec une lettre d'information trimestrielle, par une offre de formations professionnalisantes et de webinaires et par des journées annuelles² favorisant le partage de connaissances et de savoir-faire. La force du réseau repose notamment sur ses huit groupes de travail (accessibilité numérique, cadre légal, écologie

du livre, formation, intelligence artificielle, LaTeX système qui permet la composition et la génération de documents, métadonnées, veille).

Par ailleurs, Médiçi initie nombre de collaborations avec d'autres réseaux (par exemple : Mir@bel³, Renatis⁴ et Repères⁵), organismes et structures en lien avec l'édition scientifique publique, en France et à l'international.

1. <https://mediçi.cnrs.fr/> (page consultée le 13/03/2026).

2. Webinaires et journées d'études sont disponibles sur la chaîne Médiçi de Canal-U : <https://www.canal-u.tv/chaines/mediçi> (page consultée le 13/03/2026).

3. Mir@bel (Mutualisation d'Informations sur les Revues et leurs Accès dans les bases en ligne) <https://reseau-mirabel.info/> (page consultée le 13/03/2026).

4. Réseau des professionnels de l'Information Scientifique et Technique du CNRS <https://renatis.cnrs.fr/reseau/presentation/> (page consultée le 13/03/2026).

5. Réseau des pépinières de revues scientifiques en accès ouvert : <https://reseau-reperes.fr/> (page consultée le 13/03/2026).

Un autre facteur serait la volonté de publier à l'international - de fait, en anglais –avec l'envoi d'une simple traduction d'un texte déjà publié en français ; ou bien, à l'inverse, de republier en français un article publié initialement en langue étrangère. Le nombre de publications constituant l'un des critères d'évaluation des chercheurs et chercheuses, l'auto-plagiat devient peut-être plus fréquent dans un système d'évaluation quantitatif. Un échange en amont est indispensable afin de vérifier avec l'auteur ou l'autrice s'il s'agit bien d'un article original. Si nécessaire, l'équipe éditoriale devra créer des notes, des citations, des références et contacter les autres éditeurs concernés. Les chartes et les recommandations éditoriales actualisées intègrent cette dimension en alertant les auteurs et autrices sur la vigilance et les moyens apportés à la détection de plagiat et d'auto-plagiat.

Le dernier aspect relatif au respect du droit d'auteur et à l'intégrité scientifique est celui du

recours à des outils d'intelligence artificielle générative. En cette période de construction des cadres législatifs à ce sujet, les éditeurs et éditrices ne peuvent qu'alerter sur les potentiels risques auxquels s'exposent les auteurs et autrices qui y recourent. Actualiser les chartes, les recommandations et les contrats d'auteur est également un moyen de leur en faire prendre conscience.

Face à tous ces changements qui s'ajoutent aux évolutions techniques des métiers de l'édition scientifique, je ne peux que confirmer que l'échange entre collègues de la chaîne éditoriale est primordial. Le travail assuré par les comités de pilotage et les groupes de travail successifs du réseau Médiçi afin d'assurer une veille, des rencontres et des formations permet à ses membres d'apporter des réponses conformes et adaptées aux chercheurs et chercheuses impliqués dans une publication. ■



RENFORCER LE LIEN AVEC LES ÉDITEURS SCIENTIFIQUES DE LA SPHÈRE FRANCOPHONE

Groupe de doctorants de la faculté d'Anthropologie de l'Université de Kinshasa (RD Congo) ayant suivi un atelier dédié à la publication scientifique dispensé par Isabelle Gérard, octobre 2023.



© Musée royal de l'Afrique centrale.

ISABELLE GÉRARD

Directrice du service des publications, Musée Royal de l'Afrique centrale, Belgique, membre du comité de pilotage du réseau Médiçi en charge de la francophonie

L'un des objectifs du réseau Médiçi est d'associer de nouveaux membres issus de régions francophones ou de renforcer le nombre de participants par pays, et de leur proposer des opportunités qui leur soient bénéfiques et qui tiennent compte des disparités de moyens et de fonctionnement. En tant que membres du comité de pilotage du réseau Médiçi, Catherine Chauveau, rédactrice en chef d'Archéopages à l'Inrap, et moi-même avons en charge ce développement.

En 2025, nous avons mené une enquête afin d'interroger nos membres sur les relations qu'ils entretiennent avec des institutions francophones ou sur leurs souhaits d'en créer. Parmi les premiers résultats, il ressort que 66 % d'entre eux ont déjà eu des collaborations avec des chercheurs de pays francophones,

mais beaucoup soulignent des difficultés dues à la méconnaissance ou la non-acceptation des procédures de soumission ou d'évaluation des articles. Je le constate également dans le cadre de mon travail dans un institut dédié à l'Afrique centrale ; j'organise depuis plus de quinze ans des ateliers pour les jeunes chercheurs ou doctorants soit dans leurs universités (RD Congo, Sénégal, Rwanda...), soit lors de leur séjour en Belgique. C'est toute la méthodologie requise pour une publication scientifique que je développe en détail avec eux ; les lacunes concernent souvent des fondamentaux : les citations et le plagiat, les références, le respect des instructions aux auteurs, etc. Mon travail d'accompagnement de revues africaines apporte une expertise utile sur les besoins en formations et en outils éditoriaux.

En 2026, dans le cadre de notre rôle au sein du comité de pilotage du réseau Médiçi, une synergie avec l'Agence universitaire de la francophonie – Académie internationale de la francophonie scientifique (AUF-AIFS)⁶ se met en place et nous sommes conviées à participer à l'Université d'été⁷ : ces éditions annuelles concernent la publication scientifique et un accompagnement pas-à-pas des candidats retenus. Enfin, nous avons développé un partenariat avec le *Directory of Open Access Journals* (DOAJ) afin de contribuer au développement de son aile francophone, notamment à travers des webinaires⁸ co-organisés avec l'équipe Mir@bel et le réseau Repères. ■

6. <https://aifs.auf.org/> (page consultée le 14/03/2026).

7. Brochure de la 1^{re} édition de l'Université d'été, AIFS, 2024 : <https://www.auf.org/wp-content/uploads/2025/10/Brochure-AIFS-UDEF-5.pdf> (document consulté le 14/03/2026).

8. 3 webinaires disponibles sur la chaîne Canal-U Mir@bel : <https://www.canal-u.tv/chaines/mirbel/webinaires> (page consultée le 14/03/2026).

Accompagner le *blogging* scientifique sur Hypothèses, une plateforme incontournable dans le paysage de la science ouverte en sciences humaines et sociales

Expérimenter de nouvelles pratiques éditoriales en s'affranchissant de certaines normes des publications académiques « classiques ». Documenter et accompagner son travail de recherche au fil de l'eau, tout en le donnant à voir à un public le plus large possible. Nourrir son activité via la mise en œuvre d'une réflexivité ouverte et collaborative. Diffuser et promouvoir les sciences humaines et sociales (SHS) sans intermédiaire et bien au-delà des frontières de la communauté académique. Voici certains des objectifs et des ambitions que porte Hypothèses¹ depuis sa création il y a bientôt vingt ans.

Au fil des années, la plateforme de blogs scientifiques (terminologie française) n'a cessé de croître, avec aujourd'hui plus de cinq mille blogs présents dans le catalogue d'OpenEdition², portail de ressources électroniques, et plus de 46 000 usagers qui contribuent chaque jour à la richesse d'un outil devenu incontournable dans le paysage international des SHS.

Hypothèses jouit ainsi d'une notoriété qui a grandement contribué au développement du *blogging* scientifique en SHS. Au-delà, c'est la crédibilité de ce support qui a évolué au fil du temps. Nous sommes ainsi progressivement passés d'une situation où le billet de blogue était considéré comme un objet ludique, à un usage académique assumé et valorisé.

Hypothèses est donc une grosse machine bien huilée. C'est en tout cas comme cela qu'elle est

perçue la plupart du temps ! Mais si l'on en soulève le capot, on constate tout de suite que son fonctionnement repose sur une petite équipe de femmes et d'hommes qui, malgré des moyens limités, mettent chaque jour leur expertise au profit de la communauté académique et du lectorat de la plateforme, en accordant notamment une importance toute particulière à l'accompagnement et à la formation de celles et ceux qui alimentent Hypothèses au quotidien.

Un accompagnement continu...

Je suis chargée de l'accompagnement de la communauté des blogueurs d'Hypothèses, aussi appelés carnetiers, en référence aux carnets des chercheurs dans leurs versions papiers. Mon rôle consiste à faciliter la prise en main du logiciel pour des personnes de tous niveaux informatiques et à

NATHALIE CASANOVA

Chargée de l'accompagnement des communautés d'Hypothèses, *OpenEdition Center* (pour le texte de l'article)

FRANÇOIS PACAUD

Responsable du service *Blogging* scientifique, *OpenEdition* (pour l'introduction de l'article)

1. <https://www.openedition.org/catalogue-notebooks> (page consultée le 10/03/2026).

2. OpenEdition est une infrastructure complète d'édition électronique au service de la communication scientifique en sciences humaines et sociales. Elle rassemble quatre plateformes complémentaires dédiées respectivement aux livres, aux revues, aux blogs de recherche et aux annonces scientifiques <https://www.openedition.org/> (page consultée le 10/03/2026).

Ski dans le Queyras, Nicolas Vigier (licence CCO) : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ski_dans_le_Queyras_-_8606020840.jpg



3. « Un système de gestion de contenu ou SGC (*Content Management System* ou CMS en anglais) est un logiciel permettant de créer un site Internet, un blog ou encore un site de vente en ligne. Un SGC permet de travailler à plusieurs sur un même document, de séparer les opérations de gestion de la forme et du contenu, de structurer le contenu (FAQ, documents, blogues, forums, etc.) ou de hiérarchiser les utilisateurs et de leur attribuer des permissions (anonyme, administrateur, contributeur, etc.). Il fournit également une chaîne de publication (*Workflow*) offrant la possibilité de préparer puis de mettre en ligne le contenu des documents. » : définition de Wikipédia, source https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_de_gestion_de_contenu (site consulté le 09/03/2026).

4. Une session en autonomie est disponible depuis 2025 et vient étendre l'offre de formation. Les informations détaillées sur les formations sont disponibles sur l'espace de formations d'OpenEdition <https://training.openedition.org/> (site consulté le 09/03/2026).

5. Les Maisons des carnets sont les blogues de documentation d'Hypothèses. Il en existe aujourd'hui quatre pour les communautés linguistiques les plus présentes sur la plateforme. La Maison des carnets (francophone) <https://maisondescarnets.hypotheses.org/>, The house of Blogs (anglophone) <https://houseofblogs.hypotheses.org/>, Bloghaus (germanophone) <https://bloghaus.hypotheses.org/>, La casa de los blogs (hispanophone) <https://casadelosblogs.hypotheses.org/> (sites consultés le 09/03/2026).

leur transmettre des bonnes pratiques d'édition numérique. En effet, même s'il s'agit d'un format plus ouvert, qui n'est pas régi par les modalités d'écriture des articles académiques traditionnels évalués par des pairs, le *blogging* scientifique doit respecter des règles qu'il faut connaître. Les blogueurs doivent assurer eux-mêmes la mise en page des articles, l'iconographie et la structure de leurs blogues. L'écriture et la publication sur un blogue scientifique nécessitent par conséquent une maîtrise minimale du système de gestion de contenus³ (WordPress) sur lequel s'appuie Hypothèses. Ces éléments requièrent un accompagnement et une formation adaptés.

La première étape consiste à proposer des formations à WordPress et au *blogging* scientifique. C'est important à l'ouverture d'un blogue, mais aussi lors de la reprise d'un projet géré par quelqu'un d'autre, ou encore pour actualiser ses connaissances en lien avec les évolutions d'Hypothèses. Les formations sont proposées selon plusieurs modalités, en présentiel et en distanciel,

notamment pour permettre à des publics géographiquement éloignés d'y participer⁴.

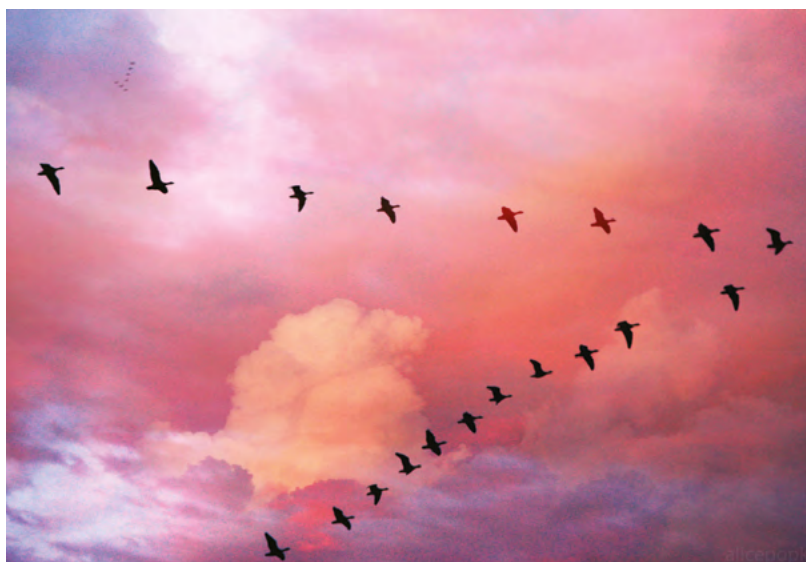
Une riche documentation disponible sur les Maisons des carnets⁵ vient compléter les formations. Elle regroupe les grandes étapes de la création et des différents aspects de la gestion quotidienne d'un blogue. Elle peut être consultée à tout moment, y compris pour les personnes qui n'auraient pas suivi de formation.

Le forum d'entraide d'Hypothèses est un outil supplémentaire dont disposent les carnetiers. Au cours de son expérience de blogging, une personne peut rencontrer de nombreux questionnements sur sa pratique éditoriale, ou être confrontée à certaines difficultés, notamment informatiques. De plus, la plateforme fait cohabiter des personnes de disciplines différentes, avec des thématiques de recherches variées, et qui n'ont pas toujours les mêmes besoins. Le forum permet de centraliser et de rendre visibles leurs échanges et favorise l'entraide entre carnetiers.

Cet outil me permet aussi de recueillir une grande partie des demandes de nouvelles fonctionnalités qui participent au développement de la plateforme.

...et évolutif!

Les évolutions régulières de WordPress compliquent parfois la prise en main d'Hypothèses par les carnetiers. Une grosse part de l'accompagnement consiste à solutionner les difficultés qu'ils rencontrent. La première phase s'apparente souvent à une petite enquête afin d'obtenir le plus d'informations possibles pour cerner la demande. Puis, des tests sont effectués pour proposer la solution la plus efficace possible. Chaque réponse apportée doit pouvoir être comprise par tout le monde, quel que soit son niveau d'aisance sur le logiciel, car ces réponses bénéficient à l'ensemble de la communauté, y compris ses futurs membres.



« Flying free », par Alice Popkorn (CC BY 2.0) : <https://www.flickr.com/photos/alicepopkorn/4100873011/>



Un bureau avec un vase et des lunettes, par manas rb : <https://unsplash.com/fr/photos/un-bureau-avec-un-vase-et-des-lunettes-bkEQ6Lh-ICg>

Au-delà du fonctionnement de la plateforme en elle-même, certains projets éditoriaux s'articulent avec des outils proposés par d'autres infrastructures nationales de référence. Accompagner, c'est aussi aider à connaître l'ensemble de ces services et les liens d'interdépendance qu'ils peuvent susciter. Par exemple, un carnet qui accompagne un événement scientifique peut venir en complément d'une annonce sur Calenda⁶ et d'une conférence gérée sur la plateforme Scienceconf⁷ 8.

Ce travail d'assistance est très enrichissant et se nourrit des expériences rencontrées. Il me permet d'avoir une vision concrète des usages de la plateforme, cela améliore à la fois ma propre connaissance technique et permet d'enrichir la documentation.

Un travail en partie invisible

Tout comme le travail réalisé pour préparer un article ou personnaliser un carnet avant sa publication sur Hypothèses, une importante partie du travail d'accompagnement n'est pas visible publiquement. Beaucoup de manipulations informatiques sont nécessaires en amont de l'implémentation de nouvelles fonctionnalités, auxquelles s'ajoutent des difficultés structurelles.

Mon travail comporte un important volet collaboratif avec l'équipe d'OpenEdition, nécessaire pour fournir un accompagnement de qualité. Je travaille notamment en étroite collaboration avec les collègues du service *Blogging* scientifique dont je fais partie. Nous sommes quatre personnes dans le service, c'est peu au regard du nombre d'utilisateurs de la plateforme. De plus, il y a une forte rotation de l'emploi dans l'unité, et des personnes sont engagées en contrats courts sur des missions structurelles, parfois sans visibilité sur leur prolongation ou non. Cela induit des difficultés pour l'équipe, ainsi que pour les carnetiers et le lectorat de la plateforme. Notamment des situations répétées de sous-effectif qui alourdissent le travail, puisqu'il faut continuellement former les collègues en interne. Il va notamment y avoir des ajustements à faire sur l'accompagnement avec mon départ à la fin du mois d'avril, ce qui aura un impact pour les communautés d'Hypothèses. Ce manque de moyens humains a également une répercussion sur la réalisation de nouveaux projets pour améliorer la plateforme et le service aux carnetiers. Ce sont des éléments difficiles à mettre en œuvre lorsque l'on n'a pas de visibilité sur sa propre fin de contrat.

Un autre type de collaboration non visible concerne quant à lui le travail avec les partenaires d'Hypothèses qui accompagnent les carnetiers germanophones (Max Weber Stiftung, Bonn⁹) et hispanophones (*Universidad Nacional de Educación a Distancia*, Madrid¹⁰). L'objectif est de proposer une assistance équivalente pour les principales communautés linguistiques représentées sur Hypothèses. J'accompagne les carnetiers francophones et anglophones et nous faisons appel aux



« Iceberg » par NOAA's National Ocean Service (CC BY 2.0): <https://openverse.org/fr/image/ddc3e8a5-f9f9-4f47-85f7-797577bfae3b?q=iceberg&p=9>

partenaires pour nous aider à communiquer dans les deux autres langues d'écriture les plus utilisées sur Hypothèses. L'anglais est proposé à la fois pour les personnes dont c'est la langue de travail, et pour échanger avec les communautés linguistiques dont la langue n'est pas maîtrisée par notre équipe ou par nos partenaires.

J'effectue une autre forme d'accompagnement à destination des partenaires pour leur permettre de fournir à leur tour cet accompagnement aux carnetiers. Leurs retours sont aussi très précieux pour mieux comprendre certains enjeux culturels et académiques spécifiques aux autres communautés linguistiques. Cela participe au travail sur les évolutions de la plateforme.

Pour conclure, mes missions d'accompagnement permettent d'huiler les rouages d'Hypothèses en faisant le lien entre les différents acteurs de la plateforme. Je participe ainsi activement à la vie de la plateforme en contribuant aux tests informatiques, en accompagnant la communauté sur les aspects pédagogiques de la formation jusqu'au support informatique ou éditorial, et je suis aussi à l'interface entre les carnetiers et les autres personnes qui s'occupent de la gestion de la plateforme.

La pérennité d'Hypothèses dépend de moyens humains pour qu'elle puisse continuer à se développer et à être un support témoin de l'évolution de la recherche. Hypothèses est aujourd'hui la somme du travail conjoint des carnetiers qui publient des contenus scientifiques de qualité en SHS, et des personnes qui œuvrent dans l'ombre à transmettre les bonnes pratiques du blogging scientifique, maintenir la sécurité de la plateforme, et mettre en place de nouvelles fonctionnalités. C'est ce qui en fait sa richesse. ■

6. Calenda (<https://calenda.org/>) est un calendrier des événements scientifiques en sciences humaines et sociales (site consulté le 09/03/2026). C'est l'une des trois autres plateformes gérées par OpenEdition avec OpenEdition Journals (<https://journals.openedition.org/>) dédiée aux revues et OpenEdition Books (<https://books.openedition.org/>) qui propose des collections de livres. (sites consultés le 09/03/2026).

7. Scienceconf (<https://www.sciencesconf.org/>) est une plateforme de gestion de conférences scientifiques gérée par le Centre pour la Communication Scientifique Directe (site consulté le 09/03/2026).

8. Pour plus d'éléments sur cet exemple, voir l'article de Céline Guilleux, « Gérer un colloque avec les plateformes Calenda, Hypothèses et SciencesConf », in *Site de documentation d'OpenEdition*, en ligne <https://documentation.openedition.org/2025/12/30/gerer-un-colloque-avec-les-plateformes-calenda-hypotheses-et-sciencesconf/> (article consulté le 09/03/2026).

9. La Fondation Max Weber est l'un des principaux organismes soutenant la recherche allemande dans les sciences humaines à l'étranger. Autour du monde, elle finance dix instituts scientifiquement autonomes, ponts entre les pays hôtes et l'Allemagne, et acteurs importants dans la scène scientifique internationale: <https://www.maxweberstiftung.de/startseite.html> (page consultée le 10/03/2026).

10. <https://www.uned.es/universidad/inicio/> (page consultée le 10/03/2026).

Les humanités numériques, enjeux des métiers de l'édition scientifique en archéologie

Les personnels d'appui à la recherche ont un rôle essentiel d'accompagnement dans le développement des humanités numériques. Ils font preuve d'une grande capacité d'adaptation à des univers éditoriaux en forte évolution.

VIRGINIE FROMAGEOT-LANIEPCE

Ingénieure de recherche CNRS, responsable de ressources documentaires, Laboratoire Archéologies et Sciences de l'Antiquité (ArScAn), UMR 7041, Université Paris-Nanterre – ministère de la Culture

Si les effets de la révolution numérique sont notables dans les expérimentations actuelles, spécialement pour le renouvellement des politiques et des modèles de publication, des évolutions décisives ont ponctué ce développement sur un plan historique. Révolution informatique, révolution numérique : les deux ont donné de formidables possibilités dans l'histoire récente de l'édition scientifique en archéologie.

La transformation des métiers d'édition et de publication

Côté recherche, deux carrières d'ingénieurs confirmés au sein de notre UMR ArScAn et du CNRS, illustrent les facettes complémentaires d'un même métier : recherche, appui à la recherche et édition scientifique forment un continuum. Un ingénieur céramologue, spécialiste du Proche et du Moyen-Orient, a allié expertise de terrain, gestion de chantiers de fouilles et responsabilité éditoriale pour des séminaires et colloques. En préhistoire, une collègue a combiné formation en technologie lithique, compétences graphiques renforcées à l'École Boule et dix ans de dessin scientifique, avant de s'orienter vers l'édition pour des revues en sciences humaines, gravissant ainsi les échelons de sa carrière.

Côté service, des éditeurs et éditrices, au CNRS ou dans des presses universitaires, participent à la mise en œuvre des politiques éditoriales, en ligne et hors ligne, pour des revues ou des collections d'ouvrages. Leur mission est de préparer les contenus s'adressant aux spécialistes, sous la responsabilité de la direction de publication, et de participer à l'évaluation des contributions (comité de rédaction,

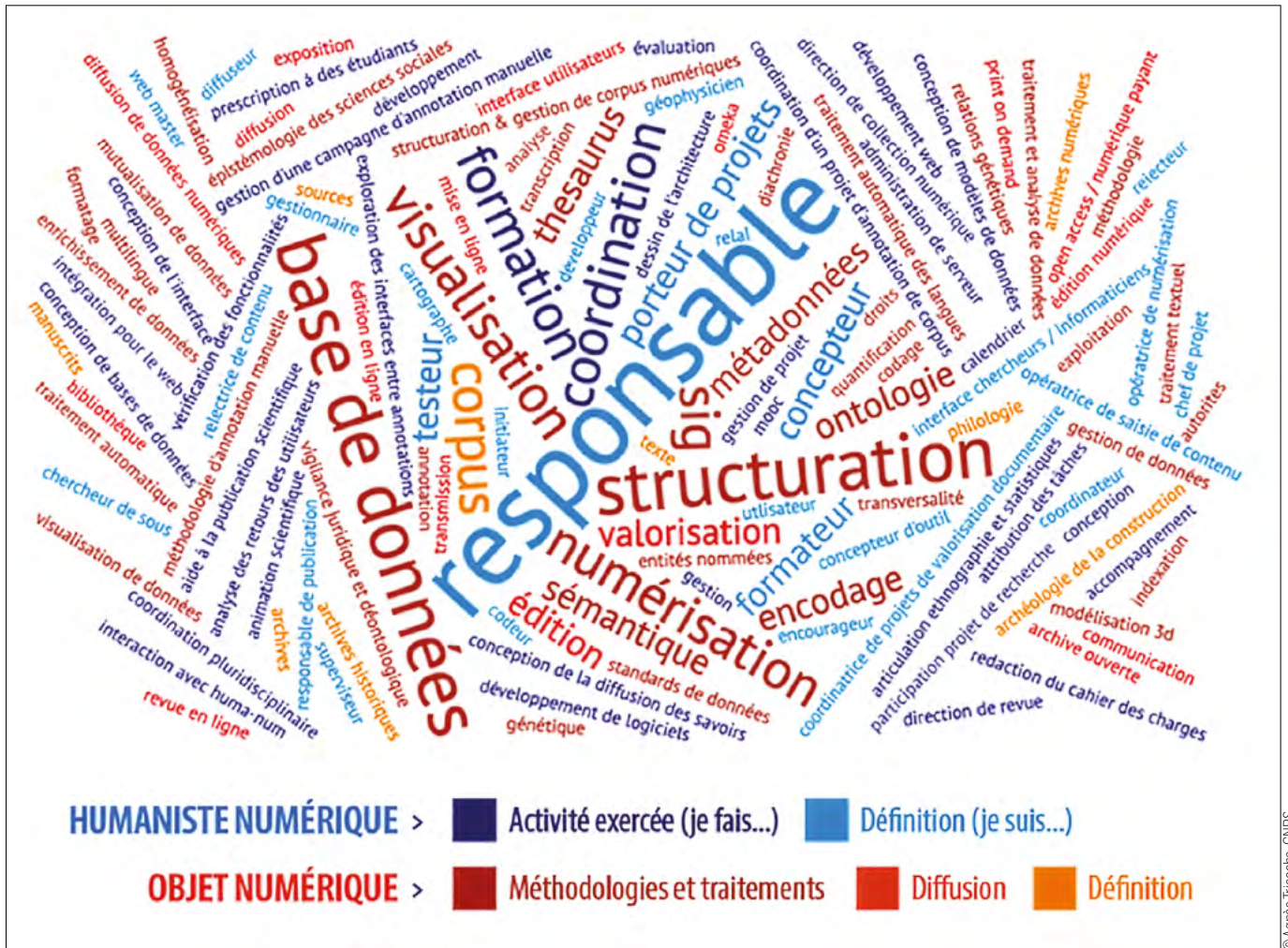
comités scientifiques), en contact avec les auteurs, avec le souci du lectorat. Enfin, leur responsabilité porte sur les chaînes éditoriales jusqu'au maquettage, l'impression et/ou les plateformes (ex : Cairn.info, OpenEdition pour les sciences humaines et sociales – SHS). Le pôle éditorial de la Maison des Sciences Humaines et Sociales (MSH) Mondes de Nanterre est un exemple de collectif de onze personnes en charge de supports éditoriaux et de préparation des contenus¹. Chaque membre est chargé d'une ou deux revues francophones ou plurilingues à comité scientifique, bénéficiant du soutien de l'Institut SHS (InSHS) du CNRS. En échange, ces revues s'engagent à développer et à appliquer des politiques éditoriales, parmi lesquelles la science ouverte² occupe une place qui devient centrale.

L'enquête relative aux acteurs et aux activités en humanités numériques à l'École normale supérieure (ENS), publiée par Digit-Hum, dont un quart de l'échantillon recueilli en 2017-2018 implique les sciences de l'Antiquité, montre les lignes de force suivantes : structuration, développement d'outils, enrichissement, visualisation³. Ces activités exigent un regard sans cesse renouvelé. Une veille constante est fondée sur de bonnes synergies entre collègues et sur des actions transversales qui contribuent à fluidifier des réseaux d'entraide. Par exemple, dans le cadre du projet collectif de notre unité ArScAn « ArcheoNum », nous mettons en place des journées où des archéologues nous informent de leurs itinéraires du terrain aux écrans et de leurs réalisations de publications augmentées. Montrer une édition archéologique en constante évolution ne concerne pas qu'un métier, des

1. <https://www.mshmondes.cnrs.fr/accompagnement/edition/pole-editorial/> (page consultée le 05/03/2026).

2. *Culture et Recherche*, « La science ouverte », n° 144, printemps-été 2023.

3. <https://dighum.huma-num.fr/enquete/ens/resultats/> (page consultée le 05/03/2026). Agnès Tricoche, Marie-Laure Massot, « The renewal of the digital humanities. An overview of the transformation of professions in the humanities and social sciences », in *Journal of Data Mining & Digital Humanities*, Atelier Digit_Hum, 2021 (<https://doi.org/10.46298/jdmhdh.7552>).



© Agnès Tiroche, CNRS

Nuage de mots-clés tiré de l'enquête HN des laboratoires de l'ENS.

professions, dans les coulisses, mais aussi la diffusion des savoirs et la valorisation⁴.

Affiche de la journée ArcheoNum 2022 (cf. le carnet Hypothèses pour la suite).


LA PUBLICATION ARCHÉOLOGIQUE EN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE 2^e séance

Contributions de l'infographie à l'étude et à la publication d'un monument
jeudi 27 janvier 2022 de 9h à 12h



Alban-Brice Pimpaud
Archéologue/Infographiste (Archeo3d)

«Des aquarelles aux modèles 3D : vers l'exploration interactive de sites et de la documentation graphique associée.»



«La production d'infographie 3D au sein de la collection Grands sites archéologiques.»

Thomas Sagory
Responsable du développement numérique (Musée d'Archéologie nationale)



Nanterre Université, bâtiment Max Weber - salle des conférences

Contact : virginie.fromageot@cnrs.fr Inscription : <https://evento.renater.fr/survey/archeonum-zk91e14>

Ce statut d'ingénieur nous place-t-il dans les coulisses ? Bien qu'identifiés dans leurs institutions et leurs unités, les effectifs représentent une faible proportion des emplois scientifiques. Les unités totalisent les départs (retraite, détachement, mobilité) contre les arrivées et calculent le solde souvent négatif. Chaque année, des postes sont cependant offerts aux concours de la fonction publique (branche professionnelle SHS ou branche « culture, communication et production des savoirs » des autres instituts du CNRS), ou dans les services des presses universitaires. Ces débouchés méritent d'être mieux connus des étudiants des Masters et des Doctorats.

Des formats innovants de publication en archéologie

L'histoire des modèles et des expérimentations de publications permet de tirer des enseignements dans la mesure où les besoins de l'archéologie et les méthodes de l'informatique ont été conciliés⁵. Les années 1990 renouvelèrent la construction d'outils d'analyse et de diffusion des résultats⁶. Dans la décennie suivante, le Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak (CFEETK) publia des livres pionniers directement rédigés dans une écriture conçue pour l'édition électronique qui donnèrent aux usagers de nouveaux modes

4. Thomas Sagory, «La collection Grands sites archéologiques: France, Proche-Orient, Monde», dans *Culture et Recherche* « La recherche culturelle à l'international », n° 143, automne-hiver 2022, p. 120-122.

5. Virginie Fromageot-Lanipece, *Les pratiques de la recherche en Archéologie à l'heure du numérique : l'évolution de la recherche d'information et de la publication de 1955 à nos jours*, *Archeologia e Calcolatori, Supplemento* 12, 2019: <https://doi.org/10.19282/acs.12.2019>.

6. *Culture et Recherche*, « Des assises de la recherche au ministère de la Culture », n° 59, juillet 1996, p. 6; *Culture et Recherche*, dossier « La numérisation », n° 71, mars-avril 1999, p. 4-10; *Culture et Recherche*, dossier « Internet culturel: normes et usages », n° 83, mars-avril 2001, p. 4-10.

© Virginie Fromageot, Rozenn Douaud, CNRS



© Alain Arnaudès, CNRS

Les trois publications numériques consacrées au temple de Karnak par le CFEETK.



© Philippe Jockey, Université Paris Nanterre, Alban-Brice Pimpaud, archeo3D

Structuration des contenus du projet Tholos (FNSO, EFA, ArScAn).

Fonds national de la science ouverte à la demande de l'École française d'Athènes (EFA), est en cours dans le cadre du projet Tholos. Le volume (co-édition EFA/UMR ArScAn) sera publié dans la série Feuilles de Delphes de l'EFA. L'auteur, Philippe Jockey, souhaite que les modèles 3D, au-delà de simples illustrations, portent le discours scientifique et reçoivent des annotations sémantiques. L'articulation dynamique et ouverte vaut autant pour l'architecture du livre que pour les tâches inhérentes aux ingénieurs du projet. La connexion de toutes les unités documentaires au vocabulaire d'un thésaurus du projet sous le logiciel Opentheso avec le format XML-TEI⁸ a été pensée par l'infrastructure de recherche Métopes. Une application interactive originale qui met en consultation les modèles 3D numérisés et reconstitués du décor sculpté replacé dans le contexte architectural est le fruit d'une prestation de la société archeo3D⁹. Il reste à déposer l'ensemble du « tapuscrit » au service des publications de l'EFA. L'investissement de notre équipe se déploie aussi très fortement sur la formation des étudiants et étudiants du master Archéologie, sciences pour l'archéologie de l'Université Paris-Nanterre avec des stages liés aux dimensions de modélisation 3D et d'édition numérique du projet.

Demain, à quelles compétences devons-nous nous former et former notre public étudiant ? En archéologie, la science des données a de beaux jours devant elle, tant celles-ci abondent et sont cumulatives ; l'utilisation des outils basés sur l'intelligence artificielle générative¹⁰ est abordée dans les enseignements. Les coulisses demeurent-elles un lieu pertinent pour rendre compte de l'évolution de nos métiers ? Au vu de l'accélération des compétences requises, ne vaudrait-il pas mieux parler d'avant-scène, désormais ? ■

d'appropriation des contenus : édition originale sur dvd, réédition papier d'un ouvrage augmentée d'une édition numérique sur dvd — ces dvd ne sont plus lisibles — et un ePub, publication numérique native — actuellement disponible. *Le Making of*, publié récemment⁷, permet de mieux comprendre la transformation des métiers de soutien à la recherche et évoque une science du passé numérique, dans laquelle des cyber-archéologues liront des sources à partir des vestiges informatiques. Une telle pratique existe, tout en restant peut-être trop en coulisses et complexe à organiser en raison du flux des productions à assurer.

Quant à la période actuelle, la recherche sur les modèles de publication scientifique continue, inspirée par la technologie du « Web des données » et favorisée par l'ouverture de données disponibles en libre accès (*Open Data*) que les institutions recommandent dans le cadre public. La formule des *Data Papers* est explorée alliant articles et jeux de données.

Un projet innovant de publication en accès ouvert sur la sculpture grecque, soutenu par le

7. Alain Arnaudès, «Le temple de Karnak et les publications numériques», *Archeologia e Calcolatori*, 33, 2, 2022, p. 299-318 (<https://doi.org/10.19282/ac.33.2.2022.16>).

8. La *Text Encoding Initiative* (abrégé en TEI, en français « initiative pour l'encodage du texte ») est un format de balisage et une communauté académique internationale dans le champ des humanités numériques visant à définir des recommandations pour l'encodage de ressources numériques, et plus particulièrement de documents textuels. Depuis 1987, le modèle théorique s'est adapté à différentes technologies, aujourd'hui XML.

9. <https://www.archeo3d.net/> (page consultée le 05/03/2026).

10. *Culture et Recherche*, « Recherche et intelligence artificielle », n° 147, automne-hiver 2024. Ingénieurs et ingénieurs participent au pilotage du consortium Pictoria d'Huma-Num, <https://pictoria.hypotheses.org/> (page consultée le 07/03/2026).

Dans les coulisses du service éditorial du département de la Recherche, de la Valorisation et du Patrimoine culturel immatériel

À la Direction générale des patrimoines et de l'architecture, une chargée des publications et une iconographe, également responsable de diffusion, œuvrent à l'édition de deux périodiques (*In Situ. Revue des patrimoines* et *In Situ. Au regard des sciences sociales*) et d'une collection de livres (« *Ethnologie de la France et des mondes contemporains*¹ »). Ces réalisations valorisent des travaux de recherche scientifique sur le patrimoine et l'ethnologie. Numériques pour les premières, imprimée et en ligne pour la dernière – elles sont éditées en accès ouvert selon les préconisations du Deuxième Plan national pour la Science ouverte².

Ces professionnelles de l'édition sont-elles des « petites mains », des « cousinettes³ » souffrant d'un manque de reconnaissance dû au fait qu'on les assimilerait à leur tâche ? La réponse est négative, même si la terminologie les réduit souvent à des exécutrices et, comme le souligne la sociologue Margot Mellet, laisse « supposer que des mains font et que des têtes pensent », et qu'elles ne sont donc pas des « têtes ».

Professionnelles de l'ombre, elles garantissent le sérieux, la visibilité, la cohérence et l'esthétique des publications. Leur tâche est de mettre en valeur le travail des auteurs et directeurs scientifiques, de le rendre lisible et visible. Sans elles et leurs missions peu apparentes, les publications ne seraient peut-être pas le jour, n'auraient pas la même apparence et n'offriraient pas le même confort de lecture. Elles sont donc des piliers, mais aussi des intermédiaires qui participent au « monde de l'art », à savoir le « réseau établi de liens de coopération entre les acteurs » décrit par Howard S. Becker⁴. « Piliers », terme relevant du registre de l'inanimé, est finalement plutôt flatteur, car sans piliers tout s'effondre ! On dit que ces personnes font partie des « personnels de renfort », ce qui en revanche ne leur plaît pas trop : seraient-elles là pour donner des forces aux auteurs, souvent masculins ? Elles sont des femmes, ce qui est en adéquation avec la division sexuelle du travail actuelle dans leur secteur.

La fonction maternelle est bien vivante, certes. Contribuer à la naissance d'un livre, d'un numéro de revue ressemble à une expérience de mère porteuse : accompagner de longs mois un livre, un numéro en devenir, parfois fébrilement. Corriger des textes, participer aux choix des titres, à l'équilibre de l'ensemble, choisir et retoucher des images, se rendre à l'imprimerie, recevoir les premiers exemplaires d'une parution, la faire connaître n'est-ce pas un peu comme rencontrer pour la première fois un enfant et l'aider à faire ses premiers pas dans le monde ? C'est en tout cas un gros investissement suivi d'un moment de bonheur un peu inquiet. N'a-t-on pas laissé une erreur, une faute quelque part ? A-t-on bien fait ? Les lecteurs vont-ils apprécier ?

1. Les revues sont hébergées sur OpenEdition Journals : <https://journals.openedition.org/insitu/> et <https://journals.openedition.org/insituars/> (pages consultées le 20/03/2026). La collection est éditée en partenariat avec les Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

2. Voir <https://www.ouvrirlascience.fr/deuxieme-plan-national-pour-la-science-ouverte-pnso/> (page consultée le 20/03/2026) ; voir : *La science ouverte, Culture & Recherche* 144, printemps-été 2023, 140 p.

3. Voir Margot Mellet, « Les petites mains de l'édition : réflexions pour des environnements éditoriaux équitables, pluriels et inclusifs », in Annaïg Mahé, Ingrid Mayeur, Elsa Poupardin et Camille Prime-Claverie, *Communication scientifique et science ouverte : Opportunités, tensions et paradoxes – Actes du colloque « Document numérique et société »*, Liège, De Boeck Supérieur, 2023, p. 103-120 : <https://doi.org/10.3917/dbu.annai.2023.01.0103> (page consultée le 20/03/2026). Voir aussi Céline Barthonnat, « L'expérience

DORINE BERTRAND

Iconographe, attachée de presse et de diffusion, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation (DIRI), Département de la recherche, de la valorisation et du patrimoine culturel immatériel (DRVPCI)

NATHALIE MEYER

Chargée des publications, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, DIRI, DRVPCI

d'une éditrice de publications scientifiques. L'édition en sciences humaines et sociales. Enjeux et défis », Paris, EHESS, 2020, p. 65-73 : <https://books.openedition.org/editionsehess/28818> (page consultée le 20/03/2026).

4. Howard S. Becker, *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988, p. 22.



© P. Pécaud / DIRI

L'iconographe et la chargée des publications du DRVPCI, ministère de la Culture, site Bons-Enfants, mars 2026.

À propos de l'animation des comités et du processus éditorial

Pour les revues comme pour les livres relevant de l'édition scientifique, le travail du chargé des publications s'accompagne de tâches de secrétariat de rédaction. *In situ. Revue des patrimoines* et *In Situ. Au regard des sciences sociales* sont des périodiques à comité de rédaction⁵ et la collection de livres possède un comité de lecture.

La chargée des publications, après avoir établi les ordres du jour, anime, avec les rédacteurs en chef ou les responsables scientifiques pour la collection, les comités bisannuels auxquels les membres sont conviés. La vie des revues est évoquée ainsi que les statistiques de fréquentation, l'avancée des projets, les nouvelles thématiques envisagées et les présents valident ou non les propositions d'appel en cours, de thématiques. À l'issue des séances, la chargée des publications rédige les comptes rendus.

En tant que secrétaire de rédaction, c'est également elle qui diffuse les appels à contributions et élabore le calendrier des parutions. *In Situ. Revue des patrimoines* publie trois numéros par an, et *In Situ. Au regard des sciences sociales* un. Chacun des numéros comprenant une quinzaine d'articles et environ trois textes publiés en « varia », le travail de coordination est dense. Les articles pouvant être écrits à deux ou trois mains, le nombre d'interlocuteurs avec lesquels la secrétaire de rédaction est en contact s'en trouve multiplié. Elle est en lien avec chacun, mais ne les rencontre jamais ou très rarement, les messageries électroniques faisant écran. Une vraie valse de courriels. Et peut-être est-ce là que se niche l'invisibilité, même si les noms de ces professionnelles apparaissent dans

l'ours des revues ou le colophon des livres, et qu'elles ne comptent pas les messages de remerciement des auteurs ou des coordinateurs qui ont été témoins, tout au long du processus éditorial, des efforts déployés.

Recevoir des propositions, les classer, faire des tableaux de suivi, répondre aux auteurs, réceptionner les dossiers, vérifier qu'ils sont complets (résumé, mots-clés, article, table des illustrations et fichiers iconographiques), les transmettre aux coordinateurs scientifiques, aux évaluateurs aux relecteurs scientifiques⁶, puis, après leur intervention capitale, les corriger, les renvoyer ensuite aux auteurs avec ses diverses propositions, les réceptionner à nouveau, les nettoyer, procéder aux corrections orthotypographiques encore nécessaires, puis au stylage et, enfin, à leur transformation informatique⁷ qui permettra de les mettre en ligne... sont autant de tâches qui peuvent paraître répétitives. Pourtant les interventions de la chargée des publications sont bien souvent beaucoup plus larges et ne se limitent pas à un simple rôle de navette ou de passe-plat, comme certains pourraient le penser⁸.

Ses nombreux et très riches échanges avec les rédacteurs en chef et les coordinateurs scientifiques sur les numéros en cours de création ou sur certains articles permettent à l'équipe éditoriale de participer intellectuellement à la construction et à la pertinence du contenu scientifique. Son avis est souvent sollicité et elle peut être amenée à effectuer une veille sur les sujets à l'étude ou à vérifier la nouveauté des informations apportées dans le domaine patrimonial notamment.

5. *In Situ. Revue des patrimoines* dispose également d'un comité scientifique.

6. Catherine Gros est la relectrice scientifique d'*In Situ. Revue des patrimoines*. Les textes soumis à l'autre revue et à la collection bénéficient d'un système de double évaluation à l'aveugle par des pairs.

7. La chaîne d'édition structurée Métopes est utilisée avant la mise en ligne effectuée avec le logiciel Lodel d'OpenEdition. Voir <https://www.metopes.fr/metopes-methodes.html> et <https://lodel.hypotheses.org/> (pages consultées le 20/03/2026).

8. Sur le flux éditorial, voir Anabel Vazquez, « Éditer et diffuser les SHS dans le cadre de l'ouverture de la science », dans *Culture et recherche*, « 40 ans, Recherche Culture et politiques publiques », n° 148, printemps-été 2025, p. 113-121.

Accompagner, corriger, illustrer, diffuser

Quelle que soit sa qualité, le texte doit toujours demeurer celui de l'auteur. La rédaction va le rendre plus beau, si besoin plus convaincant, mieux structuré, mais sans jamais le dénaturer.

Elle accompagne les auteurs et se met à la place du lecteur « lambda » pour lui proposer des écrits clairs à l'iconographie pertinente. Il faut parfois réécrire, ou plus souvent proposer des alternatives pour éviter des répétitions, des maladresses stylistiques. L'éditeur uniformise, met en forme les références et les bibliographies, et applique les marches⁹ des différents titres dont il s'occupe. Il peut également les faire évoluer.

Le Code typographique de l'Imprimerie nationale lui sert de référence, tout comme les dictionnaires, à l'instar de celui du Centre national des ressources textuelles et lexicales (CNTRL)¹⁰. C'est un travail de dentellière : ne pas manquer une maille, appliquer le bon point, le bon accord. C'est le jeu du vrai et du faux, celui des différences : il requiert de l'attention, de la culture générale, mais aussi de toujours s'interroger, douter et exercer son esprit critique en procédant à des vérifications multiples. Rigueur, concentration et vigilance sont les maîtres mots. Il faut veiller aussi à la maquette, aux césures. La vue est presque le seul sens vraiment à l'œuvre. D'un point de vue technique, des règles doivent également être respectées pour assurer la qualité des revues électroniques et la bonne structuration des métadonnées. D'un point de vue juridique, il faut veiller aux contrats d'auteurs et aux autorisations de reproduction iconographique. Tous ces travaux sont le plus souvent effectués assis, devant l'écran ou un tirage papier.

Dans *In Situ. Au regard des sciences sociales* et la collection, l'iconographie n'est pas fournie par les auteurs : son choix revient à l'iconographe qui travaille avec les auteurs, car ils ont souvent les meilleures idées, celles qui prolongent leurs pensées ! À elle ensuite de dénicher « la » bonne image, améliorer son apparence sur Photoshop et négocier des droits d'auteurs si nécessaire. Dans tous ces titres, l'image joue un rôle central, les articles comprennent une dizaine de figures légendées, illustratives ou contribuant, dans le cas des publications en sciences sociales, aux démonstrations des auteurs, apportant des informations supplémentaires.

Une fois le travail d'édition achevé, le travail de fabrication débute. Grâce aux outils développés par Métopes, des versions maquetées imprimables et téléchargeables des numéros des revues sont disponibles. Depuis 2024 et « Lever de rideau sur les patrimoines du théâtre », la rédaction supervise l'édition de vidéos qui, insérées dans la revue¹¹, donnent la parole à des acteurs du patrimoine. Grâce aux images et aux entretiens filmés, les revues épousent les nouvelles formes d'écriture alternatives en sciences sociales et humaines.

In Situ. Revue des patrimoines fête cette année ses 25 ans ; de nombreuses rencontres



Les outils de la rédaction : loupe, stylo rouge, usuels de référence, épreuve en cours de correction, pantonnier (éventail d'échantillons de couleurs normalisées) et divers documents de communication, ministère de la Culture, site Bons-Enfants, mars 2026.

© N. Meyer/DIRI

sont programmées pour célébrer cet événement. L'équipe sera également présente lors de différents salons.

Contribuer à la démocratisation, à la valorisation et à la diffusion des résultats de la recherche, qu'elle soit universitaire ou professionnelle¹², est une mission essentielle. Les publications éditées en administration centrale jouent un rôle précieux : elles créent du lien entre les différents services du ministère, ainsi qu'entre ces derniers et les grands acteurs de la recherche. Œuvrer pour un savoir indépendant, fiable et novateur est un engagement capital, dont la chargée des publications et l'iconographe sont fières. Les revues *In Situ* sont publiées sous le modèle « Diamant », modèle gratuit et pour les auteurs et pour les lecteurs, ce qui répond aux encouragements du Fonds national pour la science ouverte et aux missions des services publics. Réfléchissant aux évolutions de leur secteur – notamment aux défis posés par l'essor de l'intelligence artificielle –, les deux professionnelles s'informent des nouveaux enjeux de leur métier, en assistant par exemple aux rencontres organisées par les membres du réseau Médi¹³ ou en suivant des formations, leur but étant à terme de tester de nouveaux outils pour rendre encore plus visibles les publications et alléger certains aspects répétitifs de leur travail. ■

9. La « marche » ou « charte éditoriale » est un document de référence définissant les règles et principes encadrant la production de contenus écrits et visuels au sein d'une collection ou d'une revue. Elle garantit la cohérence éditoriale, la qualité et l'identité des publications. Elle correspond pour *In Situ. Revue des patrimoines* aux recommandations aux auteurs : <https://journals.openedition.org/insitu/32424> (page consultée le 20/03/2026).

10. On pourra entre autres également se reporter aux pages « Dire, ne pas dire », de l'Académie française : <https://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire> (page consultée le 20/03/2026).

11. Les vidéos, hébergées sur Canal-U, sont réalisées dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Paris Nanterre et le Master 2 « Cinéma documentaire et anthropologie visuelle ».

12. Ces publications privilégient la transdisciplinarité ; *In Situ. Revue des patrimoines* réunit des articles émanant de différents champs patrimoniaux (archives, histoire de l'art, archéologie...), écrits par des professionnels de la conservation, de la restauration ou des universitaires.

13. <https://medici.cnrs.fr/> (site consulté le 20/03/2026).

Monuments historiques, partager et valoriser le résultat des missions : ressources, tendances et évolutions

Les monuments historiques font l'objet de nombreuses recherches académiques dans le domaine de l'histoire, de l'histoire de l'architecture, de l'histoire de l'art, du droit ou des sciences du patrimoine. Cet article se focalise sur la production des collaborateurs à l'œuvre dans les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), en particulier dans les Conservations régionales des monuments historiques (CRMH), les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) et les Conservations des antiquités et objets d'art (CAOA).

JUDITH KAGAN

Conservatrice générale du patrimoine, cheffe du bureau de l'expertise et des métiers, Direction Générale des patrimoines et de l'architecture, Service du patrimoine, Sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux, ministère de la Culture

HÉLÈNE LEBÉDEL-CARBONEL

Inspectrice des patrimoines et de l'architecture, Direction Générale des patrimoines et de l'architecture, Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, Collège Monuments historiques, ministère de la Culture

En 2016, un point d'étape présentait les enjeux de la recherche dans le domaine des monuments historiques et des sites patrimoniaux en insistant sur les partenariats nombreux à toutes les étapes de la chaîne patrimoniale, du processus de protection à la valorisation des protections ou des travaux de conservation-restauration et des moments d'enrichissement de la connaissance¹.

Quelles sont les tendances en 2026 ?

Architectes, conservateurs, ingénieurs, techniciens, chargés de protection et attachés... tous ont toujours plus à cœur de partager le résultat de leurs travaux conduits en application de la politique publique de conservation, de restauration et de valorisation des monuments historiques.

Les associations professionnelles contribuent largement, à leurs côtés à valoriser les actions menées dans un cadre interdisciplinaire, associant largement le monde universitaire, les autres professionnels du patrimoine ou les sociétés savantes.

Dans le cadre du bilan annuel d'activité des monuments historiques et des sites patrimoniaux, l'activité scientifique est mesurée à l'aune des publications, des commissariats d'expositions, des conférences, et des enseignements réalisés par les collaborateurs des CRMH (depuis 2010) et dans la synthèse des bilans d'activité des CAOAs (depuis 1999²). Les actions sont remarquables et diversifiées dans toutes les régions.

Multiplication des fiches conseils, des colloques et des journées techniques

Dans les UDAP, le développement des fiches conseils en matière de travaux témoigne de la connaissance architecturale détaillée de leur territoire³. Les correspondants jardins sont réunis chaque année pour préparer l'événement national « Rendez-vous aux jardins » et les travaux sont aussitôt publiés par la Sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux sur une page dédiée aux actes des journées d'étude et des colloques depuis 2007⁴. Les journées techniques organisées par la Sous-direction des monuments

1. Judith Kagan, « Monuments historiques et espaces protégés, recherches et diffusion des connaissances », dans *Culture et Recherche*, « Patrimoines, enjeux contemporains de la recherche », n° 133, été 2016, p. 28-30 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-revue-culture-et-recherche-patrimoines.-Enjeux-contemporains-de-la-recherche> (site consulté le 8/03/2026).

2. Ces bilans sont disponibles sur l'intranet *Synergie* du ministère de la Culture dédié aux monuments historiques et sites patrimoniaux.

3. Fiches conseils accessibles depuis cette page : <https://www.culture.gouv.fr/regions/les-unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine-udap#chapitre-ancre2> (page consultée le 8/03/2026).

4. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites-ressources/les-actes-de-journees-d-etudes-et-de-colloques> (page consultée le 8/03/2026).



Bénédicte Fillion-Braguet, Bénédicte, Nathalie Le Luel, Clémentine Mathurin (dir.), *La Pierre, la couleur et la restauration : le portail polychromé de la cathédrale d'Angers (xif-xxf siècle) : contribution à l'étude des portails médiévaux en France et en Europe*, Rennes, PUR, 2024, 661 p. : <https://pur-editions.fr/product/10078/la-pierre-la-couleur-et-la-restauration> (page consultée le 8/03/2026).



Isabelle Chave (dir.), *Sous les toits des cathédrales : charpentes et combles dans l'œil de huit photographes*, Paris, Éditions du patrimoine, 2025, 291 p. : <https://www.monuments-nationaux.fr/editions-du-patrimoine/les-ouvrages/sous-les-toits-des-cathedrales> (page consultée le 8/03/2026).

historiques avec le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) France, la Compagnie des architectes en chef des monuments historiques et le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) font le point sur des problématiques contemporaines telles que l'usage du plomb (2022) ou le réemploi (2025)⁵.

Diversité des modes d'éditions

En DRAC, les collections éditoriales sont désormais bien ancrées et régulièrement alimentées grâce aux collaborations établies avec des éditeurs publics ou privés. La plus longue série est celle des « Duos » de la DRAC Occitanie qui peuvent être téléchargés sur le site de la DRAC⁶. 45 titres couvrent depuis 2010 toutes les thématiques patrimoniales, parmi lesquelles « Occitanie, terre de cathédrales », « Patrimoine protégé », « Patrimoine restauré », « Matériaux et savoir-faire », etc. L'un des derniers titres met en valeur les métiers impliqués dans le Plan-Objet au sud du département de l'Hérault, équivalent d'un chantier des collections dans les musées⁷. Le Plan-Objet, « opération de conservation *in situ* du patrimoine mobilier » réunit, sous la direction du conservateur des monuments historiques, des conservateurs des antiquités et objets d'art, des architectes et des restaurateurs. Il a permis le recensement de plus

de 5000 objets, s'est accompagné de campagnes photographiques, de mesures de conservation préventive et de restaurations ponctuelles. Ces opérations contribuent à resserrer le réseau des élus et des bénévoles autour des enjeux de conservation.

La plupart des CRMH publient périodiquement des bilans de la protection, comme en Auvergne-Rhône-Alpes⁸ ou en Centre-Val-de-Loire⁹. À l'initiative de la CRMH de Nouvelle-Aquitaine, une collection est née en partenariat avec les éditions Hervé Chopin de Bordeaux. Plus de 10 titres présentent depuis 2020 un état des monuments historiques en Nouvelle-Aquitaine, en Hauts-de-France, en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion¹⁰.

5. 2022 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites/actualites/a-la-une/Journee-technique-Le-plomb-dans-les-monuments-historiques-vendredi-7-octobre-2022> (page consultée le 8/03/2026) ; 2025 : Journées techniques « Matériaux durables au cœur du chantier Monument historique : Anticiper, réemployer et recycler », jeudi-6 et vendredi 7 février 2025 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites/actualites/a-la-une/journees-techniques-materiaux-durables-au-caeur-du-chantier-monument-historique-anticiper-reemployer-et>

recycler-jeudi-6-et-vendredi-7-fevri (page consultée le 8/03/2026). Publication dans le cahier n° 35 d'ICOMOS France en octobre 2025 : <https://icomosfrance.fr/wp-content/> (site consulté le 8/03/2026)

6. www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Ressources-documentaires/Publications/Collection-DUO (page consultée le 8/03/2026).

7. Nicolas Bru (dir.), *Le Plan-Objet en Sud-Hérault - Étudier, conserver, restaurer et valoriser le patrimoine mobilier des communes*, Montpellier, DRAC Occitanie, « Duos, Patrimoine restauré », 2025, 108 p.

8. <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-auvergne-rhone-alpes/Documentation/publications-de-la-drac-auvergne-rhone-alpes> (page consultée le 8/03/2026).

9. <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-centre-val-de-loire/ressources/publicationspatrimoniales-en-region-centre-val-de-loire> (page consultée le 8/03/2026).

10. <https://www.hc-editions.com/categories-livres/monuments-historiques/> (page consultée le 8/03/2026).

11. Cécile Ullmann (dir.), *Révélation: le grand portail d'Autun*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2011, 189 p.
12. Manon Vidal (dir.), *Le Dessalement des pierres en œuvre. L'exemple de Moissac à la lumière d'autres chantiers français et européens*, actes de la journée d'étude du 19 octobre 2018 à Moissac, DRAC Occitanie, «Duos-Matériaux et savoir-faire», 2019, 104 p.
13. Valérie Gaudard, Laure Courget, Manon Vidal (dir.), *La Cathédrale Saint-Étienne de Cahors: 900 ans d'histoire*, actes du colloque tenu à Cahors, 2019, DRAC Occitanie, Éditions Lieux-dits, 2024, 255 p.
14. Christophe Bourel Le Guilloux, Laetitia Copin-Merlet et Marie Faure-Lecocq (dir.), *La Cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême: récit d'une métamorphose*, DRAC de Nouvelle-Aquitaine-Service Pays d'art et d'histoire de Grand Angoulême, Bordeaux, Éditions Hervé Chopin, 2025, 264 p.
15. Pour toutes ses actions, Clémentine Mathurin, alors à la DRAC des Pays-de-la-Loire, a été lauréate en 2025 du prix *Michel Laclotte* créé en 2021 par La Fondation pour l'Art et la Recherche sous l'égide du Comité français d'histoire de l'art (CFHA) <https://cfha-web.fr/prix-michel-laclotte/> (page consultée le 08/03/2026).
16. Fabienne Audebrand, Denis Grandemenge, Irène Jourd'heuil (dir.), *Domaine Royal de Dreux, de la forteresse à la nécropole*, Éditions Lieux Dits, 2025, 272 p. L'ouvrage est issu d'un colloque organisé en juin 2023 par la DRAC de Centre-Val de Loire et la Fondation Saint-Louis.
17. <https://www.monuments-nationaux.fr/editions-du-patrimoine/collections/monumental> (page consultée le 8/03/2026). Voir en particulier l'index des articles.
18. <https://www.monuments-nationaux.fr/editions-du-patrimoine/collections/monumental> (page consultée le 08/03/2026). Voir en particulier l'index des articles.
19. <https://www.monuments-nationaux.fr/editions-du-patrimoine/collections/patrimoines-en-perspective> (page consultée le 8/03/2026).
20. <https://journals.openedition.org/insitu/> (page consultée le 8/03/2026).
21. *Appréhender les défis des grands monuments: MATériaux, STRuctures, EnvirOnnements* (GDR2210 – RT MAESTRO). Voir la page dédiée: <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites/monuments-historiques-sites-patrimoniaux/les-monuments-historiques/la-recherche-dans-les-monuments-historiques-le-reseau-thematique-maestro> (page consultée le 8/03/2026).

Dominique Martos-Leviv, Sophie Caron, Grégoire Chalier (dir.), *Le « Triptyque de Moullins » [Texte imprimé]: restauration et redécouverte d'un chef-d'œuvre de Jean Hey*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2025, 109 p.

Certains grands travaux menés dans les monuments historiques ont donné lieu à des colloques et des ouvrages de synthèse rassemblant toute la communauté de métiers impliqués, architectes, conservateurs, entreprises, scientifiques du patrimoine et universitaires. Ce fut le cas en particulier pour le portail de la cathédrale d'Autun en 2011¹¹, la question du dessalement des pierres en œuvre à Moissac en 2018¹², la cathédrale de Cahors en 2019¹³, le portail de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers en 2024 ou la cathédrale d'Angoulême en 2025¹⁴, ouvrages qui font le point sur les études, les investigations scientifiques et les travaux de restauration de ces monuments de la sculpture. La publication sur Angers a été l'occasion de dresser un panorama des études des portails médiévaux lors du colloque de 2021¹⁵. La CRMH de Centre-Val de Loire organise depuis une douzaine d'années de manière régulière des colloques interdisciplinaires faisant le point des connaissances au sujet des monuments emblématiques de la région, au premier rang desquels les cathédrales d'Orléans, de Chartres, de Bourges et de Tours, et tout récemment le domaine royal de Dreux (2023)¹⁶.

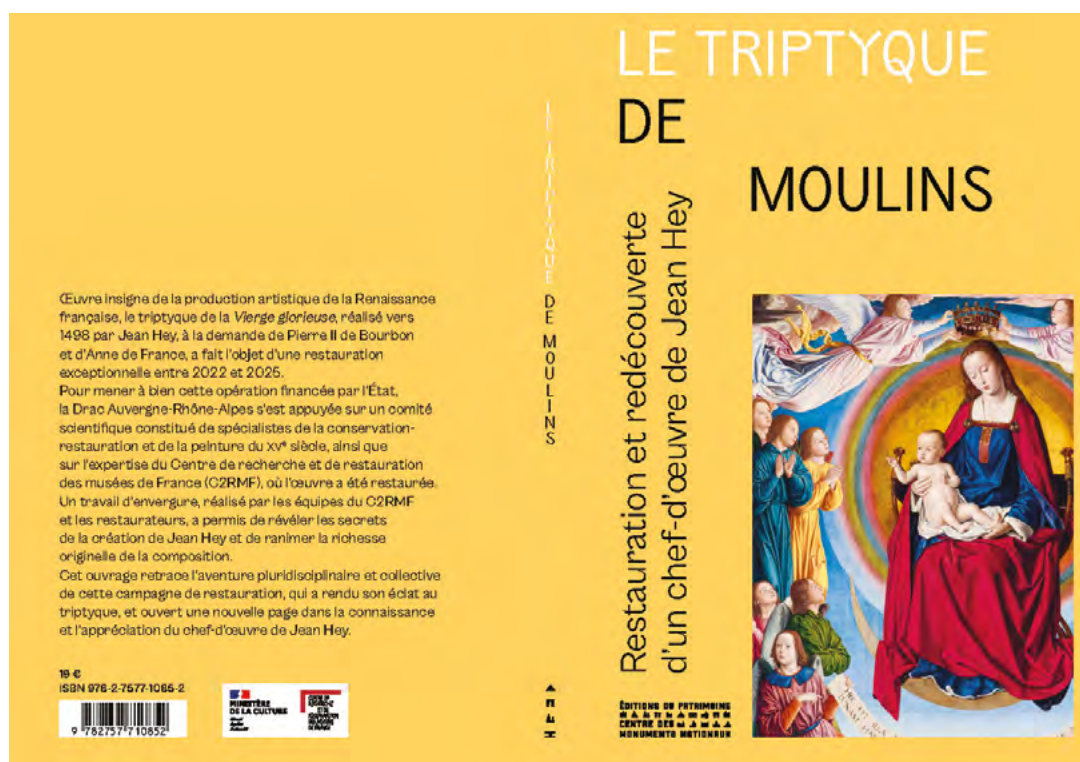
Les contributions des collaborateurs des services patrimoniaux aux publications des *Éditions du Patrimoine* ne sont pas en reste, qu'il s'agisse d'articles dans *Monumental*, revue scientifique et technique des monuments historiques¹⁷, des *Itinéraires du patrimoine*, des guides des *Jardins remarquables*¹⁸ ou de la collection *Patrimoine en perspective* pour les publications relatives aux phares (2013), au patrimoine ferroviaire (2017), aux trésors des cathédrales (2018) et aux charpentes des cathédrales (2025), autant d'occasions de fédérer les recherches¹⁹.

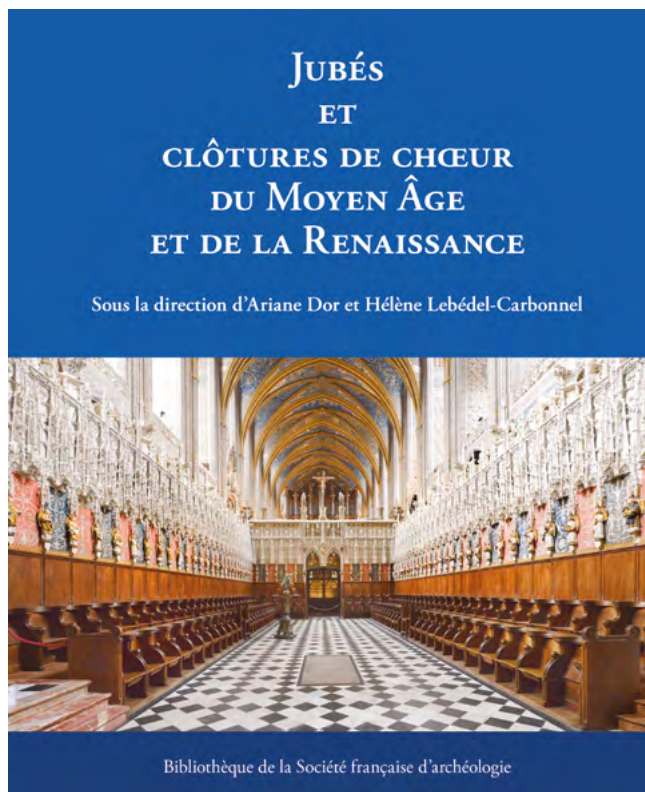
Plusieurs collaborateurs du service des monuments historiques ont pris en charge la coordination de numéros de la revue *In Situ. Revue des patrimoines* autour des thématiques des ensembles mobiliers (2016), des jardins collectifs (2018), de la gastronomie (2019), du patrimoine de la justice (2022) ou des dépôts lapidaires (2026)²⁰. La revue est un outil extraordinaire pour valoriser les recherches dans une perspective transversale.

Si encore trop peu de collaborateurs scientifiques des CRMH ou des UDAP sont intégrés formellement à des équipes de recherche, tous peuvent être amenés à contribuer aux travaux du réseau thématique MAESTRO mis en place par le ministère de la Culture et le CNRS en 2025²¹.

En termes de valorisation, les collaborateurs des services des monuments historiques contribuent à de nombreuses conférences et leur place dans les commissariats d'expositions est toujours plus prégnante. Ils sont tout aussi présents dans les colloques interdisciplinaires, en particulier ceux organisés en région Grand-Est par l'association Archives modernes de l'architecture lorraine (AMAL), créée en 1987 à Nancy, ou dans le florilège d'événements créés à l'occasion du centenaire de l'exposition *Arts Déco de 1925* en Hauts-de-France ou en Île-de-France. L'année 2025 est celle de la présentation au musée du Louvre du triptyque du maître de Moullins, restauré au sein des ateliers du Centre de recherche et de restauration des musées de France à Paris.

Terminons ce panorama par l'action des associations professionnelles qui ont constitué des collections de référence avec les actes des journées d'étude de l'Association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, publiés chez





« La richesse des actions est souvent mise en valeur dans les sites internet des DRAC et de nombreux articles de fond y sont publiés à l'occasion de protections emblématiques ou de travaux (plus de 800 depuis 2017) »

Héléne Lebédel-Carbonnel, Ariane Dor, *Jubés et clôtures de chœur du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, Bibliothèque de la Société française d'archéologie/Association des conservateurs des monuments historiques, 2025, 216 p. : <https://www.sfa-monuments.fr/blog/bibliotheque-de-la-sfa-7/jubes-et-clotures-de-choeur-du-moyen-age-et-de-la-rennaissance-137> (page consultée le 8/03/2026).

Actes Sud depuis 1999²², *La Pierre d'Angle*, revue de l'Association nationale des architectes des Bâtiments de France (ANABF), désormais entièrement dématérialisée²³, ou le premier *opus* des actes des colloques organisés par l'Association des conservateurs des monuments historiques, portant sur les jubés et clôtures de chœur, à la suite du colloque tenu à Toulouse et Albi en décembre 2022²⁴. Le thème traité les 12 et 13 mars 2026 à Rennes porte sur la peinture religieuse au XIX^e siècle et donnera lieu également à une publication²⁵.

Perspectives de valorisation des ressources

La couverture photographique entreprise pour les protections, travaux et publications enrichit peu à peu la base *Mémoire de la Plateforme ouverte du patrimoine* (POP)²⁶. En 2026, sur les 46 698 monuments historiques immeubles, 38 965 sont illustrés par au moins une photographie. L'enjeu est de parvenir à une couverture totale, d'autant plus que, depuis décembre 2025, POP intègre le protocole IIF et permet de ce fait un moissonnage facilité des millions de photographies conservées depuis l'origine de la photographie. En cette année 2026 de bicentenaire de la photographie, il convient de rappeler combien la Commission des monuments historiques, créée en 1837, a été un promoteur important de ce médium indispensable au moment de la protection et fondamental pour documenter les interventions.

Les publications produites par les DRAC, sans ligne graphique nationale mais disposant du logotype Monument historique²⁷, sont progressivement identifiées dans l'espace *documentation* du ministère de la Culture mis en place par la mission de la politique documentaire, même si ce recensement gagnerait encore à être enrichi²⁸. La richesse des actions est souvent mise en valeur dans les sites

Internet des DRAC et de nombreux articles de fond y sont publiés à l'occasion de protections emblématiques ou de travaux (plus de 800 depuis 2017)²⁹. La rationalisation en cours du site du ministère de la Culture, dans un enjeu de sobriété numérique, devrait permettre de pérenniser ces contenus très riches et ainsi de valoriser l'action de recherche de l'ensemble des agents du ministère de la Culture par le développement de pages dédiées aux publications et d'articles (en attendant une collection « Culture » sur une plateforme de type HAL) ou la production de sites Internet de médiation, autant d'outils pour partager la connaissance acquise sur les monuments historiques. ■

Pour en savoir plus sur le site Monuments & Sites

La valorisation des chantiers de restauration des monuments historiques : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites/monuments-historiques-sites-patrimoniaux/les-monuments-historiques/la-valorisation-des-chantiers-de-restauration-des-monuments-historiques>

Les revues et collections spécialisées : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites/ressources/les-revues-et-collections-specialisees>

Les journées techniques (lien à venir)

Pour découvrir les sites de médiation consacrés aux monuments historiques

Notre-Dame de Paris, le chantier du siècle

Le trésor de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens

Les cathédrales en chantier, Grand-Est (en cours de transformation)

La cathédrale Saint-Pierre, Montpellier

La cathédrale de Nantes, Pays de la Loire (en cours de transformation)

La cathédrale de Perpignan
La cathédrale de Nîmes (à paraître)

22. Collection « regards sur... » : <https://actes-sud.fr/collections/regards-sur> (page consultée le 08/03/2026).

23. <https://anabf.org/pierredangle/> (page consultée le 08/03/2026).

24. Héléne Lebédel-Carbonnel, Ariane Dor, *Jubés et clôtures de chœur du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, Bibliothèque de la Société française d'archéologie/Association des conservateurs des monuments historiques, 2025, 216 p.

25. <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-bretagne/colloque-la-peinture-monumentale-religieuse-au-xixe-siecle> (page consultée le 08/03/2026).

26. POP : <https://pop.culture.gouv.fr/> (page consultée le 08/03/2026).

27. Logotypes : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/monuments-sites/monuments-historiques-sites-patrimoniaux/logotypes-monument-historique-et-site-patrimonial-remarquable> (page consultée le 08/03/2026).

28. Espace documentation qui oriente vers les productions des DRAC : <https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation> (page consultée le 08/03/2026).

29. Exemple : <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-ile-de-france/patrimoines-et-architecture/monuments-historiques> (page consultée le 08/03/2026).

13-Novembre : dans les coulisses d'un projet hors-norme sur la mémoire des attentats

Au cœur du programme 13-Novembre, lancé en 2016 par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), se trouve le recueil des témoignages filmés de près d'un millier de volontaires, interrogés à plusieurs années d'intervalle : une source unique pour comprendre comment le choc s'est inscrit dans la mémoire collective. Ce projet, d'une portée scientifique et mémorielle exceptionnelle, résonne particulièrement avec les missions de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) : préserver, valoriser et transmettre les témoignages qui constituent la mémoire de demain.

GÉRALDINE POELS (COORD.)

Responsable du département de la valorisation scientifique, Direction des patrimoines, Institut national de l'audiovisuel (INA)

1. Le programme 13-Novembre est placé sous la direction de Denis Peschanski, historien, Directeur de recherche émérite au CNRS, et Francis Eustache, neuropsychologue de l'INSERM, en coordination avec Carine Klein Peschanski. La participation de l'INA s'inscrit dans le prolongement des collaborations initiées depuis 2011 au sein de l'Équipement d'excellence (Equipex) MATRICE, qui portait déjà sur l'étude de l'articulation entre mémoire individuelle et collective.
2. L'autre étude, REMEMBER, est le volet biomédical du Programme 13-Novembre, piloté à Caen par Pierre Gagnepain. Il vise à mieux comprendre le Trouble de Stress Post-Traumatique, son évolution au fil du temps et les facteurs de résilience des victimes.
3. Les entretiens en région, ainsi que les entretiens des décideurs et des intervenants, ont été pris en charge par l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), également partenaire duprogramme.

C'est la raison pour laquelle l'Institut, sollicité par l'historien Denis Peschanski dès le lancement du projet, a mobilisé ses expertises techniques, archivistiques et éditoriales, afin de garantir la qualité des enregistrements réalisés et leur valorisation, dans le respect du cadre très strict imposé par la nature extrêmement sensible du sujet. Dans les coulisses, au service de ce projet piloté par des chercheurs, de nombreux professionnels ont contribué à recueillir cette matière exceptionnelle et à transmettre ces récits au public.

Une collecte exceptionnelle de témoignages : des sources pour la recherche, un patrimoine pour demain

Le programme entend explorer de manière transdisciplinaire l'événement majeur que constituent les attentats de novembre 2015. Les scientifiques qui travaillent sur ce programme, piloté par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, coordinatrice du Programme, le CNRS et l'INSERM, sont issus de vingt laboratoires de recherche et de disciplines allant des sciences humaines et sociales à la psychopathologie et à la neuropsychologie.

L'INA s'est immédiatement engagé aux côtés des chercheurs impliqués¹. Partageant le sentiment d'urgence à collecter la mémoire d'événements

appelés à marquer le XXI^e siècle, et fort de l'expertise développée dans une précédente collecte sur la mémoire de la Shoah, l'Institut est ainsi devenu l'opérateur principal du recueil des témoignages de « l'Étude 1000 », en mettant en place dès 2016, dans ses studios de Bry-sur-Marne, un dispositif exceptionnel de recueil de la parole des centaines de témoins participants.

L'Étude 1000 est l'une des deux principales études du Programme 13-Novembre². Son objectif est de recueillir puis d'analyser les témoignages de près de mille personnes volontaires relevant de quatre cercles, par ordre de proximité avec les événements : le « cercle 1 » rassemble les survivants, les témoins, les proches endeuillés et les secours (policiers, militaires, pompiers, médecins...), le « cercle 2 » désigne les habitants et usagers des quartiers visés, le « cercle 3 », les habitants des quartiers périphériques, et le « cercle 4 », des habitants de trois villes situées hors de l'Île-de-France (Caen, Metz, Montpellier³) – afin de saisir les effets de l'onde de choc des attentats, perçue principalement à travers les récits qu'en ont donnés les médias.

Les témoignages de ces personnes ont été recueillis au cours de trois campagnes d'entretiens filmés, réparties sur dix ans : 2016, 2018, 2021 – la



Studio d'enregistrement des témoignages de l'Étude 1000 à Bry-sur-Marne, 2025.

quatrième étant programmée à l'automne 2026. Grâce à la reproduction du même dispositif sur plusieurs années, il devient possible d'étudier la manière dont leurs expériences, leurs traumatismes, leurs émotions, leurs souvenirs évoluent et parfois se transforment.

Un protocole précis encadre chaque interview, prenant soin des personnes se prêtant à cet exercice douloureux, avec l'appui d'un soutien psychologique, à la fois pour les témoins et pour les équipes techniques mobilisées sur le projet. Le dispositif de tournage est organisé pour que chaque témoin arrive en studio dans les meilleures conditions : des navettes pour faciliter les déplacements depuis Paris, un accueil personnalisé, des repas, un temps de maquillage sont proposés. Pendant les périodes de tournage, qui durent trois mois, en moyenne une vingtaine de collaborateurs et collaboratrices

de l'INA sont mobilisés au sein de quatre studios, du lundi au samedi : opérateurs de prise de vue et de prise de son, techniciens lumière, maquilleurs, techniciens de régie vidéo, assistants monteurs, chargés de production, assistants de production, chauffeurs...

À l'issue de chaque enregistrement commence la phase de traitement technique et documentaire des fichiers, en vue de leur archivage. L'INA assure à ce jour, grâce à ses infrastructures techniques, le stockage sécurisé des fichiers *masters* des 2 700 témoignages et près de 4 500 heures d'enregistrements réalisés à l'issue des trois premières phases, accompagnés de leurs métadonnées. Le projet, dont les activités sont encadrées par un comité d'éthique, prévoit en effet des conditions très strictes de stockage et un contrôle rigoureux de l'accès à ces enregistrements, indispensables pour



La rue du « Carillon » et du « Petit Cambodge », filmée de nuit pour le documentaire, afin d'illustrer la désolation des lieux ciblés par les terroristes à Paris, 2025.



Manon, qui a accepté de témoigner pour l'Étude 1000. Visuel extrait du documentaire, 2025.



L'affiche du documentaire
« 13 Novembre, nos vies en éclats »,
de Valérie Manns, 2025.

assurer la sécurité des personnes ayant accepté de témoigner.

Or ces archives, pensées d'abord comme de nouvelles sources pour la recherche, ont évidemment une forte dimension patrimoniale qui ne peut manquer de toucher un large public.

La valorisation de la recherche : du séminaire au documentaire

Dès les premiers mois, l'INA a contribué à coorganiser, avec Denis Peschanski, et à héberger le séminaire de recherche lié au projet, lieu de discussion de ses enjeux scientifiques et de partage des premiers résultats. Ces travaux sont encore

en cours, comme ceux de Marie Chagnoux (Université de Paris 8), qui bénéficie du statut de chercheuse associée à l'INA, et qui étudie le rôle des médias dans la construction mémorielle des attentats. Mais au fil du temps, de nouveaux usages scientifiques ont émergé : au-delà des analyses lexicales mobilisant des outils de traitement automatique du langage, à partir des transcriptions des entretiens, les chercheurs souhaitent aujourd'hui pouvoir utiliser des outils d'annotation de la parole, du son ou encore de l'image. Pour répondre à ces besoins, tout en protégeant les données sensibles, des discussions sont engagées au sein du lab de l'INA, pour trouver des solutions au défi

que représente l'accès sécurisé aux vidéos et leur analyse par des logiciels.

Du reste, la richesse des résultats scientifiques du projet méritait de trouver un écho au-delà des cercles universitaires. Fin 2023, la productrice Valérie Abita, du service « création » de l'INA, touchée par la portée du programme, fait une proposition à l'équipe de pilotage du projet : traduire en un documentaire la manière dont ces témoignages intimes racontent une histoire collective. Elle convainc la réalisatrice Valérie Manns de s'emparer du projet, puis obtient la confiance de France Télévisions, qui diffusera le documentaire.

S'engage alors un long processus de conception, accompagnée par les équipes juridiques de l'INA, en concertation étroite avec l'équipe de pilotage scientifique du programme. La réalisatrice a souhaité se concentrer sur des personnes qui ne se sont jamais exprimées publiquement, ou peu. Mais la matière originale avait été conçue pour la recherche, et non pour la production audiovisuelle : les entretiens, souvent longs, s'inscrivent dans un protocole scientifique rigoureux, structuré autour d'un questionnaire de 45 pages... Il a fallu faire une sélection parmi des milliers d'heures enregistrées, et obtenir l'autorisation de diffuser des extraits de ces témoignages inédits : sur 81 personnes pressenties sollicitées, 52 ont finalement donné l'autorisation à l'INA d'exploiter leurs entretiens. Valérie Abita raconte ainsi le travail d'écriture qui a suivi : « Après avoir visionné les entretiens et lu l'ensemble des transcriptions, la réalisatrice et le monteur ont travaillé ensemble à partir de cette matière pour bâtir un récit puissant, représentatif de tous les lieux : le Stade de France, les terrasses, dont la Belle Équipe, le Bataclan,

le Comptoir Voltaire... D'ailleurs le travail de montage est remarquable sur ce film, au-delà de la quantité et de la sensibilité de matière à traiter⁴. » Pour chaque témoin, le film met en regard les trois moments du témoignage. Ce choix permet de restituer la transformation intime et collective de la mémoire, au fil du temps.

Le documentaire *13 novembre : nos vies en éclats*, diffusé dans le cadre des commémorations de novembre 2025, a été unanimement accueilli par les spectateurs (il a été vu par près d'un million de personnes), par les médias, mais aussi par les rescapés et endeuillés, sensibles au respect scrupuleux par l'Institut des précautions éthiques qui s'imposaient. Ces paroles, qui n'ont pas été recueillies pour la télévision, se révèlent pourtant d'une intensité rare. Pour Denis Peschanski, le documentaire est à la fois distinct et complémentaire du volet scientifique : « Il permet que l'événement ne disparaisse pas de la mémoire collective, ce qui serait dramatique pour les victimes. Les individus comme la société ne se reconstruisent pas dans l'oubli, fût-il douloureux, mais dans la réappropriation d'un récit, dans sa transmission et la compréhension de ce qui s'est passé.⁵ »

Ce film traduit la vocation patrimoniale de l'INA et illustre ses savoir-faire : transformer une matière archivistique et scientifique en un récit sensible et accessible, afin que ces voix singulières contribuent à une mémoire partagée. Pour faire exister ce projet ambitieux, qui éclaire la manière dont nos sociétés se recomposent après un événement tragique, il a fallu l'engagement durable à la fois de chercheurs soucieux de faire progresser la connaissance et de dizaines de professionnels, convaincus de participer à une entreprise inédite. ■

4. « *13 Novembre : nos vies en éclats : construire une mémoire contre l'oubli* », Propos recueillis par Éléonore Goy et Benoît Dusanter pour ina.fr, publiés le 10/10/2025.

5. *Idem*.



Yann, qui a accepté de témoigner pour l'Étude 1000. Visuel extrait du documentaire, 2025.

CULTURE ET RECHERCHE

Tous les numéros de *Culture & Recherche* sont disponibles au format pdf sur le site internet du ministère de la Culture.
www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Enseignement-superieur-et-Recherche/La-revue-Culture-et-Recherche

Pour s'inscrire sur la liste de diffusion, ou pour tout renseignement :
culture-et-recherche@culture.gouv.fr



Le dernier numéro paru en 2025

n° 149 – Automne-hiver 2025, **La recherche indisciplinée**

Depuis le XIX^e siècle, les savoirs n'ont cessé d'être catégorisés en « spécialités » dans des grands domaines portés par les organismes de recherche. Les disciplines ont ainsi développé leurs propres langages, leurs méthodes et leurs formats de transmission.

Face à la complexification des nouveaux objets de recherche étudiés et à la classification initiale des champs disciplinaires qui ne répond plus toujours à la montée exponentielle d'enjeux sociétaux (« anthropocène »), la nécessité de sauvegarder la continuité entre les différentes disciplines pour livrer des résultats communs et la liberté de création pour associer idées et objets de recherche s'expriment. Parmi les différentes approches, la recherche Culture indisciplinée (au sens « indisciplinaire ») s'essaie à dépasser et à déplacer les frontières des champs disciplinaires au travers d'une démarche coconstruite de recherche afin de produire de nouvelles connaissances dans l'espace situé entre les différentes disciplines.

Dans ce numéro, quatre entrées portant un regard exploratoire sont retenues, sans être exclusives : l'hybridation des disciplines et des méthodologies ; la mise en mouvement et la porosité des frontières disciplinaires pour créer de nouveaux territoires de recherche ; le « hors-champ » et sa mise en récit ; la création cognitive et l'incomplétude dans le monde sensible. La recherche indisciplinée repose sur une acculturation progressive, sans plaidoyer ni posture. Elle s'inscrit dans un écosystème où les savoirs constitués ne suffisent plus et contribue à un travail essentiel sur les méthodologies. Elle traduit aussi une conception humaniste de la science, qui subordonne la question de l'invention et de la production des savoirs à sa finalité, en témoignant de preuves de concepts avec et pour la société.

Numéros récents



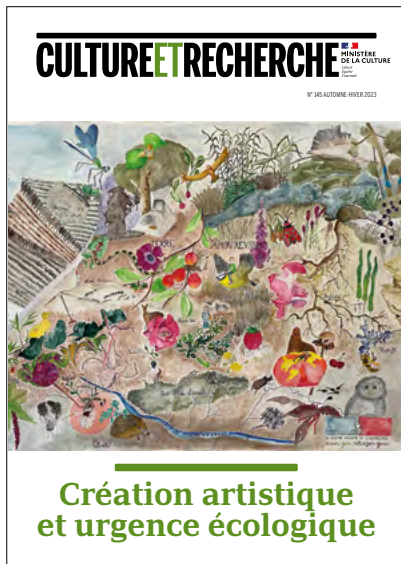
n° 148 – Printemps-été 2025



n° 147 – Automne-hiver 2024



n° 146 – Printemps-été 2024



n° 145 – Automne-hiver 2023



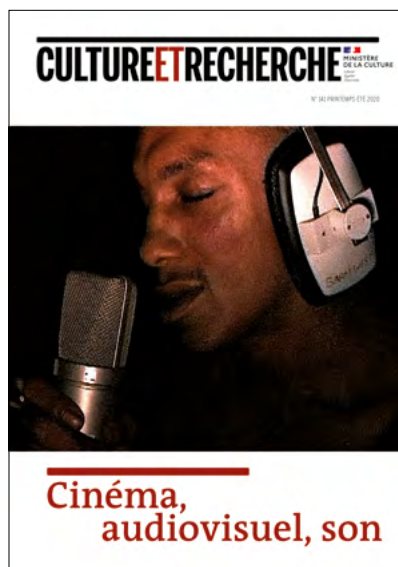
n° 144 – Printemps-été 2023



n° 143 – Automne-hiver 2022



n° 142 – Printemps-été 2022



n° 141 – Printemps-été 2020



n° 140 – Hiver 2019-2020



n° 139 – Printemps-été 2019



n° 138 – Automne-hiver 2018



n° 137 – Printemps-été 2018

CULTURE ET RECHERCHE

COMITÉ ÉDITORIAL ET PROGRAMMATION

Le comité éditorial est piloté par la Sous-direction des politiques transversales des enseignements, de la vie étudiante et de la recherche et son bureau de la recherche au sein de la Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche.

Ses membres représentent :

- La délégation générale à la langue française et aux langues de France.
- Le département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation, Secrétariat général.
- La direction générale de la création artistique.
- La direction générale des médias et des industries culturelles.
- La direction générale des patrimoines et de l'architecture.

Directeur de la publication : **Luc ALLAIRE** / Directeur de Cabinet de la ministre de la Culture

Rédactrice en chef : **Catherine GRAINDORGE** / Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche / Service des enseignements et de la recherche / Sous-direction des politiques transversales des enseignements, de la vie étudiante et de la recherche / Bureau de la recherche

COMITÉ ÉDITORIAL

Solène BELLANGER

Chargée de mission / Direction générale de la création artistique / Délégation à la diffusion pluridisciplinaire et aux programmes transversaux

Laurence BIZIEN

Chargée d'études documentaires, École nationale supérieure d'architecture de Nantes / Centre de recherche nantais Architectures Urbanités (CRENAU)

Jean-Christophe BONNISSENT

Chargé de mission / Délégation générale à la langue française et aux langues de France / Mission Emploi et diffusion de la langue française

Yvane CHAPUIS

Cheffe de mission / Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche / Service des enseignements et de la recherche / Sous-direction des enseignements spécialisés, de l'enseignement supérieur et de la recherche en création artistique

Bastien CHASTAGNER

Chef du bureau Accès aux archives et de l'animation du réseau / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service interministériel des Archives de France / Sous-direction du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives

Claire CHASTANIER

Adjointe à la Sous-directrice des collections / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service des Musées de France / Sous-direction des collections

Christian CRIBELLIER

Adjoint au Sous-directeur / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service du patrimoine / Sous-direction de l'archéologie

Aude CROZET

Chargée de mission / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service du patrimoine / Sous-direction de l'archéologie / Bureau du patrimoine archéologique

Christine GERMAIN-DONNAT

Cheffe du bureau des acquisitions, de la restauration, de la conservation préventive et de la recherche / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service des Musées de France / Sous-direction des collections

Brigitte GUIGUENO

Adjointe au Sous-directeur / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service interministériel des archives de France / Sous-direction du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives

Judith KAGAN

Cheffe du bureau de l'expertise et des métiers / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service du patrimoine / Sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux

Isabelle-Cécile LE MÉE

Chargée de mission / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation

Pascal LIÉVAUX

Adjoint au Chef de la Délégation / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation

Emmanuelle MINAULT-RICHOMME

Chargée de mission / Direction générale des médias et des industries culturelles / Service du livre et de la lecture / Département des bibliothèques / Bureau du patrimoine

Jean-Gabriel MINEL

Délégué / Direction générale des médias et des industries culturelles / Délégation aux entreprises culturelles

Carine PRUNET

Adjointe au chef du bureau de la diffusion numérique des collections / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service des Musées de France / Sous-direction des collections

Lionel RENAUD

Chef du bureau Recherche / Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche / Service des enseignements et de la recherche / Sous-direction des politiques transversales des enseignements, de la vie étudiante et de la recherche

Pierre-Jean RIAMOND

Chef du bureau du patrimoine / Direction générale des médias et des industries culturelles / Service du livre et de la lecture / Département des bibliothèques

Éric ROUARD

Chef de la mission de la politique documentaire / Secrétariat Général / Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation / Mission de la politique documentaire

Miguel SAYOUS

Chargé de mission / Secrétariat Général / Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation / Mission de la politique documentaire

Valérie WATHIER

Chargée de mission / Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche / Service des enseignements et de la recherche / Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture et en paysage / Bureau de l'enseignement et de la recherche

CULTURE ET RECHERCHE



Créée en 1985, la revue *Culture et Recherche* présente et explicite la recherche Culture menée au sein du ministère de la Culture dans toutes ses composantes : patrimoines, création, médias, industries culturelles, développements technologiques appliqués au secteur culturel.

Chaque numéro est consacré à un axe prioritaire de l'action du ministère, dont les travaux sont réalisés par les acteurs et partenaires de la recherche culturelle financée et soutenue par le ministère de la Culture. La revue a pour objectif de diffuser et de rendre visible la recherche Culture auprès d'un public élargi de professionnels du secteur culturel et de la recherche. Elle offre un regard sur l'actualité de la recherche développée au sein des différentes structures du ministère (établissements, structures de recherche, laboratoires, réseau des écoles de l'Enseignement Supérieur Culture) et de celles qui s'inscrivent, notamment, dans l'accord-cadre avec le CNRS, en vigueur depuis 1992, dans la stratégie ministérielle de recherche ou les appels à projets spécifiques.

L'histoire de la recherche Culture et des savoirs qu'elle produit est principalement abordée à travers ses jalons institutionnels, ses structures et ses grandes figures scientifiques. Cette hiérarchisation des acteurs, à l'instar de celle des disciplines (*Culture et Recherche* 149, « La recherche indisciplinée »), perdure parfois encore aujourd'hui.

Œuvrent néanmoins « dans les coulisses » un très grand nombre de femmes et d'hommes. Leurs métiers sont souvent méconnus, alors que la recherche ne pourrait contribuer sans eux à une société de la connaissance.

Ce numéro 150 donne à comprendre et à rendre visible l'importance et la richesse des métiers de l'écosystème de la recherche Culture.

Porteurs d'expertise et souvent situés à des avant-postes, ces acteurs sont non seulement de grands observateurs de la recherche et des sentinelles, mais aussi et surtout des contributeurs à l'histoire matérielle et sociale de la connaissance (science avec, par et pour la société).

Loin de porter un propos d'arrière-plan dans un exercice de simple exécution, leurs mises en œuvre professionnelles conjuguent travail et sens pour fabriquer la recherche.

Trois axes ont été retenus pour cette mise en lumière :

- Documenter et analyser ;
- Mettre en chantier et étayer ;
- S'encapaciter et médier.


Directeur de la publication : **Luc ALLAIRE**
Directeur de cabinet de la ministre de la Culture

Rédactrice en chef : **Catherine GRAINDORGE** / Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche / Service des enseignements et de la recherche / Sous-direction des politiques transversales des enseignements, de la vie étudiante et de la recherche / Bureau de la recherche

Impression : Service de diffusion de la Gendarmerie
87000 Limoges

ISSN papier : 0765-5991 – ISSN en ligne : 1950-6295

Réalisation : **Transfaire**
contact@transfaire.com

 **PEFC** 10-31-2190 / Certifié PEFC

 **IMPRIM'VERT**
